

Prospectus

d'Offre Publique de Vente

**d'Augmentation de capital
par voie de Souscription publique**

**et d'Admission au premier
marché de la cote de la Bourse**

Société

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

S.A. au capital de 6 600 000 dinars divisé en 1.320.000 actions
de valeur nominale 5 dinars entièrement libérées.

Siège Social:

ZI - 2013 Ben Arous BP N°7
Tél: 71 381 688 - Fax 71 389 380
E-mail : daf@assad.com.tn

Visa du Conseil du Marché Financier

Visa N° 05.500 du 31 Janvier 2005 du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi N°94-117 du 14 Novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable Chargé de l'Information

Jalel Zemni *Directeur Central*

Intermédiaire en Bourse chargé de l'introduction

Arab Financial Consultants

4, rue 7036 El Menzah 4, 1004 Tunis
Tél : 71 75 47 20 / Fax : 71 23 46 72



Evaluateur et Conseiller financier

AXIS

Immeuble Lotus, rue du Lac Lochness,
les Berges du Lac, 1053 Tunis
Tél : 71 96 27 20 / Fax : 71 96 33 90



Batteries

ASSAD

& ça démarre

Sommaire du Prospectus

	PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE	4
TUNISIEN	FLASH: RENSEIGNEMENTS SUR L'OPERATION D'ADMISSION DES ACTIONS DE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD AU 1^{ER} MARCHÉ DE LA COTE DE LA BOURSE	5
	CHAPITRE PREMIER : RESPONSABLES DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	6
ASSAD	I.1 Responsable du prospectus	6
	I.2 Attestation des responsables du prospectus	6
	I.3 Responsables du contrôle des comptes	6
	I.4 Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'opération d'introduction	7
	I.5 Responsable de l'information	7
	CHAPITRE DEUXIEME : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION	8
Prospectus	II.1. Caractéristiques et modalités de l'offre	8
	II.1.1 La décision ayant autorisé l'offre	8
	II.1.1.1 Autorisation d'augmentation du capital	8
	II.1.1.2 Droit préférentiel de souscription	8
	II.1.2 Actions offertes au public	8
	II.1.2.1 Cadre de l'offre	8
	II.1.2.2 Modalités de l'offre	8
	II.2 Contexte de l'offre et objectifs de l'opération	8
	II.3 Le prix d'offre et sa justification	9
d'Offre	II.3.1 Choix des méthodes d'évaluation	9
	II.3.2 Résultats des travaux d'évaluation de Assad	10
	II.3.3 Synthèse des méthodes d'évaluation :	11
	II.3.4. Le prix proposé	12
	II.3.5 Référence à d'éventuelles opérations financières récentes	12
	II.3.6 Répartition du capital avant l'opération et répartition attendue après l'opération	13
Publique de Vente	II.3.6.1 Avant l'opération	13
	II.3.6.2 Après l'opération de cession des 360.000 actions anciennes	13
	II.3.6.3 Après l'opération de cession des 360.000 actions anciennes et la souscription aux 120.000 actions nouvelles	13
	II.3.6.4 Liste des actionnaires mettant des titres à la disposition du public	13
Augmentation	II.4 Modalités de paiement du prix	14
de capital	II.5 Période de validité de l'offre publique de vente et de souscription	14
	II.6 Date de jouissance des actions	14
	II.7 Etablissements domiciliaires	14
	II.8 Mode de placement	14
	II.9 Mode de répartition	14
	II.10 Modalités et délais de délivrance des titres	14
par	II.11 La cotation des titres	16
	II.12 Contrat de régulation des titres et contrat de liquidité	16
	II.13 Les engagements de la société	16
Souscription	II.13.1 Représentation au conseil d'administration	16
	II.13.2 Engagement de ne pas céder plus de 5% du capital de la société	16
	II.13.3 Engagement de ne pas développer une activité concurrente	16
	II.14 Admission des actions ASSAD à la cote de la bourse	16
Publique	II.15 Renseignements divers sur l'émission et l'offre	16
	II.16 Renseignements sur les valeurs mobilières émises et offertes	17
	II.16.1 Jouissance des actions anciennes et nouvelles	17
	II.16.2 Droits attachés aux valeurs mobilières offertes	17
	II.16.3 Régime de négociabilité	17
Admission	II.16.4 Régime fiscal applicable	17
	II.16.5 Marché de titres	17
	II.17 Prise en charge des titres par la STICODEVAM	17
	II.18 Tribunaux compétents en cas de litige	17
au premier marché	CHAPITRE TROISIEME : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL	18
de la cote de la Bourse	III.1 Renseignements de caractère général concernant l'émetteur	18
	III.1.1 Dénomination et siège social	18
	III.1.2 Forme juridique	18
	III.1.3 Dates de constitution et d'expiration	18
	III.1.4 Objet social	18
	III.1.5 Registre de commerce	18
	III.1.6 Exercice social	18
	III.1.7 Clauses statutaires particulières	18
	III.1.8 Nationalité	21
	III.1.9 Capital social	21
	III.1.10 Matricule fiscal	21
	III.1.11 Régime fiscal	21
	III.1.12 Lieu où peuvent être consultés les documents de la société	21
	III.1.13 Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM	21
	III.2 Renseignements de caractère général concernant le capital	21
	III.3 Tableau de l'évolution du capital au cours des cinq dernières années	21
	III.4 Répartition du capital et des droits de vote au 20/12/2004	22
	III.4.1 Liste des actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 20/12/2004	22
	III.4.2 Capital et des droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 20/12/2004	22
	III.4.3 nombre d'actionnaires	22

III.5 Indications des personnes qui exercent ou peuvent exercer un contrôle sur ASSAD	22	
III.6 Description sommaire du groupe	23	L'ACCUMULATEUR
III.6.1 Présentation du groupe	23	
III.6.2 Relations avec les sociétés du groupe au 31/12/2003	24	
III.6.2.1 Relations commerciales avec les sociétés du groupe	24	
III.6.2.2 Transfert de ressources et d'obligations avec les sociétés du groupe	25	TUNISIEN
III.7 Dividendes	26	
III.8 Marché des titres de ASSAD	26	
CHAPITRE QUATRIEME : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR	27	ASSAD
IV.1. Présentation de la société et du groupe	27	
IV.1.1 Bref historique et évolution de la société	27	
IV.1.2 Description des principales activités	28	
IV.1.2.1 Production d'accumulateurs	29	
IV.1.2.2 Production de plaques	30	
IV.1.3 Evénements exceptionnels récents ayant affecté la situation financière de la société	30	
IV.1.4 Les facteurs de risques et la nature spéculative de l'activité	30	
IV.2 Matrice SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités et Risques)	31	
IV.3 Informations sur la dépendance à l'égard de brevets, licences et contrats d'approvisionnement	31	
IV.4 Indications de tout litige ou arbitrage	32	
IV.5 Organisation de la société	32	
IV.5.1 Procédures de contrôle	32	
IV.5.2 Organigramme de la société	33	
IV.6 Effectif moyen de la société	33	Prospectus
IV.7 Politique d'investissement	33	
IV.7.1 Investissements en cours de réalisation	33	
IV.7.2 Investissements futurs	33	d'Offre
CHAPITRE CINQUIEME : PATRIMOINE- SITUATION FINANCIERE- RESULTATS	34	
V.1 Patrimoine de ASSAD au 31/12/2003 et 30/06/2004	34	
V.1.1. Immobilisations corporelles et incorporelles au 31.12.2003	34	
V.1.1.1 Les terrains au 31/12/2003	34	
V.1.1.2 Les constructions au 31/12/2003	34	Publique de Vente
V.1.2. Immobilisations corporelles et incorporelles au 30/6/2004	35	
V.1.3 Portefeuille titres au 31/12/2003 et au 30/6/2004	35	
V.2 Etats financiers individuels certifiés de la société l'Accumulateur Tunisien ASSAD relatifs aux trois derniers exercices	36	Augmentation
V.3 Les engagements financiers au 31/12/2003	77	
V.4 Tableau des mouvements des capitaux propres ASSAD (en dinars)	78	
V.5: Principaux soldes de gestion	79	de capital
V.6 Affectation des résultats des trois derniers exercices	79	
V.7 Evolution des bénéfices net et du résultats d'exploitation (en dinars)	79	
V.8 Evolution des dividendes (en dinars)	79	par
V.9 Evolution de la marge brute d'autofinancement (en dinars)	80	
V.10 Evolution de la structure financière (en dinars)	80	
V.11 Indicateurs de gestion (en dinars)	80	
V.12 Ratios Financiers	81	Souscription
V.13 Etats financiers individuels intermédiaires au 30/06/2004	82	
V.14 Etats financiers consolidés relatifs aux trois derniers exercices	106	
V.15 Etats financiers intermédiaires consolidés de ASSAD au 30/06/2004	125	Publique
CHAPITRE SIXIEME : ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION : CONTROLE DES COMPTES	137	
VI.1 Membres des organes d'administration	137	
VI.1.1 Membres du conseil d'administration	137	
VI.1.2 Fonction des membres des organes d'administration et de direction dans la société	137	
VI.1.3 Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois derniers exercices	137	
VI.1.4 Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés	137	
VI.2 Intérêts des dirigeants dans la société	137	
VI.2.1 Rémunérations et avantages en natures attribués aux membres des organes d'administration et de direction	137	
VI.2.2 Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction	138	au premier marché
VI.3 Commissaire aux comptes	138	
VI.4 Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d'administration	138	
VI.5 Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec un actionnaire détenant plus de 5% du capital	138	de la cote de la Bourse
CHAPITRE SEPTIEME: RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR	139	
VII.1 Evolution récente	139	
VII.2 Perspectives d'avenir	139	
VII.2.1 Le chiffre d'affaires	139	
VII.2.1.1 Le marché local	139	
VII.2.1.2 L'exportation	140	
VII.2.2 L'évolution des charges et notamment des achats de plomb	140	
VII.3 Informations concernant les facteurs probables relatifs à l'évolution du marché	140	
VII.4 Les orientations	141	
VII.4.1. Les comptes prévisionnels consolidés	141	
VII.4.2. Les comptes prévisionnels de la société mère ASSAD	142	

PRÉSENTATION RÉSUMÉE DE LA SOCIÉTÉ

TUNISIEN

ASSAD

Présente depuis 1938, et contrôlée par ses actionnaires actuels depuis 1973, l'entreprise l'Accumulateur Tunisien ASSAD (cette nouvelle dénomination date de 1977) s'est progressivement et radicalement transformée avec l'évolution de l'économie tunisienne. D'une unité regroupant une dizaine d'ouvriers et un ingénieur au début des années 70, la société est passée à 371 employés (dont 90 cadres et agents de maîtrise), pour une capacité de production de 700.000 batteries par an et un CA de 19,8 MD à fin 2003. Parallèlement, elle a réalisé des efforts importants en matière d'amélioration de l'organisation de sa production et de sa gestion ; efforts qui ont été récompensés par l'obtention de la certification ISO 9002 en 1996, ISO 9001 version 2000 en 2002 (valable jusqu'au janvier 2005), la certification environnementale ISO 14001 en 2000 et enfin la certification spécifique au secteur automobile ISO TS 16949 en 2003.

Prospectus

d'Offre

Publique de Vente

Grâce aux investissements réalisés tant au niveau technique que humain, ASSAD est aujourd'hui leader de son secteur en termes de CA, de nombre de batteries produites et vendues, de diversité de gammes, de montant d'exportation, que de capacité de recyclage de plomb, principale matière première entrant dans la fabrication de batteries. Ces investissements ont également permis à la société de devenir un exportateur régulier, en écoulant une partie croissante de sa production (en 2003: 38%) sur différents marchés: régional (Maghreb) mais également européens et moyen-orientaux. Cette orientation vers l'exportation constitue une option stratégique de la société. Le marché local étant petit, ASSAD tire profit de son savoir-faire accumulé depuis des années pour exploiter les opportunités offertes par un marché plus large, pour accélérer ainsi sa croissance, et bénéficier d'économies d'échelle en matière de réduction des charges d'exploitation. Enfin, l'investissement important (6 millions de dinars) dans l'unité de recyclage de plomb (par broyage de batteries usagées), et qui est entrée en production en 2003, va permettre à la société de comprimer son coût de production et de mieux défendre ses marges, en réduisant la facture d'achat de plomb.

4

et d'offre

Publique

de Souscription

Sur le plan financier, l'importance donnée à la croissance n'a pas occulté le souci de préserver la solidité financière de la société. ASSAD a en effet une forte culture de prudence. Cela est attesté par l'importance des réserves constituées avec persévérance, et qui lui ont permis de faire les investissements nécessaires en préservant une assise financière confortable, et d'avoir la confiance de ses bailleurs de fonds. Cette culture de prudence est également attestée par la faible diversification de la société, qui est restée concentrée sur son métier de base qui est la production d'accumulateurs. Les filiales ont été créées pour servir le développement de cette production, et de favoriser la croissance de la société mère tant sur le marché local qu'à l'exportation. Le groupe ASSAD, comporte actuellement 7 sociétés, dont une SICAF qui regroupe un portefeuille de participations financières. A l'exception de la SICAF, dont la création répond à un souci d'optimisation fiscale, toutes les autres filiales sont en relation directe avec l'activité de la maison mère. La société vient de lancer deux nouveaux projets, une unité d'assemblage de batteries automobiles en Algérie, qui devrait entrer en fonction à partir de la fin 2005, et qui utilisera des plaques achetées auprès de ASSAD en Tunisie ; et une unité de batteries industrielles étanches avec un partenaire technique français qui entrera en production en 2005.

et d'Admission

au premier marché

de la cote de la Bourse

FLASH: RENSEIGNEMENTS SUR L'OPERATION D'ADMISSION DES ACTIONS DE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD AU 1ER MARCHÉ DE LA COTE DE LA BOURSE

• **Nature:** Actions ordinaires

• **Nombre d'actions mises à la disposition du public:**

- Actions anciennes à céder : 360 000 dans le cadre d'une OPV

- Actions nouvelles à émettre : 120 000 dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire

Soit un total de 480 000 actions représentant 33,33 % du capital social après la réalisation de son augmentation projetée

• **Valeur nominale :** 5 dinars

• **Formes des actions :** nominative

• **Prix de cession des actions anciennes :** 18,800 dinars

• **Prix d'émission des actions nouvelles :** 18,800 dinars, soit une valeur nominale de 5 dinars et une prime d'émission de 13,800 dinars

• **Droit préférentiel de souscription:** L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 20/10/2004 a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation de capital au public à l'occasion de l'introduction des titres de la société à la cote de la Bourse de Tunis. En conséquence de la décision de l'augmentation du capital social réservée au public, les anciens actionnaires renoncent à leurs droits préférentiels de souscription à ladite augmentation du capital. Cette renonciation se traduit par la suppression du droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

• **Montant de l'opération :** 9 024 000 dinars

• **Etablissement domiciliaire:** la somme relative à l'augmentation de capital sera versée au compte indisponible N° 513200638/7 ouvert auprès de la BIAT Agence siège. Les souscriptions seront remises et les versements effectués sans frais auprès de tous les intermédiaires en bourse.

• **Jouissance des actions:** actions anciennes et nouvelles ont la même jouissance à partir du 1er janvier 2004

• **Offre proposée:** 120 000 quotités. Chaque quotité est composée de trois actions anciennes et d'une action nouvelle

• **Demande de souscription et versement:** les demandes de souscription et les versements seront reçus sans frais auprès de tous les intermédiaires en bourse.

• **Période de souscription et de l'OPV :** du 11 février 2005 au 11 mars 2005 inclus

• **Date de première cotation :** un avis sera publié dans les bulletins officiels de la BVMT et du Conseil du Marché Financier

• **Régime fiscal:** droit commun

• **Contrat de liquidité:** un contrat de liquidité, pour une période d'une année, est établi entre AFC intermédiaire en Bourse et les actionnaires majoritaires portant sur 48 000 actions et un montant de 910 000 dinars

• **Régulation du cours boursier:** Les actionnaires majoritaires de ASSAD se sont engagés après l'introduction de la société en Bourse à obtenir auprès des organes de délibération de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier. Ce contrat sera confié à l'AFC Intermédiaire en Bourse.

• **Prise en charge des titres par la STICODEVAM:** Les actions anciennes sont prises en charge par la STICODEVAM et inscrites sur ses comptes depuis le 3 février 2005 sous le code ISIN TN 0007140015. Les opérations de règlements et livraisons seront assurées par cette dernière. Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront prises en charge par la STICODEVAM à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

• **L'admission des actions Assad à la cote de la Bourse:** ASSAD a demandé l'admission au premier marché de la cote de la Bourse de Tunis de la totalité des actions ordinaires, y compris celles objet de l'offre, toutes de même catégorie, de nominal 5 dinars, et composant la totalité de son capital

La Bourse a accordé, en date du 19 novembre 2004, son accord de principe quant à l'admission des actions de ASSAD au premier marché de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières. Au cas où la présente offre aboutit à des résultats concluants, l'introduction des actions ASSAD se fera au premier marché de la cote de la bourse au cours de 18,8 dinars tunisiens, et sera ultérieurement annoncée sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

La société AFC Intermédiaire en bourse est chargée de la réalisations de la présente offre

• **Code STICODEVAM :** ISIN TN 0007140015

CHAPITRE PREMIER: RESPONSABLES DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

I.1 RESPONSABLES DU PROSPECTUS

Monsieur Abdelwahab Kallel, Président du Conseil d'administration de ASSAD

Monsieur Souheil Kallel, Directeur Général de ASSAD

I.2 ATTESTATION DES RESPONSABLES DU PROSPECTUS

"A notre connaissance, les données du présent prospectus sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts ; elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée".

Le Président du Conseil d'administration



Abdelwahab Kallel

Le Directeur Général



Souheil Kallel

I.3 RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

- Etats financiers 2003, 2002 et 2001: Monsieur Mahmoud Triki, membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie, Adresse : Avenue Othman Ibn Affane-UV4-bloc 152-2092 - El Menzah VI.

- Etats financiers consolidés 2003: Monsieur Mahmoud Triki, membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie, Adresse : Avenue Othman Ibn Affane-UV4-bloc 152-2092 - El Menzah VI.

- Etats financiers intermédiaires au 30/06/2004 : Monsieur Mahmoud Triki, membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie, Adresse : Avenue Othman Ibn Affane-UV4-bloc 152-2092 - El Menzah VI.

- Etats financiers intermédiaires consolidés au 30/06/2004 : Monsieur Mahmoud Triki, membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie, Adresse : Avenue Othman Ibn Affane-UV4-bloc 152-2092 - El Menzah VI.

Attestation du commissaire aux comptes:

"Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent prospectus en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées.

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2003, arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sous réserve de ce qui a été exposé dans la note 9.2.2.4 relative aux comptes d'attente banques : " Ces comptes enregistrent les versements reçus des intermédiaires agréés de la société. Toutefois les clients correspondants ne sont pas identifiés. En outre, certains prélèvements effectués par les banques n'ont pas été identifiés. Par ailleurs, des suspens antérieurs à 2003 figurent encore sur les états de rapprochement et non encore apurés ". Ces suspens sont détaillés au niveau de la note pré-citée.

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2002 arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sous réserve de ce qui a été exposé dans la note 3.1. : " ... La participation au capital de TORUS Europe mérite d'être examinée. En raison des pertes enregistrées par cette dernière, une provision pour dépréciation de titres s'impose".

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2001 arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Prospectus

d'Offre

Publique de Vente

Augmentation

de capital

par

Souscription

Publique

Admission

au premier marché

de la cote de la Bourse

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2003, arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Les états financiers intermédiaires au 30 juin 2004, arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un examen limité effectué par nos soins selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que ces états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

- Les stocks rossignols de matières premières, de produits intermédiaires et de produits finis devraient être provisionnés à hauteur de 116 000 dinars;

- L'analyse du rapprochement bancaire fait ressortir des suspens non encore comptabilisés;

Sur la base de notre examen limité et sous réserve des points ci-dessus explicités, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de "L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD" arrêté au 30 juin 2004 en conformité avec le système comptable des entreprises. Sans remettre en cause notre opinion, nous tenons à vous informer que la société a dérogé à la présentation prévue par la norme comptable n°19 en présentant pour la comparabilité que la situation au 31 décembre 2003.

Les états financiers intermédiaires consolidés au 30 juin 2004, arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un examen limité effectué par nos soins selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que elle résultant d'un audit, que ces états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

- Les stocks rossignols de matières premières, de produits intermédiaires et de produits finis devraient être provisionnés à hauteur de 116 872,703 dinars ;

- L'analyse du rapprochement bancaire fait ressortir des suspens non encore comptabilisés.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve des points ci-dessus explicités, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe " L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD " arrêtée au 30 juin 2004 en conformité avec le système comptable des entreprises.

Sans remettre en cause notre opinion, nous tenons à vous informer que votre société a dérogé à la présentation prévue par la norme comptable N° 19 en présentant pour la comparabilité que la situation au 31 décembre 2003.

Monsieur Mahmoud Ben Naceur Triki
Le Commissaire aux Comptes



I.4 ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'OPERATION

Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du prospectus.

Arab Financial Consultants
Monsieur Hamza Knani
Directeur Général Adjoint



Signé: Zeineb GUELLOUZ

I.5 RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Monsieur Jalel Zemni Directeur Central
N° de téléphone: 71 381 688

La notice a été publiée au JORT n° 21 du 03/02/2005



CHAPITRE DEUXIEME: RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

II.1. CARACTERISTIQUES ET MODALITES DE L'OFFRE

II.1.1 La décision ayant autorisé l'Offre

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société l'Accumulateur Tunisien ASSAD (SA) tenue le 21 mai 2001 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société par une introduction de ses titres au premier marché de la cote de la Bourse de Tunis.

II.1.1.1 Autorisation d'augmentation du capital

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 20 octobre 2004 a décidé d'augmenter le capital social de 6.600.000 D à 7.200.000 D par souscription en numéraire d'un montant de 600.000 D et l'émission de 120.000 actions au prix d'émission de 18,800 dinars représentant un nominal de 5 Dinars et une prime d'émission de 13,800 Dinars à libérer intégralement à la souscription.

II.1.1.2 Droit préférentiel de souscription

L'Assemblée a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation de capital au public à l'occasion de l'introduction des titres de la société à la cote de la Bourse de Tunis.

En conséquence de la décision de l'augmentation du capital social réservée au public, les anciens actionnaires renoncent à leurs droits préférentiels de souscription à ladite augmentation du capital. Cette renonciation se traduit par la suppression du droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

II.1.2 Actions Offertes au Public

II.1.2.1 Cadre de l'offre

L'introduction s'effectuera par la mise sur le marché dans le cadre d'une offre publique de vente et d'une augmentation de capital par voie de souscription publique de 480.000 actions d'une valeur nominale de 5 dinars chacune :

- 120.000 actions provenant de l'augmentation de capital de la société telle que décrite plus haut, représentant 8,33% du capital après réalisation de cette augmentation.
- 360.000 actions provenant de la cession par les actionnaires vendeurs, d'actions existantes, représentant 25% du capital après la réalisation de ladite augmentation.

II.1.2.2 Modalité de l'offre

En réponse à l'offre, les intéressés souscriront exclusivement aux quotités d'actions. Chaque quotité est composée de 3 actions anciennes à acheter et d'une action nouvelle à souscrire en numéraire. Ainsi l'offre porte sur la souscription par le public à 120.000 quotités.

II.2 CONTEXTE DE L'OFFRE ET OBJECTIFS DE L'OPERATION

Comme la plupart des sociétés tunisiennes, le capital de la société ASSAD est familial. Si cette structure a contribué par le passé à assurer la continuité dans la conception et la mise en place de la stratégie de développement de la société, ainsi que la stabilité nécessaire du management ; elle n'est plus aujourd'hui la mieux adaptée à ses perspectives de développement futures. Les actionnaires actuels ont en effet pris la mesure de l'évolution de l'économie nationale, et plus particulièrement des conséquences de l'ouverture du marché et des défis qu'elle pose. Dans ce contexte, les actionnaires actuels estiment nécessaire et important de préserver la solidité financière de la société en lui donnant la capacité de lever sur le marché des fonds propres supplémentaires et de limiter ainsi le recours à l'endettement. Ils estiment également positifs les apports directs et indirects d'une introduction en bourse (amélioration des conditions de banque, discipline de la gestion, amélioration de l'image d'entreprise auprès des fournisseurs et des partenaires étrangers). Enfin, ils sont conscients des implications qu'entraîne une introduction en bourse en matière de communication et de transparence. Leur décision d'introduire la société en bourse est donc stratégique. Elle s'inscrit dans la vision du développement interne et externe de la société à long terme, qui consiste à pérenniser la société, en consolidant sa position actuelle de leader sur son marché local et en élargissant ses débouchés à l'exportation.

Les objectifs des introducteurs sont donc les suivants :

- Elargir les sources de financement de l'entreprise, par l'entrée de nouveaux actionnaires capables d'accompagner le développement de l'entreprise,
- Consolider ses fonds propres
- Renforcer sa notoriété auprès de ses clients et de ses fournisseurs.

A moyen terme, et pour réaliser ses objectifs en termes de croissance du chiffre d'affaires à l'export sur les

prochaines années, ASSAD doit augmenter sa capacité de production, et notamment celle de " plaques ", qui constitue actuellement un goulot d'étranglement et une contrainte au développement du chiffre d'affaires de la société, particulièrement à l'exportation. L'entreprise aurait pu en effet accroître son chiffre d'affaires à l'export en 2003 si elle disposait de capacités additionnelles. Un projet d'extension de capacités a donc été élaboré - dont les détails seront donnés dans la partie relative aux perspectives de développement de la société- et sera en partie financé par l'augmentation de capital prévue dans cette offre

Enfin, la situation financière solide de la société, sa position forte sur son marché, ses perspectives favorables de développement constituent des facteurs objectifs de nature à susciter l'intérêt des investisseurs sur la bourse de Tunis. Les actionnaires actuels sont conscients que l'introduction d'une société en bourse est une décision importante. Associant de nouveaux actionnaires minoritaires, elle implique un contrat de confiance entre les introducteurs et ces derniers, dont la pérennité doit être solidement assise.

II.3 LE PRIX D'OFFRE ET SA JUSTIFICATION

Le prix de l'action ASSAD a été fixé dans la présente offre à 18, 800 dinars, tous frais, commissions, courtages et taxes compris. L'évaluation de l'action ASSAD a été effectuée par AXIS.

II. 3.1 Choix des méthodes d'évaluation

L'évaluation de l'action ASSAD a été effectuée selon les quatre approches suivantes, jugées les plus significatives ; et sur la base d'un prévisionnel sur 6 ans.

- La méthode d'actualisation des Cash Flows disponibles,
- La méthode du Goodwill,
- La méthode de Valeur de Rentabilité,
- La méthode d'actualisation des dividendes (ou modèle Gordon-Shapiro).

A titre simplement indicatif, dans l'objectif d'avoir plus d'éléments de confort sur les résultats dégagés par les méthodes susmentionnées, une approche patrimoniale a été également effectuée pour déterminer l'actif net réévalué de la société.

Choix du taux d'actualisation

Le taux d'actualisation est approché par le coût moyen pondéré du capital (CMPC ou WACC en anglais), qui est calculé selon la formule et les hypothèses suivantes.

$$\text{Coût Moyen Pondéré du Capital} = [k_e \times E/(D+E)] + [k_d (1-t) \times D/(D+E)]$$

* k_e = coût des fonds propres avec $k_e = R_f + (\beta \times R_p)$

* k_d = coût de la dette : TMM+2 soit 7%.

* t = taux d'imposition de la société soit 12%

* D = montant de la dette nette totale y compris hors bilan

* E = montant des fonds propres au dernier bilan

* β = Volatilité de l'action par rapport au marché, mesure du risque spécifique :

* R_f = taux de l'emprunt d'Etat sur 10 ans = BTA 10 ans : 7%, qui est le dernier taux coté des BTA 10 ans souche avril 2014

* R_p = prime de risque du marché action : 3,3%, étant la différence entre l'inverse du taux long et le PER du marché qui est de 11

Le risque spécifique β de ASSAD a été fixé comme étant supérieur de 80% à celui du marché. En effet, malgré les hypothèses extrêmement prudentes quant au cours du plomb, principale matière première utilisée ; la sensibilité de ASSAD à une variable totalement exogène (cours du plomb à Londres) justifie cette prime de risque spécifique supérieure à celle du marché. Par ailleurs une grande partie du business plan étant étayée par les possibilités offertes par les marchés étrangers, les risques de l'export pèsent aussi sur ce risque spécifique.

Le taux d'actualisation tel que déterminé par ces calculs est de 10,54%

II.3.2- Résultats des travaux d'évaluation de ASSAD

Le modèle d'actualisation des cash flow libres

Ce modèle consiste à projeter jusqu'en 2012 avec précision les comptes consolidés de la société. Les résultats des projections, qui n'intègrent pas 2004 puisque les calculs ont été réalisés alors que l'année est aux 3/4 terminée, sont décrits ci-dessous.

TUNISIEN

ASSAD

million dt	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Term.
Résultat opérationnel	4065	3946	4245	4288	4721	4862	5008	5159	
Taux d'impôt effectif	12,0%	12,0%	12,0%	12,0%	12,0%	12,0%	12,0%	12,0%	
IS	-488	-473	-509	-515	-566	-583	-601	-619	
Amortissements	1603	1767	1913	2010	1904	1809	1719	1633	
Provision	445	500	524	556	593	500	450	425	
BFR	53	447	620	1180	1150	1185	1220	1257	
Investissements nets	-2 015	-1 600	-1 950	-850	-850	-1000	-1350	-1650	
Cash flows opérationnels libres	3558	3692	3602	4309	4652	4404	4006	3691	3700
Années actualisées	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Valeur actuelle des cashs	3218	3022	2667	2886	2819	2414	1987	1656	1502

Prospectus

Etant donné la difficulté de faire des projections fiables à long-terme, la prudence a été prise en compte dans la projection des cash flows. Elle se traduit notamment par :

d'Offre

1. Une baisse en dinars courants des cash flows opérationnels libres (en 2012 ce cash flow est au niveau de 2006),
2. Après 2012, Le taux de croissance retenu est de 0,25%. Cela signifie que le niveau de cash flow atteint par ASSAD ne progressera que de 1/4 de % en dinars courants après cette date ; et qu'en dinars actualisés, il baissera chaque année de 10,54%,
3. La période 2005-2012 est majoritaire dans la valorisation : elle en représente 59%.

Publique de Vente

Cette méthode donne une valeur de l'action de 21,3 Dinars

Le modèle de rente de GOODWILL

La rente de GOODWILL est définie comme la différence entre une rentabilité normale des capitaux mis en œuvre (qui est fonction des taux longs du moment (BTA 10 ans) et de la prime de risque à appliquer sur le marché et l'entreprise (b)) et la rentabilité réelle des capitaux investis. Cette suite de bénéfices est actualisée et ajoutée à la valeur de l'actif net comptable de l'entreprise. Les résultats obtenus sont les suivants.

			2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
taux sans risque	7%	Résultat Normé	1 050	1 050	1 050	1 050	1 050	1 050	1 050	1 050	1 050	1 050	1 050
croissance des bénéfices		Résultat publié	2 489	2 280	2 497	2 512	2 894	2 902	2 909	2 916	2 923	2 931	2 938
à partir de 2009	0,25%	Superprofit	1 438	1 229	1 447	1 462	1 844	1 851	1 859	1 866	1 873	1 880	1 888
	0,25%												
taux d'actualisation	10,54%												
		années actualisées	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
		Superprofit actualisé	1 301	1 006	1 071	979	1 118	1 015	922	837	760	691	627
		total des superprofits actualisés	13 770										
Actif net Comptable 2003	14 793												
rente de Goodwill	13 770												
Valeur Totale de ASSAD	28 563												
nbre d'actions	1 320												
valeur par action	21,64												

Souscription

Publique

Admission

Cette méthode donne une valeur de l'action de 21,6 Dinars

Le modèle de Valeur de Rentabilité

La valeur de rentabilité est définie comme la valeur actuelle des bénéfices courants futurs de l'entreprise. La valeur de l'entreprise est alors égale aux bénéfices capitalisés qu'il peut espérer en contrepartie de l'abandon de la liquidité. La base de cette méthode est la détermination du bénéfice courant moyen (sur la période 2005-2009) de l'entreprise, et la valeur de rentabilité s'approche par la formule suivante : $V=B/i$; avec B étant le bénéfice courant moyen de la période et i le taux d'actualisation (10,54%).

En milliers de dinars	2005	2006	2007	2008	2009
Bénéfices futurs	2489	2280	2497	2512	2894

A partir du bénéfice futur moyen (2.534.000 dinars) obtenu à partir de cette série et du taux de capitalisation appliqué (10,54%), on aboutit à une capitalisation de la société de 24.045.541 dinars, et à une valeur par action de 18,2 dinars.

Cette méthode donne une valeur de l'action de 18,2 Dinars

au premier marché

de la cote de la Bourse

Le modèle d'actualisation des dividendes (GORDON-SHAPIRO)

Selon cette méthode, la valeur de l'action est égale au flux des dividendes futurs actualisés.

$$\text{Valeur} = \sum_{t=1}^{\infty} \frac{Dt}{(1+k)^t}$$

La valeur pour l'infini est déterminé de la façon suivante:

$$\text{Valeur} = \sum_{t=1}^{\infty} \frac{Dt(1+g)^t}{(1+k)^t} \text{ lorsque } t \longrightarrow \infty$$

$$\text{Valeur} = \frac{D}{k-g}$$

Avec k pour le taux d'actualisation et Dt le dividende anticipé de l'année t. Il est d'usage de considérer que les dividendes sur le court terme croissent à un taux g, constant inférieur à k.

Les hypothèses retenues sont:

- D1, dividende de l'année où les nouveaux actionnaires entreront : 0,850 dinar par action prévu pour 2004 (qui sera distribué en 2005),
- g, le taux de croissance attendu sur le moyen terme (5 ans) : 6,5%
- k ,le taux d'actualisation : 10,54%.

Cette méthode donne une valeur de l'action de 21,1 Dinars

II.3.3 Synthèse des méthodes d'évaluation

Le tableau ci-dessous résume les valeurs obtenues par les différentes méthodes d'évaluation retenues et les résultats obtenus en faisant une équi-pondération des différentes méthodes.

	valeur par action en dinars
• Cash flows	21,29
• Goodwill	21,64
• Valeur de Rentabilité	18,22
• Dividendes	21,06
• Moyenne	20,60

La synthèse des méthodes donne donc un prix de 20,6 dinars par action

Test de sensibilité :

Si nous utilisons un taux d'actualisation majoré de 15% par rapport au taux d'actualisation choisi en l'occurrence 12,1% les valeurs des différentes méthodes seraient les suivantes :

	valeur par action en dinars
• Cash flows	17,82
• Goodwill	21,82
• Valeur de Rentabilité	15,87
• Dividendes	15,18
• Moyenne	17,70

Si nous utilisons un taux d'actualisation majoré de 30% par rapport au taux d'actualisation choisi en l'occurrence 13,7% les valeurs des différentes méthodes seraient les suivantes :

	valeur par action en dinars
• Cash flows	15,11
• Goodwill	20,50
• Valeur de Rentabilité	14,01
• Dividendes	11,80
• Moyenne	15,40

Méthode de l'Actif Net Réévalué

Cette méthode se base sur l'actif net comptable au 31 décembre 2003. Ce dernier a fait l'objet des corrections rendues nécessaires par les travaux des cabinets externes (l'expert judiciaire Mr Hamadi Ben Ahmed pour la réévaluation des terrains et des constructions et le Cabinet d'expertises de Mr Frigui Chokri pour les matériels). Le "Goodwill" de la marque a été calculé en pourcentage du CA (15%). Enfin, il a été déduit l'impôt que paie normalement ASSAD.

• Actif Net Comptable 2003	14 793
• Corrections	9974
• Machines	+5 524
• stocks	-117
• Terrains et Constructions	+4 689
• autres actifs courants.	-50
• Clients	-72
• goodwill (15% CA)	3 917
• Total	13 891
• Impôt	-1 667
• Actif Net Réévalué	27 018

Cette méthode donne une valeur de l'action de 20,470 dinars

II. 3.4 Le prix proposé

Le prix proposé par les introducteurs est de 18,8 dinars par action

Ce prix proposé correspond à:

- Une valorisation par rapport à l'actif net comptable de 1,6 fois
- Par rapport au PER, à 15 fois les bénéfices 2004
- Par rapport à la marge brute d'autofinancement, à 7 fois celle de 2004
- A un rendement de l'action de 4,5% nets au titre de 2004 (dividende de 850 millimes par action)

II.3.5 Référence à d'éventuelles opérations financières récentes

Il est possible de comparer ASSAD avec un panel d'entreprises industrielles rentables cotées à la bourse. Le tableau suivant retrace les multiples de capitalisation (PER) de ces entreprises.

	Nominal	cours au 15/10/04	Nombre d'actions en Milliers	Capitalisat° boursière de DT	Bénéfices 2002 en M. de DT	Bénéfices 2003 en M. de DT	Bénéfices 2004 en M. de DT	Per 2002	Per 2003	Per 2004
Air liquide	25	162,500	529	85 996	4 938	5 028	5 279	17,4	17,1	16,289
Al Kima	10	26,440	1 947	51 485	10 734	3 829	3 638	4,8	13,4	14,153
El Mazraa	5	10,980	2 900	31 842	154	614	1 842	206,8	51,9	17,287
Ind. Chimiques du Fluor	10	31,000	900	27 900	4 313	3 246	2 435	6,5	8,6	11,460
SIAME	10	31,800	1 404	44 647	2 301	2 176	217 6	19,4	20,5	20,518
SIPHAT	5	14,380	1 800	25 884	1 887	1 015	1 726	13,7	25,5	15,001
SOMOCER	5	19,000	3 200	60 800	4 705	3 884	4 467	12,9	15,7	13,612
SOTUVER	10	12,870	1060	13 642	946	-2 885	1500	14,4		9,095
				342 197	29 978	16 907	23 062	13	17	15

Il apparaît à la lecture du tableau¹ ci-dessus que le PER 2004, avec le cours du 15 octobre et les bénéfices que nous avons estimés (sur la base des semestriels), des sociétés industrielles est de 15 soit égal à celui de ASSAD (15 fois). Le PER du marché à la même date est de 13,4 pour 2003².

Des transactions entre actionnaires historiques ont eu lieu le 30 novembre 2004 au cours de 20 dinars l'action.

¹) Il n'a pas été tenu compte des PER de certaines sociétés (celles ayant un PER élevé suite à des résultats très bas; ou un résultat négatif) afin de ne pas fausser la moyenne de l'échantillon.

²) 11,1 fois en éliminant les sociétés déficitaires en 2003 (totalisant plus de 50 millions de dinars de pertes cumulées).

II.3.6 REPARTITION DU CAPITAL AVANT L'OPERATION ET REPARTITION ATTENDUE APRES L'OPERATION

II.3.6.1 Avant l'opération

Actionnaires	Nombre d'actions	montant en dinars	% de capital
Abdelwaheb Kallel	218 774	1.093.870	16,6%
Abdessalem Kallel	177 906	889.530	13,5%
Souheil Kallel	186 938	934.690	14,2%
Sami Ben Ahmed Kallel	186 938	934.690	14,2%
Abdelmajid Kallel	95 892	479.460	7,3%
Abdelhafidh Kallel	73 042	365.210	5,5%
Nozha Kallel	87 651	438.255	6,6%
Autres actionnaires historiques	292 859	1.464.295	22,1%
Total	1.320.000	6.600.000	100%

II.3.6.2 Après l'opération de cession de 360.000 actions anciennes

Actionnaires	Nombre d'actions	montant en dinars	% de capital
Abdelwaheb Kallel	158 973	794.865	12%
Abdessalem Kallel	129 276	646.380	9,8%
Souheil Kallel	135 840	679.200	10,3%
Sami Ben Ahmed Kallel	135 840	679.200	10,3%
Abdelmajid Kallel	69 680	348.400	5,3%
Abdelhafidh Kallel	53 076	265.380	4%
Nozha Kallel	63 692	318.460	4,8%
Autres actionnaires historiques	213 623	1.068.115	16,2%
Public	360 000	1.800.000	27,3%
Total	1.320.000	6.600.000	100%

II.3.6.3 Après l'opération de cession de 360.000 actions anciennes et la souscription à 120 .000 actions nouvelles

Actionnaires	Nombre d'actions	montant en dinars	% du capital
Abdelwaheb Kallel	158 973	794.865	11%
Abdessalem Kallel	129 276	646.380	9%
Souheil Kallel	135 840	679.200	9,4%
Sami Ben Ahmed Kallel	135 840	679.200	9,4%
Abdelmajid Kallel	69 680	348.400	4,8%
Abdelhafidh Kallel	53 076	265.380	3,7%
Nozha Kallel	63 692	318.460	4,4%
Autres actionnaires historiques	213 623	1.068.115	14,8%
Public	480 000	2.400.000	33,3%
Total	1.440.000	7.200.000	100%

II.3.6.4 LISTE DES ACTIONNAIRES METTANT DES TITRES A LA DISPOSITION DU PUBLIC

25 actionnaires de ASSAD vont mettre 27,27% de leur participation actuelle à la disposition du public dans le cadre de l'OPV. Les 7 plus importants actionnaires actuels (représentant 77,9% de l'offre) sont les suivants :

Actionnaires	Titres détenus	% du capital actuel	Titres à vendre
Abdelwaheb Kallel	218 774	16,6%	59 801
Abdessalem Kallel	177 906	13,5%	48 630
Souheil Kallel	186 938	14,2%	51 098
Sami Ben Ahmed Kallel	186 938	14,2%	51 098
Abdelmajid Kallel	95 892	7,3%	26 212
Abdelhafidh Kallel	73 042	5,5%	19 966
Nozha Kallel	87 651	6,6%	23 959
Autres actionnaires historiques	292 859	22,1%	79 236
Total	1.320.000	100%	360 000

II.4 MODALITES DE PAIEMENT DU PRIX

Pour la présente Offre, le prix de l'action ASSAD a été fixé à 18,800 dinars et ce tous frais, commissions, courtages et taxes compris. Le règlement des demandes de souscription par les souscripteurs s'effectue au comptant auprès de l'intermédiaire en Bourse au moment du dépôt de la demande. En cas de satisfaction partielle de la demande de souscription, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au souscripteur dans un délai ne dépassant pas les trois jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'offre.

II.5 PERIODE DE VALIDITE DE L'OFFRE PUBLIQUE DE VENTE ET D'AUGMENTATION DE CAPITAL PAR SOUSCRIPTION

L'Offre est ouverte au public du 11 février 2005 au 11 mars 2005 inclus

II.6 DATE DE JOUISSANCE DES ACTIONS

Les actions anciennes et nouvelles porteront jouissance à partir du premier janvier 2004.

II.7 ETABLISSEMENTS DOMICILIATAIRES

Tous les intermédiaires en Bourse sont habilités à recueillir sans frais les demandes de souscription aux quotités d'actions ASSAD exprimées dans le cadre de la présente offre (confert liste des Intermédiaires en Bourse). Les demandes de souscription des salariés et revendeurs s'effectueront auprès de l'AFC, Intermédiaire en Bourse, responsable de l'opération. La somme relative à l'augmentation de capital sera versée au compte indisponible N° 513200638/7 ouvert auprès de la BIAT centre d'affaires (Agence 51).

II.8 MODE DE PLACEMENT

L'opération proposée porte de manière concomitante sur une offre publique de vente (OPV) de 360.000 actions anciennes et sur une souscription à 120.000 actions nouvelles émises à l'occasion de l'augmentation du capital réservée au public. Au total, l'offre porte sur 480.000 actions, soit 33,33% du capital social après réalisation de l'augmentation du capital telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 octobre 2004.

Le placement s'effectuera en terme de quotités d'actions composées chacune de 3 actions anciennes et d'une action nouvelle, soit un total de 120.000 quotités offertes. Le placement des 120.000 quotités sera réparti comme suit :

- 72.000 quotités correspondant à 216.000 actions anciennes et 72.000 actions nouvelles et représentant 20% du capital social après réalisation de l'augmentation de capital, seront proposées au public ; dont 12.000 quotités correspondant à 36.000 actions anciennes et 12.000 actions nouvelles, seront réservées aux salariés et aux revendeurs de la société. La demande maximale est de 360 quotités par intéressé.
- 48.000 quotités correspondant à 144.000 actions anciennes et 48.000 actions nouvelles et représentant 13,33% du capital social seront proposées aux institutionnels tunisiens et étrangers sans limite maximale de demandes exprimées par les intéressés. On entend par institutionnels tunisiens : les OPCVM, les Sicaf, les Sicar, les Compagnies d'Assurances et les Caisses de Retraite.

II.9 RÉPARTITION DE L'OFFRE

Catégorie de souscripteurs	Nombre de quotités proposées	Nombre d'actions anciennes correspond	Nombre d'actions nouvelles correspond	Total des d'actions	% du capital social après augmentation du capital	% de l'offre	Montant en D. à raison de 18,800/action
1) Public*	72.000	216.000	72.000	288.000	20,00	60	5.414.400
• autres que salariés et revendeurs	(60.000)	(180.000)	(60.000)	(240.000)	(16,66)	(50)	(4.512.000)
• salariés et revendeurs	(12.000)	(36.000)	(12.000)	(48.000)	(3,33)	(10)	(902.400)
2) Institutionnels et étrangers	48.000	144.000	48.000	192.000	13,33	40	3.609.600
Total	120.000	360.000	120.000	480.000	33,33	100	9.024.000

*un maximum de 360 quotités par demande

Tout reliquat de quotités non souscrites viendra en sus de la part réservée au public.

II.10 MODALITES ET DELAIS DE DELIVRANCE DES TITRES

Trois catégories de demandes de souscription peuvent être émises dans le cadre de la présente offre:

- Catégories A: les demandes seront réservées aux institutionnels et étrangers.
- Catégories B: les demandes seront réservées au public.
- Catégories C: les demandes seront réservées aux salariés et revendeurs de la société d'ASSAD

Les demandes de souscription doivent être nominatives et données par écrit aux intermédiaires en bourse précisant obligatoirement, outre la quantité de quotités demandée, l'heure et la date de dépôt ainsi que les mentions suivantes:

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes, le numéro de la carte d'identité nationale ;
- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes, la date de naissance ainsi que le numéro de la carte d'identité nationale du père ou du tuteur légal ;
- Pour les personnes morales tunisiennes, le numéro d'inscription au registre de commerce ainsi que la dénomination sociale complète;
- Pour les étrangers, la nature et les références des documents présentés.

Toute demande de souscription ne comportant pas les indications pré-citées ne sera pas pris en considération par la commission de dépouillement.

La demande de souscription de la catégorie B doit porter sur un nombre de quotités qui ne peut être inférieur à 5 quotités (composées de 20 actions soit 15 anciennes et 5 actions nouvelles) ni supérieur à 360 quotités (composées de 1440 actions soit 1.080 actions anciennes et 360 actions nouvelles). Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes de souscription reçues au cours de la période de validité de l'offre.

Outre la demande qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois demandes de souscription à titre de mandataire d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration en bonne et due forme.
- Demandes de souscription équivalents au nombre d'enfants mineurs en charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande de souscription déposée auprès d'un seul intermédiaire en bourse. En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seul le premier, par le temps sera accepté par la commission de dépouillement. En cas de demandes multiples reproduites chez un même intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre de quotités demandées sera retenue.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre. L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé par devers lui et éventuellement présenté à des fins de contrôle.

Mode des répartition de titres

Les demandes de souscription sont satisfaites de manière égalitaire entre les différents demandeurs par pallier jusqu'à l'épuisement des titres mis en vente. Les paliers de satisfactions seront fixés par la commission de dépouillement.

Transmission des demandes et centralisation

Les intermédiaires en bourse établissent les états des demandes reçues de leurs clients indiquant le numéro de la demande, l'identité complète des demandeurs (noms, prénoms, numéro de la carte d'identité nationale pour les personnes physiques majeures tunisiennes ou la date de naissance, et le numéro de la carte d'identité nationale du père ou du tuteur légal pour les personnes physiques mineurs tunisiennes, la dénomination sociale complète et les références au registre de commerce pour les personnes morales tunisiennes et, pour les étrangers, la nature et les références du document d'identité présenté), la quantité de quotités demandée par acquéreur, le nombre total de demandeurs, le nombre total de quotités demandé par intermédiaire ainsi qu'une disquette informatique, format 3 pouces et demi- HD, comportant:

- Pour les demandes de la catégorie A: le nombre total de demandeurs et la quantité de quotités totale demandées
- Pour les demandeurs de la catégorie B: le nombre total de demandeurs et la quantité de quotités totale demandées
- Pour les demandeurs de la catégorie C: le nombre total de demandeurs et la quantité de quotités totale demandées

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

En cas de discordance entre la disquette et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

Les intermédiaires en bourse transmettront à la BVMT l'état des demandes de souscription dont ils seront dépositaires conformément aux modalités prévues par l'avis de la bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel.

Ouverture des plis et dépouillement

Les états seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT et de l'AFC Intermédiaire en Bourse chargé de l'opération, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, de représentants du CMF et de l'AIB. La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès verbal à cet effet.

Déclaration des résultats

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des demandes de souscription, le résultat de l'Offre fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'Offre et, en cas de suite positive, l'avis précisera par intermédiaire, le nombre de titres attribué, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les demandes de souscription seront frappées.

Règlement des capitaux et livraison des titres

Au cas où l'Offre connaîtra une suite favorable, la Bourse communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultats, à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses demandes de souscription retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Les actions ASSAD étant prises en charge par la STICODEVAM et inscrites sur ses comptes sous le code ISIN TN 0007140015, depuis le 03 février 2005, les opérations de règlement et livraison seront assurées par cette dernière.

II.11 LA COTATION DES TITRES

La date de démarrage de la cotation des titres sur le premier marché de la bourse fera l'objet d'un avis qui sera publié sur le bulletin officiel de la BVMT. Toutefois, la cotation des actions nouvelles ne démarrera qu'après l'accomplissement des formalités juridiques de l'augmentation du capital.

Ainsi les actions nouvelles ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis sur le bulletin officiel de la BVMT.

II.12 CONTRAT DE REGULATION DES TITRES ET CONTRAT DE LIQUIDITE

Les initiateurs de l'opération visent la réussite de l'opération de placement mais également celle de la vie du titre après son introduction. Pour ces raisons, ils ont réservé une partie de l'offre à des investisseurs institutionnels, dont le comportement est de nature à assurer une meilleure stabilité des cours; ainsi qu'aux employés de la société et à ses distributeurs. La motivation et la fidélisation de ces derniers sont en effet de nature à contribuer à la réalisation des objectifs de la société, et constitueront aussi un élément de stabilisation de l'actionariat. Enfin, les initiateurs de l'opération ont également décidé de consentir les moyens nécessaires pour la mise en place d'un contrat de liquidité comme il sera détaillé plus bas.

Contrat de liquidité : Certains cédants se sont engagés à mettre, pour une période d'une année à partir du jour de l'introduction, à la disposition de l'AFC, Intermédiaire en Bourse, un fonds en liquide de 910.000 dinars et 48.000 actions représentant 10% de l'Offre.

Régulation du cours boursier: Les actionnaires majoritaires de ASSAD se sont engagés après l'introduction de la société en Bourse à obtenir auprès des organes de délibération de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier. Ce contrat sera confié à l'AFC Intermédiaire en Bourse.

II.13 LES ENGAGEMENTS DE LA SOCIÉTÉ

II.13.1 : représentation au conseil d'administration

La société s'engage à réserver 33,33% des sièges au conseil d'administration au profit des détenteurs des actions acquises dans le cadre de cette opération. Ces derniers seront désignés lors d'une assemblée générale ordinaire où les actionnaires majoritaires et anciens s'abstiendront de voter.

II.13.2 : engagement de ne pas céder plus de 5% du capital de la société

Les actionnaires majoritaires de la société l'accumulateur tunisien Assad s'engagent de ne pas céder plus de 5% du capital de la société dans le public pendant deux ans à compter de la date d'introduction.

II.13.3 : engagement de ne pas développer une activité concurrente

Les actionnaires majoritaires de la société l'accumulateur tunisien Assad s'engagent de ne pas développer une activité concurrente à celle de la société mettant en péril l'avenir de celle-ci et nuisant aux intérêts des actionnaires.

II.14. : L'ADMISSION DES ACTIONS ASSAD À LA COTE DE LA BOURSE

ASSAD a demandé l'admission au premier marché de la cote de la Bourse de Tunis de la totalité des actions ordinaires, y compris celles objet de l'offre, toutes de même catégorie, de nominal 5 dinars, et composant la totalité de son capital

La Bourse a accordé, en date du 19 novembre 2004, son accord de principe quant à l'admission des actions de ASSAD au premier marché de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières. Au cas où la présente offre aboutit à des résultats concluants, l'introduction des actions ASSAD se fera au premier marché de la cote de la bourse au cours de 18,8 dinars tunisiens, et sera ultérieurement annoncée sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

La société AFC Intermédiaire en bourse est chargée de la réalisations de la présente offre

II.15. : RENSEIGNEMENTS DIVERS SUR L'ÉMISSION ET L'OFFRE

Montant total prévu pour l'opération

- augmentation de capital de 2.256.000 dinars
- OPV de 6.768.000 dinars

II.16. : RENSEIGNEMENTS SUR LES VALEURS MOBILIÈRES ÉMISES ET OFFERTES

II.16.1. : jouissance des actions anciennes et nouvelles: 1er janvier 2004

II.16.2. : droits attachés aux valeurs mobilières offertes

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre d'actions émises.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions sans limitation sous réserve de l'application des dispositions légales

II.16.3. : régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables

II.16.4. : régime fiscal applicable

- droit commun
- les dividendes distribués sont exonérés de l'assiette de l'impôt

II.16.5. : marché des titres

Il n'existe à la date du visa, aucun marché pour la négociation des titres offerts. Toutefois, une demande d'admission à la cote a été présentée à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. La Bourse a indiqué, en date du 19 novembre 2004 qu'elle donnera suite à cette demande, si le placement des titres prévu dans le présent prospectus est mené à bonne fin.

II.17. : PRISE EN CHARGE DES TITRES PAR LA STICODEVAM :

Les actions anciennes sont prises en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN TN 0007140015 depuis le 03 février 2005, Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront prises en charge par la STICODEVAM à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

II.18. : TRIBUNAUX COMPÉTENTS EN CAS DE LITIGES :

Tout litige pouvant surgir lors de la présente opération sera de la compétence exclusive des Tribunaux de Tunis.

CHAPITRE TROISIEME : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

III.1 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR

III.1.1 Dénomination et siège social

- Dénomination : l'Accumulateur Tunisien ASSAD
- Siège social : Rue El Fouledh, zone industrielle Ben Arous – B.P n° 7, 2013 Ben Arous
- Téléphone : 71 381 688
- Fax : 71 389 380
- E-mail : atassad@assad.com.tn
- Site web : en cours

III.1.2 Forme Juridique :

- société anonyme, régie par le code des sociétés commerciales
- Législation particulière applicable : aucune

III.1.3 Dates de constitution et d'expiration

- Dates de constitution: 15/05/1938
- Date d'expiration : Année 2037
- Durée 99 ans

III.1.4 Objet Social: (article 2 des statuts): La société a pour objet: La fabrication, la réparation et la vente d'accumulateurs électriques, et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

III.1.5 Registre de commerce : B 142421997

III.1.6 Exercice social : du 01/01 au 31/12 de chaque année.

III.1.7 Clauses statutaires particulières

a) Répartition statutaire des bénéfices : (articles 34 et 35 des statuts)

Les produits de l'exercice, déduction faite des frais, charges, amortissements et provisions, constituent les bénéfices ou les pertes de l'exercice. Sur les bénéfices nets déterminés par le Conseil, diminués, le cas échéant, des pertes antérieures et augmentés des reports bénéficiaires, déjà approuvés par l'Assemblée Générale, il sera prélevé les sommes ci-après, dans l'ordre suivant :

- Cinq pour cent (5%) des bénéfices de l'exercice, pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire, lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de cette fraction.
- Une somme représentant les intérêts à six pour cent (6%) l'an du montant libéré des actions, sans que, si les résultats d'un exercice ne permettent pas cette allocation, elle puisse être reportée sur le ou les exercices suivants.
- Le surplus est mis à la disposition de l'Assemblée Générale qui peut, sur la proposition du Conseil, affecter toutes sommes qu'elle jugera utile, soit à des fonds d'amortissements supplémentaires ou spéciaux, soit à la constitution de réserves extraordinaires ou spéciales ou du fonds de prévoyance, soit à des reports à nouveau, soit à une augmentation de capital.
- L'excédent est réparti à concurrence de :
 - 10% au conseil d'administration à titre de tantième
 - 90% aux actionnaires à titre de super dividende.

La répartition des tantièmes au Conseil d'Administration est subordonnée à la distribution de dividendes aux actionnaires.

L'Assemblée peut toujours décider la mise en distribution de toutes sommes à prélever sur les réserves facultatives dont elle a légalement la disposition. Aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres de la société, sont ou deviendraient à la distribution des bénéfices inférieurs au montant du capital, majoré des réserves que la loi ou les statuts interdisent la distribution.

Le paiement des dividendes se fait aux époques fixées par le Conseil d'Administration, dans un délai qui ne peut toutefois accéder neuf mois après la clôture de l'exercice. Le paiement des tantièmes est subordonné à celui des dividendes des actionnaires.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité sont prescrits conformément à la loi.

b) Disposition commune aux Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires (article 30 des statuts)

Assemblée Générale Ordinaire:

L'Assemblée Générale Ordinaire doit se tenir au moins une fois par année et dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice. L'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée par un avis publié au JORT et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe. Les avis de convocation ou le dernier de ces avis doivent précéder de quinze jours, au moins, la date fixée pour l'Assemblée Générale Ordinaire ; ils doivent indiquer la date et le lieu de tenue de la réunion ainsi que l'ordre du jour, lequel est arrêté par le Conseil d'Administration (ou par le ou les commissaires, se sont eux qui convoquent l'Assemblée) et fixer, d'une manière sommaire, l'objet de la réunion ; aucune autre question que celles portées à l'ordre du jour ne peut être mise en discussion. Aucune action en nullité ne peut être invoquée pour irrégularité dans les convocations, lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés.

Le Conseil d'Administration doit mettre à la disposition des actionnaires, au siège social, quinze jours au moins avant la date prévue pour la tenue de l'Assemblée, les documents nécessaires pour leur permettre de se prononcer en connaissance de cause et de donner leur avis sur la gestion et le fonctionnement de la société. Tout actionnaire a droit de se faire délivrer à ses frais, copie du bilan et des rapports des commissaires.

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle ou convoquée extraordinairement délibère valablement lorsqu'elle réunit le tiers au moins du capital social. A défaut de quorum, l'Assemblée Générale est convoquée à nouveau, de la même manière que ci-dessus, l'avis de convocation devant en outre rappeler la date fixée par la précédente assemblée, dans cette seconde réunion, l'Assemblée délibérera, quelque soit le nombre des actions représentées, mais seulement sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la première Assemblée. Entre la première et la deuxième convocation, un délai minimum de quinze jours doit être observé.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire, sont prises à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés. Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, tant en son nom personnel que comme mandataire, sans limitation. L'Assemblée Générale Ordinaire entend le rapport du Conseil d'Administration, ainsi que les rapports du ou des Commissaires aux Comptes, discute, approuve, redresse ou rejette le bilan et les comptes, approuve s'il y a lieu, chacune des modifications apportées, soit à la présentation des comptes, soit aux méthodes d'évaluation, fixe l'emploi de tous fonds de réserve et de prévoyance et décide tous reports à nouveau, totaux ou partiels des bénéfices d'un exercice sur un exercice suivant, fixe les dividendes à répartir, nomme, remplace, réélit les administrateurs, le ou les commissaires et ratifie ou refuse les nominations des administrateurs nommés à titre provisoire par le conseil, fixe le montant des jetons de présence du Conseil d'Administration et la rémunération du ou des commissaires, entend le compte rendu et le rapport de ou des commissaires, le cas échéant concernant les opérations visées à l'article 200 du code des sociétés commerciales, donne aux administrateurs quitus annuels ou définitifs ; leur accorde, en cas de besoin toutes autorisations spéciales. Toutes les questions indiquées à l'alinéa ci-dessus sont considérées comme étant toujours à l'ordre du jour, même si elles ne sont pas indiquées dans l'avis de convocation.

L'Assemblée Générale Ordinaire, annuelle ou réunie extraordinairement dans les mêmes conditions de quorum, délègue au conseil les pouvoirs nécessaires, dans le cas où ceux à lui conférés par les statuts seraient insuffisants et, plus généralement, délibère et statue souverainement sur toutes les questions qui lui sont soumises sauf dans le cas où l'Assemblée Extraordinaire serait seule compétente.

Assemblées Générales Extraordinaires (article 31 des statuts)

Les Assemblées Générales Extraordinaires ont pour objet de vérifier les apports en nature, ainsi que les avantages particuliers. De décider ou autoriser toute augmentation de capital ou de délibérer sur toutes les modifications statutaires, y compris celles touchant à l'objet et à la forme de la société ; elles ne peuvent en aucun cas cependant augmenter les engagements d'un actionnaire.

Les Assemblées Générales Extraordinaires sont convoquées au moyen d'une insertion au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe qui devra précéder de quinze jours, au moins, la date de la réunion prévue. Les convocations doivent mentionner l'ordre du jour d'une manière claire et intelligible ; en outre, le texte des résolutions à faire approuver par l'Assemblée Générale Extraordinaire devra être mis à la disposition des actionnaires au siège social, quinze jours au moins avant la réunion de l'Assemblée.

Dans le cas où une décision de l'Assemblée Générale porterait atteinte aux droits d'une catégorie d'actions ou d'actionnaires, cette décision ne sera définitive qu'après avoir une Assemblée Générale des Actionnaires, dont les droits auront été modifiés. Cette Assemblée Générale spéciale sera composée et délibérera dans les conditions déterminées au présent article.

Les Assemblées Générales Extraordinaires ne sont régulièrement constituées et ne délibèrent valablement qu'autant qu'elles sont composées d'actionnaires représentant la moitié au moins des actions ayant droit de vote. Si la première Assemblée n'a pas réuni la moitié du capital social, une nouvelle Assemblée peut être convoquée dans les formes légales et par deux insertions faites, l'une au Journal Officiel de la République Tunisienne, l'autre dans deux quotidiens dont l'un

en langue arabe. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, la date et le résultat de la précédente Assemblée. La seconde Assemblée ne peut se tenir que quinze jours au plus tôt après la publication de la dernière des insertions. Elle délibère valablement, si elle est composée d'actionnaires représentant le tiers au moins des actions ayant droit de vote. Si la seconde Assemblée ne réunit pas un tel quorum, une troisième Assemblée peut être convoquée dans les mêmes formes et conditions au plus tard dans les deux mois qui suivent la convocation. La troisième Assemblée ne peut se tenir que quinze jours au plus tôt après la publication de la dernière des insertions, et statue valablement à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou des représentants, ayant droit au vote.

Convocation aux Assemblées (article 25 des statuts)

Les actionnaires convoqués et réunis régulièrement forment l'Assemblée Générale. Les Assemblées Générales sont "constitutives", "ordinaires" ou "extraordinaires", suivant la nature des questions soumises à leurs délibérations, et leurs conditions de convocation, de quorum et de validité sont alors différentes.

Les actionnaires se réunissent en Assemblée Générale, au siège social ou en tout autre lieu.

L'Assemblée Générale est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux journaux quotidiens dont l'un en langue arabe, dans un délai de quinze jours au moins avant la date fixée par la réunion. L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion, ainsi que l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale est convoquée par le Conseil d'Administration. En cas de nécessité, elle peut être convoquée par:

- le ou les commissaires aux comptes
- le liquidateur
- les actionnaires détenant la majorité du capital social ou les droits de vote après offre publique de vente ou échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

Toute assemblée dont la convocation n'est pas conforme aux modalités ci-dessus mentionnées peut être annulée. Toutefois, l'action en nullité n'est pas recevable lorsque tous les actionnaires y étaient présents ou représentés. Les actionnaires sont admis sur simple justification de leur identité.

L'Assemblée, régulièrement convoquée représente l'universalité des actionnaires, ses décisions obligent tous les actionnaires, même absents, dissidents ou incapables.

Droit de siéger à une Assemblée (article 26 des statuts)

Tous les actionnaires peuvent assister aux Assemblées Générales. Nul ne peut représenter un actionnaire à l'Assemblée s'il n'est pas lui-même membre de cette Assemblée. Les propriétaires d'une seule action ont droit d'y prendre part ; les actionnaires peuvent se faire représenter à l'Assemblée Générale par toute personne munie d'un mandat spécial. Le droit de vote appartient à l'usufruitier, dans les Assemblées Générales Ordinaires et au nu-propriétaire, dans les Assemblées Générales Extraordinaires.

Les votes sont exprimés à main levée ou par appel nominal, suivant ce que décide le bureau visé à l'article 27 ci-après, à moins que le scrutin secret ne soit réclamé par des actionnaires représentant 20% au moins du capital social.

Tout actionnaire peut voter par correspondance. A cet effet, la société doit mettre à la disposition des actionnaires un formulaire spécial, le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée et adressée à la société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'Assemblée Générale, par lettre recommandée avec accusé de réception.

La société s'engage à conformer l'article 26 des statuts à l'article 278 du code des sociétés commerciales en matière de représentation aux assemblées générales.

Bureau de l'Assemblée (article 27 des statuts)

L'Assemblée Générale est présidée par le Président Directeur Général, et en son absence, par le Vice Président, ou encore, en cas d'absence de ce dernier, par un administrateur délégué par le Conseil, assisté de deux des plus forts actionnaires présents et acceptants, comme scrutateurs. Au cas où l'Assemblée serait convoquée à la diligence d'une personne étrangère au Conseil d'Administration (commissaire aux comptes ou liquidateur), c'est la personne ayant fait la convocation qui préside l'assemblée. Le bureau ainsi formé est complété par la désignation d'un secrétaire qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

Il est tenu une feuille de présence contenant l'énonciation des noms des actionnaires ou de leurs représentants, de leurs domiciles et du nombre des actions leur revenant ou revenant aux tiers qu'ils représentent. Les actionnaires présents ou leurs mandataires doivent procéder à l'émargement de la feuille de présence, certifiée par le bureau de l'Assemblée Générale et déposée au siège principal de la société à la disposition de tout requérant.

Ordre du jour et procès-verbaux des Assemblées (article 28 des statuts)

L'ordre du jour de l'Assemblée est arrêté par l'auteur de la convocation. Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant au moins 5% du capital social peuvent demander l'inscription de projet supplémentaire de résolution à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale après avoir adressé par le ou les actionnaires précités à la société une lettre recommandée avec accusé de réception. La demande doit être adressée avant la tenue de la

première Assemblée Générale. L'Assemblée Générale ne doit pas délibérer sur des questions non écrites à l'ordre du jour.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale ne peut être modifié sur deuxième convocation.

Les délibérations des Assemblées Générales sont constatées par des procès verbaux inscrits ou enliassés dans un registre spécial et signés par les membres composant le bureau, sans que l'omission de cette formalité puisse entraîner la nullité des délibérations prises. Si une Assemblée n'a pu délibérer, faute de quorum, il en est dressé néanmoins procès verbal, par le bureau de l'Assemblée, ou par les administrateurs présents. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont signés par deux administrateurs.

Le procès verbal des délibérations de l'Assemblée Générale doit contenir les énonciations suivantes :

- la date et le lieu de sa tenue,
- le mode de convocation,
- l'ordre du jour,
- la composition du bureau,
- le nombre d'actions participant au vote et le quorum atteint,
- les documents et les rapports soumis à l'Assemblée Générale,
- un résumé des débats, le texte des résolutions soumises au vote et son résultat.

Ce procès verbal est signé par les membres du bureau, et le refus de l'un d'eux doit être mentionné.

Après la dissolution de la société et pendant la liquidation, ces copies ou extraits sont signés par l'un des liquidateurs ou le liquidateur unique.

c) Transmission des actions (article 12 des statuts)

La transmission d'actions nominatives est libre entre les actionnaires à un conjoint, à un ascendant ou un descendant ou en cas de succession. Elle ne sera libre avec les tiers qu'à partir de la date d'introduction de la société en bourse.

Les actions sont négociables par leur transfert d'un compte à un autre, sur la base d'une déclaration de transfert signée du cédant et du cessionnaire ou de leurs mandataires, accompagnée d'une attestation d'enregistrement délivrée par la Bourse des Valeurs Mobilières, conformément à la législation en vigueur.

Les titulaires, cessionnaires, négociateurs et les souscripteurs sont tenus solidairement du montant de l'action.

Tout souscripteur ou actionnaire qui cède son titre demeure garant pendant deux ans à partir de la date de la cession, du paiement du reliquat non échu de la valeur du titre.

Les cessions et les nantissements en cas de clause d'agrément sont soumises aux procédures prévues par la législation en vigueur.

III.1.8 Nationalité: Tunisienne

III.1.9 Capital social: 6.600.000 DT divisé en 1.320.000 actions de nominal 5 dinars entièrement libérées.

III.1.10 Matricule fiscal: 863 SAM 000

III.1.11 Régime fiscal: Réel

III.1.12 Lieu où peuvent être consultés les documents de la société: Siège de la société.

III.1.13 Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM

Monsieur Jalel Zemni Directeur Central
N° de téléphone: 71 381 688

III.2 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL

Le capital souscrit est de 6.600.000 dinars totalement libérés, divisé en 1.320.000 actions nominatives, de catégorie ordinaire, dont le nominal est de 5 dinars. Ces actions portent jouissance à partir du 1er janvier 2004.

III.3 TABLEAU DE L'EVOLUTION DU CAPITAL AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES

Nature et date des AG	Nature de l'opération	Evolution du Capital en dinars	Evolution du capital en nombre d'actions	Capital en circulation en dinars	Nombre d'actions	Nominal en dinars
21 juin 2000	Incorporation réserves	372.070	37.207	3.600.000	360.000	10
21 mai 2001	Incorporation réserves	1.800.000	180.000	5.400.000	540.000	10
24 juin 2002	Incorporation réserves	600.000	60.000	6.000.000	600.000	10
23 juin 2003	Incorporation réserves	300.000	30.000	6.300.000	630.000	10
23 juin 2004	Incorporation réserves	300.000	30.000	6.600.000	660.000	10
20 octobre 2004	Réduction du nominal			6.600.000	1 320 000	5

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 20 octobre 2004 a décidé de réduire le nominal de l'action ASSAD de 10 dinars à 5 dinars. A partir de cette date 1.320.000 actions étaient en circulation.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 20 octobre 2004 a décidé d'augmenter le capital social de 6.600.000 D à 7.200.000 D par souscription en numéraire d'un montant de 600.000 D et l'émission de 120.000 actions au prix d'émission de 18,8 Dinars représentant un nominal de 5 Dinars et une prime d'émission de 13,8 Dinars à libérer intégralement à la souscription. L'Assemblée a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation de capital au public à l'occasion de l'introduction des titres de la société à la cote de la Bourse de Tunis.

III.4 REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE au 20/12/2004

	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et de droits de vote
ACTIONNAIRES TUNISIENS				
Personnes morales	0	0	0	0
Personnes physiques				
Ayant 3% et plus	8	1.080.322	5.401.610	81,8%
Ayant plus de 0,1% et moins de 3%	18	239.678	1.198.390	18,2%
Ayant au maximum 0,1%	0	0	0	0
Total	26	1.320.000	6.600.000	100%

III.4.1 LISTE DES ACTIONNAIRES DETENANT INDIVIDUELLEMENT 3% ET PLUS DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 20/12/2004

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital et de droits de vote	Montant en dinars
Abdelwaheb Kallel	218 774	16,6%	1.093.870
Abdessalem Kallel	177 906	13,5%	889.530
Souheil Kallel	186 938	14,2%	934.690
Sami Ben Ahmed Kallel	186 938	14,2%	934.690
Abdelmajid Kallel	95 892	7,3%	479.460
Abdelhafidh Kallel	73 042	5,5%	365.210
Nozha Kallel	87 651	6,6%	438.255
Mme Drira Najet épouse Kallel	53 181	3,7%	265.905
Total	1.080.322	81,8%	5.401.610

III.4.2. CAPITAL ET DROITS DE VOTE détenus PAR L'ENSEMBLE DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 20/12/2004

L'ensemble des membres des organes de direction et d'administration de ASSAD détiennent directement le pourcentages suivants du capital et des droits de vote

Nom	Qualité	Nombre d'actions et droits de vote	% du capital et des droits de vote	Montant en dinars
Abdelwaheb Kallel	Président du Conseil	218 774	16,6%	1.093.870
Souheil Kallel	Administrateur, directeur général	186 938	14,2%	934.690
Sami ben Ahmed Kallel	Administrateur	186 938	14,2%	934.690
Emna bent Abdessalem Kallel	Administrateur	13 348	1%	66.740
Abdelhafidh Kallel	Administrateur	73 042	5,5%	365.210
Mahmoud ben Mahmoud Triki	Administrateur	12 218	0,9%	61.090
Slim ben Abdelmajid Kallel	Administrateur	13 000	1%	65 000

III.4.3. Nombre d'actionnaires

Le capital de ASSAD est réparti entre 26 actionnaires personnes physiques.

III.5 INDICATION DES PERSONNES QUI EXERCENT OU PEUVENT EXERCER UN CONTRÔLE SUR ASSAD

Le capital de ASSAD est fractionné entre diverses personnes physiques dont aucune ne dispose seule de la majorité du capital et des droits de vote de la société. La notion de contrôle doit donc être appréciée sous l'angle des groupements d'actions et de droits de vote possibles. La famille Kallel, composée des héritiers de feu Ahmed Kallel (dont Souheil et Sami), et de Abdelwaheb Kallel constituent le groupe d'actionnaires le plus important et contrôlent directement plus de la majorité du capital. Le deuxième plus important groupe d'actionnaires est

composé de la famille Abdessalem Kallel, et détient 16,62 % du capital et des droits de vote. Les familles Ahmed Kallel, Abdelwahab Kallel, Abdessalem Kallel et Abdelmajid Kallel contrôlent plus de 80% du capital. Par ailleurs, le fait que le management de la société ait été stable au cours des 30 ans d'existence de la société ASSAD atteste de la solidité des liens entre les actionnaires actuels et de l'existence d'un réel noyau dur.

III.6 DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE

III.6.1 Présentation DU GROUPE

ASSAD est la société mère d'un groupe limité de sociétés. Cette notion de groupe est d'ordre juridique et fiscal, car à l'exception de la SICAF, toutes sont exclusivement dédiées à servir l'activité première de la société mère. Le groupe des sociétés contrôlées par ASSAD se compose actuellement de 6 sociétés sur lesquelles ASSAD exerce un contrôle exclusif. Toutes les sociétés sont rentables, à l'exception de la SICAF qui dégage une perte de 105 mille dinars au 31 décembre 2003, effet de moins-values sur le portefeuille. Les renseignements ci-dessous sont donnés pour l'année 2003.

- ASSAD INTERNATIONAL (société anonyme au capital de 0,9 millions de dinars, dont 99.9% sont détenus par ASSAD) est une société de commerce international, par laquelle transite la majeure partie des ventes de ASSAD à l'export. Son CA est de 7,8 millions de dinars.

- ACE: Auto Component Export (SARL au capital de 150 mille dinars, dont 99.9% du capital sont détenus par ASSAD) est une société de commerce internationale, par laquelle transite les exportations vers les mêmes destinations que ASSAD International et afin de profiter plus pleinement des avantages fiscaux. Son CA est de 1,18 million de dinars.

- GEELEC: General Equipements Electriques (SARL au capital de 50 mille dinars dont 99.6% sont détenus par ASSAD) est une société commerciale qui importe des produits non fabriqués par ASSAD, et utilisés comme complément de gamme pour certains marchés (batteries stationnaires par exemple...). Son CA est de 0,484 million de dinars.

- SICAF ASSAD (société d'investissement à capital fixe au capital de 1,1 millions de dinars, dont 59% sont détenus par ASSAD, et le reste par des actionnaires de ASSAD) est une société d'investissement, dont le portefeuille est composé de divers titres dont des actions cotées à la bourse de Tunis.

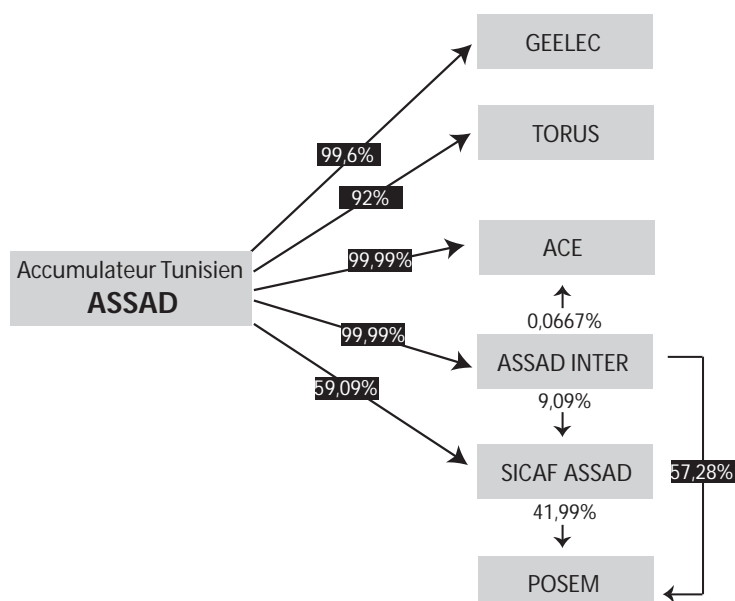
Deux sociétés ne font pas partie du groupe dans son périmètre de consolidation :

- TORUS EUROPE est une société anonyme de droit français au capital de 150 000 euro dont 92% sont détenus par ASSAD. Elle est une société de distribution. Elle a été créée par des fabricants de pièces automobiles tunisiens, dont l'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD et des partenaires français afin de promouvoir les ventes de leurs produits en Europe. Suite à diverses circonstances la société a vécu des difficultés les deux dernières années. Il a été décidé de la maintenir en veilleuse et d'étudier une reprise éventuelle de son activité.

La participation de l'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD dans la société TORUS EUROPE est provisionnée.

- POSEM: (POLY SERVICE MEDICAL) est une société à responsabilité limitée de droit tunisien au capital actuel de 141 400 DT dont 82% sont contrôlés par ASSAD, son objet est la distribution de produits médicaux et para-pharmaceutiques. La société est actuellement en veilleuse. La participation de l'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD dans la société POSEM est provisionnée. Une réduction de capital a eu lieu en 2004 pour absorber les pertes et une augmentation de capital a ensuite eu lieu.

Le groupe ASSAD se présente comme suit au 31 Décembre 2003 :



Chiffres clés du groupe ASSAD : (au 31.12.2003) en milliers de dinars

Société	Forme	Activité	Capitaux propres avant affectation	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitat.	Résultat net	Dettes globales	Charges financières
TUNISIEN	L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD SA	Fabrication d'accumulateurs électriques au plomb	14 274	19 735	1714	1578	12 436	663
	SOCIETE ASSAD INTERNATIONAL SA	Commerce international	1 512	7 828	240	195	776	138
ASSAD	AUTO COMPONENT EXPORT SARL	Commerce international	302	1182	105	141	314	3
	GENERAL D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES "GE ELEC"	SARL importation / vente	93	484	51	34	141	1
	SICAF ASSAD	SA société d'investissement à capital fixe	800	10	-95	-105	28	0
	TORUS EUROPE*	SA société d'investissement du droit français	(44)	55	(98)	(24)	95	2
	POSEM	SARL Distribution	(343)	301	(115)	(126)	705	21

(*) Données exprimées en milliers d'Euro au 31/03/04, date de clôture de l'exercice social

ENGAGEMENTS FINANCIERS DU GROUPE AU 31.12.2003

Prospectus	ASSAD	ASSAD INTER	ASSAD SICAF	ACE	GEELEC	TORUS EUROPE	POSEM	TOTAL
En dinars								
Emprunts Obligataires								
d'Offre	Crédits bancaires et découverts	7 038 529	1 776				144 727	7 185 032
	Crédits Leasing	213 000						213 000
	Total	7 251 529	1 776				144 727	7 398 032

POLITIQUE DE FINANCEMENT

Aucune politique de financement inter-groupe n'est matérialisée par un écrit. Toutefois les sociétés du groupe s'entre aident selon les circonstances et la nécessité (prêts et emprunts, participation aux augmentations de capital, cautions et aval, hypothèques et nantissement etc).

Comme il a été exposé dans le chapitre VII relatif aux perspectives de ASSAD, deux nouvelles filiales sont en cours de création, la société de montage de batteries en Algérie, et la société de fabrication de batteries industrielles étanches en Tunisie (SAPHIR TUNISIE). ASSAD sera majoritaire dans ces deux sociétés, dont les comptes seront consolidés avec ceux de ASSAD .

III.6.2 RELATIONS AVEC LES SOCIÉTÉS DU GROUPE AU 31/12/2003

III.6.2.1 RELATIONS COMMERCIALES AVEC LES SOCIETES DU GROUPE

Contrats commerciaux inter groupe

1) contrat commercial entre ASSAD INTERNATIONAL et la société mère ASSAD : il porte sur la promotion des ventes des Plaques et des Batteries sur le marché international. Au 31/12/2003, les ventes à Assad International par Assad sont de 6,453 millions de dinars.

Modalités de paiement: 60 jours après date de facture

2) contrat commercial entre la filiale ACE et la société mère ASSAD: il porte sur la promotion des ventes des Batteries sur le marché européen. Au 31/12/2003, les ventes à ACE par Assad sont de 0,967 million de dinars.

Modalités de paiement : 90 jours après date de facture

Achats réalisés auprès des sociétés du groupe: Neant

Créances commerciales et dettes intragroupe* (en dinars)

Créanciers de....	ASSAD	ASSAD INTER	SICAF ASSAD	ACE	GEELEC	TORUS EUROPE	POSEM	TOTAL
ASSAD		230 818		113 099	70 000			413 917
ASSAD INTER				40 000				40 000
ASSAD SICAF								
ACE								
GEELEC								
TORUS EUROPE								
POSEM								
TOTAL		230 818		153 099	70 000			453 917

(*) Il s'agit des soldes des comptes clients et fournisseurs intergroupe

III.6.2.2 TRANSFERTS DE RESSOURCES ET D'OBLIGATIONS AVEC LES SOCIÉTÉS DU GROUPE

Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe

	ASSAD	ASSAD INTER	ASSAD SICAF	ACE	GEELEC	TORUS EUROPE	POSEM	TOTAL
Prêts accordés								
ASSAD								
ASSAD INTER							325 763*	325 763
ASSAD SICAF							120 000*	120 000
ACE								
GEELEC								
TORUS EUROPE								
POSEM								
TOTAL							445 763	445 763

(*) Ces prêts produisaient des intérêts au taux de 6% jusqu'à l'exercice 2001. Les intérêts ne sont plus décomptés à partir de l'exercice 2002

Dividendes (en dinars)

	ASSAD	ASSAD INTER	ASSAD SICAF	ACE	GEELEC	TORUS EUROPE	POSEM	TOTAL
A reçu de								
ASSAD		145 600		120 000	79 680			345 280
ASSAD INTER								
ASSAD SICAF								
ACE								
GEELEC								
TORUS EUROPE								
POSEM								
TOTAL		145 600		120 000	79 680			345 280

• Contrat de gestion: Neant

• Contrats de prestation de services:

1) contrat de prestation de services entre la société mère ASSAD et sa filiale GEELEC : il s'agit d'une assistance de gestion administrative financière et comptable, d'aide à la détermination de sa stratégie de développement des ventes et d'une mise à sa disposition d'aires de stockage.

Montant du contrat : 6 000 DT /an.

2) contrat de distribution entre la société mère ASSAD et sa filiale GEELEC : il porte sur la promotion et la distribution des produits de GEELEC.

Montant du contrat : 2% de la valeur de la marchandise distribuée.

• Contrat de location:

Contrat de location entre la société mère ASSAD et sa filiale ACE: Il s'agit de la mise à disposition d'un local pour 660 dinars par mois.

Les apports en capital

	ASSAD	ASSAD INTER	ASSAD SICAF	ACE	GEELEC	TORUS EUROPE	POSEM	TOTAL
Apports au capital de								
ASSAD								
ASSAD INTER								
ASSAD SICAF								
ACE								
GEELEC								
TORUS EUROPE								
POSEM								
TOTAL								

NB: Toutes les créances des sociétés du groupe ainsi que leurs participations dans les sociétés POSEM et TORUS EUROPE sont provisionnées au 31/12/2003 sauf le prêt de 120 000 dinars de ASSAD INTER accordé à POSEM. Il est provisionné en 2004.

Garanties et sûretés réelles données ou reçues en intragroupe: NEANT

Cautions données ou reçues des sociétés du groupe

Caution	Créancier	Montant
ASSAD pour ASSAD INTERNATIONAL	BIAT	200.000 dinars*

(*) Il s'agit d'un crédit de gestion

Transferts de recherches et développement: NEANT

Achat et vente hore exploitation inter sociétés du groupe : NEANT

III.7 DIVIDENDES

ASSAD a distribué en numéraire les dividendes suivants sur les trois derniers exercices :

En dinars	2001	2002	2003
Capital	5.400.000	6.000.000	6.300.000
Nombre d'actions*	1 080 000	1200 000	1260 000
Dividende par actions**	1,05	0,75	0,8
Dividende global	1134.000	900.000	1008.000

* nombre d'actions ajustés au changement de la valeur nominale décidée par l'AGE du 20.10.2004

** sur la base d'un nominal ajusté de 5 dinars

III.8 MARCHE DES TITRES DE ASSAD

A la date de l'ouverture de l'opération d'offre, les titres de capital de ASSAD ne sont négociés sur aucun marché local ou étranger. La société ne possède pas des titres de créances négociés sur le marché local ou à l'étranger.

CHAPITRE QUATRIEME: RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR

IV.1 PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DU GROUPE

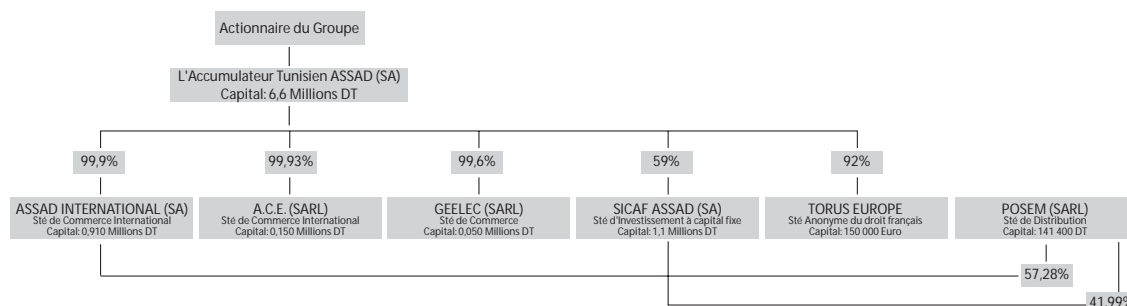
IV.1.1 Bref historique et évolution de la société

Présente depuis 1938, et contrôlée par ses actionnaires actuels depuis 1973, l'entreprise l'Accumulateur Tunisien ASSAD (cette nouvelle dénomination date de 1977) s'est progressivement et radicalement transformée avec l'évolution de l'économie tunisienne. D'une unité regroupant une dizaine d'ouvriers et un ingénieur au début des années 70, la société est passée à 371 employés (dont 90 cadres et agents de maîtrise), pour une capacité de production de 700.000 batteries par an et un CA de 19,8 MD à fin 2003. Parallèlement, elle a réalisé des efforts importants en matière d'amélioration de l'organisation de sa production et de sa gestion ; efforts qui ont été récompensés par l'obtention de la certification ISO 9002 en 1996, ISO 9001 version 2000 en 2002 (valable jusqu'au janvier 2005), la certification environnementale ISO 14001 en 2000 et enfin la certification spécifique au secteur automobile ISO TS 16949 en 2003.

Grâce aux investissements réalisés tant au niveau technique que humain, ASSAD est aujourd'hui leader de son secteur en termes de CA, de nombre de batteries produites et vendues, de diversité de gamme, et de montant d'exportation, ainsi que de son autonomie quant à ses principaux achats (le Plomb). Les batteries ASSAD offrent un bon rapport qualité - prix, et sont appréciées par le consommateur, pour leur qualité technique, et le service après-vente (durée de la garantie et mise en œuvre effective de cette garantie). C'est ce qui justifie leur part de marché actuelle (55,8%* en moyenne sur les cinq dernières années), et le renforcement de la position de la société sur son marché au cours des dernières années.

Les investissements réalisés ont également permis à la société de devenir un exportateur régulier, et d'écouler une partie croissante de sa production (actuellement 45%) sur différents marchés: régional (Maghreb) mais également européens et moyen-orientaux. Cette orientation vers l'exportation constitue une option stratégique de la société. Le marché local étant petit, ASSAD tire profit de son savoir-faire accumulé depuis des années pour exploiter les opportunités offertes par un marché plus large, et accélérer ainsi sa croissance. Elle cherche également à bénéficier des avantages des économies d'échelle en matière de réduction des charges d'exploitation. Enfin, l'investissement important (6 millions de dinars) réalisé dans l'unité de recyclage de plomb (par broyage de batteries usagées), qui est entrée en production en 2003, va permettre à la société de comprimer son coût de production, en réduisant la facture d'achat de plomb et les sorties de devises, sources de risques de change.

Sur le plan financier, l'importance donnée à la croissance n'a pas occulté le souci de la solidité financière. ASSAD a en effet une forte culture de prudence. Cela est attesté par l'importance des réserves constituées avec persévérance depuis la création de la société, et qui lui ont permis de faire les investissements nécessaires en préservant une assise financière confortable, et d'avoir la confiance de ses bailleurs de fonds. Cette culture de prudence est également attestée par la faible diversification de la société, qui est restée concentrée sur son métier de base qui est la production d'accumulateurs, les filiales ayant été créées pour servir le développement de cette activité, et de consolider la croissance de la société mère tant sur le marché local qu'à l'exportation. Le groupe ASSAD, comporte actuellement 7 sociétés, dont une SICAF qui regroupe un portefeuille de participations financières.



A l'exception de la SICAF, dont la création répond à un souci d'optimisation fiscale, toutes les autres filiales sont en relation directe avec l'activité de la maison mère. La société vient de lancer deux nouveaux projets, une unité d'assemblage de batteries automobiles en Algérie, qui devrait entrer en fonction à partir de la fin 2005, et qui utilisera des plaques achetées auprès de ASSAD en Tunisie ; et une unité de batteries industrielles étanches (SAPHIR TUNISIE) avec un partenaire technique français, dont l'entrée en production est prévue en 2005. L'investissement dans le projet algérien est de 1,6 million de dinars dont 0,9 million de fonds propres (avec une

* Source ASSAD

quote-part de 66% pour ASSAD) et 700.000 dinars de dettes. Pour le projet SAPHIR l'investissement est de 1,7 million de dinars avec 0,9 million de capital social et 800.000 dinars de dettes et là encore 66% du capital social sera fourni par ASSAD .

Sur son marché local, ASSAD subit une concurrence intérieure et extérieure. La concurrence intérieure est limitée à un seul concurrent ; alors que la concurrence extérieure -pratiquement inexistante pendant de longues années- a augmenté ces dernières années mais reste limitée, représentant 5% du marché malgré une protection douanière devenue relativement faible aujourd'hui (19% de droits de douane en 2004). Le différentiel de prix entre batteries locales et batteries importées reste important pour les batteries de capacité et de qualité comparables (en moyenne de 35% pour la batterie standard en 2004) ; et la suppression totale des droits de douane ne devrait donc pas éliminer ce différentiel. Sur le marché extérieur, ASSAD est en concurrence avec de nombreux producteurs.

IV.1.2 Description des principales activités

La société L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD est une société industrielle produisant des accumulateurs (batteries de démarrage et batteries industrielles) ainsi que des plaques (semi-produit à base du plomb entrant dans la fabrication des batteries). Les batteries de démarrage sont destinées aux véhicules de transport terrestres et marins ; et les batteries industrielles à la traction (chariot électrique) et aux applications stationnaires (installations de télécommunications par exemple). La majorité du CA est assurée par les batteries de démarrage sur le marché local (90% environ du CA local) et par les ventes des plaques à l'export (55% environ du CA à l'export). L'export est devenu le deuxième pilier de développement de la société (38% du CA). Il assure d'une part, une source de croissance et d'économies d'échelle; et réduit, d'autre part, la dépendance de la société par rapport au marché local. L'export se fait à travers les filiales ASSAD INTER et ACE .

CHIFFRE D'AFFAIRES EN VALEUR

	2002		2 003		En dinars Au 30-06-2004	
	montant	En %	montant	En %	montant	En %
Marché Local	9 998 234	61,1%	12 230 863	62,0%	5 168 133	50,5%
Batteries démarrages	9 056 825	55,3%	10 968 977	55,6%	4 747 859	46,4%
Batteries industrielles	941 409	5,8%	1 261 886	6,4%	420 274	4,1%
Export	6 366 771	38,9%	7 503 938	38,0%	5 067 555	49,5%
Batteries démarrages	2 623 008	16,0%	3 297 450	16,7%	2 237 708	21,9%
Plaques	3 604 763	22,0%	4 122 734	20,9%	2 829 847	27,5%
Divers	139 000	0,9%	83 754	0,4%		0,1%
Total	16 365 005	100%	19 734 801	100%	10 235 688	100%

VENTES EN QUANTITE

	2002		2 003		Au 30-06-2004	
	En Quantité	En %	En Quantité	En %	En Quantité	En %
Marché Local	245 317	66,6%	300 594	64,6%	126 804	56,6%
Batteries démarrages	234 461	63,7%	284 894	61,3%	122 337	54,6%
Batteries industrielles	10 856	2,9%	15 700	3,4%	4 467	2,0%
Export	122 878	33,4%	164 413	35,4%	97 236	43,4%
Batteries démarrages	120 354	32,7%	161 368	34,7%	95 407	42,6%
Plaques	2 524	0,7%	3 045	0,7%	1 829	0,8%
Divers	0		0		0	
Total	368 195	100%	465 007	100%	224 040	100%

Vu que les ventes de ASSAD destinées à l'exportation se font à travers ses deux filiales lesquelles effectuent par la suite les exportations, ASSAD ne dispose pas de ventilation de son chiffre d'affaires export par destination. Le chiffre d'affaires par destination des filiales est présenté au niveau du tableau suivant:

Il est rappelé à cette occasion que les chiffres d'affaires des filiales contiennent bien sûr les marges des filiales.

CA à l'export

	ANNEE 2002		ANNEE 2003		au 30/06/2004	
	VALEUR	%	VALEUR	%	VALEUR	%
BATTERIES DEMARRAGE	en dinars		en dinars		en dinars	
Europe	1 421 790	19%	1 253 117	14%	730 203	12%
UMA	1 379 479	18%	2 599 515	28%	1 711 100	28%
Moyen Orient	265 808	3%	358 924	4%	117 747	2%
Afrique	13 819	0%	10 231	0%		0%
Autres	0	0%	0	0%		0%
TOTAL	3 080 896	40%	4 221 787	46%	2 559 050	41%
PLAQUES						
Europe	320 791	4%	73 843	1%	213 652	3%
UMA	568 080	7%	10 289	0%	81 102	1%
Moyen Orient	3 488 237	46%	4 620 218	51%	3 255 798	52%
Afrique	0	0%	0	0%		0%
Autres	0	0%	0	0%		0%
TOTAL	4 377 108	57%	4 704 350	52%	3 550 552	57%
DIVERS*	166 152	2%	198 795	2%	106 835	2%
	7 624 156	100%	9 124 932	100%	6 216 437	100%

(*) Prestations de services à l'exportation (assistance technique).

Quantité à l'export

	ANNEE 2002		ANNEE 2003		au 30/06/2004	
	QUANTITE	%	QUANTITE	%	QUANTITE	%
BATTERIES DEMARRAGE*						
Europe	58 073	48%	48 930	30%	26 232	27%
UMA	49 029	41%	95 685	59%	64 412	68%
Moyen Orient	12 745	11%	16 421	10%	4 763	5%
Afrique	507	0%	332	0%	0	0%
Autres	0	0%	0	0%		0%
TOTAL	120 354	100%	161 368	100%	95 407	100%
PLAQUES**						
Europe	174	7%	39	1%	99	5%
UMA	274	11%	1	0%	29	2%
Moyen Orient	2 076	82%	3 005	99%	1 701	93%
Afrique	0	0%	0	0%		0%
Autres	0	0%	0	0%		0%
TOTAL	2 524	100%	3 045	100%	1 829	100%

(*) En batterie standard.

(**) En tonne.

IV.1.2.1 Production d'accumulateurs

Production de batteries de démarrage

Plus de la moitié du CA de ASSAD est fait par la vente de batteries de démarrage auto en Tunisie, dont l'évolution est bien évidemment corrélée à celle du marché de l'automobile. Les évolutions observées sur les dix dernières années montrent que le parc automobile a évolué en moyenne de +7% sur la période 1993- 2003 ; alors que la vente de batteries a évolué moins vite : le trend de croissance du parc automobile tunisien sur les 11 dernières années a été 3 fois plus rapide que celui des ventes de batteries. Le taux d'utilisation, qui exprime le rapport entre la taille du parc et le nombre de batteries vendues, a en conséquence beaucoup baissé. Ce phénomène est du au déclin structurel de la fréquence d'utilisation de cette pièce automobile, dont la durée de vie et la qualité se sont beaucoup améliorées.

La baisse du taux d'utilisation s'est toutefois nettement ralentie depuis la fin des années 1990 (ce taux a même augmenté en 2004) ; et semble avoir atteint un palier.

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	TMVA 2003/1993
Parc automobile Unité	405 669	436 761	462 597	493 534	525 504	568 124	612 592	665 366	712 539	760 076	799 651	7,0%
variation		7,7%	5,9%	6,7%	6,5%	8,1%	7,8%	8,6%	7,1%	6,7%	5,2%	
Total Ventes de Batteries (U)	347 000	346 000	345 000	337 000	352 000	335 000	354 784	344 211	354 469	377 255	432 222	2,2%
Variation		-0,3%	-0,3%	-2,3%	4,5%	-4,8%	5,9%	-3,0%	3,0%	6,4%	14,6%	
coeff Utilisation (batt par auto)	86%	79%	75%	68%	67%	59%	58%	52%	50%	50%	54%	

Source : Ministère du Transport /Assad

Production de batteries industrielles

ASSAD est le principal producteur de batteries industrielles en Tunisie, avec une part de marché estimée de 90%. Les batteries industrielles sont utilisées, soit pour la traction des véhicules électriques (chariots filoguidés, auto-tracteurs) ; soit pour des applications en télécommunications, en énergie de secours et de sécurité et dans les systèmes de contrôle et de sécurité.

La demande pour les batteries de traction est assez régulière tandis que celle pour les batteries stationnaires fluctue en fonction de la demande d'organismes publics, comme Tunisie Télécom, qui lancent des appels d'offres tous les 2 ans environ. Les contrats sont en général remportés sous forme d'adjudication où l'ensemble des produits demandés doit être offert. Ces contrats ont donc souvent une composante de batteries industrielles importées ou des produits électriques sous-traités. Pour cette raison, ASSAD a créé une filiale spécialisée dans les importations de ce type de matériel (GEELEC)

IV.1.2.2 Production de plaques

ASSAD produit des plaques, qui sont un des principaux semi-produits à base de plomb (qui entre dans la production d'un autre produit en l'occurrence la batterie), utilisées dans la fabrication d'accumulateurs. Elle utilise donc une partie de sa production pour ses propres besoins, l'autre partie étant vendue à des producteurs de batteries à l'étranger.

IV.1.3 Evénements exceptionnels récents ayant affecté la situation financière de la société

La matière première entrant dans la fabrication des batteries est le plomb, côté à la bourse de Londres (LME), et dont le cours est particulièrement volatil. En 2004, le cours du plomb s'est envolé, atteignant son plus haut historique. Cette évolution n'a pu être répercutée sur le prix de vente que de manière progressive et partielle. De ce fait, elle a affecté le résultat 2004 de manière assez importante, puisque malgré un chiffre d'affaires en forte progression, le résultat prévu serait le même que celui de 2003.

IV.1.4 Les facteurs de risques et la nature spéculative de l'activité

Comme toute entreprise, ASSAD est soumise à des risques. Ces risques peuvent avoir un impact sur un investissement en actions, tant au niveau du rendement attendu (dividendes) que de la valeur de ces actions si elles venaient à être revendues. Malgré le fait qu'elles aient été faites sur la base d'hypothèses particulièrement prudentes ; les projections contenues dans ce prospectus peuvent être affectées par ces risques, et ce notamment au niveau du CA, ou des charges d'exploitation, et donc des bénéfices. Les principaux facteurs de risques ont été passés en revue ci-dessous pour donner le plus d'éléments d'appréciation possibles aux investisseurs, conformément aux pratiques des marchés les plus développés, et pour permettre une prise de décision informée. Il est nécessaire toutefois de souligner que l'énoncé de ces risques est fait de manière générale et théorique, et ne préjuge en aucun cas ni de la possibilité ni du degré de probabilité de leur réalisation.

Risque liés à l'environnement concurrentiel

Ces risques découlent de la possibilité de voir ASSAD perdre du chiffre d'affaires suite à une baisse de la demande ou de pertes de parts de marchés du fait de la concurrence. La demande locale ou étrangère pourrait ainsi baisser en fonction de facteurs découlant de l'évolution de la qualité ou des prix de ASSAD par rapport à ceux de la concurrence. Ces risques sont mitigés par les facteurs suivants. Premièrement, les atouts de ASSAD sur son marché local, qui consistent en un bon rapport qualité - prix et un réseau de distribution bien implanté ; sachant que la société va renforcer sa capacité à faire face à la concurrence-prix par une compression de ses charges d'exploitation (effets de l'unité de recyclage de plomb). Deuxièmement, la stratégie de la société à l'export, qui consiste à pérenniser ses marchés tant au niveau de l'implantation commerciale (projet algérien) que de l'amélioration de la gamme (projet SAPHIR), de la qualité et de la maîtrise de ses charges.

Dépendance à l'égard de clients

Ce risque découle de la possibilité de perdre des clients directs. ASSAD a un nombre très élevé de clients récurrents sur le marché local (le plus gros client assure 1% du CA 2003, et les 20 plus gros clients 12%). A l'export, la concentration clients est évidemment plus forte tant en matière de batteries que de plaques. En ce qui concerne ces dernières, le démarrage de la filiale en Algérie réduira de manière significative la dépendance vis-à-vis du client iranien.

Risques clients

Ce risque découle de la possibilité de voir un client ne pas honorer ses engagements de paiement. Ce risque, inhérent à toute activité de vente, est faible chez ASSAD, dont le compte clients est particulièrement maîtrisé. A l'export, les ventes sont assurées par la COTUNACE, et les risques de non-paiement sont couverts.

Dépendance à l'égard de fournisseurs

ASSAD utilise un certain nombre de matières premières et de semi-produits pour la fabrication d'accumulateurs et de plaques, dont la plus importante est le plomb. Ces fournisseurs sont étrangers pour la majorité. Etant donné le nombre important de fournisseurs sur le marché, il n'y a pas de risque particulier de dépendance.

Risques liés à l'industrie

Ce risque découle de la possibilité de voir les accumulateurs remplacés. Le fait qu'il n'y ait aujourd'hui aucun substitut connu à la batterie rend ce risque très faible.

Risque technologique

La société ASSAD pourrait avoir du mal à suivre les progrès technologiques et les avancées en matière de fabrication de batteries. La technologie de fabrication de la batterie est parfaitement maîtrisée par ASSAD qui exporte des produits finis sur des marchés exigeants. La société suit par ailleurs les évolutions technologiques : le projet de partenariat avec un fabricant français pour la fabrication de batteries industrielles étanches, produit auparavant importé, s'inscrit dans ce cadre.

Risques environnementaux

Le risque est de voir des normes environnementales entraver ou alourdir le coût de production des batteries. Le fait que ASSAD a obtenu la certification ISO 14001 relative à la gestion des risques environnementaux ; et qu'elle a investi dans une unité de recyclage de batteries usagées qui est considérée comme une des plus modernes d'Afrique, réduit ces risques.

Risques liés aux fluctuations de taux de change

ASSAD importe des matières premières et exporte des batteries et des plaques. Les opérations en devises sont importantes, et la société est exposée à un risque de change, d'autant plus que les monnaies de règlements des achats et de facturation peuvent être différentes. Ce risque est toutefois mitigé par le fait qu'ASSAD exporte plus qu'elle importe, et dispose des ressources en devises pour gérer ce risque.

Risques liés à l'offre de titres ASSAD

L'investisseur en actions ASSAD est exposé aux risques suivants :

- Risque de liquidité : risque de ne pas pouvoir vendre le titre
- Risque de baisse des cours : risque de voir le titre perdre de sa valeur
- Risque de dividendes : risque de voir la distribution de dividendes minorée ou suspendue

Pour limiter les deux premiers risques, l'émetteur a prévu des contrats de liquidité et de régulation (voir chapitre 2). Quant aux risques de dividendes, sans préjuger de l'occurrence d'événements imprévisibles, la prudence des hypothèses retenues pour l'élaboration du prévisionnel mitige fortement le risque de voir les dividendes affectés.

En définitive, ASSAD est une société qui a fait la preuve dans le passé de sa capacité à produire en qualité et en quantité. Les investissements qu'elle a réalisés et ceux projetés à moyen terme sont de nature à consolider sa position forte sur son marché local, et à renforcer ses capacités d'exportation. De ce fait, la probabilité de voir des baisses significatives de son niveau d'activité et de sa rentabilité, et donc sa distribution de dividendes, peuvent être considérées faibles.

IV.2. MATRICE SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités et Risques)

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
Implantation locale forte	Petite taille relative aux concurrents sur les marchés étrangers
Présence établie à l'exportation	Insuffisance des systèmes d'informations
Technologie maîtrisée	Forte dépendance du CA par rapport à la batterie de démarrage
Solidité Financière	
Pas de produits de substitution	
OPPORTUNITES	RISQUES
Marché local en progression	Erosion des parts de marché du fait de l'ouverture du marché local
Marché régional " ouvert "	Pression sur les marges en raison de la hausse des matières premières
Marché à l'export " demandeur "	

IV.3 INFORMATIONS SUR LA DÉPENDANCE À L'ÉGARD DE BREVETS LICENCES ET CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT

ASSAD possède sa propre technologie et ne dépend d'aucun brevet ni licences. Elle a des contrats d'approvisionnement en matière d'achat de plomb, mais qui ne sont pas exclusifs. Dans le cadre de ses relations avec ses filiales, il est prévu que ASSAD les approvisionne en batteries et plaques.

IV.4 INDICATIONS DE TOUT LITIGE OU ARBITRAGE

A la connaissance de la société, celle-ci n'est actuellement pas en litige avec quelque partie que ce soit, et il n'y a actuellement aucun arbitrage en cours. La société a été sous contrôle fiscal.

Les exercices concernés par le contrôle fiscal actuel ont été: 2000, 2001, 2002 et 2003.

Il a porté sur les impôts directs et indirects suivants:

- Impôts sur les sociétés et Acomptes provisionnels, Retenue à la source, TFP et FOPROLOS

- TVA, TCL, FODEC

Le montant du redressement fiscal s'élève à 47 461,976 dinars

IV.5 ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ**IV.5.1 Procédures de contrôle:**

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD a mis en œuvre un système de contrôle qui assure le suivi de la réalisation de ces objectifs, la maîtrise du risque, la fiabilité de l'information, le contrôle direct et indirect des différentes opérations et procédures, la sauvegarde du patrimoine de la Société et enfin l'application de la réglementation interne et externe.

Le système de contrôle se base essentiellement sur :

LES PROCESSUS QUI METTENT EN EVIDENCE :

Les éléments d'entrées et de sorties

Les caractéristiques des résultats voulus et inattendus

Les ressources humaines, financières et d'infrastructure

Les critères de surveillance de la mesure et l'amélioration

Les informations internes et externes

Les documents de travail

LA MATRICE DE RESPONSABILITE : qui décrit le déroulement de chaque opération, elle est mise à la disposition des utilisateurs en plus des notes d'application diffusées de façon systématiques.

Ce document est constamment mis à jour et couvre les différents volets de l'activité de la Société. Il met aussi en évidence :

Les fiches de fonctions

Les délégations de pouvoir et des responsabilités

Les interfaces entre les différentes directions de la Société. Ces interfaces assurent le contrôle réciproque à tous les niveaux hiérarchiques et à toutes les structures de la Société.

LE SYSTEME DE CONTROLE BUDGETAIRE QUI PERMET:

De déterminer les écarts entre les objectifs et les réalisations

D'analyser et d'étudier les causes des écarts

De mettre des plans d'action et des mesures correctives adéquates

CONTROLE DIRECT DES ACTIVITES: Il est accompli à trois niveaux :

Niveau 1: Par les responsables de chaque poste, section, service et direction assisté par des applications informatiques de contrôle automatique

Niveau 2 : par des unités de suivi

- Service contrôle budgétaire

- Commission de suivi des objectifs

- Commission de suivi du recouvrement

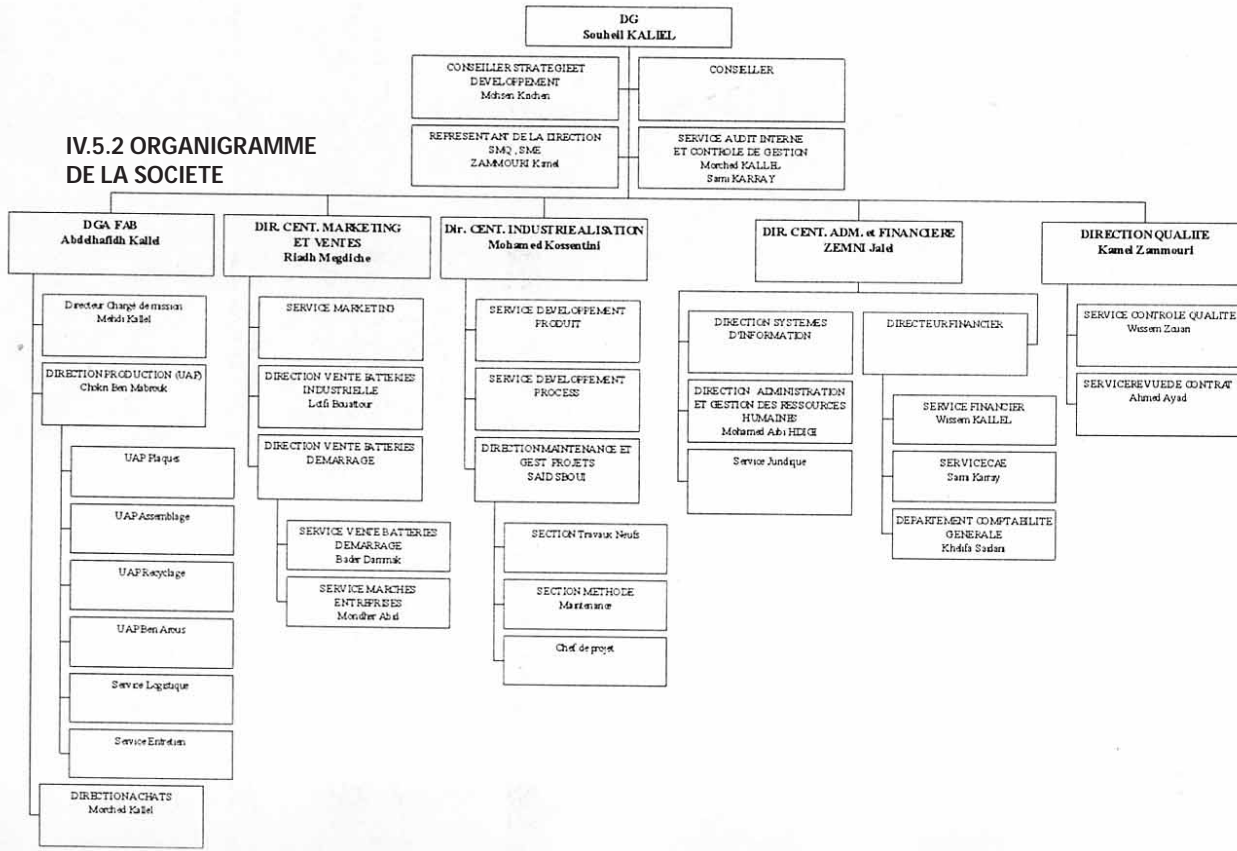
- Autres commissions

Niveau 3 : Par les unités de contrôle de la Direction Générale

- Service audit et contrôle de gestion

- Direction qualité

IV.5.2 ORGANIGRAMME DE LA SOCIETE



Société

L'ACCUMULATEUR

TUNISIEN

ASSAD

Prospectus

d'Offre

Publique de Vente

Augmentation

de capital

par

Souscription

Publique

Admission

au premier marché

de la cote de la Bourse

IV.6 EFFECTIF MOYEN DE LA SOCIETE

	CADRES	Agent Maîtrise	Exécution ASSAD	AMS*	Total Exécution	Total Général
2001	31	54	118	141	259	344
2002	33	57	108	168	276	366
2003	35	55	105	176	281	371
2004	38	53	103	221	324	415

*AMS: Soutraintants de main d'œuvre

En 2004 le taux d'encadrement de la société est de 22%. Par ailleurs la société réalise des programmes de formation annuels. A titre indicatif, la société a alloué un budget de formation pour l'année 2004 d'un montant de l'ordre de 70 000 dinars.

IV.7 POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

IV.7.1 Investissements en cours de réalisation

Dans le cadre de ses programmes de mise à niveau, ASSAD a régulièrement investi ces dernières années (7 millions de dinars entre 2001 et 2003). Les investissements en cours de réalisation concernent la première phase de l'extension de l'unité de fabrication de plaques, qui est quasiment achevée (passage à une capacité de production annuelle de 11.000 tonnes). Les investissements financiers prévus (1,2 millions de dinars sur la période 2004-2005) concernent le projet Algérie et le projet de batteries industrielles étanches. Le premier porte sur la création d'une unité d'assemblage de batteries automobiles en Algérie, et constitue une des étapes de concrétisation de la stratégie de développement de la société à l'échelle régionale. Ce projet présente trois avantages : assurer un débouché pour les plaques produites par ASSAD (et réduisant le risque actuel de dépendance vis-à-vis du client iranien), qui approvisionneront la nouvelle unité (car les plaques sont moins taxées que les batteries finies à l'importation) ; sécuriser un marché en forte croissance ; et constituer (à moyen terme) une source de dividendes. ASSAD aura le contrôle majoritaire de la société. Le site d'installation de l'unité a été choisi, et la société devrait entrer en production avant la fin 2005. Le second projet s'inscrit dans la démarche d'augmenter la valeur ajoutée en allant vers des produits plus techniques. Il porte sur la mise en place d'unité de batteries industrielles étanches, avec comme partenaire technique la société française qui livre aujourd'hui sur le marché tunisien. La société (SAPHIR TUNISIE) qui sera totalement exportatrice, a déjà été créée, et est contrôlée aux deux tiers par ASSAD. Elle entrera en production en 2005.

IV.7.2 Investissements futurs

Les investissements futurs (8,5 millions de dinars programmés entre 2004 et 2009) portent sur les principales composantes suivantes, et visent à accompagner la croissance de l'activité de la société :

- La deuxième extension de l'unité de plaques (passage à une capacité de production de 13.000 tonnes),
- L'amélioration de l'unité de recyclage
- la construction de dépôts
- L'extension de la salle de charges.

CHAPITRE CINQUIEME : PATRIMOINE- SITUATION FINANCIERE- RESULTATS

Une fusion absorption de l'EX-filiale NERVA productrice de plaques par la société absorbante L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD a été réalisée en 1999.

La prime de fusion, découlant de cette opération évaluée à 2 940 367 DT a été réduite, en 2001, d'un montant de 2 462 040 DT distribué aux actionnaires de l'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD afin de la remplacer dans sa participation dans la société immobilière SOPRIA.

Boni de fusion : Suite à cette même opération de fusion un boni sur les titres de la société absorbée détenus par la société absorbante a été évalué à 3 499 385 DT. Il représente la différence entre la valeur d'apport des titres de la société absorbée et la valeur d'acquisition chez la société absorbante.

V.1 PATRIMOINE DE ASSAD AU 31/12/2003 ET AU 30/06/2004

V1.1. Immobilisations corporelles et incorporelles au 31.12.2003

DESIGNATION	VALEURS Au 31/12/02	ENTREE	SORTIE	VALEURS Au 31/12/03	AMORTISSEMENTS			V.C.N. Au 31/12/03
					ANTERIEUR	DOTATION	REGUL	
Immobilisations incorporelles								
Logiciels	137 486,618	708,700	0,000	138 195,318	59 217,930	31 917,615	91 135,545	47 059,773
TOTAL	137 486,618	708,700	0,000	138 195,318	59 217,930	31 917,615	91 135,545	47 059,773
Immobilisations corporelles								
Terrain	1 431 275,000	0,000	0,000	1 431 275,000	0,000	0,000	0,000	1 431 275,000
Construction	4 666 004,197	48 407,055	0,000	4 714 411,252	935 483,212	228 331,155	1 163 814,367	3 550 596,885
Matériels et outillages	7 660 575,464	2 588 840,629	51 709,267	10 197 706,826	3 181 442,268	840 018,670	-5 610,096	4 015 850,842
Matériel de transport	292 461,444	80 111,000	13 918,227	358 654,217	238 981,882	45 538,025	-13 918,227	270 601,680
Equipment de bureau	681 236,276	57 496,799		738 733,075	391 492,620	66 968,448		458 461,068
Agencem. Amenag. et Instal.	1 268 948,124	88 485,001		1 357 433,125	462 208,319	119 336,297		581 544,616
Immobilisation en cours	2 048 000,525	1 143 106,208	2 561 002,929	630 103,804	0,000	0,000	0,000	630 103,804
TOTAL	18 048 501,030	4 006 446,692	2 626 630,423	19 428 317,299	5 209 608,301	1 300 192,595	-19 528,323	6 490 272,573
TOTAL GENERAL	18 185 987,648	4 007 155,392	2 626 630,423	19 566 512,617	5 268 826,231	1 332 110,210	-19 528,323	12 985 104,499

V.1.1.1. Les terrains au 31.12.2003

N°	LIBELLE	TERRAINS			VALEUR D'ORIGINE
		N°DU TITRE	N° de la parcelle	SUPERFICIE	
1	Usine assemblage des batteries Bouargoub	120602	lot n°8	6000m ²	180 000
2	Usine plaque Bouargoub	120602	lot n°9	6901m ²	241 115
3	Lot n° 46 Z.I Bouargoub	120602	lot n°46	8437m ²	294 700
4	Lot n°10 Terrain + bâtiment industriel ex SIFMA	120602	lot n°10	5031m ²	385 200
5	Usine et siège social Z.I. Ben arous	8066 B.Arous	1858,1877,1889 et 55	7976m ²	20 700
6	Succursale Sousse Immeuble Bati (RDC +ME+4étages)	66092 sousse	lot n°34	503m ²	65 390
7	05 Logements de fonction à Grombalia	124368	17	982	85 600
8	02 Logements de fonction à Bouargoub	17571		228	34 370
9	Succursale sfax	7503 sfax		278m ²	32 000
10	T.N. Grombalia 04/02	525296	lot n°8	990	39 200
11	T.N. Fondouk choucha 02/02	28855	lot n°17 et 20	278	53 000

V.1.1.2. Les constructions au 31.12.2003

N	LIBELLE	CONSTRUCTIONS		
		VALEUR D'ORIGINE	TOTAL AMORT	VAL. NETTE COMPTABLE
1	CONSTRUCTIONS ATELIERS INDUSRIELS BEN AROUS	104 413	104 413	0
2	CONSTRUCTIONS BAT ADM ET COMM. BEN AROUS	118 502	104 899	13 603
3	BATIMENT INDUSTRIEL MAGASIN PRODUITS FINIS BEN AROUS	69 894	45 431	24 463
4	CONSTRUCTIONS SUCCURSALE SFAX	101 516	75 399	26 117
5	CONSTRUCTION ETAGE DEPOT M. M. P.B AROUS	55 103	33 530	21 573
6	EXTENSION BUREAUX POUR DIRECTION TECHNIQ BEN AROUS	17 397	8 846	8 551
7	BATIMENT UNITE PLAQUES BOU ARGOUB	1 242 850	310 713	932 138
8	BATIMENT UNITE ASSEMBLAGE BOU ARGOUB	1 322 138	165 267	1 156 871
9	CONSTRUCT LOG ADMINISTRATIF GROMBALIA	313 683	47 879	265 805
10	CONSTRUCTION LOCAUX UNITE DE RECYCLAGE BOU ARGOUB	1 368 915	92 681	1 276 234
	TOTAL	4 714 411	989 058	3 725 354

V.1.2. Immobilisations corporelles et incorporelles au 30.6.2004

NATURE DES OPERATIONS	IMMOBILISATIONS		TERRAINS	CONSTRUCTIONS	MATERIEL	MATERIEL	MMB	EQUIPEMENTS	MAT INFOR	LOGICIEL	AUTRES	AAI	AAI	IMMOINCORP	CONSTRUCTION	OUTILLAGE
	EN COURS	INDUSTRIEL		INDUSTRIEL	DE TRANSPORT	DE TRANSPORT		INFORMATIQUES	DECLASSEES		IMMOINCORP	CONSTRUCTION				
VALEURS IMMOBILISATIONS AU 01/01/2004	630 103 804	1 431 275 000	4 714 411 252	9 578 872 619	6 188 834 210	109 948 186	248 706 031	305 254 285	426 464 690	7 014 100	138 195 318	0	759 089 743	455 125 938	143 217 444	19 566 512 620
VALEURS IMMOBILIS. ACQUISES EN 2004	358 700 541	0	0	420 214 501	13 923 783	61 631 842	195 043 351	23 519 879	52 785 897	0	31 277 242	0	0	971 328	41 180 348	1 199 248 712
TOTAL A :	988 804 345	1 431 275 000	4 714 411 252	9 999 087 120	6 32 757 993	171 580 028	443 749 382	328 774 164	479 250 587	7 014 100	169 472 560	0	759 089 743	456 097 266	184 397 792	20 765 761 332
VALEURS IMMOBIL. SORTIES EN 2004	392 226 349	0	0	0	0	0	114 447 952	0	0	0	0	0	0	0	0	506 674 301
TOTAL B :	392 226 349	0	0	0	0	0	114 447 952	0	0	0	0	0	0	0	0	506 674 301
VALEURS D'ACTIF IMMOBIL. AU 30/06/2004	596 577 996	1 431 275 000	4 714 411 252	9 999 087 120	6 32 757 993	171 580 028	329 301 430	328 774 164	479 250 587	7 014 100	169 472 560	0	759 089 743	456 097 266	184 397 792	20 259 087 031
AMORTISSEMENTS																
MONTANT AMORTISSEMENTS 01/01/2004	0	0	1 163 814 369	3 813 427 266	202 423 591	108 921 427	161 680 253	198 038 881	253 408 164	7 014 100	91 135 545	0	367 908 191	165 358 233	48 278 196	6 581 408 216
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS 2004	0	0	123 151 151	458 254 062	31 693 431	562 400	29 226 577	9 933 808	29 760 599	0	17 977 398	0	31 887 565	22 760 605	12 458 204	767 665 800
TOTAL C :	0	0	1 286 965 520	4 271 681 328	234 117 022	109 483 827	190 906 830	207 972 689	283 168 763	7 014 100	109 112 943	0	399 795 756	188 118 838	60 736 400	7 349 074 016
AMORT. IMMOBILISATIONS SORTIES D'ACTIF	0	0	0	0	0	0	59 988 764	0	0	0	0	0	0	0	0	59 988 764
TOTAL D :	0	0	0	0	0	0	59 988 764	0	0	0	0	0	0	0	0	59 988 764
MONTANT AMORTISSEMENTS 01/01/2004	0	0	1 286 965 520	4 271 681 328	234 117 022	109 483 827	130 918 066	207 972 689	283 168 763	7 014 100	109 112 943	0	399 795 756	188 118 838	60 736 400	7 289 085 252
VALEURS NETTES IMMOBILISATIONS 2004	596 577 996	1 431 275 000	3 427 445 732	5 727 405 792	398 640 971	62 096 201	198 383 364	120 801 475	196 081 824	0	60 359 617	0	359 293 987	267 978 428	123 661 392	12 970 001 779

V.1.3. Portefeuille titre de la société au 31/12/2003 et au 30/06/2004

Valeurs Brutes	Solde au 30/06/04	provisions 2004	VC Nettes 30/06/2004	Solde au 31/12/2003	Provisions 2003	VC Nettes 31/12/2003	%
Titre de participation	2 555 234	211 367	2 343 867	2 552 259	211 367	2 340 892	
Assad International	1 301 027		1 301 027	1 301 027		1 301 027	99,9
Sicaf Assad	650 000	9 435	640 565	650 000	9 435	640 565	59
GEELEC	49 800		49 800	49 800		49 800	99,6
ACE	156 000		156 000	156 000		156 000	99,9
Torus Europe	201 932	201 932	0	201 932	201 932	0	92
BTS	15 000		15 000	15 000		15 000	NC
Polclinique El Menzah	168 976		168 976	166 000		166 000	NC
consortium tunisien des composants automobiles	12 500		12 500	12 500		12 500	NC

V.2 ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS DE LA SOCIETE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD, RELATIFS AUX TROIS DERNIERS EXERCICES.**CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES**

ASSAD a modifié la méthode de présentation de l'état de résultat au titre de l'exercice 2003. Cette modification a concerné les postes suivants :

- Dotations aux amortissements et provisions
- Charges Financières nettes
- Produits de participations
- Autres gains ordinaires
- Autres pertes ordinaires

Ainsi, les provisions pour dépréciations des titres de participations sont actuellement présentées parmi les produits de participations, les gains et pertes de change sont présentés parmi les charges Financières nettes. Cette nouvelle méthode de présentation permet de mieux refléter le résultat d'exploitation et de mieux rattacher les charges et les produits aux postes appropriés.

Pour les besoins de la comptabilité, l'état de résultat de l'exercice 2002 a été retraité en proforma.

BILAN (Exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	2003	2002	2001
ACTIFS NON COURANTS		Au 31/12/03	Au 31/12/02	Au 31/12/01
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles	A1	138 195,318	137 486,618	46 857,678
Moins : amortissement	A2	-91 135,545	-59 217,930	-36 634,857
S/Total		47 059,773	78 268,688	10 222,821
Immobilisations corporelles	A3	19 428 317,299	18 048 501,030	14 691 236,515
Moins : amortissement	A4	-6 490 272,573	-5 209 608,301	-4 259 111,350
S/Total		12 938 044,726	12 838 892,729	10 432 125,165
Immobilisations Financières	A5	2 889 655,609	2 805 187,671	2 498 285,584
Moins : Provisions	A6	-220 946,000	-19 014,000	-19 014,000
S/Total		2 668 709,609	2 786 173,671	2 479 271,584
Total des actifs immobilisés		15 653 814,108	15 703 335,088	12 921 619,570
Autres actifs non courants	A7	0,000	0,000	1 866,668
Total des actifs non courants		15 653 814,108	15 703 335,088	12 923 486,238
ACTIFS COURANTS				
Stocks	A8	5 019 049,536	5 858 358,308	5 437 908,974
Moins : Provisions		0,000	0,000	0,000
S/Total		5 019 049,536	5 858 358,308	5 437 908,974
Clients et comptes rattachés	A9	5 362 216,998	3 239 130,147	4 673 338,537
Moins : Provisions	A10	-350 813,420	-324 126,683	-328 433,940
S/Total		5 011 403,578	2 915 003,464	4 344 904,597
Autres actifs courants	A11	865 813,344	1 702 560,836	1 585 800,154
Placements et autres actifs financiers		0,000	0,000	0,000
Moins: Provisions	A12	-2 314,000*	-2 314,000*	-2 314,000*
Liquidités et équivalent de liquidités	A13	162 154,146	94 179,223	87 249,755
Total des actifs courants		11 056 106,604	10 567 787,831	11 453 549,480
Total des actifs		26 709 920,712	26 271 122,919	24 377 035,718

(*) Il s'agit des provisions constatées sur des avances accordées au personnel et que ce personnel a quitté l'entreprise. Ces provisions sont devenues sans objets, elles seront soldées en 2004.

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

Notes	2003 Au 31/12/03	2002 Au 31/12/02	2001 Au 31/12/01	
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	B1	6 300 000,000	6 000 000,000	5 400 000,000
Réserves	B2	4 688 727,603	4 657 177,545	4 554 671,007
Autres capitaux propres		320 000,000	360 000,000	0,000
Résultats reportés	B3	1 387 911,865	1 221 506,751	1 097 882,512
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		12 696 639,468	12 238 684,296	11 052 553,519
Résultat de l'exercice	B4	1 577 740,305	1 457 955,172	2 050 130,777
Total des capitaux propres avant affectation		14 274 379,773	13 696 639,468	13 102 684,296
PASSIFS				
Passifs non courants				
Emprunts	B5	2 485 490,003	2 708 116,669	457 798,335
Provisions	B6	288 717,765	400 899,577	494 190,794
Total des passifs non courants		2 774 207,768	3 109 016,246	951 989,129
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	B7	2 768 639,787	3 439 528,775	3 878 092,637
Autres passifs courants	B8	2 339 654,826	2 074 304,859	2 342 652,417
Concours bancaire et autres passifs financiers	B9	4 553 038,558	3 951 633,571	4 101 617,239
Total des passifs courants		9 661 333,171	9 465 467,205	10 322 362,293
Total des passifs		12 435 540,939	12 574 483,451	11 274 351,422
Total des capitaux propres et des passifs		26 709 920,712	26 271 122,919	24 377 035,718

ETAT DE RESULTAT (Exprimé en dinars)

TUNISIEN	Notes	2003 Au 31/12/03	2002 Au 31/12/02	2001 Au 31/12/01
PRODUITS D'EXPLOITATION				
	R1	19 734 800,963	16 365 005,207	16 888 645,614
ASSAD	R2	40 000,000	44 548,500	0,000
		19 774 800,963	16 409 553,707	16 888 645,614
CHARGES D'EXPLOITATION				
	R5	1 304 501,459	-1 096 874,227	732 487,728
	R6	10 100 278,187	9 971 919,762	9 204 598,762
	R7	2 723 776,374	2 552 429,034	2 329 621,194
	R8	1 492 951,287	1 155 158,381	993 283,856
	R9	2 439 647,597	2 227 187,245	2 094 833,970
		18 061 154,904	14 809 820,195	15 354 825,510
Prospectus		Resultat D'exploitation	1 713 646,059	1 599 733,512
	R10	-663 050,651	-452 214,384	-467 005,512
d'Offre	R11	593 192,955	284 317,000	892 000,000
	R12	104 213,292	198 791,794	389 837,465
	R13	0,000	0,000	-109 788,165
Publique de Vente		RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	1 748 001,655	1 626 079,422
	R14	-170 261,350	-168 124,250	-188 733,115
		RESUL ACTIVITÉS ORDINAIRES APRES IMPOT	1 577 740,305	1 457 955,172
Augmentation	R15	0,000	0,000	0,000
		RESULTAT NET DE l'exercice	1 577 740,305	1 457 955,172

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE (Exprimé en dinars)

Notes	2003 Au 31/12/03	2 002* Au 31/12/02	2001* Au 31/12/01
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Resultat net	1 577 740,305	1 457 955,172	2 050 130,777
Ajustements pour :			
Dotation aux amortissements & provisions F1	1 694 883,287	1 155 158,381	993 283,856
Reprise sur prov et amortissement F1	-246 336,147	-156 662,115	-1 046 346,559
Variation des stocks F2	839 308,772	-420 449,334	-155 777,819
Variation des créances F3	-2 123 086,851	1 434 208,390	-293 506,425
Variation des autres actifs F4	836 747,492	-172 534,462	-1 456 739,574
Variation des fournisseurs F5	-276 685,321	-438 563,862	2 109 118,961
Variation des autres passifs F6	-562 909,957	-732 869,486	28 885,809
Plus ou moins value de cession d'immob. F7	-18 878,274	-57 370,123	-45 759,134
Production des immobilisations F8	-541 287,843	0,000	
Cote part/sbv	-40 000,000	-40 000,000	
Bad will		0,000	
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	1 139 495,463	2 028 872,561	2 183 289,892
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles F9			
	-1 299 068,287	-3 533 917,600	-2 194 539,739
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			
	9 300,000	78 020,000	44 010,000
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations Financières			
	171 201,000	-340 824,000	-262 872,000
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations Financières F10			
	591 665,955	33 921,913	0,000
Encaissement provenant d'une subvention d'investissement			
		400 000,000	
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement	-526 901,332	-3 362 799,687	-2 413 401,739
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Encaissement suit à l'émission d'actions			
	0,000	0,000	0,000
Dividendes et autres distributions F11			
	-928 832,679	-737 120,665	-1 302 902,497
Encaissement provenant des emprunts			
	0,000	2 560 000,000	450 000,000
Remboursement d'emprunts F12			
	-289 681,666	-276 746,666	-189 686,666
Placements			
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement	-1 218 514,345	1 546 132,669	-1 042 589,163
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES			
VARIATION DE TRESORERIE	-605 920,214	212 205,543	-1 272 701,010
Trésorerie au début de l'exercice	-3 541 713,890	-3 753 919,433	-2 481 218,423
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-4 147 634,104	-3 541 713,890	-3 753 919,433

* Etats non approuvés par une assemblée, ils sont établis pour les besoins du présent prospectus.

TUNISIEN

ASSAD

Prospectus

d'Offre

Publique de Vente

Augmentation

de capital

par

Souscription

Publique

Admission

au premier marché

de la cote de la Bourse

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS DE 2003

Les chiffres présentés aux états financiers ci-après sont exprimés en Dinars Tunisiens.

TUNISIEN

A - ACTIFS

ASSAD

A1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2003	2002
LOGICIELS (A1- 1)	138 195 318	137 486 618
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ()	0	0
TOTAUX	138 195 318	137 486 618

(A1-1) - Ce poste représente la valeur des logiciels informatiques acquis entre 1990 et 1996 pour 5 343 Dinars Tunisiens,

un logiciel de Comptabilité Financière AXI-FINANCE en 1999 pour 35 513 Dinars Tunisiens, un logiciel acquis en 2001 pour 6 000 DT ainsi que des logiciels en 2002 pour 90 628 DT qui se résume comme suit :

Prospectus

d'Offre

Publique de Vente

Augmentation

NORTON ANTIVIRUS LICENCE	3 685 200	
PROJET DÉCISIONNEL	10 000 000	
LICENCES LOGICIEL POWERPLAY	17 730 400	
INGINEERING DU SYS	10 500 200	
SERV ENGENERING SYSTÈME	8 372 700	
AMENAG. SYST RÉSEAU B AROUS	2 340 040	
MODULE TRANSFERT ET INTÉGRATION	2 500 000	
AMÉLIORATION ET MIGRATION VERS SQL SERVER	3 000 200	
LOGICIEL WINPROD	27 500 000	
LOGICIEL WINACHAT	5 000 000	
DEUX LOGICIELS DE TAXATION PC	708 000	
TOTAL	708 000	90 628 740

de capital

par

A2 - AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATION INCORPORELLES	2003	2002
LOGICIELS	91 135 545	59 217 930
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ()	0	
TOTAUX	91 135 545	59 217 930

Souscription

Publique

Admission

au premier marché

de la cote de la Bourse

A3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2003	2002
TERRAINS AMENAGES (I)	1 431 275 000	1 431 275 000
AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS TERRAINS (I)		
BTIMENTS (II)	4 714 411 252	4 666 004 197
INSTALLATIONS GÉNÉRALES ET AGENCEMENTS (III)	759 089 743	706 666 709
MATÉRIEL INDUSTRIEL (IV)	9 578 872 616	7 088 542 721
OUTILAGE INDUSTRIEL (V)	618 834 210	572 032 743
AGENCEMENTS ET INSTALLATIONS	455 125 938	455 125 938
MATÉRIEL DE TRANSPORT DE BIENS (VI)	109 948 186	110 566 413
MATÉRIEL DE TRANSPORT DE PERSONNES (VII)	248 706 031	181 895 031
INSTALLATIONS GENERALES,AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DIVERS	143 217 444	107 155 477
ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX	305 254 285	278 089 686
MATÉRIEL INFORMATIQUE	433 478 790	403 146 590
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS (VIII)	630 103 804	2 048 000 525
TOTAL	19 428 317 299	18 048 501 030

I - II s'agit des acquisitions de terrains suivants :

- A la Zone industrielle de BEN AROUS : une superficie de 8 000 M² pour 20 700 Dinars (1975) sur lequel il a été construit le siège Social et une usine.
- A SFAX : une superficie de 288 M² pour 32 000 Dinars (1984). Sur ce terrain il a été édifié une succursale et une administration composée de plusieurs bureaux .
- A SOUSSSE une superficie de 503 M² pour 65 390 Dinars (1996).

Les terrains apportés en 1999 par la société absorbée sont les suivants :

- A la Zone Industrielle de BOU ARGOUB une superficie de 6 889 M² pour 241 115 Dinars (1999).
- A la Zone Industrielle de BOU ARGOUB une superficie de 8 420 M² pour 294 700 Dinars (1999).
- A la Zone Industrielle de BOU ARGOUB une superficie de 6 000 M² pour 180 000 Dinars (1999).
- A la Zone Industrielle de BOU ARGOUB une superficie de 784 M² pour 39 200 Dinars (1999).
- A la Zone Industrielle de BOU ARGOUB une superficie de 982 M² pour 34 370 Dinars (1999).

Le coût des acquisitions de terrains en 2000 s'élève à :

- A la Zone Industrielle de BOU ARGOUB une superficie de 5 000 M² pour 385 200 Dinars (2000)
- A la Zone industrielle DE MEGRINE FONDOUK CHOUCHA 278 M² pour 53 000 Dinars (2000)
- Acquisition d'un terrain à Turki (Grombalia) de 9 ares 90 : 85 600 Dinars en 2002

II - Ce montant représente les coûts de constructions du siège social ,des bâtiments en charpente pour l'assemblage de batteries des magasins de stockage , des laboratoires ,un bloc social , la construction d'administration à SFAX, et les constructions en administrations et usines de plaques et d'assemblage de batteries ainsi qu'une unité de Fonderie de plomb à Bou Argoub .

III - Ce montant représente les coûts des installations effectuées aux administrations et aux bâtiments industriels.

IV - Ce montant englobe l'ensemble des machines et matériels de productions acquis depuis 1982 au 31 Décembre 2003

V - C'est la valeur de petits outillages industriels arrêté au 31 Décembre 2003

VI - C'est la valeur de matériels de transports de biens qui se compose de :

- RENAULT EXPRESS	1791 TU 65 cédé en 2003
-CAMION SCANIA 10T 1835 TU 77	
- REMORQUE PLATEAU ET BENNE BASCULANTE	
-CITROEN FOURGONNETTE C15	7295 TU 77 (Leasin) 2000
-CAM FOURGON MERCEDES	9701 TU 83 (Leasing) 2001
-FOUR CITROEN C15	254 TU 85 (Leasing) 2001
-CAM ISUZU	9713 TU 84 (Leasing) 2001
-CAM ISUZU	4487 TU 87 (Leasing) 2002
-CAM ISUZU	9280 TU 88 (Leasing) 2002
-CAM ISUZU	7458 TU 85 (Leasing) 2002
-CAM ISUZU	9277 TU 88 (Leasing) 2002
-CAM ISUZU	9279 TU 88 (Leasing) 2002
-CAM ISUZU	4486 TU 87 (Leasing) 2002

1 Mini BUS MERCEDES BENZ pour le transport du personnels de la Société sous le n° 4019 TU 89 en 2002

- En plus de ce matériel la Société dispose d'un matériel de transport financé par le biais des opérations de Leasing.

1 Mercedes Fourgonnette 9701 TU 83 1997

10 Camionnettes ISUZU:

1) ISUZU 4695 TU 86 1998 - 2) ISUZU 4 portes 4486 TU 87 1998 - 3) 4487 TU 87 1998

4) ISUZU 2 portes 9277 TU 88 1999 - 5) 9279 TU 88 1999 - 6) 9280 TU 88

7) ISUZU 2 p 6467 TU 94 2000 - 8) ISUZU 2 p 6466 TU 94 2000 - 9) ISUZU 2 p 2066 TU 96 2000

10) ISUZU 2 portes 2401 TU 97 2000

3 KANGOO 1) 6178 TU 94 2000 - 2) 6181 TU 94 2000 - 3) 4058 TU 96 2000

1 Fourgonnette renault master 8890 TU 96 2000

1 VOITURE RENAULT EUROPA 8888 TU 96 2000

1 VOITURE WOLGSWAGEN POLO 8863 TU 96 2000

4 RENAULT KANGOO EXPRESS : 1) 171 TU 99 2) 2503 TU 99 3) 5914 TU 101 4) 5915 TU 101

- Les acquisitions par option de ce matériel en 2001 sont les trois ISUZU ; un CITROEN C15 et fourg MERCEDES pour une valeur globale de 711,809 Dinars

- Les acquisitions par option de ce matériel en 2002 sont pour une valeur globale de 54,069 Dinars

-CAM ISUZU	4487 TU 87 (Leasing) 2002
-CAM ISUZU	7458 TU 85 (Leasing) 2002
-CAM ISUZU	9277 TU 88 (Leasing) 2002
-CAM ISUZU	9279 TU 88 (Leasing) 2002
-CAM ISUZU	4486 TU 87 (Leasing) 2002

1 Mini bus MERCEDES BENZ pour le transport du personnel de la Société sous le n° 4019 TU 89 en 2002

L'ACCUMULATEUR

VII - C'est la valeur de matériels de transports de personnes affectés principalement aux Directions : Générale, Financière, technique, Commerciale et la gestion de Ressources Humaines

TUNISIEN

- Voiture Peugeot 106 532 Tu 80 1997 cédée en 2003 - Audi A6 5140 Tu 89 1999
- Mercedes 9602 TU 74 1995 (apport fusion NERVA)

ASSAD

- Mercedes benz 2578 TU 104 2003
- Renault Express 7763 TU 77 1996 (apport fusion NERVA)
- Voiture Peugeot 406 1437 TU 80 1997 (apport fusion NERVA)
- PASSAT WOLGSWAGEN 9485 TU 97 en 2001
- CYCLOMOTEUR CLUB MONOPLACE REF 1SW03MP
- AUTO RADIO CD-MD (PASSAT) Fabrication
- MINIBUS MERCEDES 4019 TU 89
- Les acquisitions nettes de cession de ce type de matériel en 2003 sont les suivantes :
- Mercedes benz 2578 TU 104 2003 80 111 Dinars en 2003

VIII - Ce sont des machines achetées et qui sont en cours d'installation ou de mise en service à la clôture de deux exercices:

	2003	2002
- Logements administratifs à BOU ARGOUB		
- Aménagement Lot 46		4 075 928
- Extension étage administration de Ben Arous	6 798 117	4 771 220
- Succursale de Sousse	561 855 986	356 297 932
- Equipements de la nouvelle Fonderie à Bou Argoub	4 135 217	1 378 436 879
- Travaux d'aménagements de la nouvelle Fonderie à Bou Argoub	57 314 484	
- Frais de suivi de projets B ARGOUB 2001 ET 2002		304 418 566
- Divers (A3-8-1)		
Total	630 103 804	2 048 000 525

Les acquisitions nettes réalisées au cours de cet exercice s'élèvent à 1 324 170 Dinars contre 3 357 267 Dinars en 2002. Pour 2003 ; une acquisition en construction d'une valeur 48 407 DT contre 1 320 508 Dinars en 2002, 1 995 878 DT contre 2 537 163 Dinars de matériels et outillages industriels dont 541 287 Dinars frais de suivi fonderie en 2002. Agencements aménagements et installations 88 485 DT en 2003 contre 232 055 Dinars en 2002 et 57 496 DT contre 92 243 Dinars pour les équipements bureautiques et informatiques en 2002.

Ces investissements en immobilisations s'analysent comme suit :

Terrains (A3-1-1)		85 600 000
Constructions (A3-2)	48 407 055	1 320 507 945
Matériel et outillage Industriel (A3-3-1) Brut	2 588 840 628	1 860 098 517
Matériel et outillage Industriel (A3-3-1) Cédé	0	-77 998 936
Matériel de transport (brut)	80 111 000	0
Matériel de transport Cédé	-13 918 227	-52 384 980
Agencements, Aménagements et installations (A3-3-2)	88 485 001	197 551 217
Équipements de bureau (A3-3-3)	27 164 599	21 236 431
Équipements Informatiques (A3-3-4)	30 332 200	71 006 715
Immobilisations en cours (en affectation) (A3-8)	630 096 804	2 048 000 525
Reclassement des immobilisations en cours	-2 048 000 528	-113 951 312
Autres immobilisations incorporelles à répartir/plusieurs exercices		
TOTAL	1 431 518 532	5 359 666 122

A3-1 -1 - Acquisition d'un terrain à Turki (Grombalia) de 9 ares 90 :85 600 000

Total	0	85 600 000
--------------	----------	-------------------

A3-2 - Constructions, charpente de la Fonderie ainsi que l'administration à Bou Argoub

CONST GÉNIE CIVIL ATELIER D'AFFINAGE FONDERIE B ARGOUB	11 845 656	365 897 160
CONST GÉNIE CIVIL ATELIER DE BROYAGE FONDERIE B ARGOUB	9 975 290	324 080 341
CONST GÉNIE CIVIL SECTION LOGISTIQUE FONDERIE B ARGOUB	9 351 837	292 717 728
CHARPENTE MÉTAL ATELIER D'AFFINAGE FONDERIE BOUARGOUB		104 533 246
CHARPENTE MÉTAL ATELIER DE BROYAGE FONDERIE BOUARGOUB		88 027 996
CHARPENTE MÉTAL LOGISTIQUE FONDERIE BOUARGOUB		82 526 247
CONST GÉNIE CIVIL ADMINISTRATION FONDERIE B ARGOUB		62 725 227
CONSTRUCTION LOCAUX TECHNIQUES RECYCLAGE	17 234 272	
TOTAL	48 407 055	1 320 507 945

A3-3-1 - Le matériel et outillage acquis en 2002 et 2003 se composent de

	2003	2002
-MATÉRIEL DE BROYAGE ET SÉPARATION FONDERIE		1 285 495 087
-PONT ROULANT DE 4TONNES		72 308 047
-GRAPPIN ELECTRO HYDRAULIQUE		60 933 345
-MACHINE DE REMPLISSAGE ACIDE SOUS VIDE		52 517 217
-INSTAL TRANSFORMATEUR FOND BOUARGOUB		44 149 115
-CHARIOT ELEV ELECTRIQUE TYPEWR20-500 DZ		39 000 200
-PONT BASCULE DE 60 TONNES		38 260 200
-MOULE COS 5POUR BAC 110D		37 836 816
-CHARIOT ELEVATEUR THERM 3TONNES		31 500 000
-MACHINE MANUELLE DE SOUDURE DE GROUPES		27 551 817
-INSTAL TGB FONDERIE BOUARGOUB		26 068 704
-GROUPE COMPRESS SECHOIR INCORPORE		23 398 800
-TETE ROTATIVE CASCADE INSTALLEE		16 500 000
-GROUPE ELECTROGENE		13 500 200
-INSTAL ELECT CABLAGE EQUIP BOYEUR FOND B		9 520 749
-CISAILLE WIRTZ 2002		8 727 279
-CISAILLE WIRTZ 2002		8 727 279
-TRANSPALETTE ELECTRIQUE 3TONNES		8 400 200
-MOULE A GRILLES 11NC		6 725 894
-MOULE A GRILLES 11 NC		6 091 200
-INSTAL CAMERAS DE PROCESSE SECTION BROY		6 039 585
-INSTAL PARATONNERRE FONDERIE BOUARGOUB		4 513 230
-POMPE DE RELEVAGE ELECTROLYTE		3 999 988
-REVETEMENT ANTI-ACIDE DE COLLECTE EAUX		3 900 394
-PALAN ELECTRIQUE 2TONNES MT410 H12 V1		3 672 479
-BASCULE DE 3TONNES		3 448 395
-ESCALIER SALLE DE CONTROLE BROYAGE		3 169 096
-PERCEUSE AVEC ETABLIE		2 489 913
-POSTE DE SOUDURE SAFARC M332		1 415 168
-RESERVOIR AIR COMPRIMEE 1000L N63/2001		1 200 200
-PALAN MANUEL POUR BROYEUR		989 500
-PALAN MANUEL POUR BROYEUR		989 500
-PERCEUSE REVERSIBLE		940 494
-FONTAINE DE DEGRAISSAGE		900 000
-ASPIRATEUR LAVOR WASH TAURUS		867 880
-TRANSPALETTE MANUEL 3TONNES REF HPT 30		646 190
-TRANSPALETTE MANUEL 3TONNES REF HPT 30		646 190
-IMP POUR BALANCE PCR02		541 200
-TRONCONNEUSE A CHAINE ESSENCE REF:P 45		519 476
-PERCEUSE VTV 16		385 106
-ECHELLE 2P COULIS 5M30/ 9M20		356 413
-CRIC BOUTEILLE RASSANT 30T		315 688
-SECHE MAIN		295 423
-MEULEUSE A DISQUE 623C2		200 017
-MEULEUSE 125MM 950W G13S 82		165 200
-MEULEUSES DANGLE 230-2230W METAB		163 739
-CRIC BOUTEILLE RASSANT 10T		115 904
-2 POSTES TV THOMSON 45 N 1 ET 2	525 454	
-TRANSPALETTE HU LIFT 3TONNES	370 429	
-CLIMATISEUR LABORATOIRE ELECTRIQUE B AR	470 501	
-15 CUILLERES DE CHARGEMENT FOUR N1 0 15	7 560 200	
-8 CAMERAS VISTA OBJ N°1 0 8	5 916 000	
-2 QUADRI COULEUR VISTA N° 1 ET 22	1 598 000	
-3 CAISSONS DE PRECHAUFFAGE N° 1 à 3	2 867 400	
-CUVE DE NEUTRALISATION U PLAQUES	1 025 350	
-3 HOTTES ASPIRATION SUR CUVES N° 1 à 3	3 952 851	
-INSTAL SANITAIRES ATELIER DE BROYAGE	1 399 009	
-CHEMINEE EN IXO316L AVEC RALLONGE	1 526 362	
-2 POTENCES POUR TEKMAX ET EL BAK	3 190 247	

L'ACCUMULATEUR	- FONTAINE DE DEGRAISSAGE	1 602 000
	- 2 MAGNETOSCOPES VISTA 48H N°1 ET 2	3 230 000
	- COMPLEMENT GRIPPIN	1 786 400
TUNISIEN	- COUVERCLE CUVE REACTEUR NUANCE P355 NH	1 800 200
	- ALVEOLE A SCORIE	2 069 700
	- 3 REFRACTAIRES CAISSON DE PRECHAUFFAGE N° 1 à 3	6 218 685
ASSAD	- ARMOIRE PUISSANCE POUR EQUIP BJ	2 549 145
	- ESCALIER FILTRE FOUR	2 898 000
	- CHARIOT PORTE BRULEUR	3 006 938
	- TABLE ASPIRANTE	3 232 100
	- GAINES ASSINISSEMENT AFFINAGE	3 294 050
	- ASSINISSEMENT POSTE DE CHARGEMENT FOUR	3 463 450
	- RESEAU DE VIDEO DE SURVEILLANCE	3 657 410
	- INSTAL AIR COMPRIMEE AFFINAGE	3 697 550
	- DECANTEUR CYLINDRO CONIQUE	3 831 383
	- COMPLEMENT MATERIEL DE BOYAGE	4 000 200
	- CORRECTEUR GAZ NATUREL 325 USINE BATTER	4 090 500
	- CORRECTEUR COMPTAGE GAZ U.RECYCLAGE	4 090 500
	- GAINES SUR FILTRE FOUR	4 131 000
	- DEPURATEUR STATION FONDERIE	4 218 806
	- CHAEPENTE FILTRE FOUR	4 276 800
d'Offre	- 6 POCHE DE COULEE N° 1 à 6 3	29 067 063
	- 3 RECHAUFFEURS DE POCHE N° 1 à 3	17 487 836
	- CHEMINEE FILTRE FOUR AVEC PASSERELLE	5 888 586
Publique de Vente	- GAINES DE COMBUSTION	5 888 586
	- 3 CAISING CUVE AFFINAGE N°1 à 3	17 730 399
Augmentation	- MOTEUR ELEC/ COMPRESSEUR LEORY SOMER	6 187 800
	- SKIP A/ SCORIE	6 266 011
	- LINGOTIERE DE 3.5T	6 408 200
de capital	- VANNE ASSINISSEMENT	6 765 609
	- ABRI FILTRE FOUR	6 948 200
	- GROUPE DE PRODUCTION EAU GLACEE TYPE CF	7 146 575
par	- DETENDEUR GAZ 325 NATUREL USINE BATTERI	7 726 500
	- AEROTHERME REFROIDISS BRULEUR FOUR ROTA	9 090 000
	- 2 POMPES DE COULEE N° 1 ET 2	18 354 848
Souscription	- DETENDEUR GAZ 845 U.RECYCLAGE	9 208 746
	- TRANSPALETTE ELECTR EJE 25 2.5T	9 540 200
	- 3 REFRACTAIRES CUVE N° 1) 3	29 593 426
Publique	- 2 POMPES DE TRANSFERT N° 1 ET 2	20 296 828
	- CUVE REACTEUR NUANCE P 355 NH	10 500 200
	- PANOPLIE DE DESENTIMOG	10 937 370
Admission	- REFRACTAIRE CHAMBRE DE DETENTE	11 150 727
	- REFRACTAIRE GAINES DE COMBUSTION	11 437 370
	- PONT BASCULE 15 TONNES	12 375 200
au premier marché	- CHAMBRE DE DETENTE	12 443 600
	- GAINES DE JONCTION FILTRE	13 613 700
	- HOTTE DU FOUR	14 659 758
de la cote de la Bourse	- LOT DE 2 PALONNIERS ET	15 493 200
	- CARCASSE POUR ETUVE SECHAGE EN TOLE INO	15 661 133
	- 2 ECUMEUSES AUTOMATIQUES N° 1 ET 2	36 584 406
	- TOUR DE LAVAGE DES GAZ AVEC VENTILATEUR	20 244 079
	- PORTE FOUR ROTATIF 1.8	22 302 706
	- 2 AGITATEURS 11KW N° 1 ET 2	49 238 602
	- PASSERELLE AFFINAGE	25 849 968
	- INSTAL GAZ NATUREL 325 USINE BATTERIES	25 975 904
	- CHARIOT A POCHE DE COULEE	26 331 815
	- INSTAL POSTE GAZ STEG U RECYCLAGE	27 408 720
	- REFECTION FILTRE AFFINAGE	28 701 483
	- CHARGEUSE BOCAT TYPE 863 G	38 720 200
	- ARMOIRE DE COMMANDE FOUR ROTATIF	41 419 311
	- MELANGEUR CYCLONIQUE	52 871 985
	- BRULEUR AIR GAZ POUR	61 892 797
	- 3 CUVES AFFINAGE N° 1 à 3	207 353 400

- PONT ROULANT 6.3 TONNES	71 270 962	
- REFRACTAIRE FOUR ROTATIF 1.8 M3	73 935 437	
- MALAXEUR SMS SPEED	75 094 219	
- SPECTROPHOTOMETRIQUE	80 163 278	
- VIROLE FOUR ROTATIF 1.8 M3	89 210 825	
- CHASSIS ET HYDRAULIQUE	95 583 026	
- FILTRE FOUR ROTATIF 49000 M3	401 183 905	
- SUPPORT MOULE A GRILLES IND	2 016 150	
- TRANSPALETTE MANUELLE 3T N1	407 000	
- TRANSPALETTE MANUELLE 3T N 2	407 000	
- MOULE A GRILLES MB 12 N 3	6 390 066	
- MEULEUSE 230MM 2500W	243 281	
- ALARME ET DETECTION INCENDIE	21 235 579	
- MOULE A GRILLES MB 12 N1	6 055 167	
- MOULE A GRILLES MB 12 N 2	6 055 166	
- BALANCE ANALYSE AB 104S METTLER	2 661 200	
- TRANSPALETTE MANUELLE 3T N 1	370 329	
- TRANSPALETTE MANUELLE 3T N 2	370 329	
- BALANCE ELECTR 2.5KG TYPE D	590 200	
- AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (frais de suivi unité de recyclage)	541 287 843	
TOTAUX	2 588 840 629	1 860 098 517

(**) - Ce poste englobe tous les frais engagés pour le suivi et la réalisation de l'unité de recyclage de plomb à BOU ARGOUB.

A3-3-2 - Le coût des agencements et installations acquis en 2002 et 2003 se résume comme suit :

	2003	2002
-CLIMATISEUR MONOBLOC L.G.		
-INSTAL ELECTR IND FONDERIE BOUARGOUB		68 456 330
-RETEMENT ANTI-ACIDE FOSSE A BATTERIES		34 027 195
-RETEMENT ANTI-CHOC FOSSE BATT FONDERIE		22 703 955
-RESEAU R.I.A.COMPLEMENT		16 758 685
-CONVOYEUR A LINGOT ATELIER DE MOULAGE		10 213 320
-COUVERTURE PARKING VOITURES BOUARGOUB		10 107 522
-INSTALLATION D' EAU POTABLE		8 679 333
-INSTAL CLIMATISEUR SPLITSYST YORK17.9KW		6 940 200
-INSTAL DE SECURITE AU LOT 10		3 978 853
-AMENAG BUREA G.R.H. BOU ARGOUB		3 814 075
-VENTILATION SALLE REDRESSEUR PLAQUES		3 697 429
-INSTAL ELECTRIQUE ADMINISTRATION		3 609 152
-INSTAL TELEPHONIQUE ADMINISTRATION FONDERIE		1 148 170
-INSTAL CLIMATISEUR SPL PLASMA LG CHAUD		1 056 036
-INSTAL CLIMATISEUR LG CHAUD ET FROID AC		934 486
-INSTAL 6EXTINCTEURS A POUDRE ABC 6KGS FO		511 700
-INSTAL CLIMATISEUR MO CHAUD ET FROID AC		478 670
-INSTAL CLIMATISEUR FONDERIE BOUARGOUB		436 106
ARMOIRE DE COPENSATION U RECYCLAGE	5 817 579	
INSTAL GAZ NATUREL325 USINE BATTERIES	26 720 652	
INSTAL LOCAUX TECHNIQUES RECYCLAGE	5 433 815	
PORTE METAL LOCAL CHAUFFERIE	282 800	
AMANAGEMENT SALLE DE COMPRESSEUR	13 178 188	
ABRI VOITURES A B AROUS	990 000	
ETUDE DE SOL ADM PLAQUES	5 175 200	
EXTICTEUR C02 N1	126 400	
EXTINCTEUR C02 N 2	126 400	
EXTINCTEUR C02 N3	126 400	
EXTINCTEUR C02 N 4	126 400	
EXTINCTEUR POUDRE 6 K N 1	66 500	
EXTINCTEUR POUDRE 6 K N 2	66 500	
ARMOIRE ELECTRIQUE FILTRE AFFINAGE	1 803 570	
AMENAG LABORATOIRE ELECTR B ARGOUB	1 309 353	
AMENAG STATION DE TRAITEMENT EAU FONDER	17 134 594	
COUVERTURE STATION FONDERIE	4 681 680	
INSTAL ECLAIRAGE ATELIER AFFINAGE	5 318 970	
TOTAUX	88 485 001	197 551 217

L'ACCUMULATEUR

TUNISIEN

ASSAD

Prospectus

d'Offre

Publique de Vente

Augmentation

de capital

par

Souscription

Publique

Admission

au premier marché

de la cote de la Bourse

L'ACCUMULATEUR

A3-3-3 - Le coût des équipements bureaux acquis en 2002 et 2003 s'analyse comme suit :

	2003	2002	
	BAFFLE LEM AMPLIFIE 60W	562 240	0
TUNISIEN	3 COFFRES FORT REF 7011050 N 1	5 731 178	0
	BIBLIOTHEQUE	1 200 000	0
	CARTE STANDARD MC6501 4LRA	1 432 200	0
	TELE CELLULAIRE SONY ERICSON T 681	434 409	0
ASSAD	TVC OULEUR PANAVISION 61B	172 910	0
	ELEMENTS DE RANGEMENT , ARMOIRE ET VESTIAIRES	2 410 222	6 702 748
	BUREAUX	2 639 998	4 270 493
	CHAISES ET FAUTEUILS	1 671 519	2 509 090
	PHOTOCOPIEURS	1 592 200	5 036 400
	PHOTOCOPIEUR MINOLTA EP 2030	2 604 200	0
	FAX SAGEM 2410	0	355 700
	REFREGIRATEUR	409 200	952 500
	MICRO ONDE	127 319	609 100
	POSTES GSM	1 556 804	260 200
Prospectus	RTROPROJECTEUR	0	540 200
	PROJECTEUR MULTIMEDIA NEC Y TYS	4 620 200	0
	TOTAUX	27 164 599	21 236 431

d'Offre

A3-3-4 - Le coût des équipements informatiques acquis en 2002 et 2003 s'analyse comme suit :

	- CONTROLEUR DE RONDES	0	0
Publique de Vente	- 17 IMPRIMANTES DIFFERENTS MODELES EN 2002 CONTRE 18 EN 2001		9 819 400
	- 25 MICRO ORDINATEURS DIFFERENTS MODELES EN 2002 CONTRE 19 EN 2001		42 168 800
	- PORTABLE IBM THINKPAD 1200P3/ 700 64		0
Augmentation	- 8 ONDULEURS DIFFERENTS MODELES EN 2002 CONTRE 24 EN 2001		1 852 800
	- 2 KIT INTEL CELERON 700/ 256K/ 133MHZ et Lecteur ZIP		0
	- 1 SERVEUR ET 1 SCANNER EN 2002 CONTRE 3 EN 2001		2 327 200
de capital	- HP NETSERVER TC2100 PENTIUM III		13 555 360
	- MODEM ,HUB ET SWITCH		1 283 155
	DELL DIM.2350 PIV 2.4GHZ MOD120G-256M	1 460 100	
	DELL DIM.2350PIV 2.4GHZ MOD120G-256M/C	1 460 100	
par	DELL DIMENSION 4600PENTI IV 2.66 GHZ	1 280 067	
	DELL DIMENSION 4600PENTIUM IV 2.66 GHZ	1 280 066	
	DELL DIMENSION4600PENTI IV 2.66GHZ MOD4	1 280 067	
Souscription	IMP EPSON FX 880	660 100	
	IMP EPSON LX300	270 200	
	IMP HP DESKJET 6122	286 100	
	IMP HP DESKJET 6122	286 200	
Publique	IMP HP DESKJET5550	225 100	
	IMP HP LASER 1200	505 200	
	2 IMP HP LASERJET 1150	909 200	
Admission	IMP POUR BALANCE PCR02	561 200	
	2 PC DELL CELERON	2 660 200	
	3 PC DELL OPTIPLEX GX260 SD2000	4 890 400	
	PC PORTABLE DELL INSPIRATION 5100	2 600 200	
au premier marché	ROUTEUR CISCO 2610XM	3 625 066	
	2 ROUTEUR CISCO 805 XM	2 750 134	
	SERVEUR DELL POWEREDGE 600SC	3 022 200	
de la cote de la Bourse	2 SWITCH D-LINK 16 PORTS	320 300	
	TOTAUX	30 332 200	71 006 715

A4 - AMORTISSEMENTS DES ELEMENTS CORPORELS ET INCORPORELS

	2003	2002
AMORTISSEMENTS BATIMENTS	1 163 814 367	935 483 212
AMORTISSEMENTS INSTALLATIONS GENERALES ET AGENCEMENTS	367 908 186	305 846 634
AMORTISSEMENTS MATERIEL INDUSTRIEL	3 813 427 262	3 038 917 642
AMORTISSEMENTS OUTILLAGE INDUSTRIEL	202 423 580	142 524 626
AMORTISSEMENTS MATERIEL DE TRANSPORT DE BIENS	108 921 427	108 942 668
AMORTISSEMENTS MATERIEL DE TRANSPORT DE PERSONNES	161 680 253	130 039 214
AMORTISSEMENTS INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	213 636 430	156 361 685
AMORTISSEMENTS EQUIPEMENTS DE BUREAUX	198 038 842	179 864 308
AMORTISSEMENTS MATERIEL INFORMATIQUE	260 422 226	211 628 312
SOUS-TOTAL	6 490 272 573	5 209 608 301
RESORTIONS DE FRAIS POUR LOGICIEL INFORMATIQUE	91 135 545	59 217 930
AMORTISSEMENTS AUTRE IMMOB INCORPORELLES	0	
TOTAUX	6 581 408 118	5 268 826 231

A5 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2003	2002
PARTICIPATIONS PAR ACTIONS (5-1)	2 358 758 800	2 329 698 800
AUTRES FORMES DE PARTICIPATIONS (5-2)	193 500 000	193 500 000
PRETS AU PERSONNEL (5-3)	304 320 579	244 347 041
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS (5-4)	33 076 230	37 641 830
TOTAUX	2 889 655 609	2 805 187 671

A5- 1- Les participations de la Société se résument comme suit

Société ASSAD International S.A. (filiale) (A5-1-1)	1 301 026 800	1 301 026 800
Société SICAF ASSAD S.A. Société d'investissements (filiale)	650 000 000	650 000 000
GENERAL EQUIPEMENT ELECTRIQUE Société Distribution SARL	49 800 000	49 800 000
AUTO COMPONENT EXPORT (A.C.E.) 100% (A5-1-2)	156 000 000	156 000 000
TORUS EUROPE (France) 91% (A3-1-3)	201 932 000	172 872 000
Société D'investissement olympia (FRANCE)	142 141 000	0
Société D'investissement olympia cession d'actions en 2003 (A3-1-4)	-142 141 000	0
TOTAUX	2 358 758 800	2 329 698 800

A5- 2 - Il s'agit d'une participation à la Banque Tunisienne de Solidarité pour 10 000 et 5 000 Dinars (Société Nerva) en 1997 et une participation en 1998 à la Société l'espoir POLYCLINIQUE EL MENZAH pour 55 000 Dinars.

En 2000 une participation au Consortium Tunisien des Composants Automobiles de 12 500 et 111 000 Dinars à la Société L'ESPOIR POLYCLINIQUE EL MENZAH. Soit un total de participations de 193 500 Dinars .

B.T.S. 1997	15 000 000	15 000 000
ESPOIR POLYCLINIQUE EL MENZAH	166 000 000	166 000 000
CONSORTIUM TUNISIEN DES COMPOSANTES AUTOMOBILES	12 500 000	12 500 000
TOTAUX	193 500 000	193 500 000

A5 - 3 - Cette somme représente le montant des prêts accordés au personnel de l'entreprise à la date du 31 Décembre 2003 .

L'ACCUMULATEUR

A5 - 4 - La valeur de Cette rubrique représente principalement des consignations de containers , des bouteilles d'oxygène et d'acétylène.

TUNISIEN	TRESORERIE GENERALE DE TUNISIE /BELAZI HABIB	4 992 763	4 992 763
	STEG AVANCE SUR CONSOMMATION GAZ	6 837 858	6 837 858
	SONEDE	2 240 000	2 240 000
ASSAD	AIR LIQUIDE /CONSIG.BOUTEILLE D'OXYGENE ET ACETYLENE	1 410 600	1 374 600
	TSA /CONSIG. FACT DARAMIC	4 586 710	6 086 710
	ATMC /CONSIG.FACT	1 274 020	1 274 020
	AGENCE MOHAB /CONSIG. FACT B J INDUSTRIES	0	8 000 000
	STE MED LION	3 000 000	0
	AG.MAR. BEREBI	1 500 000	0
	C M C	1 201 200	0
	M S C	500 000	0
	DOUANE TUNISIENNE / CONSIGNATION	5 533 079	5 533 079
	GOLF SHIP /CONSIGNATION	0	1 302 800
TOTAUX	33 076 230	37 641 830	

Prospectus

A6 - PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES 2003 2002

d'Offre	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES (6-1)	211 367 000	9 435 000
	PROVISIONS SUR PRETS AU PERSONNEL (6-2)	9 579 000	9 579 000
	TOTAUX	220 946 000	19 014 000

Publique de Vente

A6-1- Ce sont des provisions constatées sur les titres de la société SICAF ASSAD pour 9 435 DT et 201 303 DT sur les titres de TORUS FRANCE .

Augmentation

A6-2- Il s'agit des provisions constituées sur les prêts accordés aux employés qui sont partis mais ils n'ont pas remboursé leurs prêts personnels .

de capital

A7 - AUTRES ACTIFS IMMOBILISES NON COURANTS ET CHARGES A REPARTIR

	CHARGES A REPARTIR	0	0
	TOTAUX	0	0

par

A8 - VALEURS D'EXPLOITATION

STOCKS	2003	2002
MATIERES PREMIERES	2 033 565 165	1 697 708 471
MATIERES CONSOMMABLES	213 782 755	157 273 035
PRODUITS INTERMEDIAIRES	1 478 219 524	1 958 100 547
PRODUITS FINIS	415 332 978	1 239 953 414
PIECES DE RECHANGE ET PETIT OUTILLAGE	878 149 114	805 322 841
TOTAUX	5 019 049 536	5 858 358 308

Souscription

Publique

A9 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES 2003 2002

Admission

	COMPTE DE LIAISON COMPTANT SUCCURSALE DE TUNIS	2 165 928	629 991
	COMPTE DE LIAISON COMPTANT SUCCURSALE DE GAFSA	669 510	586 260
	COMPTE DE LIAISON A TERME SUCCURSALE SOUSSE	0	4 527 186
	COMPTE DE LIAISON A TERME SUCCURSALE SFAX	80 328	80 328
	COMPTE DE LIAISON A TERME SUCCURSALE GABES	535 827	0
	COMPTE DE LIAISON A TERME SUCCURSALE GAFSA	0	35 726
	COMPTE DE LIAISON A TERME BATTERIES INDUSTRIELLES	0	17 897 334
	CLIENTS REVENDEURS (9- 1)	2 954 562 895	1 788 249 864
	CLIENTS MINISTERES ET ADMINISTRATIONS (9-1)	926 264 309	857 404 864
	CLIENTS EX-SOCIETE NERVA (9-1)	9 904 946	19 893 369
	CLIENTS DIVERS (9-1)	-84 313	-14 406
	CLIENTS EXPORTATIONS (9-2)	502 071 512	-794 448 851
	CLIENTS BATTERIES INDUSTRIELLES (9-3)	312 215 868	384 300 204
	CLIENTS PRODUITS LASER LINE	1 979 380	1 979 380
	CLIENTS EFFETS EN PORTE FEUILLE (9- 4)	184 340 197	204 456 310
	CLIENTS EFFETS IMPAYES (9-5)		333 374 088
	CLIENTS CHEQUES IMPAYES (9-6)		24 176 095
	CLIENTS DOUTEUX ET LITIGIEUX (9-7)	467 510 611	396 002 405
	TOTAUX	5 362 216 998	3 239 130 147

de la cote de la Bourse

A10 - PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES CLIENTS

	2003	2002
Provisions pour dépréciations des comptes clients	350 813 420	324 126 683
TOTAUX	350 813 420	324 126 683
Provisions pour créances douteuses au début	324 126 683	328 369 960
Reprises de provisions irrécouvrables	-25 032 824	-48 370 898
Reprises de provisions pour paiements	0	-58 168 102
Clients douteux de l'année	51 719 561	102 295 723
TOTAL	350 813 420	324 126 683

Les provisions constituées pour les dépréciations de ce poste en 2003 se composent ainsi :

Provisions sur clients douteux	51 719 561	108 291 217
Reprises sur provisions créances douteuses		48 370 898
TOTAUX	51 719 561	156 662 115

A11 - COMPTES DE REGULARISATION ET AUTRES ACTIFS COURANTS

PERSONNEL ACOMPTES ET AVANCES	11 693 879	15 630 904
ETAT,ACOMPTES PROVISIONNELS ET AVANCES A LA SOURCE	117 814 148	169 859 805
ETAT,RETENUES A LA SOURCE / MARCHES	32 225 296	1 298 924
ETAT,RETENUES A LA SOURCE / IMPORTATIONS	2 435 079	0
ETAT,T.F.P. (A PAYER) REPORTABLE	17 398 562	0
ETAT,VIGNETTES ET TAXES DE CIRCULATION A PAYER	34 308 898	0
ETAT,TVA A REPORTER	13 077 691	16 258 790
PRODUITS A RECEVOIR dividendes (11-1)	345 600 000	1 001 000 000
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (11-2)	275 461 192	472 482 413
AUTRES DEBITEURS (11-3)	14 674 107	20 030 000
PRODUITS DE REPARTITIONS PERIODIQUES A RECEVOIR (11-4)	0	6 000 000
TOTAUX	865 813 344	1 702 560 836

B8-6bis - Il s'agit de solde montants de T.F.P. et FOPROLOS arrêtés au 31 Décembre 2003 et qui peuvent être résumés ainsi :

T.F.P. u à reporter	17 398 562
	17 398 562

A11 - 1 - Ce sont de dividendes à recevoir des exercices 2000 , 2001 et 2002 de nos filiales respectives :

ASSAD INTERNATIONAL (Dividendes à recevoir 2000)	0	728 000 000
ASSAD INTERNATIONAL (Dividendes à recevoir 2001)	0	273 000 000
A C E (Dividendes à recevoir 2001 et 2002)	120 000 000	0
GEELEC (Dividendes à recevoir 1999 .2000 . 2001 et 2002)	80 000 000	0
ASSAD INTERNATIONAL (Dividendes à recevoir 2002)	145 600 000	0
TOTAUX	345 600 000	1 001 000 000

soit des dividendes à recevoir pour 2002 de 273 000 Dinars de notre filiale ASSAD INTERNATIONALE avec compensation de comptes courants par les dividendes de S.S.A. 164 000 Dinars et notre participation à cette dernière en dégageant une plus value de 11 317 Dinars. Quant aux dividendes à recevoir en 2003 , ils s'élèvent à 145 600 Dinars .

Les dividendes reçus en 2003

ASSAD INTERNATIONAL (Dividendes 2000)	728 000 000
ASSAD INTERNATIONAL (Dividendes 2001)	273 000 000
TOTAL	1 001 000 000

L'ACCUMULATEUR

A11 - 2 - Le montant de ce poste correspond essentiellement à des marchandises d'importation réceptionnées en 2004 alors que les factures y afférentes sont arrivées en 2003.

TUNISIEN	- HAWKER/ ENERSYS	18 694 975	254 140 793
	- ACCUMA	28 215 915	117 879 044
	- SCANDALMETAL		33 182 927
ASSAD	- SORFIN INTERNATIONAL	37 372 911	9 518 789
	- TRELLEBORG	5 093 622	0
	-CEAC	2 979 850	0
	-ETIQ AZUR	1 722 945	0
	-B.J. INDUSTRIE	14 089 856	
	-TBS	10 446 047	
	-SOVEMA	4 926 665	
	-SCAC	2 921 430	
	-SAMAB	143 885 141	
	-MAPRO	2 886 520	
	- DIVERS FOURNISSEURS	2 225 315	32 186 949
	TOTAUX	275 461 192	446 908 502

Prospectus

A11- 3 Ce poste englobe les reliquats sur cessions de voitures soit :

14 674 107 20 030 000

d'Offre

A11 - 4 - Il s'agit de solde montants de T.F.P. et FOPROLOS arrêtés au 31 Décembre 2003 et qui peuvent être résumés ainsi

T.F.P. à reporter	17 398 562
TOTAL	17 398 562

Publique de Vente

Augmentation

A12 - PROVISIONS SUR ACTIFS COURANTS	2003	2002
PROVISIONS SUR AVANCES AU PERSONNEL	2 314 000	2 314 000

de capital

Ce sont des provisions constatées sur les avances accordées au personnel qui ont quitté l'entreprise.

A13 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES 2003 2002

EFFETS REMIS A L'ENCAISSEMENT	125 760 380	77 451 513
UBCI MEGRINE EX-NERVA	1 157 141	1 157 141
STB BEN AROUS	5 560 726	5 560 726
BEST BANK NERVA	91 550	91 550
BANQUE DE SUD EX NERVA	14 733 192	0
CAISSE	14 851 157	9 918 293
TOTAUX	162 154 146	94 179 223

Souscription

Publique

B - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS 2003 2002

B1 - CAPITAL SOCIAL	6 300 000 000	6 000 000 000
CAPITAL SOUSCRIT APPELE ET LIBERE		
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE		
TOTAUX	6 300 000 000	6 000 000 000

Admission

au premier marché

- Une augmentation du capital social de 699 840,000 Dinars a été décidée par A.G.E. du 24 Novembre 1997. La moitié a été libérée le 26 Février 1998 (349 920 Dinars) et la deuxième a été libéré en 1999 par décision du conseil d'administration.

- Une augmentation du capital social de 279 940,000 Dinars a été décidée par A.G.E. du 21 Juin 1999 répartie comme suit :

incorporation de réserves spéciales d'investissement s'élevant à 241 950,894 Dinars et d'une partie du report à nouveau de 37 989,106 Dinars

- Une augmentation du capital social de 708 520,000 Dinars a été décidée par A.G.E. du 16 Septembre 1999 suite aux décisions de fusion par absorption de la société NERVA SA : cette augmentation représente les attributions des actionnaires de la dite Société absorbée autre que l'Accumulateur Tunisien ASSAD conformément au traité de fusion entre les deux sociétés

- Une augmentation du capital social de 372 070,000 Dinars a été décidée par A.G.E. du 21 Juin 2000 .

- Une augmentation du capital social de 1 800 000.000 Dinars a été décidé par A.G.E. du 21 Mai 2001 par

de la cote de la Bourse

incorporation de compte spécial d'investissement s'élevant à 418 908.113 Dinars et d'une partie de réserves et reports à nouveau à concurrence de 1 381 091.887 Dinars

- Une augmentation du capital social de 600 000.000 Dinars a été décidée par A.G.E. du 24 Juin 2002 par incorporation de compte spécial d'investissements s'élevant à 330 282.952 Dinars et d'une partie de réserves et reports à nouveau à concurrence de 269 717.048 Dinars

- Une augmentation du capital social de 300 000.000 Dinars a été décidée par A.G.E. du 23 Juin 2003 par incorporation de compte spécial d'investissements s'élevant à 258 652.299 Dinars et d'une partie de réserves et reports à nouveau à concurrence de 41 347.701 Dinars

B2 - RESERVES

RESERVES LEGALES	535 404 297	462 506 538
RESERVES REGLEMENTAIRES	175 611 306	216 959 007
PRIMES DE FUSION (2-1)	478 327 000	478 327 000
BONIS DE FUSION	3 499 385 000	3 499 385 000
TOTAUX	4 688 727 603	4 657 177 545

B2-1 - il y a une distribution de réserves 2001 (primes de fusion) à raison de 6,839 Dinars par action soit 2 462 040 Dinars dont 2 456 426 Dinars qui ont servi pour la cession intégrale des 157 581 actions détenues sur la société SOPRIA . Il reste à distribuer 5 614 Dinars jusqu'à la date de la clôture de cet exercice.

Les réserves ont accusé un accroissement conformément aux décisions respectives des A.G.O. du 2 Novembre 2002 et du 23 juin 2003 relatives à l'affectation des résultats de 2001 et 2002 ainsi que les reports à nouveau antérieurs soit :

	2003	2002
Réserves légales	72 897 759	102 506 538
Compte spécial d'investissement	258 652 299	330 282 952
Intérêts statutaires et super dividendes	900 000 000	1 134 000 000
Tantièmes aux Administrateurs	60 000 000	90 000 000
TOTAUX	1 291 550 058	1 656 789 490

Soit une distribution des intérêts statutaires et superdividendes de 4,000 Dinars et 6,839 sur les réserves soit un cumul par action de 10,839 Dinars par action en 2001 contre 4 Dinars en 2000 . La distribution de dividendes en 2002 est à raison de 2,100 Dinars par action contre 10,839 Dinars en 2001.

Quant à l'exercice 2003 il y a une distribution de dividendes à raison de 1,500 Dinars par action contre 2,100 Dinars en 2002.

Distribution par action	1,500 Dinars	2,100 Dinars
-------------------------	--------------	--------------

B2bis - AUTRES CAPITAUX PROPRES

Il s'agit d'une subvention d'investissements obtenue en cours de l'année 2002 pour le financement de l'unité de recyclage de plomb réalisée à Bou Argoub déduction faite de la quote part inscrite au compte de résultat de cet exercice à concurrence de 1/10 par an soit :

Montant des subventions d'investissements obtenues	400 000 000	400 000 000
Quote part des subventions d'investissements inscrites au compte de résultats des exercices à partir de 2002	-80 000 000	-40 000 000
TOTAL	320 000 000	360 000 000

B3 - RESULTATS REPOTES	1 387 911 865	1 221 506 751
TOTAUX	1 387 911 865	1 221 506 751

Les résultats reportés sont améliorés de 166 405 Dinars.

B4 - RESULTAT DE l'exercice

RESULTAT NET DE L'EXPLOITATION ORDINAIRE	984 547 350	1 173 638 172
RESULTAT DES GAINS-ORDINAIRES	593 192 955	284 317 000
RESULTAT NET DE l'exercice	1 577 740 305	1 457 955 172

Le résultat Net de l'exploitation 2002 a subi une régression de 3.34 % par rapport à l'exercice 2001 . Par contre le résultat Net de l'exercice 2002 a enregistré une régression de 29.91% par rapport à la même période qui est due principalement à la régression de dividendes reçus de 619 000 Dinars malgré les subventions obtenues en 2002 de 44 548 Dinars .

Le résultat Net de l'exploitation 2003 a enregistré une regression de 15,55 % par rapport à l'exercice 2002 . Par contre le résultat Net de l'exercice 2003 a enregistré une évolution de 8.22% par rapport à la même période qui est due principalement à la progression des dividendes reçus de 72 600 Dinars ; les subventions obtenues en 2003 de 51 424 Dinars et la plus value sur cession de titres de participation de 449 524 Dinars.

B5 - EMPRUNTS BANCAIRES	2003	2002
Les échéances de paiement de crédit à plus d'un an sont échelonnées comme suit :		
L'an 2004 remboursement	0	222 626 666
L'an 2005 remboursement	321 263 813	321 263 813
L'an 2006 remboursement	392 797 619	392 797 619
L'an 2007 remboursement	365 714 286	365 714 286
L'an 2008 remboursement	365 714 286	365 714 286
L'an 2009 remboursement	325 714 286	325 714 286
L'an 2010 remboursement	285 714 286	285 714 286
L'an 2011 remboursement	285 714 286	285 714 286
L'an 2012 remboursement	142 857 141	142 857 141
TOTAUX	2 485 490 003	2 708 116 669

Les intérêts initiaux occasionnés par ces emprunts arrêtés au 31 Décembre 2003 s'échelonnent comme suit :

d'Offre	L'an 2002 intérêts	132 058 198
	L'an 2003 intérêts	209 068 752
	L'an 2004	189 815 004
Publique de Vente	L'an 2005	168 594 679
	L'an 2006	141 354 372
	L'an 2007	114 681 444
Augmentation	L'an 2008	89 262 365
	L'an 2009	63 949 209
	L'an 2010	43 462 517
	L'an 2011	24 137 491
de capital	L'an 2012	3 369 067
	TOTAL	838 626 148
		1 179 753 098

La société a obtenu en 1999 deux crédits bancaires auprès de la BIAT , le premier le 21 Janvier 1999 pour 200 000 Dinars et le deuxième le 30 Septembre 1999 pour 325 000 Dinars. En plus du crédit accordé par la même banque en 1998 de 525 000 Dinars.

En 2002 la société a consenti les 3 crédits suivants pour financer les investissements engagés:

	1 - BIAT le 23/07/02	0	1 400 000 000
	2 - U B C I le 23/07/02	0	560 000 000
Publique	3 - U B C I le 12/11/02	0	600 000 000
	TOTAL	0	2 560 000 000

B6 - PROVISIONS SUR AUTRES PASSIFS NON COURANTS 2003 2002

	PROVISIONS POUR LITIGES (6-1)	29 028 000	29 028 000
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (6-2)	150 000 000	281 303 328
au premier marché	PROVISIONS POUR GARANTIES DONNEES AUX CLIENTS (6-3)	109 689 765	90 568 249
	TOTAUX	288 717 765	400 899 577

B6-1- Les provisions sont constituées contre le risque du licenciement et litiges du personnel . Elles sont estimées depuis 1997 à 29 028 Dinars .

B6-2- Les provisions pour impôts sont constatées pour couvrir les risques des impôts directs et indirects pour les exercices 1994 à 1999 pour la société absorbée 489 000 Dinars et 300 000 Dinars pour la société absorbante. Suite au jugement définitif de taxation d'office de 1994 et 1995 et au contrôle fiscal de 1996 à 1998 concernant ASSAD et la société absorbée NERVA un réajustement de provisions de 454 060 Dinars a été opéré . Ainsi le montant de ces provisions de 334 939 Dinars constitue le risque de la société absorbée de 1994 à Mai 1997, 20 000 Dinars pour chaque exercice de 2000 à 2003.

En 2002 un réajustement de ces provisions de 98 636 Dinars a été effectué pour ramener le montant de cette provision à concurrence uniquement des intérêts restant à payer et relatifs au montant de la taxation d'office soit 236 303 Dinars. En 2003 les provisions pour impôts ont été soldées soit 201 303 Dinars et il ne reste que les provisions pour les exercices 2000, 2001, 2002 et 2003 soit 150 000 Dinars .

B6-3- Il s'agit des provisions constituées en couverture des dépenses à engager en 2004 à titre des garanties données aux clients de la société, sur la base des ventes de l'exercice 2003 . Le taux de ces garanties est estimé à 1% du chiffre d'affaires local hors taxes des batteries de démarrage. Un réajustement positif de 19 121 Dinars est constaté en 2003 en fonction de la variation du chiffre d'affaires de la période en question .

B7 - FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2003	2002
FOURNISSEURS LOCAUX	714 946 497	796 952 983
FOURNISSEURS ETRANGERS	1 443 485 533	1 900 290 184
FOURNISSEURS RETENUES DE GARANTIES (7-1)	58 289 573	174 819 436
FOURNISSEURS EFFETS A PAYER (7-2)	258 964 875	250 691 188
FOURNISSEURS ETRANGERS REGLEMENT A VU (7-3)	12 396 727	49 925 221
FOURNISSEURS ETRANGERS REGLEMENT A ECHEANCE (7-4)	280 556 582	214 881 339
ETAT, I.R.P.P.		40 591 019
ETAT, T.F.P. ET FOPROLOS		5 753 330
ETAT, T.C.L.		2 610 380
ETAT, DROITS DE TIMBRES		479 800
ETAT, RETENUES A LA SOURCE		2 533 895
TOTAUX	2 768 639 787	3 439 528 775

B7 -1- Les retenues de garanties de fournisseurs à payer au 31 Décembre 2003 peuvent être résumées ainsi

- R.G./ STE NOUV. D'EQUIPE ET BATIMENT	0	114 818 886
-R.G./ENTR.SAMIR KCHAOU	0	25 048 191
-R.G./SOCIETE EL MONTASSAR DE BATIMENT/SOUSSE	52 289 790	33 932 389
- R.G./ (TOITURE POUR CHARPENTE METALIQUE)		
SOGEMA/SOUSSE	4 111 783	1 019 970
- R.G./ STMG	1 888 000	0
	58 289 573	174 819 436

B7 -2- Les effets acceptés par la Société en 2003 et qui seront payés au cours de l'année 2004 peuvent être résumés ainsi

	2003	2002
PROCHIMIE	3 158 398	1 723 944
GENERALE CHIMIE	0	91 060
COTIM	1 787 900	2 875 421
STE ELECTRO FARES	0	5 678 445
MAGRIPLAST	0	0
SPIM	3 538 773	9 174 983
TUNO	32 416 807	17 618 585
TEDELEC	0	26 793 568
STILAME	881 292	4 457 850
MAGHREBIA	4 327 357	4 765 622
UNIVERSELLE SEREGRAPHIE	7 604 225	5 300 599
ST O M O	12 971 254	9 898 884
S O T E L	5 178 027	565 942
REVOLON	0	7 377 333
MIA	2 192 322	3 204 672
C A I S	4 230 992	3 129 417
CIEM	1 628 600	1 628 600
CRISTAL	16 747 760	24 827 800
E I M	6 783 040	0
G P A	5 044 979	0
ABAPLAST	4 001 272	9 358 537
RMM	2 151 399	0
S.N.D.P	12 480 200	12 480 200
HOREMES	4 255 126	0
CHIMEX	39 093 170	6 577 323
I B C	412 728	0
SOGEEM	0	4 689 400

L'ACCUMULATEUR	ST DPP	0	10 878 533
	RES	3 730 988	504 133
	INTER EQUIPEMENT	34 848 000	0
TUNISIEN	SACHIM	6 231 200	0
	NOVITA	0	6 257 150
	NORD INDUSTRIES	537 690	437 980
ASSAD	MENU GRAPHICS	5 653 000	11 429 300
	GAN	10 084 894	4 292 024
	DOMM	0	2 386 202
	CTC	5 348 217	7 054 639
	CSS	0	5 000 000
	ETS BOUDRANT	2 456 095	4 069 068
	STIRELEC	4 375 653	0
	BAROUDI MOHSEN	1 856 914	772 238
	ARTICAD	0	17 465 261
	T M S	11 332 743	0
Prospectus	ACT	0	7 567 221
	AUTRES	1 625 060	10 359 254
	TOTAUX	258 966 075	250 691 188

d'Offre

B7-3- Les fournisseurs étrangers règlement à vu au 31 Décembre 2003 se présentent comme suit

	SORFIN	2 972 340	0
Publique de Vente	PRIMCOM	0	6 615 750
	SORFIN	6 100 000	6 100 000
Augmentation	LAMBERT RIVIERE	0	1 000 000
	ACCUMA	0	18 500 000
	SORFIN	0	803 558
de capital	SORFIN	0	5 468 979
	SORFIN	0	5 559 495
	SORFIN	0	5 877 439
	AUTRES	0	0
	TBS/ FACT 81015 DU 13/10/03 TBS	866 254	0
par	FLEURET /FACT 2311260 du 26/11/03 FLEURET	2 460 133	0
	TOTAL	12 398 727	49 925 221

B7-4- Les fournisseurs étrangers règlements à échéance 31 Décembre 2003 se détaillent ainsi

Souscription	REG FRE N° 20539 DU 31/07/02 SORFIN	2 455 843	2 455 843
	FACT 1136458 DU 26/09/03 ENERSYS	2 521 100	0
	FRE 2303447 DU 28/03/03 FLEURET	5 725 740	0
Publique	FACT 2303447 DU 28/03/03 FLEURET	-5 900 440	0
	FACT 1136457 DU 26/09/03 ENERSYS	16 074 237	0
	FACT 2451 DU 12/09/03 ACCUMA	21 747 187	19 596 686
Admission	FACT 2404 DU 08/09/03 ACCUMA	25 947 458	0
	FACT 2404 DU 08/09/03 ACCUMA	28 431 720	24 843 936
	FACT 2395 DU 05/09/03 ACCUMA	30 215 739	25 510 044
	FACT 430928 DU 09/10/03 ACCUMA	38 072 355	27 280 673
	FACT 2358 DU 02/09/03 ACCUMA	54 944 868	0
au premier marché	FACT 1136456 DU 26/06/03 ENERSYS	60 146 075	0
	DARAMIC	0	46 850 000
	OLDHAM	0	51 500 000
de la cote de la Bourse	DARAMIC	0	19 300 000
	TOTAL	280 381 882	217 337 182

B8 - COMPTES DE REGULARISATIONS ET AUTRES PASSIFS COURANTS

	2003	2002
REMUNERATIONS DUES AU PERSONNEL	421 213	108 727 477
PERSONNEL OPPOSITIONS		1 396 234
IMPOT SUR LES Bénéfices A LIQUIDER	170 261 350	168 124 250
ETAT,OBLIGATIONS CAUTIONNEES A PAYER	34 065 942	0
PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYER (8-1)	485 732 306	334 450 132
ETAT,FODEC COLLECTE (8-2)	20 232 411	0

C.C.A. DETTES ET INTERETS (8-3)	91 577 030	232 528 825
C.C. DIVIDENDES A PAYER (8-4)	849 020 428	723 907 000
C.C. TANTIEMES ADMINISTRATEURS A PAYER (8-4bis)	32 000 000	75 000 000
C.C. JETONS DE PRESENCE ADMINISTRATEURS A PAYER (8-4 ters)	52 000 000	0
C.N.S.S. (COTISATIONS) (8-5)	170 822 378	155 613 151
PRETS PERSONNEL CNSS	3 063 988	2 909 125
ETAT,RETENUES A LA SOURCE	0	0
ETAT, I.R.P.P.	44 434 422	0
ETAT,T.C.L.	4 935 910	0
ETAT,DROITS DE TIMBRES	668 000	0
ETAT,RETENUES A LA SOURCE	1 125 934	0
ETAT,TVA A PAYER	197 890 537	0
ETAT, AUTRES IMPOTS CONSTATES A PAYER (8-6)	0	0
ETAT, T.F.P. ET FOPROLOS (8-6bis)	3 033 721	
ETAT ET COLLECTIVITES PUBLIQUES	0	16 800
AUTRES OPPOSITIONS	985 840	760 233
ETS BEN REHOUMA	1 438 000	1 438 000
CHARGES A PAYER (8-7)	156 130 014	235 056 855
COMPTES D'ATTENTE BIAT (8-8)	5 063 763	14 774 946
COMPTES D'ATTENTE STB (8-8)	11 049 304	12 128 612
COMPTES D'ATTENTE UBCI (8-8)	3 286 025	9 236 892
ETAT, AUTRES IMPOTS A PAYER	416 310	
TOTAUX	2 339 654 826	2 076 068 532

L'ACCUMULATEUR

TUNISIEN

ASSAD

Prospectus

d'Offre

Publique de Vente

Augmentation

de capital

par

Souscription

Publique

Admission

au premier marché

de la cote de la Bourse

B8-1 - Le solde de ce poste s'analyse comme suit

Reliquat du congé payé du personnel mensuel et cadres	114 732 306	44 450 132
Prime de bilan 2002 à attribuer au personnel de la sté en 2003	371 000 000	290 000 000
TOTAL	485 732 306	334 450 132

B8-2 - Ce montant représente le montant du FODEC collecté du mois de Décembre 2002 et à régler en Janvier 2003**B8-3 - Cette rubrique représente le solde de dettes C.C. en principal des actionnaires au 31 Décembre 2003****B8-4 - Cette rubrique représente le solde des dividendes à distribuer aux actionnaires arrêté au 31 Décembre 2002 et 2003****B8-4bis - Cette rubrique représente le solde des tantièmes des administrateurs à distribuer aux actionnaires arrêté au 31 Décembre 2003****B8-4 ter - Cette rubrique représente le solde des jetons de présence des administrateurs à distribuer aux actionnaires arrêté au 31 Décembre 2003****B8-5 - Ce montant constitue les charges sociales du 4 eme trimestre 2003 :170 822,378 Dinars****B8-6 - Ce montant se compose du reliquat du FODEC et de TVA constatés pour les exercices de 1994 à 1997**

T.V.A. EX-NERVA 1994- MAI 97	507 659 124	507 659 124
RELIQUAT FODEC EX-NERVA	65 076 332	65 076 332
I.S. ET R.S. EX-NERVA 1996 -1998	76 772 531	76 772 531
R.S.EX-NERVA 1995	4 456 594	4 456 594
INTERETS DE RETARD	1 314 468	1 314 468
I.S. ASSAD 1994	206 816 755	206 816 755
I.S. ASSAD 1995-1998	155 342 259	155 342 259
R.S. ASSAD 1995	9 357 581	9 357 581
TOTAL CONSTATE	1 026 795 644	1 026 795 644
TOTAL PAIEMENT AU 31/12/2003	-1 026 795 644	-1 026 795 644
RESTE A REGLER	0	0
RESTE A PAYER DES INTERETS DE RETARD AU 31/12/2003	56 303 329	236 303 329

B8-6bis - Il s'agit de solde montants de T.F.P. et FOPROLOS arrêtés au 31 Décembre 2003 et qui peuvent être résumés ainsi

T.F.P. à payer ou à reporter		
FOPROLOS à payer	3 033 721	2 876 665
TOTAL	3 033 721	2 876 665

L'ACCUMULATEUR

B8-7 - Cette somme est composée des charges se rattachant à l'exercice 2003 mais qui seront payées en 2004 et qui peuvent être ventilées comme suit

	2003	2002
TUNISIEN		
Jetons de présence 2003	28 000 000	48 000 000
Complément électricité	4 000 000	5 000 000
Eau complément 2003	6 000 000	5 000 000
ASSAD		
Honoraires commissaire aux comptes et autres 2003	20 000 000	20 000 000
Rémunérations d'intermédiaires 2003	3 593 742	28 000 200
Complément PTT 4 T 2003 et autres	5 000 000	0
Complément leasing	0	2 000 000
Indemnités représentatives de frais Déc 2003	0	2 400 000
Frais et échelles d'intérêts	21 235 520	69 753 568
Spot et actions publicitaires	40 505 916	49 505 916
Diverses locations 2003	1 492 433	0
Autres frais	26 303 403	5 397 171
TOTAUX	156 131 014	235 056 855

Prospectus

B8-8 - Il s'agit des virements ou versements reçus par nos intermédiaires agréés en notre faveur mais les donneurs d'ordre ne sont pas encore identifiés (clients Ministères, Organismes publics et Offices).

B8-8-1- Les opérations en instance chez la BIAT au 31 Décembre 2003 sont les suivantes

	2003	2002
d'Offre		
VIR BNA	165 729	165 729
VIR CCP ORDRE CRDA NABEUL	311 460	311 460
VIR RECU TELECOM CHEZ BNA	34 054	34 054
Publique de Vente		
VIS E174 00568884	591 000	591 000
VIR RECU AVIS CREDIT N° 740129	33 209	33 209
Augmentation		
REMISE CHQ 0737628	550 000	550 000
REMISE CHQ 550988	209 060	209 060
VIR RECU CONS REG GOUVERNORAT ENT MOYEN TRANSPORT	36 498	36 498
GOUV. JENDOUBA	64 427	64 427
VIR RECU MINISTERE AGRICULTURE REF 7	746 591	746 591
de capital		
REMISE CHQ 313218 CHAHCHAH DJEBALI NEJIB	200 000	200 000
VIR RECU RECEVEUR MUNICIPAL	40 408	40 408
VIR RECU INSTITUT SANTE DE TRAVAIL TUNIS	47 020	47 020
par		
VIR RECU MUNICIPAL ARIANA	757 449	757 449
VIR RECU REF 00030001	118 978	118 978
Souscription		
VIR O N P	31 678	0
VIR O N CCP	69 585	0
VIR O N P	101 804	0
VIR REC CONS REGL	167 389	0
VIR TELECOMP TS CHEQUES	63 898	0
Publique		
VIR O N P	31 678	0
VIR O N P	73 321	0
VIR O N P	62 112	0
VIR O N P	37 906	0
VIR O N P	25 992	0
VIR O N P	31 678	0
Admission		
VIR O N DES POSTES	37 905	0
VIR REC CONS REGL ROME	38 734	0
VIR MIN. AGRICULTURE	376 608	0
au premier marché		
VIR OFFICE NATIONAL DES POSTES	25 697	0
VIR OFFICE NATIONAL DES POSTES	37 612	0
VIR OFFICE NATIONAL DES POSTES	31 384	0
VIR OFFICE NATIONAL DES POSTES	37 610	0
VIR OFFICE NATIONAL DES POSTES	31 383	0
VIR OFFICE NATIONAL DES POSTES	31 383	0
VIR OFFICE NATIONAL DES POSTES	31 383	0
VIR OFFICE NATIONAL DES POSTES	37 610	0
VIR OFFICE NATIONAL DES POSTES	37 611	0
VIR OFFICE NATIONAL DES POSTES	37 907	0
VIR OFFICE NATIONAL DES POSTES	31 678	0
de la cote de la Bourse		
EFFET IMPAYE non identifié	-42 540	0
EFFET IMPAYE non identifié	-253 540	0
EFFET IMPAYE non identifié	-500 951	0
EFFET IMPAYE non identifié	-370 814	0

PRELEVEMENT AUTOMATIQUE non identifié	-89 681	0
PRELEVEMENT AUTOMATIQUE non identifié	-108 246	0
PRELEVEMENT AUTOMATIQUE non identifié	-130 715	0
PRELEVEMENT AUTOMATIQUE non identifié	-472	0
PRELEVEMENT AUTOMATIQUE non identifié	-135 356	0
PRELEVEMENT AUTOMATIQUE non identifié	-472	0
PRELEVEMENT AUTOMATIQUE non identifié	-55 551	0
PRELEVEMENT AUTOMATIQUE non identifié	-104 764	0
PRELEVEMENT AUTOMATIQUE non identifié	-95 397	0
PRELEVEMENT AUTOMATIQUE non identifié	-95 510	0
PRELEVEMENT AUTOMATIQUE non identifié	-1 132	0
PRELEVEMENT AUTOMATIQUE non identifié	-472	0
PRELEVEMENT AUTOMATIQUE non identifié	-472	0
PRELEVEMENT AUTOMATIQUE non identifié	-95 397	0
VIR OFFICE NATIONAL DES POSTES	37 611	37 611
VIR REC CONS REGL ROME	154 521	154 521
VIR OFFICE NATIONAL DES POSTES	37 612	37 612
VIR REC CONS REGL ROME	207 496	207 496
VIR OFFICE NATIONAL DES POSTES	31 383	31 383
VIR OFFICE NATIONAL DES POSTES	0	25 698
VIR PRISON ET REDUCATION LA MARSIA	96 536	96 536
VIR REC CONS REGL ROME	34 267	34 267
VIR REC CONS REGL ROME	960 295	960 295
VIR OFFICE NATIONAL DES POSTES	31 678	31 678
VIR OFFICE NATIONAL DES POSTES	31 678	31 678
VIR OFFICE NATIONAL DES POSTES	31 678	31 678
VIR OFFICE NATIONAL DES POSTES	31 383	31 383
VIR OFFICE NATIONAL DES POSTES	31 383	31 383
AUTRES		10 869 063
TOTAL	5 063 468	16 518 165

L'ACCUMULATEUR

TUNISIEN

ASSAD

Prospectus

d'Offre

Publique de Vente

Augmentation

de capital

par

Souscription

Publique

Admission

au premier marché

de la cote de la Bourse

B8-8-2- Les opérations en instance chez la STB au 31 Décembre 2003 sont les suivantes

DOM ETAT	0	41 328
OPNC	0	482 060
CRDA JENDOUBA	0	535 215
OPNC	0	1 860 075
RECEVEUR CONS REG RUE DE ROME	0	1 313 588
GRUPE CHIMIQUES	0	131 629
VIR RECU CCP E 00120000110	0	42 354
VIR RECU CCP D 00120000113	0	4 542 410
VIR ORDRE C E F GABES	0	175 473
VIR ORDRE C E F EL KEF	0	153 824
VIR ORDRE MINISTERE COMMUNICAT.	135 706	135 706
CHQ IMPAYE HADAD MOHSEN	-237 222	-237 222
VERS ORDRE B BRAHIM H. DAR JERBA	100 000	100 000
VERS ESPECES	203 835	203 835
VIR MINISTERE EQUIPEMENT	58 741	58 741
VIR CREDIT PROG. TUNICAL	1 457 552	1 457 552
VIR RECU CCP I 00120000112	601 185	601 185
VIR RECU CCP I 00120000113	262 957	262 957
VIR RECU CCP E 00120000119	267 902	267 902
VERS CHQ STE AMEL PIECES DE RECH.	1 047 461	0
VIR O N P	265 950	0
VIR REC CONS RGL	68 350	0
VIR REC CONS RGL	345 087	0
VIR CREDIT	467 225	0
VIR CREDIT	318 309	0
VIR CREDIT	422 255	0
VIR CREDIT	846 657	0
VIR CREDIT	519 790	0
IMPAYE 30/05/97	-177 955	0
IMPAYE 02/08/99	-40 000	0
IMPAYE N° 320053 SMTH 06/02/01	-95 000	0
IMPAYE 24/07/01	-3 675 205	0

L'ACCUMULATEUR	IMPAYE 20/11/02	-474 121	0
	IMPAYE REF 200077 03/07/02	-393 087	0
	IMPAYE REF 568620 20/04/02	-1 865 627	0
TUNISIEN	IMPAYE CHQ 259348 29/11/00	-380 920	0
	VERSEMENT CHEQUE	231 850	0
	VERSEMENT CHEQUE	1 786 948	0
ASSAD	VERSEMENT CHEQUE	103 950	0
	VERSEMENT CHEQUE	821 479	0
	VERSEMENT CHEQUE	8 055 252	0
	TOTAL	11 049 304	12 128 612

B8-8-3- Les opérations en instance chez UBCI au 31 Décembre 2003 sont les suivantes

Prospectus	VERS ESPECES 471579	34 598	34 598
	VERS ESPECES 727057	108 235	108 235
	VERS 2 CHQ PL.	591 762	591 762
d'Offre	VERS CHQ UIB	16 000	16 000
	VERS CHQ STB EL FAHES	80 828	80 828
	CHQ IMP CHAMAKH AHMED	-46 115	-46 115
Publique de Vente	VIR MINISTERE EQUIPEMENT	1 842 996	1 842 996
	VIR MINISTERE EQUIPEMENT	166 476	166 476
	VIR MINISTERE EQUIPEMENT	32 027	32 027
Augmentation	VERS CHQ PL.	300 000	300 000
	VERS CHQ PL	122 123	122 123
	VERS 1 CHQ H PL. GAFSA	256 611	256 611
de capital	VERS 2 CHQ H PL.	236 742	236 742
	ETS TOUATI	1 401 543	
	STE IND TEXTILES	6 907 077	
par	REMISE EFFET RECLAME	-1 330 109	
	IMPAYE MISSAOUI	-996 849	
	REMISE EFFET RECLAME	-6 437 920	
Souscription	VIR MINISTERE EQUIPEMENT	0	36 936
	VIR C E F TUNIS	0	347 762
	MUNICIPALITE DE TUNIS	0	1 751 946
Publique	DOM ETAT	0	43 395
	DOM ETAT	0	43 395
	DOM ETAT	0	43 395
Admission	DOM ETAT	0	43 395
	MIN DE CULTURE	0	1 186 937
	TUNIS AIR	0	203 037
au premier marché	TUNIS AIR	0	266 963
	GOUVERNERAT SFAX JADIDA	0	79 357
	VIR RECU CONFRERE	0	1 448 091
de la cote de la Bourse	AUTRES	0	0
	TOTAL	3 286 025	9 236 892

B9 - CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS COURANTS

	2003	2002	
au premier marché	CREDITS BANCAIRES CMT A MOINS D'UN AN (9-1-1)	222 626 666	289 681 666
	CREDITS MOBILISABLES CREANCES COMMERCIALES (9-1-2)	2 450 000 000	2 140 000 000
	EFFETS REMIS A L'ENCAISSEMENT	0	0
de la cote de la Bourse	INTERETS COURUS (9-2)	20 623 642	26 058 792
	COMPTE BIAT (9-3)	625 802 797	976 300 658
	COMPTE BIAT NERVA (9-3)	23 115 874	7 507 913
	COMPTE STB BEN AROUS (9-3)	653 391 939	289 303 264
	COMPTE U.B.C.I. MEGRINE EX NERVA (9-3)	0	0
	COMPTE STB BEN AROUS NERVA (9-3)	0	0
	COMPTE UBCI MEGRINE (9-3)	549 138 649	161 451 314
	COMPTE ARAB BANK CORPORATION(9-3)	8 338 991	59 667 352
	COMPTE BANQUE DU SUD NERVA (9-3)	0	1 662 612
	TOTAUX	4 553 038 558	3 951 633 571

B9-1-1 Le solde des crédits à moyen terme à moins d'un an obtenus des Institutions Financières de la place arrêté au 31 Décembre se répartissent comme suit

	MONTANT	MONTANT
REMBOURSEMENT PRINCIPAL / CMT UBCI 560 000 000		20 000 000
REMBOURSEMENT PRINCIPAL / CMT BIAT 325 000 000	27 083 333	27 083 333
REMBOURSEMENT PRINCIPAL / CMT BIAT 325 000 000	27 083 333	27 083 333
REMBOURSEMENT PRINCIPAL / CMT BIAT 575 000 000	44 230 000	44 230 000
REMBOURSEMENT PRINCIPAL / CMT BIAT 575 000 000	44 230 000	44 230 000
REMBOURSEMENT PRINCIPAL/CMT BIAT 200 000 000	0	11 765 000
REMBOURSEMENT PRINCIPAL/CMT BIAT 200 000 000	0	11 765 000
REMBOURSEMENT PRINCIPAL/CMT BIAT 200 000 000	0	11 765 000
REMBOURSEMENT PRINCIPAL/CMT BIAT 200 000 000	0	11 760 000
REMBOURSEMENT PRINCIPAL / CMT UBCI 560 000 000	20 000 000	20 000 000
REMBOURSEMENT PRINCIPAL / CMT UBCI 560 000 000	20 000 000	20 000 000
REMBOURSEMENT PRINCIPAL / CMT UBCI 560 000 000	20 000 000	20 000 000
REMBOURSEMENT PRINCIPAL / CMT UBCI 560 000 000	20 000 000	20 000 000
TOTAL	222 626 666	289 681 666

B9- 1-2 Le solde des crédits d'exploitation obtenus des Institutions Financières de la place au 31 Décembre 2003 se répartissent comme suit :

ECHEANCES 2003 NON PAYEES DE CREDIT A MOYEN TERME

U.B.C.I.	80 000 000	100 000 000
B.I.A.T	142 626 666	189 681 666
SOUS-TOTAL	222 626 666	289 681 666
Crédit de préfinancement des exportations:		
U.B.C.I.	300 000 000	300 000 000
S.T.B.	375 000 000	300 000 000
B.I.A.T	270 000 000	0
B.I.A.T	405 000 000	540 000 000
SOUS-TOTAL	1 350 000 000	1 140 000 000
Billets de trésorerie :		
BIAT	100 000 000	50 000 000
BIAT	50 000 000	
UBCI	0	0
SOUS-TOTAL	150 000 000	50 000 000
Financement de stocks :		
S.T.B.	250 000 000	250 000 000
B.I.A.T	450 000 000	450 000 000
U.B.C.I.	250 000 000	250 000 000
SOUS-TOTAL	950 000 000	950 000 000
Total Crédit d'exploitation	2 450 000 000	2 140 000 000
TOTAUX	2 672 626 666	2 429 681 666

B9-2- Le solde de cette rubrique représente les intérêts sur crédits à moyen terme échus au 31 Décembre 2003

intérêts sur crédit CMT de 600 000 000/UBCI	20 623 642	15 565 354
intérêts sur crédit CMT de 560 000 000/UBCI	0	10 493 438
TOTAL	20 623 642	26 058 792

B9- 3- Il s'agit de découverts bancaires du cycle d'exploitation accordés par les banques de la place durant les exercices étudiés

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

R -1 - IL S'AGIT DE VENTES REALISEES PENDANT LES PERIODES 2002 ET 2003 QUI SE COMPOSENT COMME SUIT :

REVENUS	2003	2002	%TYPE REVENU
VENTES LOCALES DE BATTERIES DE DEMARRAGE	10 968 976 594	9 056 824 889	55,58%
VENTES LOCALES DE BATTERIES INDUSTRIELLES	1 261 886 319	941 408 912	6,39%
VENTES A L'EXPORTATION	7 503 938 050	6 366 771 406	38,02%
TOTAL	19 734 800 963	16 365 005 207	100,00%

L'ACCUMULATEUR	- LE C.A. GLOBAL 2003 A EVOLUE PAR RAPPORT A 2002 DE :	20,59%	-3,10%
	- C.A. LOCAL A PROGRESSE DE :	13,64%	-6,20%
	- C.A. A L'EXPORTATION A ENREGISTRE UNE AMELIORATION DE :	6,95%	3,10%
	RESULTAT ---->	20,59%	-3,10%
TUNISIEN	QUANT A L'EXPORTATION 2003, ELLE A ENREGISTREE UNE PROGRESSION DE :	17,86%	-8,95%

VENTES	2003	2002	VARIATIONS
VENTES LOCALES BATTERIES DE DEMARRAGE	10 968 976 594	9 056 824 889	21,11%
VENTES LOCALES DE BATTERIES INDUSTRIELLES	1 261 886 319	941 408 912	34,04%
VENTES A L'EXPORTATION DE BATTERIES	3 297 450 350	2 623 008 406	25,71%
VENTES A L'EXPORTATION DE PLAQUES	4 122 733 700	3 604 763 000	14,37%
VENTES PRESTATIONS DE SERVICES A L'EXPORTATION (assist. techn.)	83 754 000	139 000 000	-100,00%
TOTAL	19 734 800 963	16 365 005 207	20,59%

R-2 - AUTRES REVENUS :

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS (FODEP)	40 000 000	40 000 000
TOTAL	40 000 000	40 000 000

R-3 - IL N'Y A PAS DE PRODUCTION IMMOBILISEE PENDANT CES DEUX EXERCICES**R-4 - LA VARIATION DE STOCKS SE RESUME COMME SUIV**

MATIERES	2003	2002	2001
	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001
MATIERES PREMIERES	2 033 565 165	1 697 708 471	2 482 858 507
MATIERES CONSOMMABLES	213 782 755	157 273 035	87 367 392
PRODUITS INTERMEDIAIRES	1 478 219 524	1 958 100 547	1 549 470 369
PRODUITS FINIS	415 332 978	1 239 953 414	551 709 365
PIECES DE RECHANGE ET PETIT OUTILLAGE	878 149 114	805 322 841	766 503 341
TOTAUX	5 019 049 536	5 858 358 308	5 437 908 974

R-5 - VARIATIONS DE STOCKS PRODUITS FINIS ET SEMI-FINIS

	1 304 501 459	-1 096 874 227
ACHATS MATIERES PREMIERES	10 112 712 616	8 725 650 393
ACHATS MATIERES CONSOMMABLES	452 758 258	569 844 476
VARIATIONS STOCKS MATIERES PREMIERES	-335 856 694	785 150 036
VARIATIONS STOCKS MATIERES CONSOMMABLES ET PR.	-129 335 993	-108 725 143
ACHATS CONSOMMES	10 100 278 187	9 971 919 762

R-6-1- LES ACHATS DE LA MEME PERIODE SE REPARTISSENT COMME SUIV :

ACHATS MATIERES PREMIERES	31/12/2003	31/12/2002	VARIATIONS	%VAR
BACS	1 058 541 607	1 059 309 074	-767 467	0
COUVERCLES	580 540 127	549 679 230	30 860 897	6
SEPARATEURS	568 694 704	771 869 547	-203 174 843	-26
PLAQUES	0	13 938 910	-13 938 910	-100
ACCESSOIRES DE BATTERIES	198 035 038	156 080 549	41 954 489	27
ETIQUETTES	127 862 156	94 276 832	33 585 324	36
DROITS ET TAXES SUR IMPORTATIONS MP DEMARRAGE	125 055 918	130 146 910	-5 090 992	-4
AUTRES FRAIS SUR ACHATS MP DEMARRAGE	55 217 602	59 899 478	-4 681 876	-8
EMBALLAGES COMMERCIAUX BATTERIES DE DEM				
ET PLAQUES	162 297 325	137 707 665	24 589 660	18
VIEILLES BATTERIES ET DECHETS	334 126 282	235 452 531	98 673 751	42
SELINIUM	27 856 800	0	27 856 800	0
PLOMB	4 256 581 902	3 354 371 264	902 210 638	27
ETAIN	45 447 803	27 911 612	17 536 191	63
ANTIMOINE	160 484 727	61 470 082	99 014 645	161
ARSENIC	6 933 600	7 426 720	-493 120	0
DROITS ET TAXES SUR IMPORTATIONS MP FONDERIE	14 719 154	14 203 479	515 675	4
AUTRES FRAIS SUR ACHATS MP FONDERIE	20 924 407	119 915 253	-98 990 846	-83
PLAQUES BATTERIES INDUSTRIELLES	334 702 419	138 444 499	196 257 920	142
BACS BATTERIES INDUSTRIELLES	38 449 820	12 207 107	26 242 713	215
COUVERCLES BATTERIES INDUSTRIELLES	6 132 705	2 233 205	3 899 500	175
SEPARATEURS BATTERIES INDUSTRIELLES	41 954 171	58 155 520	-16 201 349	-28
ACCESSOIRES BATTERIES INDUSTRIELLES	100 831 977	32 836 494	67 995 483	207
DROITS ET TAXES SUR IMPORTATIONS MP BATTERIES INDUSTRIELLES	12 348 918	10 599 821	1 749 097	17

AUTRES FRAIS SUR ACHATS MP BATTERIES INDUSTRIELLES	36 449 590	55 966 801	-19 517 211	-35
EMBALLAGES COMMERCIAUX BATTERIES INDUSTRIELLES	3 166 550	0	3 166 550	100
ACIDE SULFURIQUE	109 268 929	98 315 362	10 953 567	11
ELECTRICITE INDUSTRIELLE	479 686 558	301 984 718	177 701 840	59
EAU INDUSTRIELLE	48 149 703	42 809 877	5 339 826	12
GAZ NATUREL ET BOUTEILLES	56 621 427	77 627 629	-21 006 202	-27
GAZ PROPANE	101 703 420	151 513 359	-49 809 939	-33
OXYGENE ET ACETYLENE	18 618 465	17 471 808	1 146 657	7
CARBONATE DE SOUDE	61 633 000	94 882 800	-33 249 800	-35
SOUDE CAUSTIQUE ET ACIDE BORIQUE ET CHLORHYDRIQUE	16 467 710	16 077 900	389 810	2
ANTHRACITE	53 969 332	56 030 630	-2 061 298	-4
PRIMAFLOC	13 948 200	14 117 868	-169 668	-1
LIEGE	7 065 592	6 840 430	225 162	3
VANISPERCE	2 239 125	0	2 239 125	100
NOIR DE FUMEE	2 740 320	0	2 740 320	100
EXPANDER	25 282 023	29 876 634	-4 594 611	0
PIECES DE RECHANGE ET OUTILLAGE	562 549 137	554 447 110	8 102 027	1
DROITS ET TAXES SUR IMPORTATIONS PETITS OUTILLAGE ET PIÈCES DE RECHANGE	83 536 691	65 697 623	17 839 068	27
AUTRES FRAIS SUR ACHATS PETITS OUTILLAGE ET PIÈCES DE RECHANGE	106 495 757	72 474 430	34 021 327	47
AUTRES ACHATS	45 381 925	21 379 632	24 002 293	112
TOTAL	10 112 712 616	8 725 650 393	1 387 062 223	16

R-6-2 LES ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS DES EXERCICES 2002 ET 2003 SE REPARTISSENT COMME SUIV (notes complémentaire)

ACHATS MATIERES CONSOMMABLES	31/12/2003	31/12/2002	VARIATIONS	VAR%
CARBURANT	116 219 586	115 285 858	933 728	1
FOURNITURES DE BUREAU ET DOCUMENTS	67 550 291	83 710 617	-16 160 326	-19
ACHATS DE MARCHANDISES - BATTERIES INDUSTRIELLES et démarrage	210 344 759	307 724 778	-97 380 019	-32
ACHATS DE VETEMENTS DE TRAVAIL	53 041 082	57 103 011	-4 061 929	-7
AUTRES	5 602 540	6 020 212	-417 672	-7
TOTAL	452 758 258	569 844 476	-117 086 218	-21

R-7- CE POSTE ENGLOBE LES FRAIS DE PERSONNEL DE LA SOCIETE POUR LES DEUX ANNEES 2002 ET 2003 AINSI COMPRENANT (notes complémentaire)

LES ELEMENTS SUIVANTS :

FRAIS DE PERSONNEL	31/12/2003	31/12/2002	VARIATIONS	VAR%
SALAIRES DISTRIBUES	2 234 377 489	2 051 984 120	182 393 369	9
COTISATIONS SECURITE SOCIALES ET ASSURANCES	489 398 885	500 444 914	-11 046 029	-2
AUTRES CHARGES SALARIALES	0	0	0	
TOTAL	2 723 776 374	2 552 429 034	171 347 340	7

R-8- LES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS POUR LES DEUX PERIODES SONT REPARTIES COMME SUIV (notes complémentaire)

ELEMENTS AMORTISSABLES	2003	2002	VARIATIONS	VAR%
CONSTRUCTIONS	228 331 155	184 219 952	44 111 203	24
MATERIEL ET OUTILLAGE D'EXPLOITATION	840 018 670	626 441 441	213 577 229	34
MATERIEL DE TRANSPORT	45 538 025	35 398 726	10 139 299	29
MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	18 174 534	17 296 836	877 698	5
MATERIEL ET EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	48 793 914	44 998 965	3 794 949	8
AG. AMENAG ET INSTALLATIONS	119 336 297	105 056 997	14 279 300	14
PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES	90 000 000	15 000 000	75 000 000	500
PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES ET DIVERS	70 841 077	102 295 723	-31 454 646	-31
AUTRES IMMOBIL INCORPORELLES	0	0	0	0
CHARGES A REPARTIR(LOGICIEL)	31 917 615	24 449 741	7 467 874	31
TOTAL	1 492 951 287	1 155 158 381	337 792 906	29

L'ACCUMULATEUR

Les dotations aux amortissements des investissements de la nouvelle unité de recyclage de l'exercice s'élèvent à 446 000 Dinars composées comme suit : dotations sur acquisitions 2002 : 256 000 Dinars et dotations sur acquisitions 2003 : 190 000 Dinars

LES PROVISIONS POUR CREANCES ET DIVERS SE REPARTISSENT COMME SUIT:

TUNISIEN	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	90 000 000	15 000 000	75 000 000
	PROVISIONS SUR CREANCES DOUTEUSES	51 719 561	102 295 723	-50 576 162
	PROVISIONS POUR GARANTIE DE PRODUITS	19 121 516	0	19 121 516
ASSAD	TOTAL	160 841 077	117 295 723	43 545 354

R- 9 - LES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION POUR LES ANNEES 2002 ET 2003 SE PRESENTENT DE LA MANIERE CI-DESSOUS

	2003	2002	VARIATIONS	VAR%
AUTRES TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES EXTERIEURS				
LOCATIONS	57 949 385	31 937 881	26 011 504	81
LEASING	145 597 551	146 173 071	-575 520	0
ENTRETIENS ET REPARATIONS	158 321 639	144 807 877	13 513 762	9
ASSURANCES	43 213 886	38 568 751	4 645 135	12
ETUDES , RECHERCHES ET REMUNERATIONS				
D'INTERMEDIAIRES	183 231 577	180 657 156	2 574 421	1
FRAIS DE SEMINAIRES ET CONGRES	49 146 998	22 306 015	26 840 983	120
PERSONNEL EXTERIEUR (TRAVAUX EN REGIE)	949 242 560	745 562 796	203 679 764	27
PUBLICITE ET PROPAGANDES	223 484 951	290 590 903	-67 105 952	-23
TRANSPORTS SUR VENTES	9 438 111	9 221 147	216 964	2
AUTRES TRANSPORTS	40 007 562	56 631 343	-16 623 781	-29
VOYAGES, DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS	93 104 648	100 877 332	-7 772 684	-8
FRAIS POSTAUX	124 053 602	123 209 082	844 520	1
DIVERS FRAIS DE SERVICES BANCAIRES	158 832 649	114 200 813	44 631 836	39
REDUCTIONS DE VALEURS (DONS ACCORDES)	31 907 846	44 107 435	-12 199 589	-28
JETONS DE PRESENCE	28 000 000	24 000 000	4 000 000	17
T.F.P. ET FOPROLOS	38 014 520	36 321 678	1 692 842	5
T.C.L.	29 296 632	23 830 852	5 465 780	23
TAXES DE CIRCULATION	12 551 691	13 705 179	-1 153 488	-8
DROITS D'ENREGISTREMENT ET AUTRES TAXES	9 266 914	36 740 478	-27 473 564	-75
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	54 984 875	43 737 456	11 247 419	26
TOTAL	2 439 647 597	2 227 187 245	212 460 352	10

R-10- LES CHARGES FINANCIÈRES DES EXERCICES 2002 ET 2003 SONT COMPOSÉES COMME SUIT:

	2003	2002	VARIATIONS	VAR%
CHARGES FINANCIÈRES				
ÉCHELLES INTÉRÊTS	210 551 645	168 527 354	42 024 291	25
AGIOS SUR ESCOMPTES ET ENCAISSEMENTS EFFETS	49 951 428	51 462 629	-1 511 201	-3
INTÉRÊTS SUR CRÉDITS BANCAIRES DE FINANCEMENT	193 059 259	251 059 766	-58 000 507	-23
GAINS SUR OPÉRATIONS D'IMPORTATION	-116 963 046	-96 446 075	-20 516 971	21
PERTES DE CHANGES ET AUTRES	113 002 201	55 600 626	57 401 575	103
REPRISE SUR PROVISIONS D'INTERETS DE CHARGES				
D'IMPOTS	-221 303 328	-108 291 217	-113 012 111	104
CHARGES D'INTERETS SUR IMPOTS CONSTATES	221 303 328	0	221 303 328	100
INTÉRÊTS SUR CRÉDITS MOYEN TERME	213 449 164	130 301 301	83 147 863	64
TOTAL	663 050 651	452 214 384	210 836 267	47

R-11- IL S'AGIT DE DIVIDENDES REÇUS DE SOCIÉTÉS FILIALES DURANT LES ANNÉES ET QUI S'ÉLÈVENT A

345 600 DINARS EN 2003 CONTRE 273 000 DINARS EN 2002 SOIT UNE PROGRESSION DE 27% .

	2003	2002	VARIATIONS	VAR%
PRODUITS DE FINANCEMENT				
PRODUITS DE PARTICIPATION DE SOCIÉTÉ				
ASSAD INTERNATIONAL SA	345 600 000	273 000 000	72 600 000	27
PRODUITS SUR CESSIONS DE TITRES (**)	247 592 955	11 317 000	236 275 955	2088
PROVISIONS SUR PARTICIPATION SOCIETE (***)	0	0	0	100
TOTAL	593 192 955	284 317 000	308 875 955	

(**) IL S'AGIT PRINCIPALEMENT D'UNE PLUS VALUE SUR CESSION PARTIELLE DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ OLYMPIA

INVESTISSEMENTS EN FRANCE DE 449 524 DINARS EN 2003 CONTRE 11 317 DINARS CESSIONS TITRES STE SERVICES ASSAD EN 2002

(***) IL S'AGIT D'UNE PROVISION SUR TITRES DE PARTICIPATION A LA SOCIÉTÉ TOURUS

R-12- LES GAINS ORDINAIRES POUR LES EXERCICES 2003 ET 2002 SONT CONSTITUES DES ÉLÉMENTS SUIVANTS

GAINS ORDINAIRES	2003	2002	VARIATIONS	VAR%
OPÉRATIONS D'IMPORTATION		0	0	
REPRISES SUR PROVISIONS	25 032 824	48 370 898	-23 338 074	-100
PRODUITS SUR CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	18 878 274	54 933 123	-36 054 849	-66
AUTRES PROFITS	48 877 619	90 939 273	-42 061 654	-46
TOTAL	92 788 717	194 243 294	-101 454 577	-52

R-13- IL S'AGIT PRINCIPALEMENT DE PERTES DE CHANGE SUR CERTAINES OPÉRATIONS D'IMPORTATIONS

PERTES DE CHANGES ET AUTRES	0	0	
-----------------------------	---	---	--

R-14- IL S'AGIT DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES QUI S'ÉLÈVE EN 2003 A 170 261 DINARS CONTRE 168 124 DINARS EN 2002.

R-15- IL S'AGIT DE SUBVENTIONS D'ÉQUILIBRE SUR LA RÉALISATION DES INVESTISSEMENTS

	2003	2002	VARIATIONS	VAR%
FAMEX	11 424 575	4 548 500	6 876 075	151
TOTAL	11 424 575	4 548 500	6 876 075	151

NOTES COMPLEMENTAIRES

• DECOMPTE FISCAL EXERCICE 2003

A - RESULTAT COMPTABLE	1 748 001 655	1 748 001 655	1 748 001 655
B - REINTEGRATIONS :			
1 - T.F.P 2003	3 033 721		
2 - PROVISIONS D'EXPLOITATION NON ADMISES	311 053 516		
3 - CHARGES FISCALES NON ADMISES	246 336 152		
DROIT MAXIMUM DE PROVISIONS DEDUCTIBLES /CREANCES 30% PROV/ CREANCES DOUTEUSES ADMISES			
4 - PROVISIONS CREANCES DOUTEUSES 2000	0		
TOTAL REINTEGRATIONS :	560 423 389	560 423 389	
C - DEDUCTIONS :			
1 - T.F.P 2002	2 876 665		
2 - REVENUS SUR TITRES DE PARTICIPATION	795 124 955		
3 - REPRISE SUR PROVISIONS SUR IMPOTS	246 336 152		
4 - REPRISE SUR PROVISIONS CREANCES 2000	0		
5 - SUBVENTIONS : FODEP ET FAMEX	51 424 575		
6 - DONS DE SOUTIEN 26-26	5 100 000		
TOTAL DÉDUCTIONS :	1 100 862 347	(1 100 862 347)	
RÉSULTAT FISCAL		1 207 562 697	
D - EXONERATION DU BÉNÉFICE/ EXPORTATION 38,02% :	459 162 253	(459 162 253)	
BÉNÉFICE FISCAL AVANT RÉINVESTISSEMENT		748 400 444	
E - REINVESTISSEMENTS EXONERES			
- INVESTISSEMENTS AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ LOI 93-120 ART 7 P 2 (C.I.I)	261 940 155	(261 940 155)	
- PARTICIPATIONS A L'ETRANGER ART 28 LOI N°98-111 DU 28/12/98		0	
- PARTICIPATION DANS SOCIÉTÉ SANITAIRE ET HOSPITALIERE LOI 93-120 *50%		0	
TOTAL RÉINVESTISSEMENTS	261 940 155	(261 940 155)	
		486 460 289	
TOTAL DÉGRÈVEMENTS	(721 102 408)		
BÉNÉFICE IMPOSABLE	486 460 289	486 460 289	
BÉNÉFICE IMPOSABLE ARRONDI		486 461 000	
F - DROIT PROPORTIONNEL :	170 261 350		
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS 35%	170 261 350		(170 261 350)
G - LIQUIDATION D'IMPOT SUR LES BÉNÉFICES DES STES :			
1- IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS(MINIMUM 20%)	149 680 089		
2- ACOMPTES PROVISIONNELS	151 311 825		
3- RETENUES A LA SOURCE SUR IMPORTATION	1 147 045		
4- RETENUES A LA SOURCE SUR MARCHES	473 861		
		152 932 731	
5- IMPOTS SUR Bénéfices DE STE A PAYER	17 328 619		
BÉNÉFICE NET DE L'EXERCICE 2003			1 577 740 305

• NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2003

F1/Ajustements pour amortissements et provisions. Ces ajustements pour 1 448 547,140 DT sont détaillés comme suit:

TUNISIEN

Désignation	Montant
LOGICIELS	31 917,615
CONSTRUCTIONS	228 331,155
MATERIEL ET OUTILLAGE D'EXPLOITATION	840 018,670
MATERIEL DE TRANSPORT	45 538,025
MATERIEL ET EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	66 968,448
AG.AMENAG.ET INSTALLATION	119 336,297
PROV POUR RISQUES	24 435,000
PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES	136 406,077
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES	201 932,000
S/TOTAL	1 694 883,287
REPRISE SUR PROVISIONS	-246 336,147
Total	1 448 547,140

ASSAD

Prospectus

F2/Variation des stocks

Elle affiche une variation positive de 839 308,772 DT détaillée comme suit :

d'Offre

Désignations	Solde au 31/12/2003	Solde au 31/12/2002	Variation
Matières premières	1 697 708,471	2 033 565,165	-335 856,694
Matières consommables	157 273,035	213 782,755	-56 509,720
Pièces de rechange	805 322,841	878 149,114	-72 826,273
Produits finis	1 239 953,414	415 332,978	824 620,436
Produits intermédiaires	1 958 100,547	1 478 219,524	479 881,023
Total	5 858 358,308	5 019 049,536	839 308,772

Publique de Vente

Augmentation

de capital

par

F3/Variation des créances:

Elle affiche une variation négative de (2 123 086,851 DT) .

F4/Variation des Autres Actifs

La rubrique " Autres Actifs " affiche une variation positive de 836 747,492 DT.

Souscription

F5/Variation des fournisseurs

Elle affiche une variation négative de (276 685,321 DT) qui se détaille comme suit :

Publique

Admission

Désignations	Solde au 31/12/2003	Solde au 31/12/2002	Reclassement	Variation
Fournisseurs et comptes rattachés	2 768 639,787	3 439 528,775		-670 888,988
Reclassement fournisseurs d'immobilisations			394 203,667	394 203,667
Total	2 768 639,787	3 439 528,775	394 203,667	-276 685,321

F6/Variation des autres passifs:

Elle affiche une variation négative de (562 909,957 DT), qui se détaille comme suit :

au premier marché

de la cote de la Bourse

Désignations	Solde au 31/12/2003	Solde au 31/12/2002	Reclassement	Variation
Autres passifs courants	2 339 654,826	2 074 304,859		265 349,967
Reclassement var échéances emprunts, dividendes,intérêts courus			-828 259,924	-828 259,924
Total	2 339 654,826	2 074 304,859	-828 259,924	-562 909,957

F7/Plus value de cession

Elle est déterminée comme suit :

Désignation	Montant
Prix de vente	65 427,445
VCN	-46 549,171
Total	18 878,274

F8/Production des immobilisations

Il s'agit de l'ajustement des charges du service technique concernant les travaux de suivi du projet unité de recyclage. La valeur de cet ajustement s'élève à 541 287,843 DT.

F9/Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles :

Il s'agit des règlements de fournisseurs d'immobilisations pour un montant de 1 299 068,287 DT.

F10/Encaissement provenant de la cession d'immobilisation financières

Il s'agit de la cession des titres de participation de la société OLYMPIA pour un montant de 591 665,955 DT

F11/Dividendes et autres distributions

Il s'agit des dividendes et tantièmes distribués au cours de l'exercice 2003 pour un montant de 928 832,679 DT déterminé comme suit :

Désignations	Solde au 31/12/2002	Solde au 31/12/2003	Montant	Variation
CCA DETTES ET INTERETS	194 523,137	91 577,030		102 946,107
CC DIVIDENDES ET TANTIEME	798 907,000	933 020,428		-134 113,428
DIVIDENDES ET TANTIEMES 2003			960 000,000	960 000,000
Total	993 430,137	1 024 597,458	960 000,000	928 832,679

Remboursement d'emprunts

Les remboursements d'emprunts se détaillent comme suit :

F12/Emprunts	Montant
BIAT 325	54 166,666
BIAT 575	88 460,000
BIAT 200	47 055,000
UBCI 560	100 000,000
Total	289 681,666

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE 2003

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire du 21 Mai 2001, nous avons examiné les états financiers de votre société " L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD " pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2003.

Les états financiers de l'exercice 2003, qui nous ont été communiqués, ont été arrêtés par les services de votre société, conformément aux dispositions du système comptable des entreprises tel que promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.

Notre examen effectué conformément aux normes de révision comptable, a comporté des contrôles considérés par nous comme nécessaires eu égard aux règles de diligences normales.

Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes

Les analyses et commentaires complémentaires présentés ci-après vous fournissent d'autres renseignements significatifs sur la marche de votre société telle que reflétée par les postes de votre bilan et votre état de résultat et vous donnent des indications sur l'étendue des travaux de vérification.

Les états financiers soumis à votre approbation dégagent un bénéfice de 1.577.740,305 dinars et un total bilan de 26.709.920,712 dinars

L'affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice 2003 proposée par votre conseil d'administration est conforme à la loi et à vos statuts

Sur la base des documents qui nous ont été présentés, et sous réserve de ce qui a été exposé dans la note N° 9.2.2.4, nous estimons que les états financiers de votre société arrêtés au 31 décembre 2003 ont été régulièrement établis et reflètent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de votre société.

Fait à Tunis le 5 juin 2004

**Le Commissaire Aux Comptes
Mahmoud Ben Naceur TRIKI**

Prospectus

d'Offre

Publique de Vente

Augmentation

de capital

par

Souscription

Publique

Admission

au premier marché

de la cote de la Bourse

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE 2003

Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous présenter les opérations conclues par votre société et entrant sous l'égide des articles susvisés, à savoir :

- Des dons et des subventions d'un montant de 31.907,846 TND ont été accordés à des tiers ;
- Des prêts sont accordés à des salariés de la société présentant un solde au 31 décembre 2003 de 304.320,579 TND;
- Votre conseil d'administration du 11/08/2003 a autorisé de contracter un crédit de gestion pour un montant de 6.700.000 Dinars et des crédits passagers pour 500.000 Dinars.
- Votre conseil d'administration du 29/12/2003 a autorisé de contracter un crédit à moyen terme de 3.000.000 Dinars.
- Des sûretés réelles sur les biens mobiliers et immobiliers de la société ont été consenties aux différents établissements bancaires pour garantir ses emprunts ;
- Des opérations habituelles tels que des achats et des ventes sont intervenues entre votre société et les sociétés Assad International, ACE et GEELEC.

Telles sont, Messieurs les actionnaires, les remarques à vous faire sur ce point particulier.

Fait à Tunis le 5 juin 2004

Le Commissaire Aux Comptes
Mahmoud Ben Naceur TRIKI

Prospectus

d'Offre

Publique de Vente

Augmentation

de capital

par

Souscription

Publique

Admission

au premier marché

de la cote de la Bourse

NOTES COMPLEMENTAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Cette rubrique totalise au 31/12/2003	138.195,318
Contre en 2002	137.486,618
Enregistrant une augmentation	708,700

Il s'agit d'acquisition de deux logiciels de taxation PC.

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2003, un montant brut de	19.428.317,299
contre en 2002	18.048.501,030
accusant une augmentation de	1.379.816,269

correspondant aux investissements nets réalisés au cours de l'exercice 2003.

Le tableau présenté ci - après met en relief, par nature d'immobilisations :

Les valeurs d'origine ;

Les mouvements de l'exercice ;

Les amortissements pratiqués ;

Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

DESIGNATION	VALEURS Au 31/12/02	ENTREE	SORTIE	VALEURS Au 31/12/03	AMORTISSEMENTS ANTERIEUR	V.C.N. DOTATION	REGUL	CUMUL	AU 31/12/03
<i>Immobilisations incorporelles</i>									
Logiciels	137 486,618	708,700	0,000	138 195,318	59 217,930	31 917,615		91 135,545	47 059,773
TOTAL	137 486,618	708,700	0,000	138 195,318	59 217,930	31 917,615	0,000	91 135,545	47 059,773
<i>Immobilisations corporelles</i>									
Terrain	1 431 275,000	0,000	0,000	1 431 275,000	0,000	0,000		0,000	1 431 275,000
Construction	4 666 004,197	48 407,055	0,000	4 714 411,252	935 483,212	228 331,155		1 163 814,367	3 550 596,885
Matériels et outillages	7 660 575,464	2 588 840,629	51 709,267	10 197 706,826	3 181 442,268	840 018,670	-5 610,096	4 015 850,842	6 181 855,984
Matériel de transport	292 461,444	80 111,000	13 918,227	358 654,217	238 981,882	45 538,025	-13 918,227	270 601,680	88 052,537
Equipment de bureau	681 236,276	57 496,799		738 733,075	391 492,620	66 968,448		458 461,068	280 272,007
Agencem. Amenag. et Instal.	1 268 948,124	88 485,001		1 357 433,125	462 208,319	119 336,297		581 544,616	775 888,509
Immobilisation en cours	2 048 000,525	1 143 106,208	2 561 002,929	630 103,804	0,000	0,000		0,000	630 103,804
TOTAL	18 048 501,030	4 006 446,692	2 626 630,423	19 428 317,299	5 209 608,301	1 300 192,595	-19 528,323	6 490 272,573	12 938 044,726
TOTAL GENERAL	18 185 987,648	4 007 155,392	2 626 630,423	19 566 512,617	5 268 826,231	1 332 110,210	-19 528,323	6 581 408,118	12 985 104,499

2.1. Investissements nets de l'exercice 2003

Les investissements nets réalisés courant l'exercice 2003 s'élèvent à la somme de1.379.816,269

Ce montant est ventilé comme suit :

Constructions 48.407,055

Matériel et outillage industriel 2.537.131,362

Matériel de transport 66.192,773

Equipements de bureau 27.164,599

Matériel informatique 30.332,200

Agencements aménagements et installations 88.485,001

Immobilisations en cours (1.417.896,721)

TOTAL 1.379.816,269

2.1.1. - Constructions

L'investissement en "constructions" relatif à l'exercice 2003 s'élève à48.407,055

se détaillant comme suit :

Atelier d'affinage fonderie 11.845,656

Atelier de broyage fonderie 9.975,290

Sélection logistique fonderie 9.351,837

Locaux techniques recyclage 17.234,272

TOTAL 48.407,055

2.1.2. - Matériel et Outillage

Le compte Matériel et Outillage a enregistré une variation au cours de l'exercice 2003 de ...2.537.131,362 se détaillant comme suit :

Acquisition 2003	2.588.840,629
Cession	(51.709,267)
TOTAL	2.537.131,362

Les acquisitions en 2003 concernent essentiellement l'achat de divers matériels et outillages industriels pour l'unité sise à BOUARGOUB.

La cession concerne la vente d'une machine à découper SOVEMA. La plus value a été constatée à juste titre en comptabilité au titre de l'exercice 2003.

2.1.3. - Agencement, aménagements et installations

L'investissement en agencements, aménagements et installations relatif à l'exercice 2003 s'élève à88.485,001

Il s'agit principalement de:

Installation gaz usine batterie	26.720,652
Aménagement salle de compresseur	13.178,188
Aménagement salle de traitement eau de fonderie	17.134,594
Installation éclairage atelier affinage	5.318,970
Armoire de compensation recyclage	5.817,579
Installation locaux technique recyclage	5.433,815
Autres	14.881,203
TOTAL	88.485,001

2.1.4-Matériels de Transport

Le compte Matériel de Transport a enregistré une variation au cours de l'exercice 2003 de 66.192,773 se détaillant comme suit :

Acquisition 2003	80.111,000
Cessions	(13.918,227)
TOTA	(66.192,773)

L'acquisition concerne une voiture de direction.

Les cessions concernent deux voitures de la société. La plus value a été constatée à juste titre en comptabilité au titre de l'exercice 2003

L'ACCUMULATEUR

2.2. - Politique d'amortissement

Les immobilisations sont amorties linéairement sur la base des taux suivants :

TUNISIEN	Constructions	5 %
	Matériels et outillages industriels	10 %
	Matériel de transport	20 %
ASSAD	Equipements de bureau	10 %
	Matériel informatique	15 %
	Agencements Aménagements Installations	10 %

Le principe de prorata temporis est respecté pour les biens acquis au cours de l'exercice 2003. Toutefois la société a pratiqué des taux d'amortissement économiques sur certaines immobilisations.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2003 un montant brut de 2.889.655,609 et se détaillent comme suit :

Prospectus	Titres de participations	2.358.758,800
	Prêts au personnel	304.320,579
d'Offre	Dépôts et cautionnements	33.076,230
	Autres participations	193.500,000
	TOTAL	2.889.655,609

Publique de Vente	Contre au 31 décembre 2003	2.805.187,671
	soit une variation de	84.467,938

Il s'agit principalement de l'octroi de nouveaux prêts au personnel et de l'acquisition des titres de participations de la société TORUS EUROPE pour 29.060,000 Dinars.

3.1. - Titres de Participation

de capital	Le portefeuille titres totalise au 31 décembre 2003	2.358.758,800
	Se composant comme suit:	
par	-ASSAD INTERNATIONAL	1.301.026,800
	-SICAF ASSAD	650.000,000
Souscription	-GENERAL EQUIPEMENT ELECTRIQUE	49.800,000
	-AUTO COMPONENT EXPORT	156.000,000
	-TORUS EUROPE	201.932,000
	TOTAL	2.358.758,800

Les provisions sur titres de participation se détaillent comme suit :

Admission	-SICAF ASSAD	9.435,000
	-TORUS EUROPE	201.932,000
	TOTAL	211.367,000

3.2. -Autres participations

Cette rubrique se détaille comme suit :

de la cote de la Bourse	- B.T.S	15.000,000
	- ESPOIR POLYCLINIQUE EL MENZAH	166.000,000
	- CONSORTIUM TUNISIEN DES COMPOSANTS AUTOMOBILES	12.500,000
	TOTAL	193.500,000

3.3. - Prêts au personnel

Ce compte totalise au 31 décembre 2003 304.320,579
Les prêts détenus sur des personnes ayant quitté la société méritent d'être apurés.

NOTE 4 : STOCKS

Cette rubrique représente les stocks finaux arrêtés au 31 décembre 2003 et s'élèvent à 5.019.049,536 Elle se détaille comme suit :

Matières premières	2.033.565,165
Matières consommables	213.782,755
Produits semi-finis	1.478.219,524
Produits finis	415.332,978
Pièces de rechange et petits outillages	878.149,114
TOTAL	5.019.049,536

Les valeurs d'exploitation ont fait l'objet d'un inventaire physique annuel.

Les méthodes d'évaluation du stock, retenues par votre société se résument comme suit :

- Les pièces de rechange et matières premières des "batteries démarrages" sont évaluées à leur coût moyen pondéré. Ce coût est calculé après chaque entrée.
- Les produits semi - finis et produits finis sont évalués à leur coût standard de production.

NOTE 5 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2003 un montant brut de 5.362.216,998
Elle se détaille comme suit:

Clients ordinaires	4.204.843,085
Clients douteux	467.510,611
Clients effets en portefeuille	184.340,197
Clients exportations	502.071,512
Comptes de liaisons succursales débiteurs	3.451,593
TOTAL BRUT	5.362.216,998
Provisions	(350.813,420)
TOTAL NET	5.011.403,578

Les ventes à l'exportation sont effectuées principalement à "ASSAD INTERNATIONAL"

Le compte " Clients effets en porte-feuille " loge des montants qui remontent à des exercices antérieurs pour un montant de 50.676,418 Dinars. Nous vous recommandons d'analyser ces montants.

Les créances douteuses se détaillent comme suit par ancienneté d'âge :

Créances avant 2001	288.747,996
Créances 2001	1.618,153
Créances 2002	80.603,432
Créances 2003	96.541,030
TOTAL	467.510,611

Les créances douteuses sont couvertes par des provisions à hauteur de 350.813,420. Nous recommandons d'activer les procédures de recouvrement.

Les comptes de liaisons succursales méritent un suivi particulier.

NOTE 6 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2003 865.813,344
et se détaille ainsi :

Personnel avances et acomptes	11.693,879
Etat, acomptes provisionnels et retenus à la source	205.306,475
Etat, TVA à reporter	13.077,691
Produit à recevoir	345.600,000
Charges constatées d'avance	275.461,192
Autres débiteurs	14.674,107
TOTAL	865.813,344

6.1- Produits à recevoir

Le compte produits à recevoir présente au 31 décembre 2003 un solde de 345.600,000

Il correspond aux dividendes à recevoir des filiales ASSAD INTERNATIONAL, ACE et GEELEC et qui se détaille comme suit:

ASSAD INTERNATIONAL (dividendes 2002)	145.600,000
ACE (dividendes 2001 et 2002)	120.000,000
GEELEC (dividendes 1999 à 2002)	80.000,000
TOTAL	345.600,000

L'ACCUMULATEUR

6.2- Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 275.461,192
Elles correspondent essentiellement à des importations de matières réceptionnées en 2004 dont les factures y afférentes sont parvenues et comptabilisées en 2003.

TUNISIEN

6.3- Autres débiteurs

ASSAD

Ce compte englobe les reliquats des créances sur cessions de Matériels de Transport s'élevant à 4.674,107
Nous vous recommandons d'activer la procédure de recouvrement.

NOTE 7 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2003: 162.154,146 et se détaille comme suit :

	Effets remis à l'encaissement	125.760,380
	STB BEN AROUS	5.560,726
Prospectus	BEST BANK EX NERVA	91,550
	UBCI MEGRINE EX NERVA	1.157,141
	Banque du sud ex-nerva	14.733,192
	Caisses	14.851,157
d'Offre	TOTAL	162.154,146

Des suspens antérieurs à l'exercice 2003 figurent encore sur les états de rapprochement, non encore apurés.
Nous vous recommandons d'analyser ces suspens et de les affecter aux comptes appropriés (voir la note N° 9.2.2.4)
Les comptes STB BEN AROUS, BEST BANK EX NERVA et UBCI EX NERVA n'ont pas été mouvementés au cours de l'exercice 2003.
Ces comptes méritent d'être analysés.

Publique de Vente

Augmentation

NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2003: 14.309.470,423, et se détaille comme suit:

	Capital social	6.300.000,000
	Réserves	4.688.727,603
	Autres capitaux propres	320.000,000
par	Résultats reportés (Report à nouveau)	1.387.911,865
	Résultat de l'exercice	1.577.740,305
Souscription	TOTAL	14.274.379,773

8.1 - Capital social

Publique	Le capital social est actuellement fixé à	6.300.000,000
	contre au 31 décembre 2002	6.000.000,000
	enregistrant une augmentation de	300.000,000

Admission

Il s'agit d'une augmentation du capital social décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 juin 2003 et réalisée par incorporation du "Compte spécial d'investissement" s'élevant à 258.652,299 et d'une partie des autres réserves à concurrence de 41.347,701

au premier marché

8.2 - Réserves

Cette rubrique figure au bilan pour un montant de 4.688.727,603 et se détaille comme suit:

	Réserves légales	535.404,297
	Réserves réglementaires	175.611,306
	Prime de fusion	478.327,000
	Boni de fusion	3.499.385,000
	TOTAL	4.688.727,603

Les réserves légales ont accusé un accroissement de 72.897,759, conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2002.

La prime et le boni de fusion résultent de l'opération de fusion absorption de la société " NERVA " par votre société "L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD" intervenue en 1999.

de la cote de la Bourse

8.3 - Autres capitaux propres

Cette rubrique figure au bilan pour un montant de 320.000,000, et se détaille comme suit:

Subvention d'équipement	400.000,000
Quote part inscrite au résultat	(80.000,000)
SOLDE	320.000,000

Il s'agit de subvention d'investissement obtenue pour le financement de l'unité de recyclage de plomb.

8.4. - Résultats reportés

Les résultats reportés ont enregistré une augmentation de 166.405,114 Dinars pour être portés à 1.387.911,865 Dinars suite à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2002.

8.5 - Résultat de l'exercice

l'exercice 2003 a dégagé un bénéfice net s'élevant à 1.577.740,305

Il y a lieu de préciser que votre société "L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD" a procédé aux réinvestissements physiques prévus par l'article 7 du code d'incitations aux investissements tel que promulgué par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, pour un montant de 361.940,155, pour bénéficier du dégrèvement fiscal, le bénéfice réinvesti au sein de votre société (réinvestissement physique) doit être affecté dans un "Compte spécial d'investissement" et incorporé, ensuite au capital de la société avant l'expiration du délai de dépôt de la déclaration définitive, soit le 25 juin 2004.

NOTE 9 : PASSIFS

Ce titre totalise au 31 décembre 2003 12.435.540,939, Il est ventilé entre :

Passifs non Courants	2.774.207,768
Passifs Courants	9.661.333,171
TOTAL	12.435 540,939

9.1. -Passifs non courants

Les passifs non courants se composent des comptes suivants :

Emprunts	2.485.490,003
Provisions	218.717,765
TOTAL	2.704.207,768

9.1.1. -Emprunts

Ce compte présente un solde au 31/12/2003 de 2.485.490,003

Les crédits sont suivis par banque suivant les échéanciers de remboursement. Ils sont répartis comme suit :

Désignations	Au 31/12/2002	Reclassement	Au 31/12/2003
BIAT 325.000	166.993,667	54.166,666	112.827,001
BIAT 575.000	101.123,002	88.460,000	12.663,002
BIAT 1.400.000	1.400.000,000	0,000	1.400.000,000
UBCI 560.000	440.000,000	80.000,000	360.000,000
UBCI 600.000	600.000,000	0,000	600.000,000
TOTAL	2.708.116,669	222.626,666	2.485.490,003

La partie reclassée en 2003, est présentée parmi les concours bancaires (Passifs courants).

Des garanties réelles ont été accordées aux banques sur les biens de la société.

9.1.2. - Provisions

Les provisions constituées sont réparties par nature de risque comme suit :

Provisions pour litiges (1)	29.028,000
Provisions pour risques divers (2)	150.000,000
Provisions pour garanties données aux clients (3)	109.689,765
TOTAL	288.717,765

L'ACCUMULATEUR

1 - Les provisions sont constituées contre le risque du licenciement et litiges du personnel. Elles sont estimées depuis juin 1997 à 29.028,000 dinars.

TUNISIEN

2 - Il s'agit des provisions constituées en couverture des dépenses à engager en 2004 au titre des garanties données aux clients de la société, sur la base des ventes de l'exercice 2003. Le taux de ces garanties est estimé à 1 % du chiffre d'affaires local hors taxes des batteries de démarrage. Un réajustement positif de 19.121,516 dinars est constaté en 2003 en fonction de l'augmentation du chiffre d'affaires.

ASSAD

9.2. -Passifs Courants

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2003: 9.661.333,171 et se détaille comme suit:

Fournisseurs et comptes rattachés	2.768.639,787
Autres passifs courants	2.339.654,826
Concours bancaires et autres passifs financiers	4.553.038,558
TOTAL	9.661.333,171

9.2.1 - Fournisseurs et comptes rattachés

Prospectus

Le compte fournisseurs et comptes rattachés s'analyse comme suit :

d'Offre	Fournisseurs locaux	714.946,497
	Fournisseurs étrangers	1.443.485,533
Publique de Vente	Fournisseur étranger règlement à vu	12.396,727
	Fournisseur étranger règlement à échéance	280.556,582
	Fournisseurs effets à payer	258.964,875
	Fournisseurs retenue de garantie	58.289,573
	TOTAL	2.768.639,787

Augmentation

La couverture du risque de change sur les dettes libellées en monnaies étrangères s'effectue comme suit :

Pour les opérations d'achats réalisées auprès de fournisseurs étrangers et dont la valeur unitaire dépasse 10 000 dinars, la société ASSAD a conclu avec les banques des contrats d'achat de devises à terme pour se prémunir contre le risque de change. Le cours de conversion retenu pour la comptabilisation de ces opérations correspond à celui fixé dans le contrat d'achat de devises à terme. Ces opérations représentent 95 % du solde fournisseurs étrangers.

de capital

par

A défaut d'un contrat d'achat de devise à terme, le cours du jour de l'opération est utilisé pour constater l'engagement. Si ce dernier est différent du cours de règlement, la différence est constatée dans le compte de " Pertes et profits de change ". Pour l'arrêté des états financiers, les soldes de clôture sont actualisés au cours de la date effective du règlement et non au cours du 31 décembre. Toutefois cette pratique n'a pas d'incidence significative sur le résultat de l'exercice.

Souscription

Nous vous recommandons de classer les fournisseurs débiteurs à l'actif du bilan sous la rubrique " autres actifs courants " tel que prévu par la norme comptable N° 1.

Publique

9.2.2 - Autres passifs courants

Admission

Cette rubrique figure au bilan au 31 décembre 2003 pour un montant de 2.339.654,826 et se détaille comme suit:

au premier marché	Rémunérations dues	421,213	
	Etat impôts sur les bénéfices	170.261,350	
de la cote de la Bourse	Personnel autres charges à payer	485.732,306	
	CCA dettes et intérêts	91.577,030	
	CC dividendes et tantième, à payer	933.020,428	
	CNSS (cotisations)	170.822,378	
	Prêts personnel CNSS	3.063,988	
	Obligations cautionnées	34.065,942	
	Charges à payer	156.130,014	
	Comptes d'attente BIAT	5.063,763	
	Compte d'attente STB (solde)	11.049,304	
	Compte d'attente UBCI (solde)	3.286,025	
	Etat impôts et taxes	275.161,085	
		TOTAL	2.339.654,826

9.2.2.1. - Personnel autres charges à payer

Ce compte présente un solde au 31 décembre 2003 de 485.732,306. Le solde de ce compte s'analyse comme suit:

Reliquat du congé payé du personnel mensuel et cadres	114.732,306
Prime de bilan 2003 à attribuer au personnel	371.000,000
TOTAL	485.732,306

9.2.2.2 - Compte courant associés

Ce compte représente le solde de dettes envers les actionnaires au 31 décembre 2003 s'élevant à91.577,030
Il est justifié par bénéficiaire.

9.2.2.3. Charges à payer

Ce compte représente les charges se rattachant à l'exercice 2003 qui seront payées en 2004.

Il est ventilé comme suit :

Jetons de présence	28.000,000
Complément eau	6.000,000
Honoraires	20.000,000
Complément électricité	4.000,000
Frais et échelles d'intérêts	21.235,520
Actions publicitaires	40.505,916
Autres charges	36.389,578
TOTAL	156.130,014

Les frais et échelles d'intérêts méritent d'être présentés parmi les concours bancaires et autres passifs financiers.

9.2.2.4. Comptes d'attentes banques

Ces comptes enregistrent les versements reçues des intermédiaires agréés de la société. Toutefois les clients correspondant ne sont pas identifiés. En outre, certains prélèvements effectués par les banques n'ont pas été identifiés. Par ailleurs, des suspens antérieurs à 2003 figurent encore sur les états de rapprochement et non encore apurés et se détaillent comme suit

1/ Suspens figurants sur les relevés non comptabilisés

Banque	Suspens en débit	Suspens en crédit
UBCI 53210003	5.446,212	-
BIAT 53210001	9.067,630	6.640,156
STB5320002	3.454,168	9.347,628
TOTAL	17.968,010	15.987,784

2/ Suspens comptabilisés et ne figurants pas sur relevés

Banque	Suspens en débit	Suspens en crédit
Biat 53210011	-	81,500
ABC 53210006	-	1.144,020
BS 53210014	-	133,136
UBCI 53210003	61,739	4.635,512
BIAT 53210001	2.477,583	40.508,033
STB5320002	17.397,007	25.068,902
TOTAL	19.936,329	71.571,103

9.2.3. - Concours bancaires et autres passifs financiers

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2003: 4.553.038,558 et se détaille comme suit :

Echéances à moins d'un an sur crédits à moyen terme	222.626,666
Crédits mobilisation des créances commerciales	2.450.000,000
Intérêts courus	20.623,642
Banques	1.859.788,250
TOTAL	4.553.038,558

L'ACCUMULATEUR

9.2.3.1. - Crédits mobilisation des créances

Il s'agit des crédits d'exploitation obtenus des institutions financières de la place au 31 décembre 2003 qui peuvent se répartir par nature de crédit et par banque comme suit:

TUNISIEN

Crédit de préfinancement des exportations 1.350.000,000

UBCI 300.000,000

STB 375.000,000

ASSAD

BIAT 657.000,000

Billets de trésorerie 150.000,000

BIAT 150.000,000

Financements de stocks 950.000,000

BIAT 450.000,000

STB 250.000,000

UBCI 250.000,000

TOTAL 2.450.000,000

9.2.3.2. - Banques

Prospectus

Il s'agit de découverts bancaires du cycle d'exploitation accordés par les banques de la place répartis comme suit:

BIAT 625.802,797

BIAT NERVA 23.115,874

d'Offre

STB BEN AROUS 653.391,939

UBCI MEGRINE 549.138,649

ABC 8.338,991

Publique de Vente

TOTAL 1.859.788,250

Nous vous recommandons d'analyser les opérations portées sur les états de rapprochement et de les affecter aux comptes appropriés (voir la note N° 9.2.2.4).

NOTE 10 : ETAT DE RESULTAT

Les principaux comptes des produits et de charges de l'exercice 2003 s'expliquent comme suit :

10.1 - Revenus

Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

Ventes locales hors taxes 12.230.862,913

Ventes à l'exportation 7.503.938,050

TOTAL 19.734.800,963**10.2 - Autres charges d'exploitation**

Cette rubrique se détaille ainsi :

Publique

Loyer 57.949,385

Leasing 145.597,551

Entretiens et réparations 158.321,639

Admission

Assurances 43.213,886

Etudes, recherches et rémunérations d'intermédiaires 183.231,577

Frais de séminaires et congrès 49.146,998

Personnel extérieur (travaux en régie) 949.242,560

au premier marché

Publicité et propagandes 223.484,951

Transports sur ventes 9.438,111

Autres transports 40.007,562

de la cote de la Bourse

Voyages, déplacements, mission et réceptions 93.104,648

Frais postaux 124.053,602

Divers frais de services bancaires 158.832,649

Réductions de valeurs (dons accordés) 31.907,846

Jetons de présence 28.000,000

T.F.P. et FOPROLOS 38.014,520

TCL 29.296,632

Taxes de circulation 12.551,691

Droit d'enregistrement 9.266,914

Autres charges d'exploitation 54.984,875

TOTAL 2.439.647,597

10.3 - Charges financières nettes

Les charges financières sont détaillées comme suit :

Agios débiteurs	49.951,428
Intérêts sur crédits de financement et emprunts	406.508,423
Echelles d'intérêts	210.551,645
Gains de change	(116.963,046)
Pertes de change	113.002,201
TOTAL	663.050,651

10.4 - Produits de participations

Ce compte se détaille comme suit:

Produit de participation des filiales	345.600,000
Gain net de provision sur participation étrangère	247.592,955
TOTAL	593.192,955

10.5 - Autres gains ordinaires

Ce compte se détaille comme suit :

Subvention	11.424,575
Profit sur cession immobilisations	18.878,274
Reprises sur provisions	25.032,824
Autres gains	48.877,619
TOTAL	104.213,292

V.3: LES ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 31/12/2003

Types d'engagements	Valeur	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a) Garanties personnelles						
- cautionnement	200 000	Assad Inter	-	filiale	-	-
- aval						
- autres garanties						
b) Garanties réelles	13 160 000	Banques	-	-	-	-
- hypothèques						
- nantissement						
c) Effets escomptés non échus	néant	-	-	-	-	-
d) créances à l'exportation mobilisées	néant	-	-	-	-	-
e) Abondant de créances	néant	-	-	-	-	-
Total	13 360 000					
2- Engagements reçus						
a) Garanties personnelles						
- cautionnement	néant	-	-	-	-	-
- aval	néant	-	-	-	-	-
- autres garanties	néant	-	-	-	-	-
b) Garanties réelles						
- hypothèques	néant	-	-	-	-	-
- nantissement	néant	-	-	-	-	-
c) Effets escomptés non échus	631 412	Banques				
d) créances à l'exportation mobilisées	néant	-	-	-	-	-
e) Abondant de créances	néant	-	-	-	-	-
Total	631 412					
3- Engagements réciproques						
- Emprunt obtenu non encore encaissé	3 000 000	BTEI	-	-	-	-
- Crédit consenti non encore versé						
- Opération de portage	néant	-	-	-	-	-
- Crédit documentaire	206 595	-	-	-	-	-
- Commande d'immobilisation	320 000	-	-	-	-	-
- Commande de longue durée						
- Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévues par la convention collective	néant	-	-	-	-	-
Total	3 526 595					

HYPOTHEQUES ET NANTISSEMENTS DONNES AU 31/12/2003

	BENEFICIAIRE	Montant CREDIT en DT	GARANTIES		
			HYPOTHEQUE	NANTISSEMENT SUR MATERIELS	
TUNISIEN		1.400000	Immeuble Z.I: Ben Arous	Usine: Z.I Ben Arous	matériels et équipements usine recyclage lot 46. Z.I Bouargoub
		325 000	Immeuble Z.I: Ben Arous	Usine: Z.I Ben Arous	
	BIAT	575 000	Immeuble Z.I: Ben Arous	Usine: Z.I Ben Arous	matériels et équipements professionnel
ASSAD		2.870 000		Usine: Z.I Ben Arous	matériels et équipements professionnel
		600 000	Immeuble Z.I: Ben Arous	Usine: Z.I Ben Arous	matériels et équipements professionnel
	UBCI	560 000	Immeuble Z.I: Ben Arous	Usine: Z.I Ben Arous	matériels et équipements professionnel
		1.950 000	Immeuble Z.I: Ben Arous	Usine: Z.I Ben Arous	
	STB	1.550 000	Immeuble Z.I: Ben Arous	Usine: Z.I Ben Arous	
			+ Immeuble Z.I: Bouargoub	+ Usine Z.I: Bouargoub lot	
BTEI	3.000000		lots 48, 49 et 59	Usine: Z.I: Bouargoub lot 49	matériels et équipements usine recyclage lot 46. Z.I Bouargoub

V.4 : TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES ASSAD (en Dinars)

	Capital Social	Réserves légales	Réserves spéciales d'investis.	Prime de fusion	Boni de fusion	Subventions d'investis.	Résultats reportés	Résultats de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2001	5 400 000	360 000	216 959	478 327	3 499 385		1 097 883	2 050 131	13 102 684
Affectation bénéfices 2001 (AGO du 02/11/2002)		102 507	330 283				1 617 341	-2 050 131	0
Dividendes versés sur exercice 2001							-1 224 000		-1 224 000
Augmentation de capital par incorporation de réserves AGE 24/6/02	600 000		-330 283				-269 717		0
Subvention d'investissement						360 000			360 000
Résultat de l'exercice 2002								1 457 955	1 457 955
Solde au 31/12/2002	6 000 000	462 507	216 959	478 327	3 499 385	360 000	1 221 507	1 457 955	13 696 639
Affectation bénéfices 2002 (AGO du 23/6/2003)		72 898	258 652				1 126 405	-1 457 955	0
Dividendes versés sur exercice 2002							-960 000		-960 000
Augmentation de capital par incorporation de réserves AGE 23/6/03	300 000		-300 000						0
Subvention d'investissement - amt subvention						-40 000			-40 000
Résultat de l'exercice 2003								1 577 740	1 577 740
Solde au 31/12/2003	6 300 000	535 404	175 611	478 327	3 499 385	320 000	1 387 912	1 577 740	14 274 380
Affectation bénéfices 2003 (AGO du 23/6/2004)		78 887	261 940				1 236 913	-1 577 740	0
Dividendes versés sur exercice 2003							-1 078 000		-1 078 000
Augmentation de capital par incorporation de réserves AGE 23/6/04	300 000		-300 000						0
Subvention d'investissement						360 000			360 000
Résultat au 30/06/2004								763 406	763 406
Solde au 30/06/2004	6 600 000	614 291	137 551	478 327	3 499 385	680 000	1 546 825	763 406	14 319 786

Prime de fusion : Une fusion absorption de l'EX-filiale NERVA par la société absorbante L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD a été réalisée en 1999.

La prime de fusion, découlant de cette opération évaluée à 2 940 367 DT a été réduite, en 2001, d'un montant de 2 462 040 DT distribué aux actionnaires de l'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD afin de la remplacer dans sa participation dans la société immobilière SOPRIA.

Boni de fusion : Suite à cette même opération de fusion un boni sur les titres de la société absorbée détenus par la société absorbante a été évalué à 3 499 385 DT. Il représente la différence entre la valeur d'apport des titres de la société absorbée et la valeur d'acquisition chez la société absorbante.

V.5: PRINCIPAUX SOLDES DE GESTION

Produits	Valeurs			Charges	Valeurs			Soldes	Valeurs		
	2003	2002	2001		2003	2002	2001		2003	2002	2001
Rev. Et autres pdts d'expl	19 775	16 405	16 889	Déstockage							
Production stockée		1 097			1 305	732					
Total	19 775	17 502	16 889	total	1 305	0	732	Production	18 470	17 502	16 156
Production	18 470	17 502	16 156	Achat consommé	10 100	9 972	9 205				
Total	18 470	17 502	16 156	total	10 100	9 972	9 205	Marge sur coût matière	8 370	7 530	6 952
Marge sur coût matière	8 370	7 530	6 952	Autres charges externes	1 490	1 482	1 415				
Total	8 370	7 530	6 952	total	1 490	1 482	1 415	Valeur Ajoutée Brute	6 880	6 048	5 537
Valeur Ajoutée Brute	6 880	6 048	5 537	impôt							
				charge du personnel	3 673	3 298	3 010				
Total	6 880	6 048	5 537	total	3 673	3 298	3 010	Excédent brut d'exploitation	3 207	2 750	2 527
Excédent brut d'exploitation	3 207	2 750	2 527								
Autres produits ordinaires	104	199	390	Autres charges ordinaires			110				
Produits financiers	593	284	892	Charges financières	663	452	467				
				Dotat ^o aux amort. & prov.	1 493	1 155	993				
				Impôt sur résultat ordinaire	170	168	189				
Total	3 904	3 233	3 809	total	2 326	1 775	1 759	Résultat des activ. ordin.	1 578	1 458	2 050
Résultat positif activité ordin.	1 578	1 458	2 050	Pertes extraordinaires							
Gains extraordinaires				Effet négatif modif. Comptb							
Effet positif modif. Comptb											
Total	1 578	1 458	2 050	total	0	0	0	Résultat net	1 578	1 458	2 050

V.6: AFFECTATION DES RESULTATS DES 3 DERNIERS EXERCICES

AFFECTATION	DATE DE L'A.G.O.		
	23/06/2004	23/06/2003	02/11/2002
Bénéfices	1 577 740 305	1 457 955 172	2 050 130 777
Réserves légales	78 887 015	72 897 759	102 506 538
Compte spécial d'investissement	261 940 155	258 652 299	330 282 952
Intérêts statutaires	378 000 000	360 000 000	324 000 000
Super dividendes	630 000 000	540 000 000	810 000 000
Tantièmes aux Administrateurs	70 000 000	60 000 000	90 000 000
Reports à nouveau	158 913 135	166 405 114	393 341 287

V.7: EVOLUTION DU BÉNÉFICE NET ET DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION (en Dinars)

Désignation	2 001	2 002	2 003
Résultat d'exploitation	1 533 820	1 599 734	1 713 646
Résultat d'exploitation (consolidé)	1 976 208	1 801 448	1 936 549
Résultat net	2 050 131	1 457 955	1 577 740
Résultat net (consolidé)	1 714 818	1 413 378	1 429 066
Capital social	5 400 000	6 000 000	6 300 000
Capital social (consolidé)	5 400 000	6 000 000	6 300 000
Nombre d'action ASSAD	540 000	600 000	630 000
Résultat d'exploitation / Capital social	28,4%	26,7%	27,2%
Résultat d'exploitation / Capital social (consolidé)	36,6%	30,0%	30,7%
Résultat net / Capital social	38,0%	24,3%	25,0%
Résultat net / Capital social (consolidé)	31,8%	23,6%	22,7%
Résultat d'exploitation par action	2,840	2,666	2,720
Résultat d'exploitation par action (consolidé)	3,660	3,002	3,074
Résultat net par action	3,797	2,430	2,504
Résultat net par action (consolidé)	3,176	2,356	2,268

V.8: EVOLUTION DES DIVIDENDES (en dinars)

	CONSOLIDÉ			INDIVIDUELLE		
	2001	2002	2003	2001	2002	2003
Résultat net (m TND)	1 715	1 413	1 429	2 050	1 458	1 578
MBA	2 807	2 938	3 003	3043	2613	3272
Bénéfice par action	1,59	1,18	1,13	1,90	1,28	1,28
dividende par action				1,050	0,750	0,800
MBA par action	2,6	2,6	2,4	2,8	2,3	2,7
Actif net par action	13,2	12,6	12,0	12,1	12,0	11,6

V.9: EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT (en Dinar)

	2 001	2 002	2 003
Désignation			
Résultat net	2 050 131	1 457 955	1 577 740
Résultat net (consolidé)	1 714 818	1 413 378	1 429 066
Dotations aux amortissements et aux provisions	993 284	1 155 158	1 492 951
Dotations aux amortissements et aux provisions (consolidé)	1 056 611	1 466 572	1 957 440
Marge brute d'autofinancement	3 043 415	2 613 114	3 070 692
Marge brute d'autofinancement (consolidé)	2 771 429	2 879 950	3 386 506

V.10: EVOLUTION DE LA STRUCTURE FINANCIÈRE (en Dinar)

Fonds de Roulement

	2 001	2 002	2 003
Désignation			
Capitaux propres avant affectation (1)	13 102 684	13 696 639	14 274 380
Capitaux propres avant affectation (consolidé) (1)	14 254 327	14 366 641	14 793 399
Passifs non courants (2)	951 989	3 109 016	2 774 208
Passifs non courants (consolidé) (2)	951 989	3 109 016	2 774 208
Capitaux permanents (3)	14 054 673	16 805 656	17 048 588
Capitaux permanents (consolidé) (3)	15 206 316	17 475 657	17 567 607
Actifs non courants (4)	12 923 486	15 703 335	15 653 814
Actifs non courants (consolidé) (4)	12 248 203	14 413 588	14 200 798
Fonds de Roulement Net (1) + (2) - (3)	1 131 187	1 102 321	1 394 773
Fonds de Roulement Net (consolidé) (1) + (2) - (3)	2 958 114	3 062 070	3 366 809

Besoin en Fonds de Roulement

	2 001	2 002	2 003
Désignation			
Stocks (1)	5 437 909	5 858 358	5 019 050
Stocks (consolidé) (1)	5 497 266	5 891 704	5 054 578
Clients (2)	4 344 905	2 915 003	5 011 404
Clients (consolidé) (2)	6 409 171	3 625 388	7 066 423
Autres actifs courants (3)	1 585 800	1 702 561	865 813
Autres actifs courants (consolidé) (3)	2 148 778	2 264 839	864 118
Fournisseurs (4)	3 878 093	3 439 529	2 768 640
Fournisseurs (consolidé) (4)	4 976 249	2 716 139	2 796 775
Autres passifs courants (5)	2 342 652	2 074 305	2 339 655
Autres passifs courants (consolidé) (5)	2 734 978	2 527 954	2 767 371
Besoin en Fonds de Roulement (1) + (2) + (3) - (4) - (5)	5 147 869	4 962 089	5 787 972
Besoin en Fonds de Roulement (consolidé) (1) + (2) + (3) - (4) - (5)	6 343 988	6 537 837	7 420 973

Trésorerie Nette

	2 001	2 002	2 003
Désignation			
Trésorerie	-4 016 681	-3 859 768	-4 393 198
Trésorerie (consolidée)	-3 385 875	-3 475 768	-4 054 164
	-3 104 360	-3 160 027	-3 810 914

V.11: INDICATEURS DE GESTION (en dinars)

	2 001	2 002	2 003
Désignation			
Produits d'exploitation	16 888 646	16 409 554	19 774 801
Produits d'exploitation (consolidé)	22 143 702	18 053 753	21 646 435
Résultat d'exploitation	1 533 820	1 599 734	1 713 646
Résultat d'exploitation (consolidé)	1 976 208	1 801 448	1 936 549
Résultat après modification comptable	1 533 820	1 599 734	1 713 646
Résultat après modification comptable (consolidé)	1 976 208	1 801 448	1 936 549
Capitaux propres "avant résultat de l'exercice"	11 052 554	12 238 684	12 696 639
Capitaux propres "avant résultat de l'exercice" (consolidé)	12 539 509	12 953 263	13 364 333
Capitaux propres "avant affectation du résultat de l'exercice"	13 102 684	13 696 639	14 274 380
Capitaux propres "avant affectation du résultat de l'exercice" (consolidé)	14 254 327	14 366 641	14 793 399
Capitaux permanent avant affectation	14 054 673	16 805 656	17 048 588
Capitaux permanent avant affectation (consolidé)	15 206 316	17 475 657	17 567 607
Total des passifs non courants	951 989	3 109 016	2 774 208
Total des passifs non courants (consolidé)	951 989	3 109 016	2 774 208
Total des actifs non courants	12 923 486	15 703 335	15 653 814
Total des actifs non courants (consolidé)	12 248 203	14 413 588	14 200 798
Total bilan	24 377 036	26 271 123	26 709 921
Total bilan (consolidé)	27 090 334	26 688 272	27 686 567

V.12: RATIOS FINANCIERS

	2 001	2 002	2 003
Ratios de structure			
Actifs immobilisés / Total Bilan	53,0%	59,8%	58,6%
Actifs immobilisés / Total Bilan (consolidé)	45,2%	54,0%	51,3%
Actif courant / Total Bilan	47,0%	40,2%	41,4%
Actif courant / Total Bilan (consolidé)	54,8%	46,0%	48,7%
Stocks / Total Bilan	22,3%	22,3%	18,8%
Stocks / Total Bilan (consolidé)	20,3%	22,1%	18,3%
Capitaux propres avant affectation / Total Bilan	53,8%	52,1%	53,4%
Capitaux propres avant affectation / Total Bilan (consolidé)	52,6%	53,8%	53,4%
Passifs non courants / Total Bilan	3,9%	11,8%	10,4%
Passifs non courants / Total Bilan (consolidé)	3,5%	11,6%	10,0%
Passifs courants / Total Bilan	42,3%	36,0%	36,2%
Passifs courants / Total Bilan (consolidé)	43,9%	34,5%	36,5%
Passifs / Total Bilan	46,2%	47,9%	46,6%
Passifs / Total Bilan (consolidé)	47,4%	46,2%	46,6%
Capitaux permanents / Total Bilan	57,7%	64,0%	63,8%
Capitaux permanents / Total Bilan (consolidé)	56,1%	65,5%	63,5%
Ratios de gestion			
Charges du personnel / chiffre d'affaires	13,8%	15,6%	13,8%
Charges du personnel / chiffre d'affaires (consolidé)	10,7%	14,5%	12,9%
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	9,1%	9,8%	8,7%
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires (consolidé)	9,0%	10,0%	9,0%
Chiffre d'affaires / Capitaux propres avant résultat	146,0%	135,3%	157,1%
Chiffre d'affaires / Capitaux propres avant résultat (consolidé)	179,2%	142,9%	168,0%
Délai de règlement des clients	93	64	91
Délai de règlement des clients (consolidé)	105	73	118
Délai de paiement des fournisseurs	83	76	51
Délai de paiement des fournisseurs (consolidé)	81	54	47
Ratios de solvabilité			
Capitaux propres avant affectation / Capitaux permanents	93%	82%	84%
Capitaux propres avant affectation / Capitaux permanents (consolidé)	94%	82%	84%
Capitaux propres avant affectation / Passifs non courants	13,8	4,4	5,1
Capitaux propres avant affectation / Passifs non courants (consolidé)	15,0	4,6	5,3
Ratios de liquidité			
Actifs courant / Passif courants	111,0%	111,6%	114,4%
Actifs courant / Passif courants (consolidé)	124,9%	133,2%	133,3%
Liquidités et équivalent de liquidités / Passifs courants	0,8%	1,0%	1,7%
Liquidités et équivalent de liquidités / Passifs courants (consolidé)	6,6%	5,3%	4,9%
Ratios de rentabilité			
Marge brute / Production	43,0%	42,9%	45,2%
Marge brute / Production (consolidé)	38,0%	46,1%	49,2%
Marge nette de activités ordinaires / Production	12,1%	8,9%	8,0%
Marge nette des activités ordinaires / Production (consolidé)	8,0%	7,4%	7,0%

V.13: ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2004

La société a dérogé à la présentation prévue par la norme comptable n°19 en ne présentant pour la comptabilité que la situation au 31/12/2003

TUNISIEN

ASSAD

Prospectus

d'Offre

Publique de Vente

Augmentation

de capital

par

Souscription

Publique

Admission

au premier marché

de la cote de la Bourse

	Notes	2004 Au 30/06/04	ACTIFS 2003 Au 31/12/03
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	A1	169 472,560	138 195,318
Moins : amortissement	A2	-105 141,249	-91 135,545
-S/Total		64 331,311	47 059,773
Immobilisations corporelles	A3	20 089 614,471	19 428 317,299
Moins : amortissement	A4	-7 183 944,003	-6 490 272,573
S/Total		12 905 670,468	12 938 044,726
Immobilisations financières	A5	2 986 055,848	2 889 655,609
Moins : Provisions	A6	-220 946,000	-220 946,000
S/Total		2 765 109,848	2 668 709,609
Total des actifs immobilisés		15 735 111,627	15 653 814,108
Autres actifs non courants	A7	0,000	0,000
Total des actifs non courants		15 735 111,627	15 653 814,108
ACTIFS COURANTS			
Stocks	A8	6 910 662,743	5 019 049,536
Moins : Provisions		0,000	0,000
S/Total		6 910 662,743	5 019 049,536
Clients et comptes rattachés	A9	4 797 429,413	5 362 216,998
Moins : Provisions	A10	-365 813,420	-350 813,420
S/Total		4 431 615,993	5 011 403,578
Autres actifs courants	A11 et A12	998 923,107	863 499,344
Placement et autres actifs financiers		0,000	0,000
Liquidités et équivalens de liquidités	A13	426 324,062	162 154,146
Total des actifs courants		12 767 525,905	11 056 106,604
Total des actifs		28 502 637,532	26 709 920,712
CAPITAUX PROPRES		2004	2003
		Au 30/06/04	Au 31/12/03
Capital social	B1	6 600 000,000	6 300 000,000
Réserves	B2	4 729 554,773	4 688 727,603
Autres capitaux propres		680 000,000	320 000,000
Resultats reportés	B3	1 546 825,000	1 387 911,865
Total des capitaux propres avant resultat de la période		13 556 379,773	12 696 639,468
Résultat de la période	B4	763 406,374	1 577 740,305
Total des capitaux propres avant affectation		14 319 786,147	14 274 379,773
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	B5	3 685 490,003	2 485 490,003
Autres passifs financiers		0,000	0,000
Provisions	B6	297 717,765	288 717,765
Total des passifs non courants		3 983 207,768	2 774 207,768
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	B7	3 757 930,689	2 768 639,787
Autres passifs courants	B8	2 859 159,115	2 339 654,826
Concours banc et autres passifs financiers	B9	3 582 553,813	4 553 038,558
Total des passifs courants		10 199 643,617	9 661 333,171
Total des passifs		14 182 851,385	12 435 540,939
Total des capitaux propres et passifs		28 502 637,532	26 709 920,712

ETAT DE RESULTAT

SITUATION INTERMEDIAIRE AU 30 JUIN 2004 (Exprimé en dinars)

	2004 Notes	2003 Au 30/06/04	Au 31/12/03
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	R1	10 235 688,226	19 734 800,963
Autres produits d'exploitation	R2	40 000,000	40 000,000
Production immobilisée	R3	0,000	0,000
Total des produits d'exploitation		10 275 688,226	19 774 800,963
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ou-)	R5	1 936 480,906	-1 304 501,459
Achats d'approvisionnements consommés	R6	-7 922 746,294	-10 100 278,187
Charges de personnel	R7	-1 460 338,722	-2 723 776,374
Dotations aux amortissements et prov	R8	-791 665,800	-1 492 951,287
Autres charges d'exploitation	R9	-1 375 500,559	-2 439 647,597
Total des charges d'exploitation		-9 613 770,469	-18 061 154,904
RESULTAT D'EXPLOITATION		661 917,757	1 713 646,059
Produits des placements	R11	485 477,940	593 192,955
Charges financières nettes	R10	-352 990,445	-663 050,651
Autres gains ordinaires	R12 et R15	73 471,710	104 213,292
Autres pertes ordinaires	R13	-73 684,238	0,000
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		794 192,724	1 748 001,655
Impôt sur les bénéfices	R14	-30 786,350	-170 261,350
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		763 406,374	1 577 740,305
Gains extraordinaires		0,000	0,000
Pertes extraordinaires		0,000	0,000
RESULTAT NET DE LA PERIODE		763 406,374	1 577 740,305

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRÊTES AU 30 JUIN 2004

NOTES AU BILAN ARRÊTE AU 30 JUIN 2004

Les chiffres présentés aux états financiers ci-après sont exprimés en Dinars Tunisiens.

A - ACTIFS

A1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2004	2003
LOGICIELS	169 472 560	138 195 318
TOTAUX	169 472 560	138 195 318
A2 - AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATION INCORPORELLES	2004	2003
LOGICIELS	105 141 249	91 135 545
TOTAUX	105 141 249	91 135 545
A3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2004	2003
TERRAINS AMENAGES (3-1)	1 431 275 000	1 431 275 000
AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS TERRAINS (3-1)		
BATIMENTS (3-2)	4 714 411 252	4 714 411 252
INSTALLATIONS GÉNÉRALES ET AGENCEMENTS (3-3)	759 089 743	759 089 743
MATÉRIEL INDUSTRIEL (3-4)	10 009 161 708	9 578 872 616
OUTILLAGE INDUSTRIEL (3-5)	622 683 405	618 834 210
AGENCEMENTS ET INSTALLATIONS	456 097 266	455 125 938
MATÉRIEL DE TRANSPORT DE BIENS (3-6)	190 619 259	109 948 186
MATÉRIEL DE TRANSPORT DE PERSONNES (3-7)	317 276 326	248 706 031
INSTALLATIONS GÉNÉRALES, AGENCEMENTS		
ET AMÉNAGEMENTS DIVERS	184 397 762	143 217 444
ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX	328 774 164	305 254 285
MATÉRIEL INFORMATIQUE	479 250 590	433 478 790
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS (3-8)	596 577 996	630 103 804
TOTAL	20 089 614 471	19 428 317 299

A3-1 - Il s'agit des acquisitions des terrains suivants

- A la Zone industrielle de BEN AROUS : une superficie de 7 976 m² pour 20 700 Dinars (1975) sur lequel il a été construit le siège Social et une usine.
- A SFAX : une superficie de 278 m² pour 32 000 Dinars (1984). Sur ce terrain il a été édifié une succursale et une administration composée de plusieurs bureaux.
- A SOUSSE une superficie de 503 m² pour 65 390 Dinars (1996).
- A la Zone Industrielle de BOU ARGOUB une superficie de 6 901 m² pour 241 115 Dinars (1999).
- A la Zone Industrielle de BOU ARGOUB une superficie de 8 437 m² pour 294 700 Dinars (1999).
- A la Zone Industrielle de BOU ARGOUB une superficie de 6 000 m² pour 180 000 Dinars (1999).
- A la Zone Industrielle de BOU ARGOUB une superficie de 990 m² pour 39 200 Dinars (1999).
- A la Zone Industrielle de BOU ARGOUB une superficie de 982 m² pour 85 600 Dinars (1999).
- A la Zone Industrielle de BOU ARGOUB une superficie 5 031 m² pour 385 200 Dinars
- A la Zone industrielle DE MEGRINE FONDOUK CHOUCHA une superficie de 278 m² pour 53 000 Dinars (2000)
- Acquisition d'un terrain à Grombalia de 228 m² pour 34 370

A4 - AMORTISSEMENTS DES ELEMENTS CORPORELS	2004	2003
AMORTISSEMENTS BATIMENTS	1 286 965 520	1 163 814 367
AMORTISSEMENTS INSTALLATIONS GÉNÉRALES		
ET AGENCEMENTS	399 326 117	367 908 186
AMORTISSEMENTS MATÉRIEL INDUSTRIEL	4 225 746 869	3 813 427 262
AMORTISSEMENTS OUTILLAGE INDUSTRIEL	233 772 720	202 423 580
AMORTISSEMENTS MATÉRIEL DE TRANSPORT DE BIENS	110 065 675	108 921 427
AMORTISSEMENTS MATÉRIEL DE TRANSPORT DE PERSONNES	187 878 524	161 680 253
AMORTISSEMENTS INSTALLATIONS GÉNÉRALES, AGENCEMENTS		
ET AMÉNAGEMENTS DIVERS	249 255 238	213 636 430
AMORTISSEMENTS EQUIPEMENTS DE BUREAUX	207 905 267	198 038 842
AMORTISSEMENTS MATÉRIEL INFORMATIQUE	283 028 073	260 422 226
SOUS-TOTAL	7 183 944 003	6 490 272 573
RESORPTIONS DE FRAIS POUR LOGICIEL INFORMATIQUE	105 141 249	91 135 545
TOTAUX	7 289 085 252	6 581 408 118

L'ACCUMULATEUR	A5 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2004	2003
	PARTICIPATIONS PAR ACTIONS (5-1)	2 358 758 800	2 358 758 800
	AUTRES FORMES DE PARTICIPATIONS (5-2)	205 400 000	193 500 000
TUNISIEN	AUTRES CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS (5-3)	0	0
	VERSEMENTS RESTANT SUR LIBERATION DE SOUSCRIPTION		
	AU CAPITAL STES FILIALES	-8 925 000	
	PRETS AU PERSONNEL (5-4)	369 173 618	304 320 579
ASSAD	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS (5-5)	61 648 430	33 076 230
	TOTAUX	2 986 055 848	2 889 655 609

A5- 1- Les participations de la Société se résument comme suit

	Société ASSAD International S.A. (filiale) (A5-1-1)	1 301 026 800	1 301 026 800
	Société SICAF ASSAD S.A. Société d'investissements (filiale)	650 000 000	650 000 000
	GENERAL EQUIPEMENT ELECTRIQUE EX-Société Assad Distribution SARL	49 800 000	49 800 000
	AUTO COMPONENT EXPORT (A.C.E.) 100% (A5-1-2)	156 000 000	156 000 000
	TORUS EUROPE (France) 91% (A5-1-3)	201 932 000	201 932 000
Prospectus	Société D'investissement olympia (FRANCE)		142 141 000
	Société D'investissement olympia cession d'actions en 2003 (A5-1-4)		-142 141 000
	TOTAUX	2 358 758 800	2 358 758 800

d'Offre

La Cession de notre participation à la SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE ASSAD à été réalisée par compensation de dividendes à distribution prélevés sur les réserves à concurrence de 2 462 040,000 Dinars soit 157 581 parts à 2 456 479,893 Dinars et ce conformément au P.V. de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 Mai 2001.

Publique de Vente

A5-1-1- Il s'agit de nouvelles actions de cette société achetées des actionnaires Tunisiens en 2002 qui s'élèvent à 274 824 DT

Augmentation

A5-1-2- Il s'agit de nouvelles actions de cette société achetées des actionnaires Etrangers en 2002 qui s'élèvent à 66 000 DT et par conséquent elle devient filiale à 100% ASSAD

de capital

A5-1-3- Il s'agit d'acquisition de 200 nouvelles actions à cette société pour une valeur globale de 29 060 Dinars Tunisiens.

par

IL est à signaler qu'une provisions de 100% sur l'ensemble de ces titres est constituée en ce meme exercice.

Souscription

A5-1-4- IL s'agit d'une cession totale des actions de la société d'investissement Olympia France pour une valeur globale de 591 665 D.T. dégageant ainsi une plus value nette de 449 524 D.T

Publique

A5 -2 - Il s'agit d'une participation à la Banque Tunisienne de Solidarité pour 10 000 et 5 000 Dinars (ex-Société Nerva) en 1997 et une participation en 1998 à la Société l'espoir POLYCLINIQUE EL MENZAH pour 55 000 Dinars.

Admission

En 2000 une participation au Consortium Tunisien des Composantes Automobiles de 12 500 et 111 000 Dinars à la Société L'ESPOIR POLYCLINIQUE EL MENZAH. Soit un total de participations 2000 de 123 500 Dinars

au premier marché

	B.T.S. 1997	15 000 000	15 000 000
	ESPOIR POLYCLINIQUE EL MENZAH	177 900 000	166 000 000
	CONSORTIUM TUNISIEN DES COMPOSANTES AUTOMOBILES	12 500 000	12 500 000
	TOTAUX	205 400 000	193 500 000

de la cote de la Bourse

A5 -3 - Il s'agit de versements restant sur liberation de capital de :

Versement restant sur capital ESPOIR POLYCLINIQUE EL MENZAH 8 925 000

A5 - 4 - Cette somme représente le montant des prêts accordés au personnel de l'entreprise

A5 - 5 - La valeur de Cette rubrique représente principalement des consignations de containers , des bouteilles d'oxygène et d'acétylène depuis 1986 au 30 juin 2004

A6 - PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2004	2003
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES (6-1)	211 367 000	211 367 000
PROVISIONS SUR PRETS AU PERSONNEL (6-2)	9 579 000	9 579 000
TOTAUX	220 946 000	220 946 000

A6-1- Ce sont des provisions constatées sur les titres de la société SICAF ASSAD pour 9 435 DT et 201 303 DT sur les titres de TORUS FRANCE

A6-2- Il s'agit des provisions constituées sur les prêts accordés aux employés qui sont partis mais ils n'ont pas remboursé leurs prêts personnels

A7 - AUTRES ACTIFS IMMOBILISES NON COURANTS ET CHARGES A REPARTIR

CHARGES A REPARTIR	0	0
TOTAUX	0	0

A8 - VALEURS D'EXPLOITATION

STOCKS	2004	2003
MATIERES PREMIERES	1 950 462 306	2 033 565 165
MATIERES CONSOMMABLES	211 166 634	213 782 755
PRODUITS INTERMEDIAIRES	3 137 828 277	1 478 219 524
PRODUITS FINIS	692 205 131	415 332 978
PIECES DE RECHANGE ET PETIT OUTILLAGE	919 000 395	878 149 114
TOTAUX	6 910 662 743	5 019 049 536

A9 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

	2004	2003
COMPTE DE LIAISON COMPTANT SUCCURSALE DE TUNIS	2 165 928	2 165 928
COMPTE DE LIAISON COMPTANT SUCCURSALE DE GAFSA	669 510	669 510
COMPTE DE LIAISON A TERME SUCCURSALE SFAX	80 328	80 328
COMPTE DE LIAISON A TERME SUCCURSALE GABES	535 827	535 827
CLIENTS REVENDEURS	2 867 780 572	2 954 562 895
CLIENTS MINISTERES ET ADMINISTRATIONS	825 145 851	926 264 309
CLIENTS EX-SOCIETE NERVA	9 904 946	9 904 946
CLIENTS DIVERS		-84 313
CLIENTS EXPORTATIONS	258 974 541	502 071 512
CLIENTS BATTERIES INDUSTRIELLES	165 874 153	312 215 868
CLIENTS PRODUITS LASER LINE	1 979 380	1 979 380
CLIENTS EFFETS EN PORTE FEUILLE	157 843 035	184 340 197
CLIENTS DOUTEUX ET LITIGIEUX	506 475 342	467 510 611
TOTAUX	4 797 429 413	5 362 216 998

A10 - PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES CLIENTS

	2004	2003
Provisions pour dépréciations des comptes clients	365 813 420	350 813 420
TOTAUX	365 813 420	350 813 420
Provisions pour créances douteuses au début	350 813 420	324 126 683
Reprises de provisions irrécouvrables		-25 032 824
Reprises de provisions pour paiements	0	0
Clients douteux de l'année	15 000 000	51 719 561
TOTAL	365 813 420	350 813 420

A11 - COMPTES DE REGULARISATION ET AUTRES ACTIFS COURANTS

PERSONNEL ACOMPTES ET AVANCES	25 284 763	11 693 879
ETAT,ACOMPTES PROVISIONNELS ET AVANCES A LA SOURCE	51 791 338	118 938 640
ETAT,RETENUES A LA SOURCE / MARCHES		32 225 296
ETAT,RETENUES A LA SOURCE / IMPORTATIONS		2 435 079
ETAT,T.F.P. (A PAYER) REPORTABLE	18 372 599	17 398 562
ETAT,VIGNETTES ET TAXES DE CIRCULATION A PAYER		34 308 898
ETAT,TVA A REPORTER	54 672 785	13 077 691
PRODUITS A RECEVOIR dividendes (11-1)	834 077 940	345 600 000
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (11-2)	1 007 682	275 461 192
AUTRES DEBITEURS (11-3)	16 030 000	14 674 107
PRODUITS DE REPARTITIONS PERIODIQUES A RECEVOIR (11-4)		0
TOTAUX	1 001 237 107	865 813 344

L'ACCUMULATEUR

A11 - 1 - Ce sont de dividendes à recevoir des exercices 2000 , 2001 , 2002 et 2003 de nos filiales respectives

	A C E (Dividendes à recevoir 2001 , 2002 et 2003)	257 828 000	120 000 000
	GEELEC (Dividendes à recevoir 2002 et 2003)	99 600 000	80 000 000
TUNISIEN	ASSAD INTERNATIONAL (Dividendes à recevoir 2002 et 2003)	476 649 940	145 600 000
	TOTAUX	834 077 940	345 600 000

	A12 - PROVISIONS SUR ACTIFS COURANTS	2004	2003
ASSAD	PROVISIONS SUR AVANCES AU PERSONNEL	2 314 000	2 314 000

Ce sont des provisions constatées sur les avances accordées au personnel qui ont quitté l'entreprise.

	A13 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	2004	2003
	EFFETS REMIS A L'ENCAISSEMENT	179 020 522	125 760 380
	EFFETS REMIS A L'ESCOMPTE	204 365 203	0
	UBCI MEGRINE EX-NERVA	1 157 141	1 157 141
	BANQUE DE SUD EX NERVA	5 560 726	0
Prospectus	STB BEN AROUS	9 246 694	5 560 726
	BEST BANK NERVA	91 550	91 550
	BANQUE DE SUD EX NERVA	0	14 733 192
d'Offre	CAISSE	26 882 226	14 851 157
	TOTAUX	426 324 062	162 154 146

B - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

	B1 - CAPITAL SOCIAL	2004	2003
	CAPITAL SOUSCRIT APPELE ET LIBERE	6 600 000 000	6 300 000 000
	CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE		
	TOTAUX	6 600 000 000	6 300 000 000

- Une augmentation du capital social de 699 840,000 Dinars a été décidée par A.G.E. du 24 Novembre 1997. La moitié a été libérée le 26 Février 1998 (349 920 Dinars) et la deuxième a été libéré en 1999 par décision du conseil d'administration.

- Une augmentation du capital social de 279 940,000 Dinars a été décidée par A.G.E. du 21 Juin 1999 répartie comme suit :
incorporation de réserves spéciales d'investissement s'élevant à 241 950,894 Dinars d'une partie du report à nouveau de 37 989,106 Dinars

- Une augmentation du capital social de 708 520,000 Dinars a été décidée par A.G.E. du 16 Septembre 1999 suite aux décisions de fusion par absorption de la société NERVA SA : cette augmentation représente les attributions des actionnaires de la dite Société absorbée autre que l'Accumulateur Tunisien ASSAD conformément au traité de fusion entre les deux sociétés

- Une augmentation du capital social de 372 070,000 Dinars a été décidée par A.G.E. du 21 Juin 2000 .

- Une augmentation du capital social de 1 800 000.000 Dinars a été décidé par A.G.E. du 21 Mai 2001 par incorporation de compte spécial d'investissement s'élevant à 418 908.113 Dinars et d'une partie de réserves et reports à nouveau à concurrence de 1 381 091.887 Dinars

- Une augmentation du capital social de 600 000.000 Dinars a été décidée par A.G.E. du 24 Juin 2002 par incorporation de compte spécial d'investissements s'élevant à 330 282.952 Dinars et d'une partie de réserves et reports à nouveau à concurrence de 269 717.048 Dinars

- Une augmentation du capital social de 300 000.000 Dinars a été décidée par A.G.E. du 23 Juin 2003 par incorporation de compte spécial d'investissements s'élevant à 258 652.299 Dinars et d'une partie de réserves et reports à nouveau à concurrence de 41 347.701 Dinars

	B2 - RESERVES		
	RESERVES LEGALES	614 291 312	535 404 297
	RESERVES REGLEMENTAIRES	137 551 461	175 611 306
	PRIMES DE FUSION (2-1)	478 327 000	478 327 000
	BONIS DE FUSION	3 499 385 000	3 499 385 000
	TOTAUX	4 729 554 773	4 688 727 603

Publique de Vente

Augmentation

de capital

par

Souscription

Publique

Admission

au premier marché

de la cote de la Bourse

B2-1 - il y a une distribution de réserves 2001 (primes de fusion) à raison de 6,839 Dinars par action soit 2 462 040 Dinars dont 2 456 426 Dinars qui ont servi pour la cession intégrale des 157 581 actions détenues sur la société SOPRIA

Il reste à distribuer 5 614 Dinars jusqu'à la date de la clôture de cet exercice.

Les réserves ont accusé un accroissement conformément aux décisions respectives des A.G.O. du 2 Novembre 2002 et du 23 juin 2003 relatives à l'affectation des résultats de 2001 et 2002 ainsi que les reports à nouveau antérieurs soit :

	2004	2003
Réserves légales	78 887 015	72 897 759
Compte spécial d'investissement	261 940 155	258 652 299
Intérêts statutaires et super dividendes	1 008 000 000	900 000 000
Tantièmes aux Administrateurs	70 000 000	60 000 000
Total	1 418 827 170	1 291 550 058

Soit une distribution des intérêts statutaires et superdividendes de 4,000 Dinars et 6,839 sur les réserves soit un cumul par action de 10,839 Dinars par action en 2001 contre 4 Dinars en 2000. La distribution de dividendes en 2002 est à raison de 2,100 Dinars par action contre 10,839 Dinars en 2001. En 2003 ; la distribution est de 1,500 Dinars par action. Quant à l'exercice 2004 il y a une distribution de dividendes à raison de 1,600 Dinars par action contre 1,500 Dinars en 2003.

	2004	2003
Distribution par action	1,600 Dinars	1,500 Dinars

B2bis - AUTRES CAPITAUX PROPRES

Il s'agit d'une subvention d'investissements obtenue à part égale de 400 000 Dinars chacune en 2002 et en 2004 pour le financement de l'unité de recyclage de plomb réalisée à Bou Argoub déduction faite de la quote-part inscrite au compte de résultat de cet exercice à concurrence de 1/10 par an soit:

Montant de subventions d'investissements obtenues	800 000 000	400 000 000
Quote-part des subventions d'investissements inscrites au compte de résultats des exercices à partir de 2002 à 2004	-120 000 000	-80 000 000
Total	680 000 000	320 000 000

B3 - RESULTATS REPORTEES

TOTAUX	1 546 825 000	1 387 911 865
B4 - RESULTAT DE LA PERIODE	763 406 374	1 577 740 305
RESULTAT DE LA PÉRIODE	763 406 374	1 577 740 305

B5 - EMPRUNTS BANCAIRES	2004	2003
--------------------------------	------	------

Il s'agit des échéances des crédits à plus d'un an.

L'an 2004 remboursement	0	0
L'an 2005 remboursement	237 263 813	321 263 813
L'an 2006 remboursement	632 797 619	392 797 619
L'an 2007 remboursement	605 714 286	365 714 286
L'an 2008 remboursement	689 714 286	365 714 286
L'an 2009 remboursement	565 714 286	325 714 286
L'an 2010 remboursement	525 714 286	285 714 286
L'an 2011 remboursement	285 714 286	285 714 286
L'an 2012 remboursement	142 857 141	142 857 141
TOTAUX	3 685 490 003	2 485 490 003

B6 - PROVISIONS SUR AUTRES PASSIFS NON COURANTS	2004	2003
PROVISIONS POUR LITIGES	29 028 000	29 028 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	159 000 000	150 000 000
PROVISIONS POUR GARANTIES DONNEES AUX CLIENTS	109 689 765	109 689 765
TOTAUX	297 717 765	288 717 765

L'ACCUMULATEUR	B7 - FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2004	2003
	FOURNISSEURS LOCAUX	1 331 920 692	714 946 497
	FOURNISSEURS ETRANGERS	1 073 227 535	1 443 485 533
	FOURNISSEURS RETENUES DE GARANTIES	56 401 573	58 289 573
TUNISIEN	FOURNISSEURS EFFETS A PAYER	979 560 590	258 964 875
	FOURNISSEURS ETRANGERS REGLEMENT A VU	10 739 370	12 396 727
	FOURNISSEURS ETRANGERS REGLEMENT A ECHEANCE	06 080 929	280 556 582
ASSAD	TOTAUX	3 757 930 689	2 768 639 787

B8 - COMPTES DE REGULARISATIONS ET AUTRES PASSIFS COURANTS

	2004	2003	
	REMUNERATIONS DUES AU PERSONNEL	16 131 446	421 213
	IMPOT SUR LES BENEFICES A LIQUIDER	30 786 350	170 261 350
	ETAT,OBLIGATIONS CAUTIONNEES A PAYER	0	34 065 942
	PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYER	471 757 000	485 732 306
	ETAT,FODEC COLLECTE	10 236 293	20 232 411
	C.C.A. DETTES ET INTERETS	32 009 754	91 577 030
	C.C. DIVIDENDES A PAYER	1 486 523 928	849 020 428
	C.C. TANTIEMES ADMINISTRATEURS A PAYER	70 000 000	32 000 000
Prospectus	C.C. JETONS DE PRESENCE ADMINISTRATEURS A PAYER (8-4 ters)	56 000 000	52 000 000
	C.N.S.S. (COTISATIONS)	152 343 540	170 822 378
	PRETS PERSONNEL CNSS	2 385 508	3 063 988
	ETAT, I.R.P.P.	0	44 434 422
d'Offre	ETAT,T.C.L.	2 465 542	4 935 910
	ETAT,DROITS DE TIMBRES	487 800	668 000
	ETAT,RETENUES A LA SOURCE	4 583 410	1 125 934
Publique de Vente	ETAT,TVA A PAYER	15 909 675	197 890 537
	ETAT, T.F.P. ET FOPROLOS	1 893 327	3 033 721
	AUTRES OPPOSITIONS	3 346 332	985 840
	ETS BEN REHOUMA	1 438 000	1 438 000
Augmentation	CHARGES A PAYER	487 211 320	156 130 014
	COMPTES D'ATTENTE BIAT	4 782 827	5 063 763
	COMPTES D'ATTENTE STB	3 241 341	11 049 304
	COMPTES D'ATTENTE UBCI	3 311 722	3 286 025
de capital	ETAT, AUTRES IMPOTS A PAYER	0	416 310
	TOTAUX	2 856 845 115	2 339 654 826

B9 - CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS COURANTS

	2004	2003	
par	CREDITS BANCAIRES CMT A MOINS D'UN AN (9-1-1)	222 626 666	222 626 666
	CREDITS MOBILISABLES CREANCES COMMERCIALES (9-1-2)	2 120 000 000	2 450 000 000
	INTERETS COURUS (9-2)	0	20 623 642
Souscription	COMPTE BIAT (9-3)	405 742 584	625 802 797
	COMPTE BIAT NERVA (9-3)	23 703 568	23 115 874
	COMPTE STB BEN AROUS (9-3)	809 180 199	653 391 939
Publique	COMPTE UBCI MEGRINE (9-3)	0	549 138 649
	COMPTE ARAB BANK CORPORATION(9-3)	1 271 981	8 338 991
	COMPTE BANQUE DU SUD NERVA (9-3)	28 815	0
Admission	TOTAUX	3 582 553 813	4 553 038 558

B9-1-1 Le solde des crédits à moyen terme à moins d'un an obtenus des Institutions Financières de la place arrêté au 31 Décembre 2003 et au 30 JUIN 2004 se répartissent comme suit :

	MONTANT	MONTANT
au premier marché	REMBOURSEMENT PRINCIPAL / CMT UBCI 560 000 000	
	REMBOURSEMENT PRINCIPAL / CMT BIAT 325 000 000	27 083 333
	REMBOURSEMENT PRINCIPAL / CMT BIAT 325 000 000	27 083 333
de la cote de la Bourse	REMBOURSEMENT PRINCIPAL / CMT BIAT 575 000 000	44 230 000
	REMBOURSEMENT PRINCIPAL / CMT BIAT 575 000 000	44 230 000
	REMBOURSEMENT PRINCIPAL / CMT UBCI 560 000 000	20 000 000
	REMBOURSEMENT PRINCIPAL / CMT UBCI 560 000 000	20 000 000
	REMBOURSEMENT PRINCIPAL / CMT UBCI 560 000 000	20 000 000
	REMBOURSEMENT PRINCIPAL / CMT UBCI 560 000 000	20 000 000
	TOTAL	222 626 666

B9- 1-2 Le solde des crédits d'exploitation obtenus des Institutions Financières de la place au 30 JUIN 2004 se répartissent comme suit

ECHEANCES 2003 ET AU 30 JUIN NON PAYEES DE CREDIT A MOYEN TERME

U.B.C.I.	80 000 000	80 000 000
B.I.A.T	142 626 666	142 626 666
SOUS-TOTAL	222 626 666	222 626 666
Crédit de préfinancement des exportations:		
U.B.C.I.	300 000 000	300 000 000
S.T.B.		375 000 000
B.I.A.T	270 000 000	270 000 000
B.I.A.T	150 000 000	405 000 000
SOUS-TOTAL	720 000 000	1 350 000 000
Billets de trésorerie :		
BIAT	100 000 000	100 000 000
BIAT	50 000 000	50 000 000
UBCI	0	0
SOUS-TOTAL	150 000 000	150 000 000
Financement de stocks :		
S.T.B.	0	250 000 000
B.I.A.T	450 000 000	450 000 000
U.B.C.I.	800 000 000	250 000 000
SOUS-TOTAL	1 250 000 000	950 000 000
Total Crédit d'exploitation	2 120 000 000	2 450 000 000
TOTAUX	2 342 626 666	2 672 626 666

B9-2- Le solde de cette rubrique représente les intérêts sur crédits à moyen terme échus au 31 Décembre 2003

Intérêts sur crédit CMT de 600 000 000/UBCI	20 623 642	20 623 642
Intérêts sur crédit CMT de 560 000 000/UBCI	0	0
TOTAL	20 623 642	20 623 642

B9- 3- Il s'agit de découverts bancaires du cycle d'exploitation accordés par les banques de la place durant les exercices étudiés.

NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT AU 30 JUIN 2004

R -1 - IL S'AGIT DE VENTES REALISEES PENDANT LES PERIODES 2003 ET 2004 QUI SE COMPOSENT COMME SUIV

REVENUS	30/06/2004	31/12/2003
VENTES LOCALES DE BATTERIES DE DEMARRAGE	4 747 858 658	10 968 976 594
VENTES LOCALES DE BATTERIES INDUSTRIELLES	420 274 222	1 261 886 319
VENTES A L'EXPORTATION	5 067 555 346	7 503 938 050
TOTAL	10 235 688 226	19 734 800 963

VENTES	30/06/2004	31/12/2003
VENTES LOCALES BATTERIES DE DEMARRAGE	4 747 858 658	10 968 976 594
VENTES LOCALES DE BATTERIES INDUSTRIELLES	420 274 222	1 261 886 319
VENTES A L'EXPORTATION DE BATTERIES	2 237 708 346	3 297 450 350
VENTES A L'EXPORTATION DE PLAQUES	2 829 847 000	4 122 733 700
VENTES PRESTATIONS DE SERVICES A L'EXPORTATION (assist. techn.)		83 754 000
TOTAL	10 235 688 226	19 734 800 963

R -2 - AUTRES REVENUS

SUBVENTIONS D'EQUILIBRE	40 000 000	20 000 000
TOTAL	40 000 000	20 000 000

L'ACCUMULATEUR

R - 3 - IL N'Y A PAS DE PRODUCTION IMMOBILISEE PENDANT CES DEUX EXERCICES
R - 4 - LA VARIATION DE STOCKS SE RESUME COMME SUIV

TUNISIEN	MATIERES	2004	2003	2002
		30/06/2004	31/12/2003	31/12/2002
	MATIERES PREMIERES	1 950 462 306	2 033 565 165	1 697 708 471
	MATIERES CONSOMMABLES	211 166 634	213 782 755	157 273 035
	PRODUITS INTERMEDIAIRES	3 137 828 277	1 478 219 524	1 958 100 547
ASSAD	PRODUITS FINIS	692 205 131	415 332 978	1 239 953 414
	PIECES DE RECHANGE			
	ET PETIT OUTILLAGE	919 000 395	878 149 114	805 322 841
	TOTAUX	6 910 662 743	5 019 049 536	5 858 358 308

R - 5 - VARIATIONS DE STOCKS PRODUITS FINIS ET SEMI-FINIS	-1 936 480 906	1 304 501 459
ACHATS MATIERES PREMIERES	7 612 556 435	10 112 712 616
ACHATS MATIERES CONSOMMABLES	265 322 160	452 758 258
VARIATIONS STOCKS MATIERES PREMIERES	83 102 859	-335 856 694
VARIATIONS STOCKS MATIERES CONSOMMABLES ET PR.	-38 235 160	-129 335 993
ACHATS CONSOMMES	7 922 746 294	10 100 278 187

Prospectus

R-6- 1- LES ACHATS DE 2003 ET 2004 SE REPARTISSENT COMME SUIV

	ACHATS MATIERES PREMIERES	30/06/2004	31/12/2003
d'Offre	BACS	702 692 597	1 058 541 607
	COUVERCLES	376 388 473	580 540 127
	SEPARATEURS	534 551 693	568 694 704
Publique de Vente	PLAQUES	3 720 964	0
	ACCESSOIRES DE BATTERIES	101 509 386	198 035 038
	ETIQUETTES	66 900 139	127 862 156
Augmentation	DROITS ET TAXES SUR IMPORTATIONS MP DEMARRAGE	62 008 453	125 055 918
	AUTRES FRAIS SUR ACHATS MP DEMARRAGE	19 988 570	55 217 602
	EMBALLAGES COMMERCIAUX BATTERIES DE DEM ET PLAQUES	121 287 881	162 297 325
	VIEILLES BATTERIES ET DECHETS	403 271 675	334 126 282
de capital	SELINIUM	86 086 218	27 856 800
	PLOMB	3 487 659 754	4 256 581 902
	ETAIN	40 932 991	45 447 803
	ANTIMOINE	149 337 500	160 484 727
par	ARSENIC	16 491 645	6 933 600
	DROITS ET TAXES SUR IMPORTATIONS MP FONDERIE	38 108 642	14 719 154
	AUTRES FRAIS SUR ACHATS MP FONDERIE	48 655 566	20 924 407
Souscription	PLAQUES BATTERIES INDUSTRIELLES	32 491 095	334 702 419
	BACS BATTERIES INDUSTRIELLES	6 006 742	38 449 820
	COUVERCLES BATTERIES INDUSTRIELLES	816 780	6 132 705
	SEPARATEURS BATTERIES INDUSTRIELLES	345 150	41 954 171
Publique	ACCESSOIRES BATTERIES INDUSTRIELLES	21 418 406	100 831 977
	DROITS ET TAXES SUR IMPORTATIONS MP		
	BATTERIES INDUSTRIELLES	3 223 299	12 348 918
	AUTRES FRAIS SUR ACHATS MP BATTERIES INDUSTRIELLES	15 224 539	36 449 590
Admission	EMBALLAGES COMMERCIAUX BATTERIES INDUSTRIELLES	0	3 166 550
	ACIDE SULFURIQUE	54 521 870	109 268 929
	ELECTRICITE INDUSTRIELLE	241 603 889	479 686 558
	EAU INDUSTRIELLE	21 250 192	48 149 703
au premier marché	GAZ NATUREL ET BOUTEILLES	137 186 295	158 324 847
	OXYGENE ET ACETYLENE	1 859 696	18 618 465
	CARBONATE DE SOUDE	32 851 600	61 633 000
	SOUDE CAUSTIQUE ET ACIDE BORIQUE ET CHLORHYDRIQUE	46 448 740	16 467 710
de la cote de la Bourse	ANTHRACITE	63 175 834	53 969 332
	PRIMAFLOC	0	13 948 200
	LIEGE	3 392 295	7 065 592
	VANISPERCE	0	2 239 125
	NOIR DE FUMEE	0	2 740 320
	EXPANDER	24 201 403	25 282 023
	PIECES DE RECHANGE ET OUTILLAGE	390 040 034	562 549 137
	DROITS ET TAXES SUR IMPORTATIONS		
	PETITS OUTILLAGE ET PIECES DE RECHANGE	14 653 910	83 536 691
	AUTRES FRAIS SUR ACHATS PETITS OUTILLAGE		
	ET PIECES DE RECHANGE	168 967 877	106 495 757
	AUTRES ACHATS	73 284 642	45 381 925
	TOTAL	7 612 556 435	10 112 712 616

R-6-2 LES ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS DES EXERCICES 2003 ET 2004 SE REPARTISSENT COMME SUIT

ACHATS MATIERES CONSOMMABLES	30/06/2004	31/12/2003
CARBURANT	48 923 798	116 219 586
FOURNITURES DE BUREAU ET DOCUMENTS	48 997 136	67 550 291
ACHATS DE MARCHANDISES -		
BATTERIES INDUSTRIELLES et démarrage	166 242 668	210 344 759
ACHATS DE VETEMENTS DE TRAVAIL	5 150	53 041 082
AUTRES	1 153 408	5 602 540
TOTAL	265 322 160	452 758 258

R- 7- CE POSTE ENGLOBE LES FRAIS DE PERSONNEL DE LA SOCIETE POUR 2003 ET 2004 AINSI COMPRENANT

LES ELEMENTS SUIVANTS :

FRAIS DE PERSONNEL	30/06/2004	31/12/2003
SALAIRES DISTRIBUES	1 176 945 368	2 234 377 489
COTISATIONS SECURITE SOCIALES ET ASSURANCES	283 393 354	489 398 885
TOTAL	1 460 338 722	2 723 776 374

UNE PROVISION POUR CONGE PAYE , AUTRES CHARGES SOCIALES ET PRIMES EXERCICE 2004 DE 170 000 DT

R- 8- LES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS POUR LES DEUX PERIODES SONT REPARTIES COMME SUIT

ELEMENTS AMORTISSABLES	30/06/2004	31/12/2003
CONSTRUCTIONS	123 151 151	228 331 155
MATERIEL ET OUTILLAGE D'EXPLOITATION	492 947 493	840 018 670
MATERIEL DE TRANSPORT	30 760 671	45 538 025
MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	9 933 808	18 174 534
MATERIEL ET EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	29 760 599	48 793 914
AG. AMENAG ET INSTALLATIONS	67 106 374	119 336 297
PROVISIONS POUR RISQUE FISCAL	9 000 000	90 000 000
PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES ET DIVERS	15 000 000	70 841 077
CHARGES A REPARTIR(LOGICIEL)	14 005 704	31 917 615
TOTAL	791 665 800	1 492 951 287

R- 9 - LES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION POUR LES ANNEES 2003 ET 2004 SE PRESENTENT DE LA MANIERE CI-DESSOUS

AUTRES TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES EXTERIEURS	30/06/2004	31/12/2003
LOCATIONS	9 076 600	57 949 385
LOYERS	16 248 620	0
LEASING	59 557 939	145 597 551
ENTRETIENS ET REPARATIONS	72 463 470	158 321 639
ASSURANCES	27 590 895	43 213 886
ETUDES , RECHERCHES ET REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES	111 790 659	183 231 577
FRAIS DE SEMINAIRES ET CONGRES	24 483 427	49 146 998
PERSONNEL EXTERIEUR (TRAVAUX EN REGIE) (1)	622 409 874	949 242 560
PUBLICITE ET PROPAGANDES	131 592 212	223 484 951
TRANSPORTS SUR VENTES	2 114 000	9 438 111
AUTRES TRANSPORTS	22 854 720	40 007 562
VOYAGES,DEPLACEMENTS,MISSIONS ET RECEPTIONS (2)	60 693 765	93 104 648
FRAIS POSTAUX	54 873 549	124 053 602
DIVERS FRAIS DE SERVICES BANCAIRES	65 514 193	158 832 649
REDUCTIONS DE VALEURS (DONS ACCORDES)	5 102 375	31 907 846
JETONS DE PRESENCE	14 000 000	28 000 000
T.F.P. ET FOPROLOS	20 416 908	38 014 520
T.C.L.	12 379 606	29 296 632
TAXES DE CIRCULATION	9 786 453	12 551 691
DROITS D'ENREGISTREMENT	31 565 683	9 266 914
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	985 611	54 984 875
TOTAL	1 375 500 559	2 439 647 597

L'ACCUMULATEUR

R-10- LES CHARGES FINANCIERES DES EXERCICES 2003 ET 2004 SONT COMPOSEES COMME SUIV

	30/06/2004	31/12/2003
CHARGES FINANCIERES		
ECHELLES D'INTERETS	83 917 116	210 551 645
AGIOS SUR ESCOMPTES ET ENCAISSEMENTS EFFETS	38 988 807	49 951 428
INTERETS SUR CREDITS BANCAIRES DE FINANCEMENT	93 177 020	193 059 259
GAINS SUR OPERATIONS D'IMPORTATION	0	-116 963 046
PERTES DE CHANGES ET AUTRES	0	113 002 201
REPRISE SUR PROVISIONS D'INTERETS DE CHARGES D'IMPOTS	0	-221 303 328
CHARGES D'INTERETS SUR IMPOTS CONSTATES	0	221 303 328
INTERETS SUR CREDITS MOYEN TERME	136 907 502	213 449 164
TOTAL	352 990 445	663 050 651

R-11- IL S'AGIT DE DIVIDENDES RECUS DE sociétés FILIALES DURANT LES ANNEES 2003 ET 2004 QUI S'ELEVENT A :

	30/06/2004	31/12/2003
PRODUITS DE FINANCEMENT		
PRODUITS DE PARTICIPATION		
DE SOCIETE ASSAD INTERNATIONAL SA	485 477 940	345 600 000
PRODUITS SUR CESSIONS DE TITRES	0	247 592 955
TOTAL	485 477 940	593 192 955

R-12- LES GAINS ORDINAIRES POUR LES EXERCICES 2004 ET 2003 SONT CONSTITUES DES ELEMENTS SUIVANTS :

	30/06/2004	31/12/2003
GAINS ORDINAIRES		
OPERATIONS D'IMPORTATIONS	23 802 481	0
REPRISES SUR PROVISIONS	0	25 032 824
PRODUITS SUR CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	30 701 458	18 878 274
AUTRES PROFITS	18 967 771	48 877 619
TOTAL	73 471 710	92 788 717

R-13- IL S'AGIT PRINCIPALEMENT DE PERTES DE CHANGE SUR CERTAINES OPERATIONS D'IMPORTATIONS

PERTES DE CHANGES ET AUTRES	73 684 238	39 901 224
TOTAL	73 684 238	39 901 224

R-14- IL S'AGIT DE L'IMPOT SUR LES Bénéfices DES EXERCICES 2003 ET 2004 QUI S'ELEVE RESPECTIVEMENT A DINARS ET DINARS .**R-15- IL S'AGIT DE SUBVENTIONS D'ÉQUILIBRE SUR LA RÉALISATION DES INVESTISSEMENTS**

FAMEX	0	11 424 575
TOTAL	0	11 424 575

NOTES COMPLEMENTAIRES

• NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE AU 30/06/2004

F.1 Ajustements pour amortissements et provisions

Ces ajustements pour 791 665,800 DT sont détaillés comme suit :

Désignation	Montant
LOGICIELS	14 005,704
CONSTRUCTIONS	123 151,151
MATERIEL ET OUTILLAGE D'EXPLOITATION	492 947,493
MATERIEL DE TRANSPORT	30 760,671
MATERIEL ET EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	9 933,808
AG.AMENAG.ET INSTALLATION	29 760,599
PROV POUR RISQUES	67 106,374
PROVISIONS POUR CREANCES DOTEUSES	9 000,000
AUTRES IMMOBIL INCORPORELLES	15 000,000
Total	791 665,800

F.2 Variation des stocks

Elle affiche une variation négative de (1 891 613,207 DT) détaillée comme suit :

Désignations	Solde au 31/12/2003	Solde au 30/06/2004	Variation
Matières premières	2 033 565,165	1 950 462,306	83 102,859
Matières consommables	213 782,755	211 166,634	2 616,121
Pièces de rechange	878 149,114	919 000,395	-40 851,281
Produits finis	415 332,978	692 205,131	-276 872,153
Produits intermédiaires	1 478 219,524	3 137 828,277	-1 659 608,753
Total	5 019 049,536	6 910 662,743	-1 891 613,207

F.3 Variation des créances

Elle affiche une variation positive de 564 787,585 DT

F.4 Variation des autres actifs

La rubrique " Autres Actifs " affiche une variation négative de (135 423,763 DT).

F.5 Variation des fournisseurs

Elle affiche une variation positive de 466 418,548 DT

Désignation	Solde au 30/06/2004	Solde au 31/12/2003	Reclassement	Variation
Fournisseurs et comptes rattachés	3 757 930,689	2 768 639,787		989 290,902
Reclassement fournisseurs immobilisations			522 872,354	-522 872,354
Total	3 757 930,689	2 768 639,787	522 872,354	466 418,548

F.6 Variation des autres passifs

Elle affiche une variation positive de 498 880,647 DT, se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2004	Solde au 31/12/2003	Reclassement	Variation
Autres passifs courants	2 859 159,115	2 339 654,826		519 504,289
Reclassement var échéances emprunts, dividendes, intérêts courus			20 623,642	-20 623,642
Total	2 859 159,115	2 339 654,826	20 623,642	498 880,647

F.7 Plus value de cession

Elle est déterminée comme suit :

Désignation	Montant
Prix de vente matériels	40 000,000
VCN	-9 298,792
Plus value	30 701,208

L'ACCUMULATEUR

F.8 Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Il s'agit des règlements fournisseurs d'immobilisations pour un montant de 601 926,975 DT.

TUNISIEN

Désignation	Montant
Matériels industriels	303 368,611
Matériels de transport	217 866,286
Autres	80 692,078
Total	601 926,975

ASSAD

F.9 Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisation financières

Il s'agit de la libération du quart de la participation de l'augmentation du capital de la société l'espoir pour un montant de 2975,500 DT.

F.10 Dividendes et autres distributions

Prospectus

Désignation	Solde au 31/12/2003	Solde au 30/06/2004	Montant	Variation
CCA DETTES ET INTERETS	91 577,030	130 009,754		-38 432,724
CC DIVIDENDES ET TANTIEME	933 020,428	1 486 523,928		-553 503,500
d'Offre DIVIDENDES ET TANTIEMES 2004			-1 078 000,000	1 078 000,000
Total	1 024 597,458	1 616 533,682	-1 078 000,000	486 063,776

Publique de Vente

• SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Augmentation

Produits	Valeurs			Charges	Valeurs			Soldes	Valeurs		
	30/06/2004				30/06/2004				30/06/2004		
Rev. Et autres pdts d'expl	10 276			Déstockage							
Production stockée	1 936										
total	12 212	0	0	total	0	0	0	Production	12 212	0	0
Production	12 212	0	0	Achat consommé	7 923						
total	12 212	0	0	total	7 923	0	0	Marge sur coût matière	4 289	0	0
Marge sur coût matière	4 289	0	0	Autres charges externes	753						
total	4 289	0	0	total	753	0	0	Valeur Ajoutée Brute	3 536	0	0
par Valeur Ajoutée Brute	3 536	0	0	impôt							
				charge du personnel	2 083						
Total	3 536	0	0	total	2 083	0	0	Excedent brute d'exploitation	1 454	0	0
Excedent brute d'exploitation	1 454	0	0								
Souscription Autres produits ordinaires	73			Autres charges ordinaires	74						
Produits financiers	485			Charges financières	353						
				Dotat* aux amort. & prov.	792						
Publique Total	2 013	0	0	total	1 249	0	0	Résultat des activ. ordin.	763	0	0
Admission Résultat positif activité ordin.	763	0	0	Pertes extraordinaires							
Gains extraordinaires				Effet négatif modif. Comptb							
Effet positif modif. Comptb											
Total	763	0	0	total	0	0	0	Résultat net	763	0	0

au premier marché

de la cote de la Bourse

Rapport du Commissaire aux Comptes sur la situation intermédiaire arrêtée au 30 Juin 2004

Messieurs les Actionnaires,

Nous avons procédé à l'examen des états financiers intermédiaires de la société "**L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD**" au 30 juin 2004. La préparation de ces états financiers relève de la responsabilité de la direction Générale de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un bénéfice net de 763.406,374 dinars et un total bilan de 28.502.637,532 dinars.

Les états financiers semestriels de la "**L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD**" au 30 juin 2004 ont fait l'objet, de notre part, d'un examen limité selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que ces états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives.

1. Les stocks rosignols de matières premières, de produits intermédiaires et de produits finis devraient être provisionnés à hauteur de 116.000 dinars ;
2. L'analyse du rapprochement bancaire fait ressortir des suspens non encore comptabilisés.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve des points ci-dessus explicités, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de "**L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD**" arrêtée au 30 juin 2004 en conformité avec le système comptable des entreprises.

Sans remettre en cause notre opinion, nous tenons à vous informer que votre société a dérogé à la présentation prévue par la norme comptable N° 19 en présentant pour la comparabilité que la situation au 31 décembre 2003.

Tunis le 23 septembre 2004

Le Commissaire Aux Comptes
Mahmoud Ben Naceur TRIKI

NOTES COMPLEMENTAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

I – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société " L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD " a été constituée en 1938 sous la forme de société à responsabilité limitée pour un capital de 9.000 Dinars. Elle s'est transformée en une société anonyme par décision extraordinaire du 26 septembre 1968.

Depuis, la société a augmenté à maintes reprises son capital qui s'élève actuellement à 6.600.000 Dinars divisé en 660.000 Actions nominatives de 10 Dinars chacune entièrement libérées.

La dernière augmentation du capital social de 300.000 Dinars portant le capital à 6.600.000 Dinars a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 juin 2004 et réalisée par incorporation des réserves.

L'objet de la société consiste essentiellement à la fabrication, réparation et la vente d'accumulateurs électriques.

I – LE RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES :

Les états financiers sont exprimés en Dinar Tunisien et ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables Tunisiennes en vigueur.

II – LES BASES DE MESURE

II-1. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

Constructions	5 %
Matériels et outillages industriels	10 %
Matériel de transport	20 %
Equipements de bureau	10 %
Matériel informatique	15 %
Agencements Aménagements Installations	10 %

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

II-2. Immobilisations financières

Elles sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. A la clôture elles sont évaluées selon la juste valeur. Les plus values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

II-3. Stocks

Le stock de produits finis et des encours est évalué au coût de production.

Le stock de matières premières et de matières consommables est évalué au coût d'achat moyen pondéré.

II-4. Clients et comptes rattachés

Sont logés dans ce compte les créances ordinaires, les créances contentieuses et les créances matérialisées par des effets.

II-5. Dettes en monnaies étrangères

La couverture du risque de change sur les dettes libellées en monnaies étrangères s'effectue comme suit :

Pour les opérations d'achats réalisées auprès de fournisseurs étrangers et dont la valeur unitaire dépasse 10 000 dinars, la société ASSAD a conclu avec les banques des contrats d'achat de devises à terme pour se prémunir

contre le risque de change. Le cours de conversion retenu pour la comptabilisation de ces opérations correspond à celui fixé dans le contrat d'achat de devises à terme.

A défaut d'un contrat d'achat de devise à terme, le cours du jour de l'opération est utilisé pour constater l'engagement. Si ce dernier est différent du cours de règlement, la différence est constatée dans le compte de " Pertes et profits de change ". Pour l'arrêté des états financiers, les soldes de clôture sont actualisés au cours de la date effective du règlement et non au cours d'arrêté des comptes.

II-6 Liquidités et équivalent de liquidités/concours bancaires

Les comptes banques présentant un solde comptable débiteur figurent à l'actif du bilan, ceux présentant un solde comptable créditeurs sont logés au passif du bilan.

II-7. Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an relatives au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants.

Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

II-8. Prise en compte des revenus

Les revenus provenant de la vente de produits finis sont pris en compte dès la livraison aux clients.

III – LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la société arrêtés au 30 juin 2004 ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière dont notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de prudence ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de réalisation des revenus.

IV – COMPARABILITE DE L'INFORMATION COMPTABLE

La situation au 31 décembre 2003 a été présentée pour les besoins de la comparabilité.

INFORMATIONS DETAILLEES

1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Cette rubrique totalise au 30 juin 2004 un montant net de 64 331,311DT contre 47 059,773 DT au 31 décembre 2003 et se détaille comme suit :

Valeurs Brutes	Solde au 30/06/2004	Solde au 31/12/2003	Variation
Logiciels	169 472,560	138 195,318	31 277,242
Total Immob.Incorporelles	169 472,560	138 195,318	31 277,242
Amortissements	Solde au 30/06/2004	Solde au 31/12/2003	Variation
Logiciels	(105 141,249)	(91 135,545)	(14 005,704)
Total amortissement	(105 141,249)	(91 135,545)	(14 005,704)
Total Immob.Incorporelles Nettes	64 331,311	47 059,773	17 271,538

L'ACCUMULATEUR

2- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Cette rubrique totalise au 30 juin 2004 un montant net de 12 905 670,468DT contre 12 938 044,726 DT au 31 décembre 2003 et se détaille comme suit :

TUNISIEN

Valeurs Brutes	Solde au 30/06/2004	Solde au 31/12/2003	Variation
Terrain	1 431 275,000	1 431 275,000	0,000
Bâtiments	4 714 411,252	4 714 411,252	0,000
Installations générales	759 089,743	759 089,743	0,000
Matériel et outillage industriel	10 631 845,113	10 197 706,826	434 138,287
AAI du matériel et outillage industriel	456 097,266	455 125,938	971,328
Matériel de transport	507 895,585	358 654,217	149 241,368
AAI générales	184 397,762	143 217,444	41 180,318
Equipement de bureaux	328 774,164	305 254,285	23 519,879
Matériel informatique	479 250,590	433 478,790	45 771,800
Immobilisations en cours	596 577,996	630 103,804	(33 525,808)
Total Immob.Corporelles	20 089 614,471	19 428 317,299	661 297,172

Prospectus

Amortissements	Solde au 30/06/2004	Solde au 31/12/2003	Variation
Terrain	0,000	0,000	0,000
Bâtiments	(1 286 965,518)	(1 163 814,367)	(123 151,151)
Installations générales	(410 362,339)	(367 908,186)	(42 454,153)
Matériel et outillage industriel	(4 508 798,335)	(4 015 850,842)	(492 947,493)
AAI du matériel et outillage industriel	(184 439,472)	(165 358,234)	(19 081,238)
Matériel de transport	(241 373,685)	(270 601,680)	29 227,995
AAI générales	(53 849,178)	(48 278,196)	(5 570,982)
Equipement de bureaux	(207 972,650)	(198 038,842)	(9 933,808)
Matériel informatique	(290 182,826)	(260 422,226)	(29 760,600)
Immobilisations en cours	0,000	0,000	0,000
Total amortissement	(7 183 944,003)	(6 490 272,573)	(693 671,430)
Total Immob.Corporelles Nettes	12 905 670,468	12 938 044,726	(32 374,258)

d'Offre

Publique de Vente

Augmentation

de capital

par

3- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur nette des immobilisations financières s'élève au 30 juin 2004 à 2 765 109,848 DT contre 2 668 709,609 DT au 31 décembre 2003 et se détaille comme suit :

Souscription

Valeurs Brutes	Solde au 30/06/2004	Solde au 31/12/2003	Variation
Titre de participation	2 555 234,300	2 552 258,800	2 975,500
Assad International	1 301 026,800	1 301 026,800	0,000
Sicaf Assad	650 000,000	650 000,000	0,000
GEELEC	49 800,000	49 800,000	0,000
ACE	156 000,000	156 000,000	0,000
Torus Europe	201 932,000	201 932,000	0,000
BTS	15 000,000	15 000,000	0,000
Polyclinique El Menzah	168 975,500	166 000,000	2 975,500
consortium tunisien des			
composants automobiles	12 500,000	12 500,000	0,000
Prêts au personnel	369 173,618	304 320,579	64 853,039
Dépôts et cautionnements	61 647,930	33 076,230	28 571,700
Total Immob.Financières Brutes	2 986 055,848	2 889 655,609	96 400,239
Provision sur Immob.Financières	(220 946,000)	(220 946,000)	0,000
Total Immob.Financières Nettes	2 765 109,848	2 668 709,609	96 400,239

Publique

Admission

au premier marché

de la cote de la Bourse

4- STOCKS

La valeur brute des stocks s'élève au 30 juin 2004 à 6 910 662,743 DT contre 5 019 049,536 DT au 31 décembre 2003 et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2004	Solde au 31/12/2003	Variation
Matières premières	1 950 462,306	2 033 565,165	(83 102,859)
Matières consommables	211 166,634	213 782,755	(2 616,121)
Pièces de rechange	919 000,395	878 149,114	40 851,281
Produits finis	692 205,131	415 332,978	276 872,153
Produits intermédiaires	3 137 828,277	1 478 219,524	1 659 608,753
Total Stocks	6 910 662,743	5 019 049,536	1 891 613,207

5- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

La rubrique clients et comptes rattachés se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2004	Solde au 31/12/2003	Variation
Clients ordinaires	4 129 659,443	4 204 843,085	(75 183,642)
Clients douteux	506 475,342	467 510,611	38 964,731
Clients effets en portefeuille	157 843,035	184 340,197	(26 497,162)
Clients exportations	0,000	502 071,512	(502 071,512)
Comptes de liaisons succursales	3 451,593	3 451,593	0,000
Total Clients Bruts	4 797 429,413	5 362 216,998	(564 787,585)
Provision pour dépréciation des comptes clients	(365 813,420)	(350 813,420)	(15 000,000)
Clients Nets	4 431 615,993	5 011 403,578	(579 787,585)

6- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2004	Solde au 31/12/2003	Variation
Personnel avances et acomptes	25 284,763	11 693,879	13 590,884
Etat, acomptes provisionnels	51 791,338	205 306,475	-153 515,137
Etat, TVA à reporter	54 672,785	13 077,691	41 595,094
Produit à recevoir	834 077,940	345 600,000	488 477,940
Charges constatées d'avance	1 007,682	275 461,192	-274 453,510
Etat,TFP à reporter	18 372,599	0,000	18 372,599
Autres débiteurs	16 030,000	14 674,107	1 355,893
Total	1 001 237,107	865 813,344	135 423,763
Provision pour dépréciation	(2 314,000)	(2 314,000)	0,000
Total	998 923,107	863 499,344	135 423,763

7 – LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2004	Solde au 31/12/2003	Variation
Effets remis à l'encaissement	179 020,522	125 760,380	53 260,142
STB Ben Arous	5 560,726	5 560,726	0,000
UBCI Megrine	204 365,203	-	204 365,203
BEST BANK EX NERVA	91,550	91,550	0,000
UBCI Megrine EX NERVA	1 157,141	1 157,141	0,000
Banque du sud ex-nerva	9 246,694	14 733,192	(5 486,498)
Caisses	23 753,613	14 851,157	8 902,456
Virements internes	3 128,613	-	3 128,613
Total	426 324,062	162 154,146	264 169,916

L'ACCUMULATEUR

8 – CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	Désignation	Solde au 30/06/2004	Solde au 31/12/2003	Variation
TUNISIEN	Capital social	6 600 000,000	6 300 000,000	300 000,000
	Réserves légales	614 291,312	535 404,297	78 887,015
ASSAD	Réserves réglementaires	137 551,461	175 611,306	(38 059,845)
	Prime de fusion	478 327,000	478 327,000	0,000
	Boni de fusion	3 499 385,000	3 499 385,000	0,000
	Subvention d'investissement	680 000,000	320 000,000	360 000,000
	Résultats reportés	1 546 825,000	1 387 911,865	158 913,135
	Résultats de l'exercice	763 406,374	1 577 740,305	(814 333,931)
	Total	14 319 786,147	14 274 379,773	45 406,374

9 – EMPRUNTS

L'encours des emprunts non courants dus par la société se détaille comme suit :

Prospectus

	Désignation	Solde au 30/06/2004	Solde au 31/12/2003	Variation
d'Offre	BIAT 325.000	112 827,001	112 827,001	0,000
	BIAT 575.000	12 663,002	12 663,002	0,000
	BIAT 1.400.000	1 400 000,000	1 400 000,000	0,000
Publique de Vente	UBCI 560.000	360 000,000	360 000,000	0,000
	UBCI 600.000	600 000,000	600 000,000	0,000
	BTEI 1200.000	1 200 000,000	0,000	1 200 000,000
	Total	3 685 490,003	2 485 490,003	1 200 000,000

10 – FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les fournisseurs et comptes rattachés se détaillent comme suit :

de capital

	Désignation	Solde au 30/06/2004	Solde au 31/12/2003	Variation
par	Fournisseurs locaux	7 056,241	714 946,497	(707 890,256)
	Fournisseurs étrangers	2 398 091,992	1 443 485,533	954 606,459
	Fournisseur étranger règlement à vu	10 739,370	12 396,727	(1 657,357)
Souscription	Fournisseur étranger règlement à échéance	306 080,923	280 556,582	25 524,341
	Fournisseurs effets à payer	979 560,590	258 964,875	720 595,715
	Fournisseurs retenue de garantie	56 401,573	58 289,573	(1 888,000)
Publique	Total	3 757 930,689	2 768 639,787	989 290,902

11 – AUTRES PASSIFS COURANTS

Admission

	Désignation	Solde au 30/06/2004	Solde au 31/12/2003	Variation
	Rémunérations dues	16 131,446	421,213	15 710,233
	Etat impôts sur les bénéfices	30 786,350	205 170,700	-174 384,350
au premier marché	Personnel autres charges à payer	584 840,542	485 732,306	99 108,236
	CCA dettes et intérêts	154 009,754	91 577,030	62 432,724
	CC dividendes et tantième, à payer	1 486 523,928	933 020,428	553 503,500
de la cote de la Bourse	CNSS (cotisations)	43 258,998	170 261,350	-127 002,352
	Prêts personnel CNSS	2 385,508	3 063,988	-678,480
	Obligations cautionnées	0,000	34 065,942	-34 065,942
	Charges à payer	491 839,320	156 130,014	335 709,306
	Comptes d'attente BIAT	4 782,827	5 063,763	-280,936
	Compte d'attente STB (solde)	3 241,341	11 049,304	-7 807,963
	Compte d'attente UBCI (solde)	3 311,722	3 286,025	25,697
	Etat impôts et taxes	19 667,372	240 812,763	-221 145,391
	Retenues assurance groupe	17 440,745	0,000	17 440,745
	Autres	939,262	0,000	939,262
	Total	2 859 159,115	2 339 654,826	519 504,289

12 – CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Désignation	Solde au 30/06/2004	Solde au 31/12/2003	Variation
Echéances à moins d'un an sur crédits à moyen terme	222 626,666	222 626,666	0,000
Crédits mobilisation des créances commerciales	2 120 000,000	2 450 000,000	(330 000,000)
Intérêts courus	-	20 623,642	(20 623,642)
BIAT	405 742,584	625 802,797	(220 060,213)
BIAT NERVA	23 703,568	23 115,874	587,694
STB BEN AROUS	809 180,199	653 391,939	155 788,260
UBCI MEGRINE	-	549 138,649	(549 138,649)
ABC	1 271,981	8 338,991	(7 067,010)
BS 2631	28,815	28,815	
Total	3 582 553,813	4 553 038,558	(970 484,745)

13 – REVENUS

Désignation	Solde au 30/06/2004	Solde au 31/12/2003	Variation
Ventes locales batteries de démarrage	4 747 858,658	10 968 976,594	(6 221 117,936)
Ventes locales batteries industrielles	420 274,222	1 261 886,319	(841 612,097)
Ventes à l'exportation de batteries	5 067 555,346	7 503 938,050	(2 436 382,704)
Total	10 235 688,226	19 734 800,963	(9 499 112,737)

14 – ACHATS CONSOMMES

Les achats consommés totalisent au 30 juin 2004 un montant de 7.922.746,294 DT contre 10.100.278,187 au 31 décembre 2003

15 – AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Désignation	Solde au 30/06/2004	Solde au 31/12/2003	Variation
Loyer	25 325,220	57 949,385	(32 624,165)
Leasing	59 557,939	145 597,551	(86 039,612)
Entretiens et réparations	72 463,470	158 321,639	(85 858,169)
Assurances	27 590,895	43 213,886	(15 622,991)
Etudes, recherches et rémunérations d'int	111 790,659	183 231,577	(71 440,918)
Frais de séminaires et congrès	24 483,427	49 146,998	(24 663,571)
Personnel extérieur (travaux en régie)	622 409,874	949 242,56	(326 832,686)
Publicité et propagandes	131 592,212	223 484,951	(91 892,739)
Transports sur ventes	2 114,000	9 438,111	(7 324,111)
Autres transports	22 854,720	40 007,562	(17 152,842)
Voyages, déplacements, mission et réceptions	60 693,765	93 104,648	(32 410,883)
Frais postaux	54 873,549	124 053,602	(69 180,053)
Divers frais de services bancaires	65 514,193	158 832,649	(93 318,456)
Réductions de valeurs (dons accordés)	5 102,375	31 907,846	(26 805,471)
Jetons de présence	14 000,000	28 000,000	(14 000,000)
T.F.P. et FOPROLOS	20 416,908	38 014,52	(17 597,612)
TCL	12 379,606	29 296,632	(16 917,026)
Taxes de circulation	9 786,453	12 551,691	(2 765,238)
Droit d'enregistrement	31 565,683	9 266,914	22 298,769
Autres charges d'exploitation	985,611	54 984,875	(53 999,264)
Total	1 375 500,559	2 439 647,597	(1 064 147,038)

16- PRODUITS DES PARTICIPATIONS

Il s'agit des dividendes provenant des filiales

TUNISIEN

ETAT RECAPITULATIF DES COMPTES MOUVEMENTES EXTRACOMPTABLEMENT

En raison de l'impossibilité de comptabiliser des écritures après la clôture d'une période, la balance au 30 juin 2004 a été arrêtée extracomptablement, les écritures de la situation intermédiaire ont été comptabilisées en une période postérieure.

ASSAD

Les soldes de la balance telle qu'elle nous a été communiquée, ainsi que le solde utilisé pour arrêter la situation semestrielle enregistrant des variations se présentent comparativement comme suit :

1- COMPTES DE BILAN

Désignation	Solde balance au 30/06/2004	Solde extra comptable au 30/06/04
amortissement Logiciels	(91 135,545)	(105 141,249)
amortissement Bâtiments	(1 163 814,367)	(1 286 965,518)
amortissement Installations générales	(367 908,186)	(410 362,339)
amortissement Matériel et outillage industriel	(4 015 850,842)	(4 508 798,335)
amortissement AAI du matériel et outillage industriel	(165 358,234)	(184 439,472)
amortissement Matériel de transport	(210 613,014)	(241 373,685)
amortissement AAI générales	(48 278,196)	(53 849,178)
amortissement Equipement de bureaux	(198 038,842)	(207 972,650)
Amortissement Matériel informatique	(260 422,226)	(290 182,826)
Matières premières	2 033 565,165	1 950 462,306
Matières consommables	213 782,755	211 166,634
Pièces de rechange	878 149,114	919 000,395
Produits finis	415 332,978	692 205,131
Produits intermédiaires	1 478 219,524	3 137 828,277
Clients ordinaires	4 402 244,667	4 129 659,443
Provision pour dépréciation des comptes clients	(350 813,420)	(365 813,420)
Etat, acomptes provisionnels	39 592,611	51 791,338
Etat, TVA à reporter	53 667,804	54 672,785
Produit à recevoir	345 600,000	834 077,940
Capital social	(6 300 000,000)	(6 600 000,000)
Réserves légales	(535 404,297)	(614 291,312)
Réserves réglementaires	(175 611,306)	(137 551,461)
Prime de fusion	(478 327,000)	(478 327,000)
Subvention d'investissement	(720 000,000)	(680 000,000)
Résultats reportés	(1 387 911,865)	(1 546 825,000)
Provision pour risques et charges	(288 717,765)	(297 717,765)
Etat impôts sur les bénéfices	0,000	(30 786,350)
Personnel autres charges à payer	(424 840,542)	(584 840,542)
CCA dettes et intérêts	(32 009,754)	(154 009,754)
CC dividendes et tantième, à payer	(478 523,928)	(1 486 523,928)
Charges à payer	(123 353,326)	(491 839,320)

2 - COMPTES DE RESULTAT

Désignation	Solde balance au 30/06/2004	Solde extra comptable au 30/06/04
Ventes à l'exportation plaques	(2 659 747,000)	(2 829 847,000)
Achats consommés	7 794 947,134	7 922 746,294
Autres charges d'exploitation	1 291 522,213	1 375 500,559
Charges de personnel	1 177 255,180	1 460 338,722
Dotations aux amortissements et prov.	3 216,250	791 665,800
Produits des placements	(244,507)	(485 477,940)
Charges financières nettes	234 767,181	352 990,445
Autres gains ordinaires	(46 669,229)	(73 471,710)
Autres pertes ordinaires	30 701,458	73 684,238

I. – ETATS DE RAPPROCHEMENT BANCAIRES

Les suspens jusqu'à 31 décembre 2003 figurent encore sur les états de rapprochement au 30 juin 2004 et non encore apurés se détaillent comme suit

1/ Suspens figurants sur les relevés et non comptabilisés

Banque	Suspens en débit	Suspens en crédit
UBCI 53210003	61,739	4.142,862
BIAT 53210001	4.712,109	154.684,011
STB5320002	36.357,510	25.393,712
TOTAL	41.131,358	184.220,585

2/ Suspens comptabilisés et ne figurants pas sur relevés

Banque	Suspens en débit	Suspens en crédit
UBCI 53210003	5.446,222	-
BIAT 53210001	10.168,330	8.125,289
STB5320002	3.454,189	27.346,722
TOTAL	19.068,741	35.472,011

II. – STOCK ROSSIGNOL AU 30 JUIN 2004

Le stock rosignol se détaille comme suit au 30 juin 2004

Désignation	Solde au 30/06/2004	% PROV	PROVISION
Matières premières	59 719,378	100%	59 719,378
Pièces de rechange	37 555,617	80%	30 044,494
Produits semi finis	43 210,577	50%	21 605,289
Produits finis	5 503,543	100%	5 503,543
Total	145 989,115		116 872,703

Cette provision n'est pas constatée au 30 juin 2004.

III. – CONTROLE FISCAL

La société est actuellement sous contrôle fiscal couvrant la période 2000 à 2003. Les travaux de contrôle ne sont pas encore achevés. Nous ne pouvons pas, par conséquent estimer le risque fiscal*.

(* Voir page 32)

BILANS AVANT REPARTITION

TUNISIEN

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

ASSAD

	Notes	2003 Au 31/12/03	2002 Au 31/12/02	2001 Au 31/12/01
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles	1.1	204 546,416	544 875,578	329 079,333
Moins : amortissement		-91 135,545	-330 000,797	-36 634,857
S/Total		113 410,871	214 874,781	292 444,476
Immobilisations corporelles	1.2	19 555 977,299	18 217 951,696	14 856 877,197
Moins : amortissement		-6 583 614,573	-5 356 423,521	-4 378 142,828
S/Total		12 972 362,726	12 861 528,175	10 478 734,369
Immobilisations financières	1.3	1 699 196,750	1 540 637,910	1 553 086,282
Moins : Provisions		-584 172,064	-204 485,952	-77 929,160
S/Total		1 115 024,686	1 336 151,958	1 475 157,122
Total des actifs immobilisés		14 200 798,283	14 412 554,914	12 246 335,967
Autres actifs non courants		0,000	1 032,690	1 866,668
Total des actifs non courants		14 200 798,283	14 413 587,604	12 248 202,635
Stocks	1.4	5 060 926,074	5 898 051,580	5 503 614,125
Moins : Provisions		-6 348,000	-6 348,000	-6 348,000
S/Total		5 054 578,074	5 891 703,580	5 497 266,125
Clients et comptes rattachés	1.5	8 152 347,387	4 684 625,778	7 373 267,294
Moins : Provisions		-1 085 924,158	-1 059 237,683	-964 095,998
S/Total		7 066 423,229	3 625 388,095	6 409 171,296
Autres actifs courants	1.6	1 072 193,557	2 267 152,897	215 109,2
Moins : Provisions		-208 076,000	-2 314,000	-2 314
S/Total		864 117,557	2 264 838,897	2 148 778
Liquidités et équivalens de liquidités	1.7	500 650,185	492 753,609	786 916,001
Total des actifs courants		13 485 769,045	12 274 684,181	14 842 131
Total des actifs		27 686 567,328	26 688 271,785	27 090 334

Prospectus

d'Offre

Publique de Vente

Augmentation

de capital

par

Souscription

Publique

Admission

au premier marché

de la cote de la Bourse

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

		2003	2002	2001
		Au 31/12/03	Au 31/12/02	Au 31/12/01
CAPITAUX PROPRES	2.1			
Capital social		6 300 000	6 000 000	5 400 000
Autres capitaux propres		320 000	360 000	0
Réserves consolidés		6 455 832	6 262 634	6 650 057
Résultat consolidé		1 462 438	1 455 173	1 694 354
Total des capitaux propres consolidés		14 538 270	14 077 806	13 744 411
Réserves minoritaires		288 502	330 629	489 452
Résultat minoritaire		-33 372	-41 795	20 463
Intérêts Minoritaires	2.2	255 129	288 835	509 916
PASSIFS				
Passifs non courants				
Emprunts	2.3	2 485 490	2 708 117	457 798
Autres passifs financiers		0	0	0
Provisions	2.4	288 718	400 900	494 191
Total des passifs non courants		2 774 208	3 109 016	951 989
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	2.5	2 796 775	2 716 139	4 976 249
Autres passifs courants	2.6	2 767 371	2 527 954	2 734 978
Concours bancaires				
et autres passifs financiers	2.7	4 554 815	3 968 521	4 172 791
Total des passifs courants		10 118 960	9 212 615	11 884 018
Total des passifs		12 893 168	12 321 631	12 836 007
Total des capitaux propres et des passifs		27 686 567	26 688 272	27 090 334

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE (Exprimé en dinars)

	2 003 Au 31/12/03	2 002 Au 31/12/02	2001 Au31/12/01
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
- Resultat net consolidé	1 429 066	1 413 378	1 714 818
- Ajustements pour :			
. Amortissements & provisions	2 344 844	1 524 455	1 092 188
. Variation des stocks	837 126	-393 208	-200 201
. Variation des créances	-3 467 722	2 686 932	9 269
. Variation des autres actifs	1 194 559	-116 061	-2 992 019
. Variation des fournisseurs	-313 568	-3 003 456	3 375 600
. Variation des autres passifs	239 714	-207 024	760 757
. Reprise de provision	-431 808	-215 577	-1 007 681
. Plus ou moins value de cession	-34 924	-43 617	-68 351
. Production d'immobilisation	-541 288	0	0
. Cote part/sbv	-40 000	-40 000	0
. Bad will	0	-23 536	0
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	1 216 000	1 582 285	2 684 380
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1 335 515	-3 537 729	-2 196 070
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	9 300	78 020	63 610
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-40 308	-447 260	-472 793
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	718 471	122 911	108 833
- Encaissement provenant d'une subvention d'investissement	0	400 000	
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement	-648 052	-3 384 057	-2 496 421
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT			
- Encaissement suit à l'émission d'actions	0	0	150 000
- Dividendes et autres distributions	-929 153	-737 148	-1 302 902
- Encaissement provenant des emprunts	0	2 560 000	450 000
- Remboursement d'emprunts	-289 682	-276 747	-189 687
- Placements	0	200 000	-200 000
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement	-1 218 834	1 746 106	-1 092 589
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES	0	0	
VARIATION DE TRESORERIE	-650 887	-55 667	-904 629
Trésorerie au début de l'exercice	-3 160 027	-3 104 360	-2 199 730
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-3 810 914	-3 160 027	-3 104 360

NOTES ANNEXES AU BILAN ARRETE AU 31/12/2003

TUNISIEN

ACTIF DU BILAN

DESIGNATION

MONTANT

ASSAD

1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

LOGICIELS	138 195,318
Moins : amortissements	-91 135,545
ECART D'ACQUISITION	407 388,960
Moins : résorptions	-341 037,862
S/Total	113 410,871

1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

TERRAINS AMENAGES	1 431 275,000
BATIMENTS	4 714 411,252
INSTALLATIONS GENERALES, AGENC	774 076,445
MATERIEL INDUSTRIEL	9 578 872,616
OUTILLAGE INDUSTRIEL	618 834,210
AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DU	455 125,938
MATERIEL DE TRANSPORT LESING	583 307,595
MATERIEL DE TRANSPORT DE BIENS	-401 480,574
MATERIEL DE TRANSPORT DE PERSO	248 706,031
INSTALLATIONS GENERALES ,AGENC	143 217,444
EQUIPEMENTS DE BUREAU	331 400,338
MATERIEL INFORMATIQUE	448 127,650
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN	630 103,354
Moins : amortissements	-6 583 614,573
S/Total	12 972 362,726

1.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

TITRE DE PARTICIPATION	1 134 526,331
AUTRES FORMES DE PARTICIPATION	311 280,000
PRETS AU PERSONNEL	310 611,189
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSE	42 779,230
VERS RESTANT A EFFECT/TITRES PARTICIPATION	-100 000,000
Moins : provisions	-584 172,064
S/Total	1 115 024,686

1.4 STOCK

STOCKS MAT PREMIERES	2 033 565,165
STOCKS MAT. CONS. ET PIECE DE RECHANGE	1 091 931,869
STOCKS P.F. ET S. FINIS	1 935 429,040
Moins : provisions	-6 348,000
S/Total	5 054 578,074

1.5 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

CLIENTS ORDINAIRES	6 626 208,154
CLIENTS - EFFETS A RECEVOIR	243 303,044
CLIENTS DOUTEUX OU LETIGIEUX	1 279 338,091
COMPTE DE LIAISON ACTIF	3 498,098
Moins : provisions	-1 085 924,158
S/Total	7 066 423,229

1.6 AUTRES ACTIFS COURANTS

PERSONNEL AVANCES ET ACOMPTE	11 785,879
ACOMPTE PROVISIONNELS	168 416,101
ASSURANCE	294 447,399
PRODUITS A RECEVOIR	41 872,900
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	294 560,546
AUTRES	261 110,732
Moins : provisions	-208 076,000
S/Total	864 117,557

1.7 LIQUIDITES ET EQUIVALENS DE LIQUIDITES

BON DE TRESOR ET BON DE CAISSE	200 000,000
EFFETS REMIS A L'ENCAISSEMENT	136 676,438
STB BEN AROUS 2	132 642,834
UBCI MEGRINE 2	1 157,141
B.S. BOUARGOUB	14 733,192
BEST BANK	91,550
CAISSE EN DINARS	15 349,030
S/Total	500 650,185
TOTAL GENERAL	27 686 567,328

Prospectus

d'Offre

Publique de Vente

Augmentation

de capital

par

Souscription

Publique

Admission

au premier marché

de la cote de la Bourse

GROUPE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

NOTES ANNEXES AU BILAN ARRETE AU 31/12/2003

PASSIF DU BILAN

DESIGNATION	MONTANT
2.1 CAPITAUX PROPRES	
CAPITAL SOCIAL	6 300 000,000
AUTRES CAPITAUX PROPRES	320 000,000
RESERVES CONSOLIDE	6 455 831,741
RESULTATS CONSOLIDE	1 462 438,081
S/Total	14 538 269,822
2.2 INTÉRÊTS MINORITAIRES	
RESULTATS MINORITAIRE	-33 372,156
RESERVES MINORITAIRE	288 501,570
S/Total	255 129,414
2.3 EMPRUNTS	
EMPRUNTS BANCAIRES	2 485 490,003
EMPRUNTS AUPRE D'AUTRE ETAB. FIN	0,000
S/Total	2 485 490,003
2.4 PROVISIONS	
PROVISIONS POUR LITIGES	29 028,000
PROVISIONS POUR GARANTIES DON	109 689,765
PROVISIONS CHARGES DIVERSES	150 000,000
S/Total	288 717,765
2.5 FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	
FOURNISSEURS	2 172 991,984
FOURNISSEURS-RETENUES DE GARAN	58 289,573
FOUR.D'EXPLOIT.-EFFET A PAYER	262 357,026
FOUR. ETRANGER. REGLT. A VU	22 579,751
FOUR. ETRANG. REGL. A ECHEANCE	280 556,582
S/Total	2 796 774,916
2.6 AUTRES PASSIFS COURANTS	
AUTRES CHARGES A PAYER	485 732,306
IMPOT DIFFERE	0,000
T.V.A A PAYER	198 113,145
ASSOCIES DIV A PAYER	849 468,309
C.N.S.S.(COTISATIONS)	173 879,229
CHARGES A PAYER	558 240,885
AUTRES	482 994,721
COMPTE D'ATTENTE	18 942,255
S/Total	2 767 370,850
2.7 CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	
ECHEANCES A MOINS D'UN AN	222 626,666
CREDIT DE MOBILISATION DE CREA	2 450 000,000
INTERETS COURUS	20 623,642
BIAT EL DJAZIRA	556 073,890
S.T.B. BEN AROUS	728 322,765
U.B.C.I. MEGRINE	549 138,649
A.B.C.	8 338,991
BIAT AL DJAZIRA 2	19 689,955
S/Total	4 554 814,558
TOTAL GENERAL	27 686 567,328

GRUPE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

NOTES ANNEXES AU BILAN ARRETE AU 31/12/2003

TUNISIEN

ETAT DE RESULTAT

ASSAD

DESIGNATION

DEBIT

CREDIT

3.1 REVENUS

CHIFFRES D'AFFAIRES

S/Total

21 604 435,072

21 604 435,072

3.2 AUTRES PODUITS D'EXPLOITATIONS

SUBVENTIONS

3.2 VARIATION STOCK FINAL

STOCK INITIAL

STOCK FINAL (-)

S/Total

42 000,000

3 237 747,233

-1 935 429,040

1 302 318,193

Prospectus

3.3 ACHATS CONSOMMEES

ACHATS CONSOMMES

VAR STOCK

S/Total

10 785 347,564

-465 192,687

10 320 154,877

d'Offre

3.4 CHARGES DE PERSONNELS

CHARGES DIVERSES D'IMPOTS 0,000

INDEMNITES REPRESENTATIVES DE 2 788 182,203

AUTRES 0,000

S/Total 2 788 182,203

Publique de Vente

3.5 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS 1 887 185,089

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ECART 70 254,994

S/Total 1 957 440,083

Augmentation

3.6 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

LOCATION CHARIOTCAMION,VOITURE 203 546,936

PHOTOCOPIES & CERT COPIES CONF 1 865,548

PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREP 949 242,560

REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES 311 329,955

PUBLICITE, PUBLICATIONS ,RELAT 246 310,666

AUTRES 1 629 495,106

S/Total 3 341 790,771

de capital

par

Souscription

3.7 AUTRES CHARGES ORDINAIRES

CHARGES FINANCIERES NETTES 805 123,080

PRODUIT DES PARTICIPATIONS 260 166,989

AUTRES PERTES ORDINAIRES 10 685,102

AUTRES GAINS ORDINAIRES 236 801,958

815 808,182 496 968,947

Publique

Admission

3.8 IMPOTS SUR LES sociétés

IMPOT SUR LES sociétés 188 643,785

S/Total 188 643,785

au premier marché

TOTAL GENERAL

20 714 338,094

22 143 404,019

RESULTATS GROUPE

INTERETS MINORITAIRES 1 462 438,081

-33 372,156

de la cote de la Bourse

RESULTAT DE L'EXERCICE

1 429 065,925

GROUPE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

NOTES ANNEXES AU BILAN ARRETE AU 31/12/2002

ACTIF DU BILAN

DESIGNATION	MONTANT
1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
LOGICIELS	137 487
Moins : amortissements	-59 218
ECART D'ACQUISITION	407 389
Moins : résorptions	-270 783
S/Total	214 875
1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
TERRAINS AMENAGES	1 431 275
BATIMENTS	4 666 004
INSTALLATIONS GENERALES ,AGENC	721 653
MATERIEL INDUSTRIEL	7 088 543
OUTILLAGE INDUSTRIEL	572 033
AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DU	455 126
MATERIEL DE TRANSPORT DE BIENS	228 066
MATERIEL DE TRANSPORT DE PERSO	181 895
INSTALLATIONS GENERALES ,AGENC	107 155
EQUIPEMENTS DE BUREAU	302 174
MATERIEL INFORMATIQUE	416 026
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN	2 048 001
Moins : amortissements	-5 356 424
S/Total	12 861 528
1.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
TITRE DE PARTICIPATION	974 232
AUTRES FORMES DE PARTICIPATION	311 280
PRETS AU PERSONNEL	252 781
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSE	47 345
VERS RESTANT A EFFECT/TITRES PARTICIPATION	-45 000
Moins : provisions	-204 486
S/Total	1 336 152
1.4 Autres actifs non courants	
FRAIS PRELIMINAIRES	1 033
S/Total	1 033
1.5 STOCK	
STOCKS MAT PREMIERES	1 854 982
STOCKS MAT. CONS. ET PIECE DE RECHANGE	805 323
STOCKS P.F. ET S. FINIS	3 237 747
Moins : provisions	-6 348
S/Total	5 891 704
1.6 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	
CLIENTS ORDINAIRES	3 234 148
CLIENTS - EFFETS A RECEVOIR	217 561
CLIENTS DOUTEUX OU LETIGIEUX	1 209 113
COMPTE DE LIAISON ACTIF	23 803
Moins : provisions	-1 059 238
S/Total	3 625 388
1.7 AUTRES ACTIFS COURANTS	
PERSONNEL AVANCES ET ACOMPTE	15 783
ACOMPTE PROVISIONNELS	207 174
ASSURANCE	294 626
PRODUITS A RECEVOIR	51 783
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	539 900
AUTRES	1 157 888
Moins : provisions	-2 314
S/Total	2 264 839
1.8 LIQUIDITES ET EQUIVALENS DE LIQUIDITES	
BON DE TRESOR ET BON DE CAISSE	250 000
EFFETS REMIS A L'ENCAISSEMENT	90 224
STB BEN AROUS 2	140 863
UBCI MEGRINE 2	1 157
BEST BANK	92
CAISSE EN DINARS	10 417
S/Total	492 754
TOTAL GENERAL	26 688 272

GRUPE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

NOTES ANNEXES AU BILAN ARRETE AU 31/12/2002

TUNISIEN

PASSIF DU BILAN

ASSAD

DESIGNATION

MONTANT

2.1 CAPITAUX PROPRES

CAPITAL SOCIAL	6 000 000
AUTRES CAPITAUX PROPRES	360 000
RESERVES CONSOLIDE	6 262 634
RESULTATS CONSOLIDE	1 455 172
S/Total	14 077 806

2.2 INTÉRÊTS MINORITAIRES

RESULTATS MINORITAIRE	-41 795
RÉSERVES MINORITAIRE	330 630
S/Total	288 835

Prospectus

2.3 EMPRUNTS

EMPRUNTS BANCAIRES	2 708 117
EMPRUNTS AUPRE D'AUTRE ETAB. FIN	0,000
S/Total	2 708 117

d'Offre

2.4 PROVISIONS

PROVISIONS POUR LITIGES	29 028
PROVISIONS POUR GARANTIES DON	90 568
PROVISIONS CHARGES DIVERSES	281 304
S/Total	400 900

Publique de Vente

2.5 FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

FOURNISSEURS	1 845 708
FOURNISSEURS-RETENUES DE GARAN	174 819
FOUR.D'EXPLOIT.-EFFET A PAYER	375 786
FOUR. ETRANGER. REGL. A VU	91 552
FOUR. ETRANG. REGL. A ECHEANCE	228 274
S/Total	2 716 139

Augmentation

de capital

2.6 AUTRES PASSIFS COURANTS

AUTRES CHARGES A PAYER	334 450
T.V.A. A PAYER	6 904
ASSOCIES DIV A PAYER	724 734
C.N.S.S.(COTISATIONS)	157 913
CHARGES A PAYER	655 025
AUTRES	648 928
S/Total	2 527 954

par

Souscription

2.7 CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

ECHEANCES A MOINS D'UN AN	289 682
CREDIT DE MOBILISATION DE CREA	2 140 000
INTERETS COURUS	26 059
BIAT EL DJAZIRA	834 489
S.T.B. BEN AROUS	402 511
U.B.C.I. MEGRINE	161 451
A.B.C.	59 667
BIAT AL DJAZIRA 2	19 709
B.S. BOUARGOUB	1 663
COMPTE D'ATTENTE	33 290
S/Total	3 968 521
TOTAL GENERAL	26 688 272

Publique

Admission

au premier marché

de la cote de la Bourse

GROUPE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

NOTES ANNEXES AU BILAN ARRETE AU 31/12/2002

ETAT DE RESULTAT

DESIGNATION	DEBIT	CREDIT
3.1 REVENUS		
Chiffre d'affaires		17 959 433
S/Total		17 959 433
3.1 AUTRES PODUITS D'EXPLOITATIONS		
SUBVENTIONS		94 320
S/Total		94 320
3.2 VARIATION STOCK FINAL		
Stock initial	2 142 289	
Stock final (-)	-3 237 747	
S/Total	-1 095 458	
3.3 ACHATS CONSOMMEES		
ACHATS CONSOMMES	9 602 124	
VAR STOCK	676 425	
S/Total	10 278 549	
3.4 CHARGES DE PERSONNELS		
CHARGES DE PERSONNELS	2 613 145	
S/Total	2 613 145	
3.5 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISION	1 409 981	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ECART	56 592	
S/Total	1 466 572	
3.6 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		
LOCATION CHARIOTCAMION,VOITURE	183 800	
PHOTOCOPIES & CERT COPIES CONF	1 690	
PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREP	745 563	
REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES	444 573	
PUBLICITE, PUBLICATIONS ,RELAT	308 182	
AUTRES	1 305 691	
S/Total	2 989 498	
3.7 AUTRES CHARGES ORDINAIRES		
Charges financières nettes	468 888	
Produit des participations		49 046
Autres pertes ordinaires	13 754	
Autres gains ordinaires		233 922
	482 642	282 968
3.8 IMPOTS SUR LES sociétés		
IMPOT SUR LES sociétés	188 396	
S/Total	188 396	
TOTAL GENERAL	16 923 343	18 336 721
RESULTATS GROUPE	1 455 173	
INTERETS MINORITAIRES	-41 795	
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 413 378	

AUTRES NOTES AU ETATS FINANCIERS**METHODES COMPTABLES UTILISEES POUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES****I. REFERENTIEL COMPTABLE**

Les états financiers sont exprimés en Dinars Tunisiens et ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables Tunisiennes en vigueur.

Les sources d'informations :

Les informations utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés ont été extraites des états financiers individuels audités des sociétés du groupe ainsi que du système d'information et comptable des dites sociétés, les opérations inter groupe ont été éliminées sur la base de ces sources d'informations.

II. MODALITES DE CONSOLIDATION

Les sociétés consolidées l'ont toutes été par voie d'intégration globale. Les comptes de référence sont les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.

La démarche suivie pour arrêter les états financiers consolidés comprend les étapes suivantes :

II – 1. RETRAITEMENTS D'HOMOGENEITE

Ces retraitements ont été effectués dans les comptes individuels des sociétés consolidées afin d'appliquer des méthodes d'évaluations homogènes dans la consolidation. Ces retraitements ont concerné principalement :

- β L'homogénéisation de la nomenclature des comptes individuels ;
- β Retraitement des revenus des titres de la société SICAF ASSAD : ces revenus qui sont présentés au niveau de la société dans la rubrique " revenus " sont reclassés parmi " les produits de placements " ;
- β Les contrats de locations - financements n'ont pas fait l'objet d'un retraitement selon l'approche économique, ils sont présentés parmi les engagements hors bilan.

La conversion des comptes des filiales étrangères s'effectue selon la méthode du cours de clôture, à savoir :

- Conversion des éléments d'actif et de passif au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice,
- Conversion des produits et des charges au cours moyen de la période.

L'écart de conversion, tant sur les éléments de bilan d'ouverture que sur le résultat consolidé est transféré directement dans les capitaux propres, au poste " écart des conversions " pour la part revenant à la société consolidante, et au poste " intérêts minoritaires " pour la part revenant aux tiers.

Impôts différés :

Les retraitements d'homogénéité des comptes individuels qui ont un impact sur la situation nette consolidée donne lieu à un ajustement d'impôts différés.

II – 2. LE CUMUL DES COMPTES INDIVIDUELS

Il s'agit d'additionner les comptes individuels des sociétés de groupe.

II – 3. L'ELIMINATION DES COMPTES ET DES OPERATIONS réciproques

Les opérations et résultats entre sociétés consolidées ont été éliminés après rapprochement. Ces éliminations sont de deux natures :

- Eliminations n'affectant pas les capitaux propres et le résultats consolidé : Il s'agit des comptes réciproques, de dettes et de créances ainsi que les comptes de charges et de produits réciproques.
- Eliminations affectant les capitaux propres et le résultat consolidé : il s'agit principalement des opérations suivantes :

- Moins-values de cession d'une action de société ACE entre la société " L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD " et la société " ASSAD INTERNATIONAL " ;
- Dividendes distribués à l'intérieur du périmètre de consolidation.

II – 4. REPARTITION

Traitement de l'écart de première consolidation

Les écarts de première consolidation calculés correspondent à la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de l'entreprise consolidable, et
- La part acquise dans la situation nette retraitée, déterminée à la date d'acquisition des titres.

La totalité des écarts dégagés ont été imputée en " écart d'acquisition ".

Les écarts d'acquisition positifs ont été amortis linéairement sur une durée de 5 ans, sauf nécessité d'un amortissement exceptionnel.

Les écarts d'acquisition négatifs représentent le profit réalisé par la société " L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD " lors de l'acquisition des participations en question, ces écarts ont été rapportés aux résultats de l'exercice de constatation conformément au disposition du paragraphe 57 de la norme 38.

Il est à signaler que, le goodwill a été assimilé à l'écart d'acquisition, dans la mesure qu'aucun élément de réévaluation significatif des postes actifs ou passifs n'a été identifié.

Le partage des capitaux propres et l'élimination des titres de participation

Les capitaux propres des sociétés consolidées ont été partagés entre les capitaux propres consolidés et les intérêts minoritaires en utilisant la technique de consolidation directe.

III. METHODES ET REGLES D'EVALUATION

Les principales règles et méthodes comptables appliquées par le Groupe se détaillent comme suit :

- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles subissent, le cas échéant un amortissement linéaire sur une durée de trois ans.

- Ecart de première consolidation

Les écarts d'acquisitions positifs et négatifs ont été déterminés selon les modalités exposées au point II " modalité de consolidation".

Cet écart a été calculé en revenant à toutes les opérations d'acquisitions des titres depuis l'entrée dans le périmètre de consolidation des sociétés filiales constituant le groupe.

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations exploitées sous forme des contrats de locations-financements n'ont pas été comptabilisées parmi les immobilisations corporelles.

Les immobilisations sont amorties linéairement sur la base des taux suivants :

Constructions	5 %
Matériels et outillages industriels	10 %
Matériel de transport	20 %
Equipements de bureau	10 %
Matériel informatique	15 %
Agencements Aménagements Installations	10 %

Le principe de prorata temporis est respecté pour les biens acquis au cours de l'exercice 2003.

Toutefois des taux d'amortissement économiques ont été pratiqués sur certaines immobilisations afin de refléter au mieux le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

- Immobilisations financières:

Y figurant à leurs coûts d'acquisitions les titres de participation des sociétés non retenues dans le périmètre de consolidation ainsi que les autres immobilisations financières.

- Stocks:

Les méthodes d'évaluation du stock, se résument comme suit :

- Les pièces de rechange et matières premières sont évaluées à leur coût moyen pondéré. Ce coût est calculé après chaque entrée.
- Les produits semi - finis et produits finis sont évalués à leurs coûts de revient.

- Clients et comptes rattachés

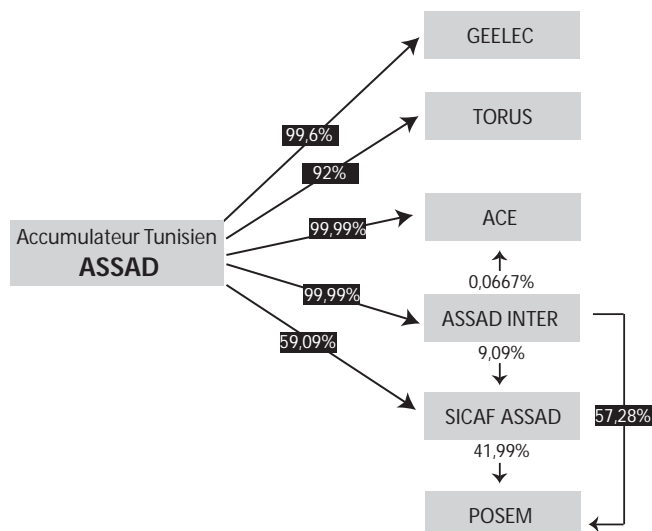
Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

IV. COMPARABILITE DES COMPTES

Le périmètre de consolidation n'a pas subi de variation significative au cours de l'exercice 2003 .En effet, la variation concerne la cession d'une action ACE.

V. INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le groupe ASSAD se présente comme suit au 31 Décembre 2003 :



Les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation :

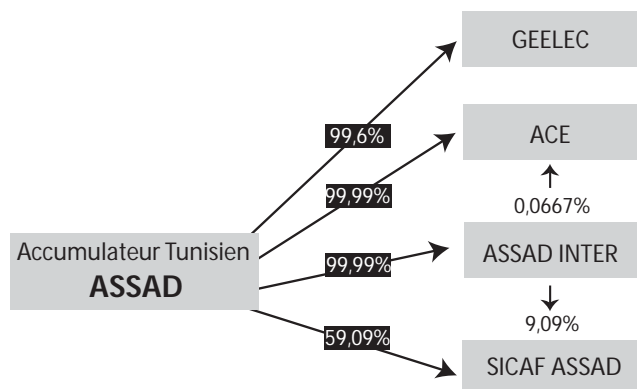
- L'accumulateur Tunisien ASSAD: société mère qui a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles des sociétés placées sous son contrôle :
- La société GEELEC ;
- La société ACE ;
- La société ASSAD INTERNATIONAL ;
- La société SICAF ASSAD.

Les sociétés non retenues dans le périmètre de consolidation :

Les sociétés qui auraient pu être consolidées par voie d'intégration globale et exclues du périmètre de consolidation conformément aux dispositions du paragraphe 11 de la norme 35 sont :

- La Société Torus France : Informations fiables non disponibles et le contrôle est destiné à être temporaire.
- La société POSEM : La participation du groupe dans cette société a été annulée en 2004 suite à la réduction du capital à zéro (coup d'accordéon). Le groupe ne compte pas revenir dans le capital de cette société.

Ainsi l'organigramme de l'ensemble consolidé se présente comme suit :



La liste des sociétés consolidés se présente comme suit :

Sociétés	% de contrôle			Type de contrôle	%D'intérêt	Mode d'intégration
	% direct	%Indirect	Total			
L'accumulateur ASSAD	100%	0%	100%	Contrôle exclusif	100%	Intégration globale
GE.ELEC	99,60%	0%	99,60%	Contrôle exclusif	99,60%	Intégration globale
A.C.E	99,93%	0,0667%	100%	Contrôle exclusif	100%	Intégration globale
ASSAD INTERNATIONAL	99,99%	0%	99,99%	Contrôle exclusif	99,99%	Intégration globale
SICAF ASSAD	59,09%	9,09%	68%	Contrôle exclusif	68,18%	Intégration globale

TUNISIEN

ASSAD

• INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

NOTE 1 : ECART D'ACQUISITION

Le tableau de détermination des écarts d'acquisition et amortissement se présente comme suit :

• Ecart d'acquisition positif :

SOCIETE DETENTRICE	SOCIETE EMETTRICE	MONTANT BRUT	RESORPTION	MONTANT NET
ASSAD	ASSAD INTER	345.131,451	278.780,354	66.351,097
ASSAD	GE ELEC	0,000	0,000	0000
ASSAD	ACE	0,000	0,000	0000
ASSAD	SICAF ASSAD	62.257,509	62.257,509	0000
TOTAL		407.388,960	341.037,863	66.351,097

• Ecart d'acquisition négatif :

SOCIETE DETENTRICE	SOCIETE EMETTRICE	ANNEE	MONTANT BRUT	IMPACT RESERVE	IMPACT RESULTAT
ASSAD	ASSAD INTER	Antérieur 2002	5.566,346	5.566,346	0,000
ASSAD	ASSAD INTER	Antérieur 2002	26.106,194	26.106,194	0,000
ASSAD	ACE	2002	23.563,193	23.563,193	0,000
TOTAL			55.235,733	55.235,733	0,000

Le goodwill négatif a été enregistré parmi les résultats de l'année d'acquisition il s'agit des bonnes affaires. Il ne correspond pas à des pertes futures identifiables attendues. Ce badwill est reclassé parmi les réserves pour les antérieurs à l'acquisition.

NOTE 2 : TITRES DE PARTICIPATIONS

Au 31 Décembre 2003, le solde du compte titres de participations est de 1.134.526,331 Dinars contre en 974.232,039 Dinars au 31 décembre 2002, il correspond à la participation dans le capital des sociétés suivantes:

Société	Société détentrice	Montant
TORUS	ASSAD	201.932,000
POSEM	ASSAD INTER	81.000,000
BIAT	SICAF ASSAD	3.830,000
BTEI	SICAF ASSAD	4.256,000
BS	SICAF ASSAD	8.910,000
SOTETEL	SICAF ASSAD	2.375,500
SFBT	SICAF ASSAD	41.087,088
SNMVT	SICAF ASSAD	18.387,152
STB	SICAF ASSAD	26.468,388
SUD OBLIGATOIRE	SICAF ASSAD	4.153,560
TUNIS AIR	SICAF ASSAD	33.144,208
TUNISIE SICAV	SICAF ASSAD	24.280,507
UBCI	SICAF ASSAD	32.571,928
BT	SICAF ASSAD	12.750,000
POSEM	SICAF ASSAD	59.380,000
REA TUN CAR	SICAF ASSAD	50.000,000
OMNICOM	SICAF ASSAD	120.000,000
SOPRIA	SICAF ASSAD	180.000,000
SYNERGIE	SICAF ASSAD	30.000,000
SMU	SICAF ASSAD	30.000,000
ORIENTAL DESIGN	SICAF ASSAD	70.000,000
TOTAL PARTIE LIBEREE		1.034.526,331
Participation non encore libérée		100.000,000

Prospectus

d'Offre

Publique de Vente

Augmentation

de capital

par

Souscription

Publique

Admission

au premier marché

de la cote de la Bourse

NOTE 3 : TABLEAU DE PARTAGE DES CAPITAUX PROPRES

LIBELLE	ASSAD	ASSAD INTER	ASSAD SICAF	ACE	GEELEC	BAD WILL	Amortissement	GROUPE
	100,000%	99,990%	68,181%	99,99%	99,600%		Ecart	
TUNISIEN								
Capital	6 300 000,000	-	-	-	-	-	-	6 300 000,000
Réserves légales	535 404,297	-	-	-	-	-	-	535 404,297
Primes de fusion	478 327,000	-	-	-	-	-	-	478 327,000
Boni de fusion	3 499 385,000	-	-	-	-	-	-	3 499 385,000
ASSAD								
Résultats reportés	1 387 911,865	-	-	-	-	-	-	1 387 911,865
Réserves consolidés	345 265,600	329 248,419	-70 337,224	-18 836,725	9 399,039	55 236,033	-270 782,869	379 192,273
Réserves réglementés	175 611,306	-	-	-	-	-	-	175 611,306
Capitaux propres	12 721 905,068	329 248,419	-70 337,224	-18.836,725	9 399,039	55 236,033	-270 782,869	12 755 831,741
Résultat consolidé	1 234 136,305	195 368,461	-71 843,028	141 777,011	33 905,326	-	-70 254,994	1 462 438,081
Total	13 956 041,373	524.617,259	-142.180,252	122.940,286	43.304,365	55.236,033	341.037,863	14 218 269,822
Réserves minoritaires	0,000	131,695	288 132,117	0,011	237,747	-	-	288 501,570
Résultats minoritaires	0,000	19,539	-33 527,870	0,009	136,166	-	-	-33 372,156
Intérêts minoritaires	0,000	151,234	254 604,247	0,020	373,913	-	0,000	255 129,414

Prospectus

Il y a lieu de signaler que la subvention d'investissement n'a pas été retenue pour le calcul des capitaux propres du groupe.

d'Offre

NOTE 4 : TABLEAU DE DETERMINATION DES RESULTATS GROUPE

Publique de Vente

LIBELLE	ASSAD	ASSAD INTER	ASSAD SICAF	ACE	GEELEC	GROUPE
Pourcentage détention	100,000%	99,990%	68,181%	99,99%	99,600%	
Résultat avant homogénéisation	1 577 740,305	195 388,083	-105 370,898	141 126,020	34 041,492	1 842 925,002
Régul loyer + jetons de présence+assistance	2 000,000	-	-	-	-	2 000,000
Régul dividendes minoritaires ASSAD inter et GEELEC	-334,400	-	-	-	-	-334,400
Résultat après homogénéisation	1 579 405,905	195 388,083	-105 370,898	141 126,020	34 041,492	1 844 590,602
Dividendes ASSAD INTER	-145 585,600	-	-	-	-	-145 585,600
Dividendes GEELEC	-79 680,000	-	-	-	-	-79 680,000
Dividendes ACE	-120 000,000	-	-	-	-	-120 000,000
Charges nettes sur cession	-4,000	-	-	-	-	-4,000
Résultat après homogénéisation et élimination	1 234 136,305	195 388,083	-105 370,898	141 126,020	34 041,492	1 499 321,002
Amortissement écart d'acquisition						-70.254,994
Résultat de l'exercice consolidé						1.429.065,925

Augmentation

de capital

par

NOTE 5 : TABLEAU RECAPITULATIF DU RESULTAT DU GROUPE

Souscription

Publique

Admission

au premier marché

de la cote de la Bourse

	ASSAD	ACE	SICAF ASSAD	ASSAD INETR	GEELEC	TOTAL 1	HOMOGE-NEISATION	TOTAL 2	ELIMINATION	TOTAL GENERAL
Revenus	19 734 801	1181 628	10 377	7 827 644	484 425	29 238 874	-10 377	29 228 497	-7 624 062	21 604 435
Autres produits d'exploitation	40 000	0	0	0	0	40 000		40 000	2 000	42 000
Variations des stocks de produits finis	-1 304 501	0	0	0	2 183	-1 302 318		-1 302 318		-1 302 318
Achats d'approvisionnements consommés	-10 100 278	-965 718	0	-6 484 302	-393 919	-17 944 217		-17 944 217	7 624 062	-10 320 155
Charges de personnel	-2 723 776	-5 040	0	-58 883	-482	-2 788 182		-2 788 182		-2 788 182
Dotations aux amortissements et provisions	-1 492 951	-1 033	-96 754	-296 447	0	-1 887 185		-1 887 185	-70 255	-1 957 440
Autres charges d'exploitation	-2 439 648	-104 768	-8 256	-748 325	-40 794	-3 341 791		-3 341 791		-3 341 791
Charges financières nettes	-663 051	-2 642	0	-138 228	-1 199	-805 119		-805 119	-4	-805 123
Produits de participation	593 193	0	0	2 197	0	595 390	10 377	605 767	-345 600	260 167
Autres gains ordinaires	104 213	38 699	0	91 732	2 158	236 802		236 802		236 802
Autres pertes ordinaires	0	0	-10 686	0	0	-10 686	0	-10 686		-10 686
gain de change	0	0	0	0	0	0		0		0
perte change	0	0	0	0	0	0	0	0		0
autres gain ordinaire	0	0	0	0	0	0		0		0
Impôt sur les bénéfices	-170 261	0	-52	0	-18 331	-188 644		-188 644		-188 644
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 577 740	141 126	-105 371	195 388	34 041	1 842 925	0	1 842 925	-413 859	1 429 066

• NOTES COMPLEMENTAIRES

NOTE 6 : NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31/12/2003

6.1 Ajustements pour amortissements et provisions

Ces ajustements pour 1 913 036,390DT sont détaillés comme suit :

Désignation	Montant
LOGICIELS	31 917,615
CONSTRUCTIONS	228 331,155
MATERIEL ET OUTILLAGE D'EXPLOITATION	840 018,670
MATERIEL DE TRANSPORT	55 223,025
MATERIEL ET EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	66 968,448
AG.AMENAG.ET INSTALLATION	119 336,297
PROV POUR RISQUES	24 435,000
PROVISIONS POUR CREANCES DOTEUSES	137 438,767
PROVISIONS POUR DEPRECIATION TITRE	770 920,064
DEPRECIATION GOOD WILL	70 254,994
S/TOTAL	2 344 844,035
REPRISE SUR PROVISIONS	-431 807,645
Total	1 913 036,390

6.2 Variation des stocks

Elle affiche une variation positive de 837 125,506 DT détaillée comme suit :

Désignations	Solde au 31/12/2002	Solde au 31/12/2003	Variation
Matières premières	1 697 708,471	2 033 565,165	-335 856,694
Matières consommables	157 273,035	213 782,755	-56 509,720
Pièces de rechange	805 322,841	878 149,114	-72 826,273
Produits finis	1 273 298,686	450 861,516	822 437,170
Produits intermédiaires	1 958 100,547	1 478 219,524	479 881,023
Total	5 891 703,580	5 054 578,074	837 125,506

Prospectus

d'Offre

Publique de Vente

Augmentation

de capital

par

Souscription

Publique

Admission

au premier marché

de la cote de la Bourse

6.3 Variation des créances

Elle affiche une variation négative de (3 467 721,609 DT).

6.4 Variation des Autres Actifs

La rubrique " Autres Actifs " affiche une variation positive de 1 194 959,340DT.

6.5 Variation des fournisseurs

Elle affiche une variation négative de (313 568,080 DT) qui se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2003	Solde au 31/12/2002	Reclassement	Variation
Fournisseurs et comptes rattachés	2 796 774,916	2 716 139,330		80 635,586
Reclassement fournisseurs immobilisations			-394 203,666	-394 203,666
Total	2 796 774,916	2 716 139,330	-394 203,666	-313 568,080

6.6 Variation des autres passifs

Elle affiche une variation positive de 239 417,064DT,

6.7 Plus value de cession

Elle est déterminée comme suit :

Désignation	Montant
Prix de vente	103 097,336
VCN	-68 173,606
Total	34 923,730

6.8 Production des immobilisations

Il s'agit de l'ajustement des charges de service technique concernant les travaux de suivi du projet fonderie de recyclage. La valeur de cet ajustement s'élève à 541 287,760 DT.

6.9 Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisation corporelles et incorporelles

Il s'agit des règlements de fournisseurs d'immobilisation pour un montant de 1 335 514,846 DT.

6.10 Encaissement provenant de la cession d'immobilisation financières

Il s'agit de la cession des titres de participation pour un montant de 718 470,803 DT

6.11 Dividendes et autres distributions

Il s'agit des dividendes et tantièmes distribués au cours de l'exercice 2003 pour un montant de 929 152,679DT déterminé comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2002	Solde au 31/12/2003	Montant	Variation
CCA DETTES ET INTERETS	194 523,137	91 577,030		102 946,107
CC DIVIDENDES ET TANTIEME	798 907,000	933 020,428		-134 113,428
DIVIDENDES ET TANTIEMES 2003			960 320,000	960 320,000
Total	993 430,137	1 024 597,458	960 320,000	929 152,679

6.12 Remboursement d'emprunts

Les remboursements d'emprunts se détaillent comme suit :

Emprunts	Montant
BIAT 325	54 166,666
BIAT 575	88 460,000
BIAT 200	47 055,000
UBCI 560	100 000,000
Total	289 681,666

NOTE 7 : NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31/12/2003

Type engagement	Valeur Totale	Tiers
Engagements donnés		
1 Interêts credits emprunts bancaire		
a/ Crédit biat 575	12 277,515	BIAT
b/ Crédit BIAT 325	13 942,745	BIAT
c/ Crédit BIAT 1400	495 680,208	BIAT
d/Crédit UBCI 560	98 677,605	UBCI
e/Crédit UBCI 600	214 688,057	UBCI
2/Leasing	233 451,180	
Effets ecomptés et non échues	631 000,000	
3/AVAL		
Assad inter	200 000,000	
Enngagements réciproques		
2 Crédit BTEI non encore encaissé		
a/principal	3 000 000,000	BTEI
b/ intérêts	843 091,668	BTEI

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE 2003

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 21 Mai 2001 et par application des dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales nous avons examiné les états financiers consolidés de votre groupe de société "GROUPE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD " pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2003.

Les états financiers consolidés de l'exercice 2003, relèvent de la responsabilité de la direction. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Notre examen effectué conformément aux normes de révision comptable a comporté des contrôles considérés par nous comme nécessaires eu égard aux règles de diligences normales. Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans les états financiers.

Ces états ont été arrêtés conformément aux dispositions du système comptable tel que promulgué par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

Les analyses et commentaires complémentaires présentés ci-après vous fournissent d'autres renseignements significatifs sur la marche de votre société dans l'établissement des états financiers consolidés.

Le bilan consolidé de votre groupe totalise au 31 Décembre 2003..... 27.686.567,328

Sur la base des documents qui nous ont été présentés, nous estimons que les états financiers consolidés de votre société, arrêtés au 31 décembre 2003 ont été régulièrement établis et reflètent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de votre groupe de société.

Prospectus

d'Offre

Publique de Vente

Augmentation

de capital

par

Souscription

Publique

Admission

au premier marché

de la cote de la Bourse

Fait à Tunis, le 2 septembre 2004

**Le Commissaire Aux Comptes
Mahmoud Ben Naceur TRIKI**

V.15: ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES DE ASSAD AU 30/06/2004.

La société a dérogé à la présentation prévue par la norme comptable n°19 en ne présentant pour la comptabilité que la situation au 31/12/2003

BILAN CONSOLIDES

Situation intermédiaire arrêtée au 30 juin 2004 (Exprimé en dinars)

	2004 Au 30/06/04	2003 Au 31/12/03
ACTIFS		
ACTIFS NON COURANTS		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	206 921,912	204 546,416
Moins : amortissement	-105 141,249	-91 135,545
S/Total	101 780,663	113 410,871
Immobilisations corporelles	20 219 134,471	19 555 977,299
Moins : amortissement	-7 281 049,003	-6 583 614,573
S/Total	12 938 085,468	12 972 362,726
Immobilisations financières	1 862 667,555	1 699 196,750
Moins : Provisions	-568 927,837	-584 172,064
S/Total	1 293 739,718	1 115 024,686
Total des actifs immobilisés	14 333 605,849	14 200 798,283
Autres actifs non courants	0,000	0,000
Total des actifs non courants	14 333 605,849	14 200 798,283
ACTIFS COURANTS		
Stocks	6 937 684,823	5 060 926,074
Moins : Provisions	-6 348,000	-6 348,000
S/Total	6 931 336,823	5 054 578,074
Clients et comptes rattachés	7 860 949,698	8 152 347,387
Moins : Provisions	-1 126 999,420	-1 085 924,158
S/Total	6 733 950,278	7 066 423,229
Autres actifs courants	725 494,318	1 072 193,557
Provision	-205 762,000	-208 076,000
Placements et autres actifs financiers	100 000,000	
Liquidités et équivalents de liquidités	755 958,730	500 650,185
Total des actifs courants	15 040 978,149	13 485 769,045
Total des actifs	29 374 583,998	27 686 567,328

Prospectus

d'Offre

Publique de Vente

Augmentation

de capital

par

Souscription

Publique

Admission

au premier marché

de la cote de la Bourse

BILAN CONSOLIDE

Situation intermédiaire arrêtée au 30 juin 2004 (Exprimé en dinars)

TUNISIEN

2004
Au 30/06/042003
Au 31/12/03

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

ASSAD
CAPITAUX PROPRES

Capital social	6 600 000,000	6 300 000,000
Autres capitaux propres	680 000,000	320 000,000
Réserves consolidé	6 538 608,582	6455831,741
Réserves minoritaires	255 016,654	288 501,570
Total des capitaux propres avant résultat de la période	14 073 625,236	13 364 333,311
Résultat consolidé	610 696,000	1 462 438,081
Résultat minoritaire	5 943,965	-33 372,156
Résultat de la période	616 639,965	1 429 065,925
Total des capitaux propres après affectation de la période	14 690 265,201	14 793 399,236

Prospectus

PASSIFS

Passifs non courants

Emprunts	3 685 490,003	2 485 490,003
Autres passifs financiers	0,000	0,000
Provisions	297 717,765	288 717,765
Total des passifs non courants	3 983 207,768	2 774 207,768

Passifs courants

Fournisseurs et comptes rattachés	3 960 732,685	2 796 774,916
Autres passifs courants	3 456 048,531	2 767 370,850
Concours bancaires et autres passifs financiers	3 284 329,813	4 554 814,558
Total des passifs courants	10 701 111,029	10 118 960,324

Total des passifs

Total des passifs	14 684 318,797	12 893 168,092
--------------------------	-----------------------	-----------------------

Total des capitaux propres et des passifs

Total des capitaux propres et des passifs	29 374 583,998	27 686 567,328
--	-----------------------	-----------------------

de capital

par

Souscription

Publique

Admission

au premier marché

de la cote de la Bourse

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

Situation intermédiaire arrêtée au 30 juin 2004 (Exprimé en dinars)

	2004 30/06/2004	2003 31/12/2003
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Revenus	11 685 656,027	21 604 435,072
Autres produits d'exploitations	40 000,000	42 000,000
Production immobilisée		
Total des produits d'exploitation	11 725 656,027	21 646 435,072
CHARGES D'EXPLOITATION		
Variation des stocks des produits		
finis et des encours (+ou-)	-1 921 626,448	1 302 318,193
Achats d'approvisionnements consommés	8 191 355,247	10 320 154,877
Charges de personnel	1 504 527,878	2 788 182,203
Dotations aux amortissements et prov	835 161,319	1 957 440,083
Autres charges d'exploitation	2 047 415,380	3 341 790,771
Total des charges d'exploitation	10 656 833,376	19 709 886,127
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 068 822,651	1 936 548,945
Produit des participations	4 932,897	260 166,989
Charges financières nettes	450 345,906	805 123,080
Autres gains ordinaires	105 815,493	236 801,958
Autres pertes ordinaires	76 034,520	10 685,102
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	653 190,615	1 617 709,710
Impôt sur les bénéfices	36 546,650	188 643,785
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT	616 643,965	1 429 065,925
Résultat groupe	610 696,000	1 462 438,081
Intérêts des minoritaires	5 943,965	-33 372,156
RESULTAT NET DE LA PERIODE	616 639,965	1 429 065,925

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

Situation intermédiaire arrêtée au 30 juin 2004 (Exprimé en dinars)

TUNISIEN

2004

2003

Au 30/06/04

Au 31/12/03

FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION

ASSAD	- Résultat net de la période	616 639,965	1 429 065,925
	- Ajustements pour :		
	. Amortissements & provisions	997 387,383	2 344 844,035
	. Variation des stocks	-1 876 758,749	837 125,506
	. Variation des créances	291 397,689	-3 467 721,609
	. Variation des autres actifs	346 699,239	1 194 559,340
	. Variation des fournisseurs	641 085,415	-313 568,080
	. Variation des autres passifs	688 677,681	239 714,064
	. Reprise de provision	-162 226,064	-431 807,645
	. Plus ou moins value de cession	-28 346,926	-34 923,730
Prospectus	. Production d'immobilisation	0,000	-541 287,760
	. Cote part/sbv	-40 000,000	-40 000,000
	. Bad will	0,000	0,000

	Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	1 474 555,633	1 216 000,046
--	--	----------------------	----------------------

d'Offre

FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D' INVESTISSEMENT

Publique de Vente

	- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-693 902,355	-1 335 514,846
	-Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,000	9 300,000
Augmentation	-Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-40 118,663	-40 308,294
	-Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	0,000	718 470,803
de capital	-Encaissement provenant d'une subvention d'investissement	400 000,000	0,000

	Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement	-260 898,703	-648 052,337
--	--	---------------------	---------------------

FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT

par

	- Encaissement suit à l'émission d'actions	0,000	0,000
	- Dividendes et autres distributions	-486 063,776	-929 152,679
	- Encaissement provenant des emprunts	1 200 000,000	0,000
	- Remboursement d'emprunts	-322 423,500	-289 681,666
Souscription	- Placements	0,000	0,000

	Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement	391 512,724	-1 218 834,345
--	--	--------------------	-----------------------

Publique

INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES

ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES

	VARIATION DE TRESORERIE	1 605 169,654	-650 886,636
--	--------------------------------	----------------------	---------------------

Admission

	Trésorerie au début de la période	-3 810 913,546	-3 160 026,910
--	--	-----------------------	-----------------------

	Trésorerie à la clôture de la période	-2 205 743,892	-3 810 913,546
--	--	-----------------------	-----------------------

au premier marché

de la cote de la Bourse

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30.6.2004 REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers sont exprimés en Dinars Tunisiens et ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables Tunisiennes en vigueur.

Les sources d'informations :

Les informations utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés ont été extraites des états financiers individuels audités des sociétés du groupe ainsi que du système d'information et comptable des dites sociétés, les opérations inter groupe ont été éliminées sur la base de ces sources d'informations.

MODALITES DE CONSOLIDATION

Les sociétés consolidées l'ont toutes été par voie d'intégration globale. Les comptes de référence sont les comptes semestriels arrêtés au 30 juin 2004.

La démarche suivie pour arrêter les états financiers consolidés comprend les étapes suivantes :

II – 1. RETRAITEMENTS D'HOMOGENEITE

Ces retraitements ont été effectués dans les comptes individuels des sociétés consolidées afin d'appliquer des méthodes d'évaluations homogènes dans la consolidation. Ces retraitements ont concerné principalement :

- β L'homogénéisation de la nomenclature des comptes individuels ;
- β Retraitement des revenus des titres de la société SICAF ASSAD : ces revenus qui sont présentés au niveau de la société dans la rubrique " revenus " sont reclassés parmi " les produits de placements " ;
- β Les contrats de locations-financements n'ont pas fait l'objet d'un retraitement selon l'approche économique, ils sont présentés parmi les engagements hors bilan.

La conversion des comptes des filiales étrangères s'effectue selon la méthode du cours de clôture, à savoir :

- Conversion des éléments d'actif et de passif au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice,
- Conversion des produits et des charges au cours moyen de la période.

L'écart de conversion, tant sur les éléments de bilan d'ouverture que sur le résultat consolidé est transféré directement dans les capitaux propres, au poste " écart des conversions " pour la part revenant à la société consolidante, et au poste " intérêts minoritaires " pour la part revenant aux tiers.

Impôts différés :

Les retraitements d'homogénéité des comptes individuels qui ont un impact sur la situation nette consolidée donne lieu à un ajustement d'impôts différés.

II – 2. LE CUMUL DES COMPTES INDIVIDUELS

Il s'agit d'additionner les comptes individuels des sociétés de groupe.

II – 3. L'ELIMINATION DES COMPTES ET DES OPERATIONS réciproques

Les opérations et résultats entre sociétés consolidées ont été éliminés après rapprochement. Ces éliminations sont de deux natures :

- β Eliminations n'affectant pas les capitaux propres et le résultats consolidé : Il s'agit des comptes réciproques, de dettes et de créances ainsi que les comptes de charges et de produits réciproques.
- β Eliminations affectant les capitaux propres et le résultat consolidé : il s'agit de l'élimination des dividendes distribués à l'intérieur du périmètre de consolidation.

II – 4. REPARTITION

Traitement de l'écart de première consolidation

Les écarts de première consolidation calculés correspondent à la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de l'entreprise consolidable, et
- La part acquise dans la situation nette retraitée, déterminée à la date d'acquisition des titres.

La totalité des écarts dégagés ont été imputée en " écart d'acquisition ".

Les écarts d'acquisition positifs ont été amortis linéairement sur une durée de 5 ans, sauf nécessité d'un amortissement exceptionnel.

Les écarts d'acquisition négatifs représentent le profit réalisé par la société " L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD " lors de l'acquisition des participations en question, ces écarts ont été rapportés aux résultats de l'exercice de constatation conformément au disposition du paragraphe 57 de la norme 38.

Il est à signaler que, le goodwill a été assimilé à l'écart d'acquisition, dans la mesure qu'aucun élément de réévaluation significatif des postes actifs ou passifs n'a été identifié.

Le partage des capitaux propres et l'élimination des titres de participation

Les capitaux propres des sociétés consolidées ont été partagés entre les capitaux propres consolidés et les intérêts minoritaires en utilisant la technique de consolidation directe.

III - METHODES ET REGLES D'EVALUATION

Les principales règles et méthodes comptables appliquées par le Groupe se détaillent comme suit :

Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles subissent, le cas échéant un amortissement linéaire sur une durée de trois ans.

Écart de première consolidation

Les écarts d'acquisitions positifs et négatifs ont été déterminés selon les modalités exposées au point II " modalité de consolidation ".

Cet écart a été calculé en revenant à toutes les opérations d'acquisitions des titres depuis l'entrée dans le périmètre de consolidation des sociétés filiales constituant le groupe.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations exploitées sous forme des contrats de locations-financements n'ont pas été comptabilisées parmi les immobilisations corporelles.

Les immobilisations sont amorties linéairement sur la base des taux suivants :

Constructions	5 %
Matériels et outillages industriels	10 %
Matériel de transport	20 %
Equipements de bureau	10 %
Matériel informatique	15 %
Agencements Aménagements Installations	10 %

Le principe de prorata temporis est respecté pour les biens acquis au cours du premier semestre 2004.

Toutefois des taux d'amortissement économiques ont été pratiqués sur certaines immobilisations afin de refléter au mieux le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Immobilisations financières. Y figurant à leurs coûts d'acquisitions les titres de participation des sociétés non retenues dans le périmètre de consolidation ainsi que les autres immobilisations financières.

Stock

Les méthodes d'évaluation du stock, se résument comme suit :

- Les pièces de rechange et matières premières sont évaluées à leur coût moyen pondéré. Ce coût est calculé après chaque entrée.

- Les produits semi - finis et produits finis sont évalués à leurs coûts de revient.

Clients et comptes rattachés

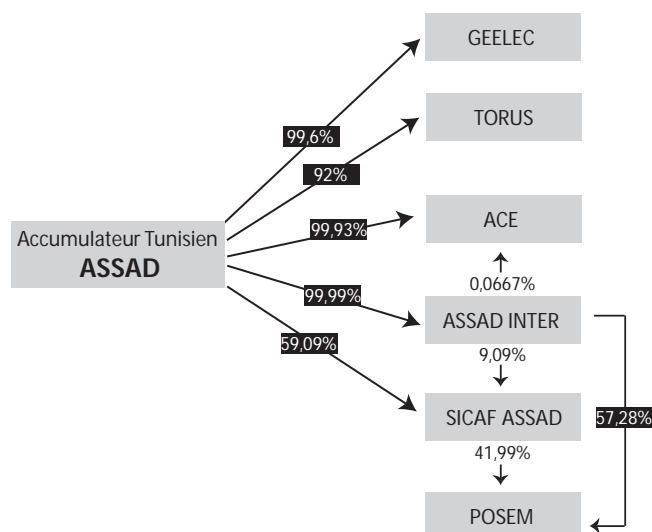
Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

IV - COMPARABILITE DES COMPTES

Le périmètre de consolidation n'a pas subi de variation au cours de premier semestre 2004.

V - INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le groupe ASSAD se présente comme suit au 30 juin 2004 :



Les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation

• L'accumulateur Tunisien ASSAD : société mère qui a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles des sociétés placées sous son contrôle :

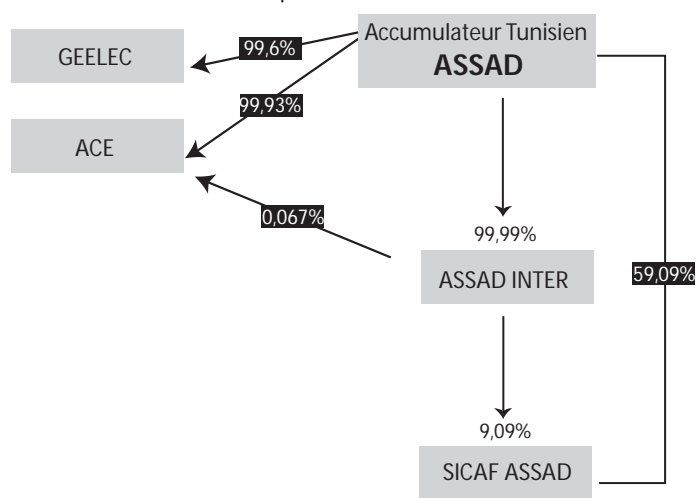
- La société GEELEC ;
- La société ACE ;
- La société ASSAD INTERNATIONAL ;
- La société SICAF ASSAD.

Les sociétés non retenues dans le périmètre de consolidation :

Les sociétés qui auraient pu être consolidées par voie d'intégration globale et exclues du périmètre de consolidation conformément aux dispositions du paragraphe 11 de la norme 35 sont :

- La Société Torus France : Informations fiables non disponibles et le contrôle est destiné à être temporaire.
- La société POSEM : La participation du groupe dans cette société a été annulée en 2004 suite à la réduction du capital à zéro (coup d'accordéon). Le groupe ne compte pas revenir dans le capital de cette société.

Ainsi l'organigramme de l'ensemble consolidé se présente comme suit :



La liste des sociétés consolidés se présente comme suit :

Sociétés	% de contrôle		Total	Type de contrôle	%D'intérêt	Mode d'intégration
	% direct	%Indirect				
L'accumulateur ASSAD	100%	0%	100%	Contrôle exclusif	100%	Intégration globale
GE.ELEC	99,60%	0%	99,60%	Contrôle exclusif	99,60%	Intégration globale
A.C.E	99,933%	0,067%	100%	Contrôle exclusif	100%	Intégration globale
ASSAD INTERNATIONAL	99,99%	0%	99,99%	Contrôle exclusif	99,99%	Intégration globale
SICAF ASSAD	59,09%	9,09%	68%	Contrôle exclusif	68,18%	Intégration globale

• INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

TITRE 1: ECART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition positif figure parmi les immobilisations incorporelles pour un montant net de 37.449,351 Dinars. Le tableau de détermination des écarts d'acquisition et amortissement se présente comme suit :

• Ecart d'acquisition positif :

SOCIETE DETENTRICE	SOCIETE EMETTRICE	MONTANT BRUT	RESORPTION	MONTANT NET AU 30/06/2004
ASSAD	ASSAD INTER	345.131,451	307.682,100	37.449,351
ASSAD	GE ELEC	0,000	0,000	0000
ASSAD	ACE	0,000	0,000	0000
ASSAD	SICAF ASSAD	62.257,509	62.257,509	0000
TOTAL		407.388,960	369 939,609	37.449,351

L'ACCUMULATEUR

• Ecart d'acquisition négatif :

	SOCIETE DETENTRICE	SOCIETE EMETRICE	ANNEE	MONTANT BRUT	IMPACT RESERVE	IMPACT RESULTAT
TUNISIEN	ASSAD	ASSAD INTER	Antérieur 2002	5.566,346	5.566,346	0,000
	ASSAD	ASSAD INTER	Antérieur 2002	26.106,194	26.106,194	0,000
	ASSAD	ACE	2002	23.563,193	23.563,193	0,000
ASSAD	TOTAL			55.235,733	55.235,733	0,000

Le goodwill négatif a été enregistré parmi les résultats de l'année d'acquisition il s'agit des bonnes affaires. Il ne correspond pas à des pertes futures identifiables attendues. Le badwill est présenté parmi les réserves.

TITRE 2 : PORTEFEUILLE TITRES

Le portefeuille titres se détaille comme suit :

2-1 titres de participation

	Société	Société détentrice	Montant
Prospectus	TORUS	ASSAD	201.932,000
	POSEM	ASSAD INTER	81.000,000
d'Offre	BTEI	SICAF ASSAD	12.800,200
	BS	SICAF ASSAD	13.710,300
	SFBT	SICAF ASSAD	38.466,738
	SNMVT	SICAF ASSAD	18.387,182
Publique de Vente	STB	SICAF ASSAD	26.468,388
	SUD OBLIGATOIRE	SICAF ASSAD	2.251,238
	TUNIS AIR	SICAF ASSAD	30.526,372
	TUNISIE SICAV	SICAF ASSAD	26.727,396
	UBCI	SICAF ASSAD	32.571,928
Augmentation	STEQ	SICAF ASSAD	1.367,400
	BT	SICAF ASSAD	10.200,000
de capital	SICAV AXIS	SICAF ASSAD	518,065
	POSEM	SICAF ASSAD	59.380,000
	REA TUN CAR	SICAF ASSAD	50.000,000
	OMNICOM	SICAF ASSAD	120.000,000
par	SOPRIA	SICAF ASSAD	180.000,000
	SYNERGIE	SICAF ASSAD	30.000,000
	SOUTH UNIVERSITY	SICAF ASSAD	30.000,000
	ORIENTAL DESIGN	SICAF ASSAD	70.000,000
Souscription	TOTAL PARTIE LIBEREE		1.036.307,207
	Participation non encore libérée		100.000,000

2-2 Autres formes de participations

Publique	- B.T.S	15.000,000
	- ESPOIR POLYCLINIQUE EL MENZAH	168.975,500
	- CONSORTIUM TUNISIEN DES COMPOSANTS AUTOMOBILES	12.500,000
Admission	TOTAL	196.475,500

TITRE 3 : TABLEAU DE PARTAGE DES CAPITAUX PROPRES

	ASSAD	ASSAD INTER	ASSAD SICAF	ACE	GEELEC	BAD WILL	AMORTISS.	ECART	GRUPE
au premier marché	100,000%	99,990%	68,181%	99,93%	99,600%		Ecart		
de la cote de la Bourse	CAPITAL	6 600 000,000							6 600 000,000
	RESERVES LEGALES	614 291,312							614 291,312
	PRIME DE FUSION	478 327,000							478 327,000
	BONI DE FUSION	3 499 385,000							3 499 385,000
	RESULTAT REPORTE	1 546 825,000							1 546 825,000
	RESERVES CONSOLIDEES	485 395,600	197 141,629	-142 180,252	-15 710,705	23 384,367	55 236,033	-341 037,863	262 228,802
	MODIFICATIONS COMPTABLES	0,000							0,000
	RESERVES REGLEMENTEES	137 551,461							137 551,461
	CAPITAUX PROPRES	13 361 775,373	197 141,629	-142 180,252	-15 710,705	23 384,367	55 236,033	-341 037,863	13 138 608,582
	RESULTAT CONSOLIDE	278 006,774	339 500,047	12 572,791	-1 763,090	10 585,649		-28 901,746	610 696,000
	RESERVES MINORITAIRES	0,000	118,483	254 604,247	0,011	293,913			255 016,654
RESULTATS MINORITAIRES	0,000	33,953	5 867,499	0,000	42,513			5 943,965	
INTERETES MINORITAIRES	0,000	152,436	260 471,746	0,011	336,426		0,000	260 960,619	

Il y a lieu de signaler que la subvention d'investissement s'élevant à 680.000,000 dinars n'a pas été retenue au niveau du tableau de partage des capitaux propres.

TITRE 4 : TABLEAU DE DETERMINATION DES RESULTATS GROUPE

LIBELLE	ASSAD					Total au GEELEC AU 30/06/2004
	ASSAD	ASSAD INTER	ASSAD SICAF	ACE	ASSAD	
Pourcentage détention	100,000%	99,990%	68,181%	99,99999%	99,600%	
Résultat avant homogénéisation	763 406,374	339 626,000	18 440,290	-1 067,515	10 628,162	1 131 033,311
Réglul loyer + jetons de présence+assistance	695,575			-695,575		0,000
Réglul dividendes minoritaires assad inter et geelec	0,000					0,000
Résultat après homogénéisation	764 101,949	339 626,000	18 440,290	-1 763,090	10 628,162	1 131 033,311
Dividendes ASSAD INTER	-327 567,600					-327 567,600
Dividendes GEELEC	-19 920,000					-19 920,000
Dividendes ACE	-137 908,000	-92,000				-138 000,000
Charges nettes sur cession	0,000					0,000
Résultat après homogénéisation et élimination	278 006,774	339 534,000	18 440,290	-1 763,090	10 628,162	645 541,711
Constatation amortissement écart d'acquisition						-28 901,746
Résultat de l'exercice après répartition						616 639,965

TITRE 5 : TABLEAU RECAPITULATIF DETAILLE DU RESULTAT DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE AU 30 JUIN 2004

	ASSAD	ACE	SICAF ASSAD	ASSAD INETR	GEELEC	TOTAL 1	HOMG	TOTAL 2	ELIMINATION	TOTAL GENERAL
Revenus	10 235 688	0	7 460	6 216 437	287 452	16 747 037	-7 460	16 739 577	-5 053 921	11 685 656
Autres produits d'exploitation	40 000	0	0	0	0	40 000		40 000	0	40 000
Variations des stocks de produits finis	1 936 481	0	0	0	-14 854	1 921 626		1 921 626		1 921 626
Achats d'approvisionnements consommés	-7 922 746	0	0	-5 075 006	-247 524	-13 245 276		-13 245 276	5 053 921	-8 191 355
Charges de personnel	-1 460 339	-2 937	0	-41 252	0	-1 504 528		-1 504 528		-1 504 528
Dotations aux amortissements et provisions	-791 666	0	15 244	-29 838	0	-806 260		-806 260	-28 902	-835 161
Autres charges d'exploitation	-1 375 501	-3 849	-1 876	-660 433	-8 757	-2 050 415		-2 050 415	3 000	-2 047 415
Charges financières nettes	-352 990	868	0	-105 502	-181	-457 806	7 460	-450 346	-4	-450 350
Produits de participation	485 478	4 851	0	92	0	490 420		490 420	-485 488	4 933
Autres gains ordinaires	73 472	0	0	35 128	216	108 815		108 815	-3 000	105 815
Autres pertes ordinaires	-73 684	0	-2 350	0	0	-76 035	0	-76 035		-76 035
gain de change	0	0	0	0	0	0		0		0
perte change	0	0	0	0	0	0	0	0		0
autres gain ordinaire	0	0	0	0	0	0		0		0
Impôt sur les bénéfices	-30 786	0	-37	0	-5 723	-36 547		-36 547		-36 547
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	763 406	-1 068	18 440	339 626	10 628	1 131 033	0	1 131 033	-514 393	616 640

TITRE 6 : STOCK ROSSIGNOL AU 30 JUIN 2004

Le stock rosignol de la société ASSAD se détaille comme suit au 30 juin 2004

Désignation	Solde au		% PROV	PROVISION
	30/06/2004			
Matières premières	59 719,378		100%	59 719,378
Pièces de rechange	37 555,617		80%	30 044,494
Produits semi finis	43 210,577		50%	21 605,289
Produits finis	5 503,543		100%	5 503,543
Total	145 989,115			116 872,703

Cette provision n'est pas constatée au 30 juin 2004.

TITRE 7 : ETATS DE RAPPROCHEMENT BANCAIRES

Les états de rapprochement bancaires des sociétés "L' ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD" et "GEELEC" font apparaître des suspens non encore apurés.

• NOTES COMPLEMENTAIRES

TITRE 8 : NOTES AUX ETATS CONSOLIDES – FLUX DE TRESORERIE AU 30.6.2004**8.1 Ajustements pour amortissements et provisions**

Ces ajustements pour 835 161,319DT sont détaillés comme suit :

Désignation	Montant
LOGICIELS	14 005,704
CONSTRUCTIONS	123 151,151
MATERIEL ET OUTILLAGE D'EXPLOITATION	492 947,493
MATERIEL DE TRANSPORT	34 523,671
MATERIEL ET EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	9 933,808
AG.AMENAG.ET INSTALLATION	29 760,599
PROV POUR RISQUES	67 106,374
PROVISIONS POUR CREANCES DOTEUSES	35 075,000
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS TITRES DE PARTICIPTION	146 981,837
AUTRES IMMOBIL INCORPORELLES	15 000,000
GOOD WILL	28 901,746
S/TOTAL	997 387,383
Reprise sur provisions	(162 226,064)
Total	835 161,319

8.2 Variation des stocks

Elle affiche une variation négative de (1 876 758,749 DT) détaillée comme suit :

Désignations	Solde au 31/12/2003	Solde au 30/06/2004	Variation
Matières premières	2 033 565,165	1 950 462,306	83 102,859
Matières consommables	213 782,755	211 166,634	2 616,121
Pièces de rechange	878 149,114	919 000,395	-40 851,281
Produits finis	450 861,516	712 879,211	-262 017,695
Produits intermédiaires	1 478 219,524	3 137 828,277	-1 659 608,753
Total	5 054 578,074	6 931 336,823	-1 876 758,749

8.3 Variation des créances

Elle affiche une variation positive de 291 397,689DT.

8.4 Variation des autres actifs

La rubrique " Autres Actifs " affiche une variation négative de 346 699,239 DT.

8.5 Variation des fournisseurs

Elle affiche une variation positive de 641 085,415 DT

Désignation	Solde au 30/06/2004	Solde au 31/12/2003	Reclassement	Variation
Fournisseurs et comptes rattachés	3 960 732,685	2 796 774,916		1 163 957,769
Reclassement fournisseurs immobilisations			-522 872,354	-522 872,354
Total	3 960 732,685	2 796 774,916	-522 872,354	641 085,415

3.6 Variation des autres passifs

Elle affiche une variation positive de 688 677,681 DT, se détaille comme suit :

3.7 Plus value de cession

Elle est déterminée comme suit :

Désignation	Montant
Prix de vente	40 677,404
VCN	-12 330,478
Total	28 346,926

3.8 Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisation corporelles et incorporelles

Il s'agit des règlements fournisseurs d'immobilisation pour un montant de 693 902,355DT.

Désignation	Montant
Matériels industriels	303 368,611
Matériels de transport	217 866,286
Autres	172 667,458
Total	693 902,355

3.9 Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisation financières :

Il s'agit d'acquisition des titres de participation pour un montant de 40 118,663 DT.

3.10 Encaissement provenant de cession d'immobilisation financières :

Il s'agit de cession des titres de participation et de placement pour un montant de 33 122,315 DT.

3.10 Dividendes et autres distributions

Désignation	Solde au 31/12/2003	Solde au 30/06/2004	Montant	Variation
CCA DETTES ET INTERETS	91 577,030	130 009,754		-38 432,724
CC DIVIDENDES ET TANTIEME	933 020,428	1 486 523,928		-553 503,500
DIVIDENDES ET TANTIEMES 2004			1 078 000,000	1 078 000,000
Total	1 024 597,458	1 616 533,682	1 078 000,000	486 063,776

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDEE ARRETEE AU 30 JUIN 2004

Messieurs les Actionnaires,

Nous avons procédé à l'examen des états financiers intermédiaires consolidés du groupe " L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD " au 30 juin 2004. La préparation de ces états financiers relève de la responsabilité de la direction Générale de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un bénéfice net de 616.639,965 dinars et un total bilan de 29.374.583,998 dinars.

Prospectus

Les états financiers semestriels du groupe " L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD " au 30 juin 2004 ont fait l'objet, de notre part, d'un examen limité selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que ces états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives.

d'Offre

1 Les stocks rossignols de matières premières, de produits intermédiaires et de produits finis devraient être provisionnés à hauteur de 116.872,703 dinars ;

2 L'analyse du rapprochement bancaire fait ressortir des suspens non encore comptabilisés.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve des points ci-dessus explicités, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe " L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD " arrêtée au 30 juin 2004 en conformité avec le système comptable des entreprises.

Sans remettre en cause notre opinion, nous tenons à vous informer que votre société a dérogé à la présentation prévue par la norme comptable N° 19 en présentant pour la comparabilité que la situation au 31 décembre 2003.

Fait à Tunis, le 29 septembre 2004

**Le Commissaire Aux Comptes
Mahmoud Ben Naceur TRIKI**

par

Souscription

Publique

Admission

au premier marché

de la cote de la Bourse

CHAPITRE SIXIEME : ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

VI.1 : MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION

VI.1.1 : MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres*	Représenté par	Qualité	Mandat
Abdelwaheb Kallel	Abdelwaheb Kallel	Président du conseil	2002 - 2004
Souheil Kallel	Souheil Kallel	Administrateur /Directeur Général	2002 - 2004
Sami BEN Ahmed Kallel	Sami BEN Ahmed Kallel	Administrateur	2002 - 2004
Emna Kallel	Emna Kallel	Administrateur	2002 - 2004
Slim Kallel	Slim Kallel	Administrateur, cadre	2002 - 2004
Abdelhafidh Kallel	Abdelhafidh Kallel	Administrateur, DGA fabrication	2002 - 2004
Mahmoud B. Mahmoud Triki	Mahmoud B. Mahmoud Triki	Administrateur	2002 - 2004

(*) Adresses des membres: Siège de la société

VI.1.2 : FONCTION DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DANS LA SOCIETE

Membre	Fonction au sein de la société durant les trois derniers exercices
Abdelwaheb Kallel	Président du conseil
Souheil Kallel	Directeur Général
Sami BEN Ahmed Kallel	n'a pas de fonction
Emna Kallel	n'a pas de fonction
Slim Kallel	cadre
Abdelhafidh Kallel	DGA fabrication
Mahmoud B. Mahmoud Triki	n'a pas de fonction

VI.1.3 : PRINCIPALE ACTIVITE EXERCEE EN DEHORS DE LA SOCIETE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Membre	Fonction en dehors de la société durant les trois derniers exercices
Abdelwaheb Kallel	aucune
Souheil Kallel	aucune
Sami BEN Ahmed Kallel	médecin
Emna Kallel	analyste
Slim Kallel	aucune
Abdelhafidh Kallel	aucune
Mahmoud B. Mahmoud Triki	PDG d'une Université libre

VI.1.4 : Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membre	Mandats dans d'autres sociétés
Abdelwaheb Kallel	ASSAD International TORUS Europe OMNIACOM,SOPRIA TUNAV,SAPHIR TUNISIE
Souheil Kallel	SICAF ASSAD, SOPRIA, ASSAD INTERNATIONAL,SAPHIR TUNISIE, TORUS Europe
Sami BEN Ahmed Kallel	ASSAD INTERNATIONAL,SOPRIA, ASSAD SICAF
Emna Kallel	SOPRIA, STRUCTURA, SICAF ASSAD
Slim Kallel	
Abdelhafidh Kallel	SOPRIA,ASSAD INTERNATIONAL,ASSAD SICAF
Mahmoud B. Mahmoud Triki	SOPRIA

VI.2:INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE

VI.2.1: Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction

- La rémunération des membres du conseil d'administration, constituée des jetons de présence et des tantièmes, s'élève à 98 000 DT.
- La rémunération des membres de direction, constituée des salaires s'élève à 220 000 DT.
- Les avantages en nature accordés aux administrateurs membres de direction, sont constitués de :
 - trois voitures (amortissement et charges annexes) : 57 000 DT
 - assurance vie et autres prises en charge : 10 000 DT.

Société

L'ACCUMULATEUR

VI.2.2: Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction

NEANT

TUNISIEN

VI.3 COMMISSAIRE AUX COMPTES

ASSAD

- Renseignements sur le commissaire aux comptes : Mr Mahmoud Ben Naceur TRIKI Avenue Othmen Ibn AFFANE U Bloc 152- El Menzah 6 -Téléphone : 71 230 658 Fax :71 766 630
- (mandat de 3 ans, renouvelé le 23.06.2004 par l'AGO pour les exercices 2004, 2005 & 2006)

VI.4 NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

NEANT

VI.5 NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL

Prospectus

NEANT

d'Offre

Publique de Vente

Augmentation

de capital

par

Souscription

Publique

Admission

au premier marché

de la cote de la Bourse

CHAPITRE VII : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

VII.1 EVOLUTION RECENTE

L'année 2004 devrait consolider la reprise du chiffre d'affaires entamé en 2003, après la mauvaise conjoncture de 2002, qui a vu une baisse du CA de 18% environ. Au 30 juin de l'année, le CA était de 11,7 MD.

Les informations disponibles à la veille du dépôt de ce prospectus vont dans le sens des projections de la société pour 2004, qui prévoient un CA de 26 millions de dinars. Deux facteurs ont positivement joué : l'amélioration de la demande et l'augmentation des prix tant sur le marché local qu'à l'export. A l'export, la progression en volume est forte, avec une croissance estimée des ventes de plaque de 20% et de batteries de démarrage de 22%. Suite à la très forte hausse des cours du plomb, les prix sur le marché local ont été revus à la hausse à trois reprises (janvier, juillet et novembre), et les prix à l'export ont également augmenté. L'envolée du cours du plomb n'a pu être répercutée que partiellement et avec un décalage dans le temps, ce qui va faire que le bénéfice de fin d'année devrait rester stable à son niveau de 2003. Les autres postes de charges évoluent de manière normale.

VII.2 PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives de la société ASSAD sont fonction de la situation et de l'évolution attendue du marché, mais également de la stratégie de développement de la société, telle qu'elle a été développée dans les chapitres 2 et 4 de ce prospectus. Cette stratégie a pour objectifs, à moyen terme, de maintenir la position dominante de la société sur son marché local et d'accroître sa percée à l'export, et particulièrement sur la zone Maghreb. Dans ce cadre, la recherche de l'amélioration de la qualité et de l'efficacité constitue un axe stratégique pour l'entreprise dans la perspective de l'ouverture de l'économie tunisienne, dont la véritable protection réside dans une compétitivité accrue de ses prix. La marge de manœuvre au niveau des prix de ventes reste malgré tout limitée, elle est par contre plus importante au niveau de la compression des coûts, qui constitue le deuxième pilier du développement de la société.

Sur cette base, et tenant compte de la nécessité d'être prudent en ce qui concerne des événements futurs (la période de prévision va de 2004 à 2009), il a été arrêté les hypothèses suivantes tant pour le marché local que pour l'export.

VII.2.1 Le chiffre d'affaires

VII.2.1.1 Le marché local

Batteries de démarrage

L'essentiel du CA de la société sur son marché local est réalisé par les ventes de batteries de démarrage. L'évolution du nombre de ces batteries vendues par ASSAD dépend de trois facteurs : l'évolution du parc auto, celle du taux d'utilisation de batteries par auto, et celle de la part de marché de ASSAD (qui elle sera fonction de l'évolution de sa position concurrentielle).

- En ce qui concerne le parc automobile, les perspectives de développement de l'économie tunisienne et d'amélioration du niveau de vie d'une part, le taux encore relativement faible d'équipement des ménages, et la baisse inéluctable des droits de douane sur les importations de véhicule d'autre part permettent de prévoir raisonnablement une augmentation sensible du parc. Par prudence, il a été retenu une évolution nettement inférieure au rythme observé au cours des dix dernières années (7,5%) soit 5% (niveau qui correspond à l'année de croissance la plus faible de cette période).

- En ce qui concerne le taux d'utilisation : il a été projeté en baisse progressive, pour se stabiliser à 50% en fin de période (contre 54% en 2003). Enfin, la part de marché de ASSAD est également projetée à la baisse, pour tendre vers 50% (contre 54% en 2003). ASSAD leader de son marché, a aujourd'hui une position forte et des atouts qui lui permettent d'être capable de défendre ses parts de marchés. Les importations concernent surtout le haut de gamme (faible sensibilité prix) où les quantités vendues sont peu importantes. Enfin, les importations subissent l'effet négatif du glissement du dinar. La deuxième variante qui va influencer sur le CA est le prix. L'hypothèse retenue est un maintien des prix unitaires de vente par rapport aux niveaux actuels. Cette hypothèse est particulièrement conservatrice en raison :

- de la non prise en compte de l'inflation (en prix constants, le maintien des prix se traduit en réalité par une baisse cumulée de 18% à prix constants sur la période, si nous considérons un taux d'inflation moyen de 3%),
- de l'élargissement de la gamme de produits ASSAD vers des produits de plus forte valeur ajoutée qui devraient générer des prix meilleurs.
- Du bon rapport qualité prix des batteries ASSAD par rapport aux batteries importées, dont les prix sont actuellement nettement supérieurs à capacité comparable.

L'ACCUMULATEUR

Batteries industrielles

Les batteries industrielles représentent environ 7% du CA de la société. Les hypothèses faites à ce niveau ont été très prudentes, puisqu'elles tablent sur une stabilité du CA. En fin de période, ce dernier est projeté au même niveau que 2003 (1,5 millions de dinars).

TUNISIEN

VII.2.1.2 L'exportation

ASSAD

ASSAD exporte essentiellement deux produits, les plaques et les batteries de démarrage des automobiles.

Les plaques

La plaque à l'export est aujourd'hui essentiellement destinée à un producteur iranien, qui assemble les produits semi-finis venus de Tunisie et les vend sous sa propre marque. Par prudence, il a été projeté que ce contrat diminuerait de 50% sur les 3 prochaines années. La filiale algérienne de ASSAD, en cours de concrétisation, ne compenserait qu'une partie de cette diminution. D'une capacité de 200.000 batteries /an au démarrage, elle sera alimentée en plaques par ASSAD, pour des quantités estimées en vitesse de croisière à 2000 tonnes soit un CA supérieur à 4 millions de dinars. Au niveau des prix, le prix de vente de la tonne de plaque a naturellement suivi (avec un décalage) la hausse des matières premières en 2004, car celle-ci est contractuellement répercutée sur les prix. En ligne avec les hypothèses faites sur le cours du plomb, les prix de vente de la tonne de plaque sont projetées stables sur la période.

Prospectus

ANNEE		2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
d'Offre	QUANTITES (TONNES)	3044	3700	3250	3900	4040	4150	4300
	PLAQUES DEMARRAGE VALEUR	4 704 350	7 296 400	6 825 000	8 190 000	8 484 000	8 715 000	9 030 000
	EXPORT PRIX MOYEN	1 545,450	1 972,000	2 100,000	2 100,000	2 100,000	2 100,000	2 100,000

Publique de Vente

Batteries de démarrage

La croissance forte estimée pour la période 2004 à 2009 (soit 22% par an en volume) et qui est corroborée sur ce qui a été observée entre 2003 et 2004 s'appuie sur la notoriété de la marque ASSAD sur ses marchés traditionnels (Maroc, Libye, Union Européenne) ou la société compte s'appuyer sur sa qualité reconnue par sa certification spécifique au secteur automobile et par son prix attractif qui est soutenue par une politique macro-économique et de change basées sur le maintien de nos capacités exportatrices sur nos marchés traditionnels.

Augmentation

de capital

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
par	quantités totales	161 368	197 966	265 000	295 000	340 000	395 000
	Valeur	4 221 788	5 399 150	7 657 500	8 612 500	9 937 500	11 562 500
	Prix de vente moyen	26,2	27,3	28,9	29,2	29,2	29,3

Souscription

VII.2.2 l'évolution des charges et notamment des achats de plomb

Le principal poste d'achats est représenté par le plomb (globalement une batterie standard 60 A/H consomme environ 10 kilogrammes de plomb doux et allié) dont les cours sont fixés au London Metal Exchange de Londres. Une partie du plomb est importé, et subit de plus l'effet du taux de change TND/\$; alors que l'autre partie provient depuis de l'unité de recyclage de batteries usagées. D'une capacité de production de 9000 tonnes, cette unité répond largement aux besoins actuels de ASSAD (production de 4500 tonnes en 2004). Le prix de revient du plomb recyclé est actuellement de 50% inférieur à celui du plomb acheté sur le LME. Concernant les prévisions de cours du plomb, les hypothèses suivantes ont été faites:

- s'agissant du cours du plomb, nous avons retenu par prudence le dernier cours du mois de septembre 2004 sur l'ensemble de la période soit 850 \$ la tonne.
- s'agissant du taux de change, le taux retenu est celui auquel se traitait le dollar à la veille de la finalisation du rapport d'évaluation (1,26TND pour un \$; le dollar a nettement baissé, et utiliser les derniers cours auraient été plus favorables).

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
	10 mois						
de la cote de la Bourse	prix moyen annuel du Plomb (\$/t)	515	850	850	850	850	850
	Variation	13,7%	65,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
	évolution de la parité \$/TND	1,28	1,26	1,26	1,26	1,26	1,26

VII. 3 Informations concernant les facteurs probables relatifs à l'évolution du marché

L'essentiel du marché de ASSAD découle du marché automobile, directement par les ventes de batteries de démarrage, et indirectement par les ventes de plaques. Les marchés de ASSAD sont en majorité des marchés en croissance. Le marché local, comme il a déjà été exposé plus haut, a toutes les probabilités d'augmenter de manière régulière ; de même que les marchés à l'exportation. Cela est plus particulièrement le cas du marché régional, le Maghreb, qui constitue le cœur de cible de la société pour les prochaines années ; et où les perspectives sont probablement plus favorables que celles du marché tunisien. C'est ce qui explique d'ailleurs la croissance assez forte de l'exportation de batteries de démarrage, alors que les projections sur le

marché tunisien ont été plus modestes. Les projections de croissance sont évidemment sous-tendues par le fait qu'il n'y a aujourd'hui aucun produit de substitution à la batterie, et il est donc pas possible de voir à horizon de 10 ans une alternative économiquement viable au démarrage des véhicules automobiles.

VII.4 LES ORIENTATIONS

- Politique générale : la société entend continuer sa politique prudente d'investissement, caractérisée par la spécialisation. Les investissements projetés sont uniquement dans des projets et des activités liées à son activité de base,
- Elle entend consolider sa position sur son marché local et progresser à l'exportation en s'appuyant aussi souvent que possible sur des alliances technologiques qui lui permettront de compléter sa gamme centrée sur la batterie de démarrage.

VII.4.1. Les comptes prévisionnels consolidés

LES COMPTES DE RESULTATS

	2001	2002	2003	2004F	2005F	2006F	2007F	2008F	2009F
ventes locales	14 943	10 319	12 505	13 419	15 169	15 417	15 920	15 926	16 546
variation	-	-30,9%	21,2%	7,3%	13,0%	1,6%	3,3%	0,0%	3,9%
ventes à l'exportation	7 065	7 640	9 099	12 696	14 483	17 083	18 982	21 109	23 014
en % du CA	31,9%	42,3%	42,0%	48,6%	48,8%	52,6%	54,4%	57,0%	58,2%
variation	-	8,1%	19,1%	39,5%	14,1%	18,0%	11,1%	11,2%	9,0%
autres produits	135	94	42	0	0	0	0	0	0
TOTAL DES REVENUS	22 144	18 054	21 646	26 115	29 652	32 499	34 901	37 034	39 560
variation	-	-18,5%	19,9%	20,6%	13,5%	9,6%	7,4%	6,1%	6,8%
variation des stocks de PF	-688	1 095	-1 302	0	0	0	0	0	0
Achats consommés	13 218	10 279	10 320	14 045	15 447	17 359	18 663	20 104	21 618
en % du CA	59,7%	56,9%	47,7%	53,8%	52,1%	53,4%	53,5%	54,3%	54,6%
dont achats de plomb	4 677	5 173	6 230	9 240	9 495	10 444	11 162	12 065	12 946
variation	-	10,6%	20,4%	48,3%	2,8%	10,0%	6,9%	8,1%	7,3%
dont autres achats	8 541	5 106	4 090	4 805	5 952	6 915	7 501	8 039	8 673
variation	-	-40,2%	-19,9%	17,5%	23,9%	16,2%	8,5%	7,2%	7,9%
Marge brute	8 238	8 871	10 024	12 069	14 204	15 140	16 239	16 930	17 942
taux de marge brute	37,2%	49,1%	46,3%	46,2%	47,9%	46,6%	46,5%	45,7%	45,4%
Frais de personnel	3 057	3 358	3 737	4 505	5 189	5 687	6 108	6 477	6 923
variation	-	9,9%	11,3%	20,5%	15,2%	9,6%	7,4%	6,1%	6,9%
en % du CA	13,8%	18,6%	17,3%	17,3%	17,5%	17,5%	17,5%	17,5%	17,5%
Autres charges d'exploitation	2 148	2 244	2 393	2 732	2 902	3 240	3 450	3 600	3 800
variation	-	4,5%	6,6%	14,2%	6,2%	11,7%	6,5%	4,3%	5,6%
en % du CA	9,7%	12,4%	11,1%	10,5%	9,8%	10,0%	9,9%	9,7%	9,6%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	3 033	3 268	3 894	4 833	6 113	6 213	6 681	6 853	7 219
marge d'EBE	13,7%	18,1%	18,0%	18,5%	20,6%	19,1%	19,1%	18,5%	18,2%
Amortissements	870	1 241	1 574	1 502	1 603	1 767	1 913	2 010	1 904
Provisions	186	226	384	392	445	500	524	556	593
en % du CA	0,8%	1,3%	1,8%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 976	1 801	1 937	2 939	4 065	3 946	4 245	4 288	4 721
marge d'exploitation	8,9%	10,0%	8,9%	11,3%	13,7%	12,1%	12,2%	11,6%	11,9%
produits de participations	203	49	260	0	0	0	0	0	0
Charges financières	-574	-469	-805	-1 079	-1 237	-1 355	-1 407	-1 433	-1 432
Profit avant Impôt	1 605	1 381	1 391	1 860	2 828	2 590	2 838	2 855	3 289
marge avant exceptionnel et fiscalité	7,2%	7,7%	6,4%	7,1%	9,5%	8,0%	8,1%	7,7%	8,3%
Résultat exceptionnel	304	220	226	0	0	0	0	0	0
IS	195	188	189	223	339	311	341	343	395
taux d'IS	10,2%	11,8%	11,7%	12,0%	12,0%	12,0%	12,0%	12,0%	12,0%
Résultat Net Consolidé	1 715	1 413	1 429	1 637	2 489	2 280	2 497	2 512	2 894
Intérêts minoritaires	20	-42	-33						
Résultat Net Part du Groupe	1 694	1 455	1 462	1 637	2 489	2 280	2 497	2 512	2 894

BILANS PREVISIONNELS CONSOLIDES

décembre mdt	2001	2002	2003	2 004 F	2 005 F	2 006 F	2 007 F	2 008 F	2 009 F
Actifs Non Courants	12 248	14 414	14 201	14 227	15 539	15 372	15 409	14 250	13 195
Immobilisations corporelles	10 479	12 862	12 972	12 722	13 134	12 967	13 004	11 845	10 790
Goodwill	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	292	215	113	90	90	90	90	90	90
Immobilisations financières	1 475	1 336	1 115	1 415	2 315	2 315	2 315	2 315	2 315
autres	2	1	0	0	0	0	0	0	0
Actifs courants	14 842	12 275	13 486	17 091	17 689	18 791	19 665	21 602	23 335
Disponibilités	787	493	501	291	539	691	165	502	935
Clients	6 409	3 625	7 066	7 500	7 700	8 200	9 000	10 000	10 800
Stocks	5 497	5 892	5 055	8 500	8 700	9 200	9 800	10 500	11 000
Autres	2 149	2 265	864	800	750	700	700	600	600
Total Actif	27 090	26 688	27 687	31 318	33 228	34 163	35 074	35 852	36 530
Capitaux propres	14 254	14 367	14 793	15 308	18 647	19 526	20 523	21 431	22 609
Provisions pour risques et charges	494	401	289	0	0	0	0	0	0
Impôts différés									
Autres Provisions	494	401	289	0	0	0	0	0	0
Passifs non courants	4 631	6 677	7 040	6 955	5 357	5 761	3 571	2 621	1 871
+ d'un an	458	2 708	2 485	3 257	3 257	3 444	1 800	771	371
- d'un an	4 173	3 969	4 555	3 698	2 100	2 317	1 771	1 850	1 500
Passifs courants	7 711	5 244	5 564	9 100	9 447	10 100	10 980	11 800	12 050
Avances et acomptes reçus									
Fournisseurs et comptes rattachés	4 976	2 716	2 797	6 500	6 847	7 400	8 180	8 700	8 850
Autres dettes	2 735	2 528	2 767	2 600	2 600	2 700	2 800	3 100	3 200
Total passif	27 090	26 688	27 687	31 363	33 451	35 387	35 074	35 852	36 530

Prospectus

d'Offre

Publique de Vente

Augmentation

de capital

par

Souscription

Publique

Admission

au premier marché

de la cote de la Bourse

ETAT DE FLUX PREVISIONNELS CONSOLIDES

	2 001	2 002	2 003	2 004F	2 005F	2 006F	2 007F	2 008F	2 009F
Résultat net	1 715	1 413	1 429	1 637	2 489	2 280	2 497	2 512	2 894
amortissement	1 092	1 524	1 574	1 502	1 603	1 767	1 913	2 010	1 904
provisions	0	226	384	392	445	500	524	556	593
variation du BFR	200	339	2 523	176	53	447	620	1 180	1 150
autres exploitation	77	-1 243	353	103	-50	-150	-100	-400	-100
Cash Flow	2 684	1 582	1 216	3 458	4 434	3 950	4 213	3 498	4 142
Investissements Industriels nets	2 196	3 538	1 336	1 252	2 015	1 600	1 950	850	850
Cash flow d'exploitation libre	488	-1 956	-119	2 206	2 419	2 350	2 263	2 648	3 292
Investissements Financiers	473	447	40	300	900	0	0	0	0
subventions	0	400	0						
Dividendes versées	1 303	737	929	1 122	1 310	1 401	1 499	1 604	1 717
Net Cash Flow	-1 287	-2 740	-1 089	784	209	949	764	1 043	1 575
Augmentation du capital	150				2160				
Prime d'émission									
Cessions immobilisations	172	201	728						
Encaissements/emprunts	450	2 560	0						
remboursement	190	277	290	223	441	1000	700	800	779
divers mouvements	-200	200	0	100					
Trésorerie initiale	-2 200	-3 104	-3 161	-3 811	-3 350	-1 422	-1 473	-1 409	-1 166
Trésorerie de l'exercice	-905	-56	-651	461	1 928	-51	64	243	796
Trésorerie finale	-3 104	-3 161	-3 811	-3 350	-1 422	-1 473	-1 409	-1 166	-370

Prospectus

VII.4.2. Les comptes prévisionnels de la société mère ASSAD

L'essentiel du CA de la société sur son marché local est réalisé par les ventes de batteries de démarrage. L'évolution du nombre de ces batteries vendues par ASSAD dépend de trois facteurs : l'évolution du parc auto, celle du taux d'utilisation de batteries par auto, et celle de la part de marché de ASSAD (qui elle sera fonction de l'évolution de sa position concurrentielle).

- En ce qui concerne le parc automobile, les perspectives de développement de l'économie tunisienne et d'amélioration du niveau de vie d'une part, le taux encore relativement faible d'équipement des ménages, et la baisse inéluctable des droits de douane sur les importations de véhicule d'autre part permettent de prévoir raisonnablement une augmentation sensible du parc. Par prudence, il a été retenu une évolution nettement inférieure au rythme observé au cours des dix dernières années (7,5%) soit 5% (niveau qui correspond à l'année de croissance la plus faible de cette période),.
- En ce qui concerne le taux d'utilisation : il a été projeté en baisse progressive, pour se stabiliser à 50% en fin de période (contre 54% en 2003). Enfin, la part de marché de ASSAD est également projetée à la baisse, pour tendre vers 50% (contre 54% en 2003). ASSAD leader de son marché a aujourd'hui une position forte et des atouts qui lui permettent d'être capable de défendre ses parts de marchés. Les importations concernent surtout le haut de gamme (faible sensibilité prix) où les quantités vendues sont peu importantes. Enfin, les importations subissent l'effet négatif du glissement du dinar.

La deuxième variante qui va influencer sur le CA est le prix. L'hypothèse retenue est un maintien des prix unitaires de vente par rapport aux niveaux actuels. Cette hypothèse est particulièrement conservatrice en raison :

- de la non prise en compte de l'inflation (en prix constants, le maintien des prix se traduit en réalité par une baisse cumulée de 18% à prix constants sur la période, si nous considérons un taux d'inflation moyen de 3%),
- de l'élargissement de la gamme de produits ASSAD vers des produits de plus forte valeur ajoutée qui devraient générer des prix meilleurs.
- Du bon rapport qualité prix des batteries ASSAD par rapport aux batteries importées, dont les prix sont actuellement nettement supérieurs à capacité comparable.

Batteries industrielles

Les batteries industrielles représentent environ 7% du CA de la société. Les hypothèses faites à ce niveau ont été très prudentes, puisqu'elles tablent sur une stabilité du CA. En fin de période, ce dernier est projeté au même niveau que 2003 (1,5 millions de dinars).

LES COMPTES DE RESULTATS

	2004F	2005F	2006F	2007F	2008F	2009F
ventes locales	13 019	14 769	15 117	15 620	15 726	16 346
variation	6,4%	13,4%	2,4%	3,3%	0,7%	
ventes à l'exportation	10 217	11 363	13 726	15 246	16 947	18 471
en % du CA	44,0%	43,5%	47,6%	49,4%	51,9%	53,1%
variation	36,2%	11,2%	20,8%	11,1%	11,2%	9,0%
autres produits	0	0	0	0	0	0
TOTAL DES REVENUS	23 236	26 132	28 843	30 866	32 673	34 817
variation	17,5%	12,5%	10,4%	7,0%	5,9%	6,6%
variation des stocks de PF	0	0	0	0	0	0
Achats consommés	13 605	14 989	16 975	18 260	19 780	21 275
en % du CA	58,6%	57,4%	58,9%	59,2%	60,5%	61,1%
dont achats de plomb	9 240	9 495	10 444	11 162	11 400	12 141
variation	48,3%	2,8%	10,0%	6,9%	2,1%	6,5%
dont autres achats	4 365	5 494	6 531	7 098	8 380	9 134
variation	12,8%	25,9%	18,9%	8,7%	18,1%	9,0%
Marge brute	9 631	11 143	11 868	12 606	12 893	13 542
taux de marge brute	41,4%	42,6%	41,1%	40,8%	39,5%	38,9%
Frais de personnel	4 266	5 033	5 513	5 913	6 258	6 678
variation	56,6%	18,0%	9,5%	7,3%	5,8%	6,7%
en % du CA	18,4%	19,3%	19,1%	19,2%	19,2%	19,2%
Autres charges d'exploitation	1 597	1 434	1 507	1 522	1 453	1 456
variation	-34,5%	-10,2%	5,1%	1,0%	-4,5%	0,2%
en % du CA	6,9%	5,5%	5,2%	4,9%	4,4%	4,2%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	3 768	4 676	4 848	5 171	5 182	5 408
marge d'EBE	16,2%	17,9%	16,8%	16,8%	15,9%	15,5%
Amortissements	1 358	1 500	1 600	1 730	1 860	1 800
Provisions	225	222	324	347	328	300
en % du CA	1,0%	0,8%	1,1%	1,1%	1,0%	0,9%
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 185	2 954	2 924	3 094	2 994	3 308
marge d'exploitation	9,4%	11,3%	10,1%	10,0%	9,2%	9,5%
produits de participations	485	500	500	500	500	500
Charges financières	-926	-1 069	-1 170	-1 203	-1 209	-1 186
Profit avant Impôt	1 744	2 385	2 254	2 391	2 285	2 622
marge avant exceptionnel et fiscalité	7,5%	9,1%	7,8%	7,7%	7,0%	7,5%
Résultat exceptionnel	0	0	0	0	0	0
IS	262	358	338	359	343	393
taux d'IS	15,0%	15,0%	15,0%	15,0%	15,0%	15,0%
Résultat Net	1 482	2 027	1 916	2 032	1 942	2 229

BILANS PREVISIONNELS

	2 004 F	2 005 F	2 006 F	2 007 F	2 008 F	2 009 F
TUNISIEN						
Actifs Non Courants	15 749	16 838	16 698	16 769	15 734	14 759
Immobilisations corporelles	12 730	12 930	12 780	12 850	11 790	10 790
Goodwill	0	0	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	50	39	49	50	75	100
ASSAD						
Immobilisations financières	2 969	3 869	3 869	3 869	3 869	3 869
autres	0	0	0	0	0	0
Actifs courants	11 713	11 981	12 835	13 450	14 033	15 564
Disponibilités	0	0	0	0	0	0
Clients	5 500	5 700	6 050	6 450	6 700	7 364
Stocks	5 800	6 000	6 400	6 600	6 850	7 200
Autres	413	281	385	400	483	1 000
Total Actif	27 462	28 819	29 533	30 219	29 767	30 323
Prospectus						
Capitaux propres	14 635	17 512	18 027	18 560	18 898	19 410
Provisions pour risques et charges	289	0	0	0	0	0
Impôts différés	0	0	0	0	0	0
Autres Provisions	289	0	0	0	0	0
d'Offre						
Passifs non courants	6 538	4 706	4 006	4 043	3 069	2 862
+ d'un an	2 450	2 300	2 150	2 500	2 300	2 200
- d'un an	4 088	2 406	1 856	1 543	769	662
Passifs courants	6 000	6 600	7 500	7 616	7 800	8 051
Publique de Vente						
Avances et acomptes reçus	0	0	0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	3 500	3 900	4 500	4 816	5 000	5 051
Autres dettes	2 500	2 700	3 000	2 800	2 800	3 000
Total passif	27 461	28 818	29 533	30 218	29 767	30 323

ETAT DES FLUX PREVISIONNELS

	2 004F	2 005F	2 006F	2 007F	2 008F	2 009F
de capital						
Résultat net	1 482	2 027	1 916	2 032	1 942	2 229
amortissement	1 358	1 500	1 600	1 730	1 860	1 800
provisions	225	222	324	347	328	300
par						
variation du BFR	538	0	150	284	316	963
autres exploitation	65	-100	-300	200	-450	-600
Cash Flow	2 592	3 649	3 390	4 025	3 365	2 766
Souscription						
Investissements Industriels nets	1 150	1 700	1 450	1 800	800	800
Cash flow d'exploitation libre	1 442	1 949	1 940	2 225	2 565	1 966
Publique						
Investissements Financiers	300	900	0	0	0	0
subventions						
Dividendes versées	1 122	1 310	1 401	1 499	1 604	1 717
Net Cash Flow	20	-260	539	726	960	249
Admission						
Augmentation du capital (y compris Prime d'émission)		2160				
Cessions immobilisations						
Encassements/emprunts						
au premier marché						
remboursement	100	150	150	150	150	150
divers mouvements	0					
Trésorerie initiale	-4 148	-4 227	-2 478	-2 089	-1 514	-704
Trésorerie de l'exercice	-80	1 750	389	576	810	99
de la cote de la Bourse						
Trésorerie finale	-4 227	-2 478	-2 089	-1 514	-704	-605

RATIOS DE STRUCTURE : (EN %)

Libellés	2004	2005	2006	2007	2008
Actif non courant / Total bilan	45%	47%	45%	44%	40%
Actif courant / Total bilan	55%	53%	55%	56%	60%
Placement et liquidités/ Total Actif	1%	2%	2%	0%	1%
DLMT/ Total bilan	12%	11%	8%	7%	3%
DCT/ Total bilan	14%	8%	9%	7%	7%

Ratios de gestion : (en %)

Libellés	2004	2005	2006	2007	2008
charges personnel/ CA	17%	18%	18%	18%	17%
résultat d'exploitation / CA	11%	14%	12%	12%	12%
CA/ capitaux propres avant affectation	171%	159%	166%	170%	173%
délais règlement clients	103,4	93,5	90,8	92,8	97,2
délais règlement fournisseurs	89,6	83,1	82,0	84,4	84,6
Fonds de roulement après affectation: FR 4.338	6.142	6.374	6.913	7.953	
Besoin en Fonds de Roulement : BFR	9.500	9.553	10.000	10.620	11.800
FR/ BFR	46%	64%	64%	65%	67%

Ratios de solvabilité : (en %)

Libellés	2004	2005	2006	2007	2008
capitaux propres avant affectation / capitaux permanents	82%	86%	90%	92%	97%
capitaux propres avant affectation / passifs non courants	470%	615%	879%	1140%	2780%

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES 2004 - 2009

ASSAD

Nous avons examiné les projections de la société L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD ainsi que celles du groupe "ASSAD" pour la période allant de 2004 à 2009, selon les normes généralement admises en la matière. Ces projections et les hypothèses sont présentées dans le chapitre 7 "Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir" du prospectus sur la base desquelles elles ont été établies, relèvent de la responsabilité de la direction

Ces projections ont été élaborées dans le cadre du prospectus d'introduction en bourse des titres de la société L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD et de l'augmentation de son capital

Prospectus

Du fait qu'il y a eu prise en compte des programmes de développement pour la période 2004-2009, les projections ont été établies sur la base d'un ensemble d'éléments comprenant des hypothèses théoriques sur des événements futurs et des actions de la direction qui ne se produiront peut-être pas. En conséquence, les lectures sont avertis que ces projections ne peuvent en aucun cas être utilisées à d'autres fins que celles indiquées ci-avant.

d'Offre

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues, rien ne nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les projections, étant toutefois rappelé qu'elles reposent en partie sur des hypothèses théoriques dont le caractère est aléatoire. A notre avis, projections sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites.

Publique de Vente

Même si les événements sous-tendant les hypothèses retenues se produisent, les réalisations peuvent néanmoins différer des projections de manières significatives, dès lors que tous les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Augmentation

Fait à Tunis le, 25 décembre 2004.

de capital

par

**Le Commissaire Aux Comptes
Mahmoud Ben Naceur TRIKI**

Souscription

Publique

Admission

au premier marché

de la cote de la Bourse

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Société Anonyme au capital de 6.600.000 Dinars
Siège social : Rue du Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous
BP n° 7 – 2013 Ben Arous
Registre du Commerce n° B 14242 1997
Statuts déposés au greffe du tribunal de Ben Arous le 05/02/2002
Objet : La société a pour objet la fabrication, la réparation et la vente d'accumulateurs électriques

Offre publique de vente et augmentation de capital par voie de souscription publique

(Décisions de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 21 mai 2001 et de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 Octobre 2004)

Visa du Conseil du Marché Financier n°05.500 du 31/01/2005

Notice Légale publiée au JORT n°21 du 03/02/2005

DEMANDE DE SOUSCRIPTION AUX QUOTITÉS D' ACTIONS N°

Catégorie A(Réservée aux institutionnels et étrangers)

Je soussigné
C.I.N
Adresse
Téléphone
Nationalité

Agissant pour le compte de moi-même
 Agissant en qualité de (1) :
 tuteur
 mandataire
 autre

pour le compte de :
C.I.N
Date et lieu de naissance
R.C
Autre
Adresse
Téléphone
Nationalité

Demande(ons) par la présente à souscrire à quotités composées chacune de 3 actions anciennes au prix d'achat de 18,800 dinars l'une et d'une action nouvelle à souscrire en numéraire au prix d'émission de 18,800 dinars soit 5 DT de nominal et 13,800 DT de prime d'émission. Les quotités demandées correspondent àactions anciennes et.....actions nouvelles à souscrire en numéraire.

et verse(sons)(1) :

en espèces
 par chèque n°dutiré suragence.....
 par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n°

Ouvert àAgence

la somme de (en toutes lettres).....
représentant le montant des actions demandées, soit 18,800 dinars par action.

Je (nous) reconnais(sons) avoir reçu une copie du prospectus d'OPV d'émission et d'admission et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, je (nous) demande(ons) la souscription au nombre de quotité ci-dessus indiquées, étant signalé que cette demande de souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

Je (nous) reconnais (sons) avoir pris connaissance que la quantité demandée pourra être réduite à la quantité attribuée par la Commission de Dépouillement de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Je (nous) donne (ons) mandat par la présente à mon (notre) intermédiaire en bourse pour établir en mes (nos) lieu(x) et place(s) le bulletin de souscription définitif que je (nous) m'(nous)engage(ons) à signer dès la réalisation de l'opération.

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession,
le second servira de souche

Reçu leàH.

Tunis, le2005, àH.

Cachet et signature de l'Intermédiaire en Bourse

Signature du client (2)

(1) Cocher la case correspondante

(2) Faire précéder la signature de la mention "Lu et Approuvé "

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Société Anonyme au capital de 6.600.000 Dinars
Siège social : Rue du Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous
BP n° 7 – 2013 Ben Arous
Registre du Commerce n° B 14242 1997
Statuts déposés au greffe du tribunal de Ben Arous le 05/02/2002
Objet : La société a pour objet la fabrication, la réparation et la vente d'accumulateurs électriques

Offre publique de vente et augmentation de capital par voie de souscription publique
(Décisions de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 21 mai 2001 et de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 Octobre 2004)

Visa du Conseil du Marché Financier n°05.500 du 31/01/2005

Notice Légale publiée au JORT n°21 du 03/02/2005

DEMANDE DE SOUSCRIPTION AUX QUOTITÉS D' ACTIONS N° Catégorie A(Réservée aux institutionnels et étrangers)

Je soussigné
 C.I.N
 Adresse
 Téléphone
 Nationalité

Agissant pour le compte de moi-même
 Agissant en qualité de (1) :
 tuteur
 mandataire
 autre

pour le compte de :
 C.I.N
 Date et lieu de naissance
 R.C
 Autre
 Adresse
 Téléphone
 Nationalité

Demande(ons) par la présente à souscrire à quotités composées chacune de 3 actions anciennes au prix d'achat de 18,800 dinars l'une et d'une action nouvelle à souscrire en numéraire au prix d'émission de 18,800 dinars soit 5 DT de nominal et 13,800 DT de prime d'émission. Les quotités demandées correspondent àactions anciennes et.....actions nouvelles à souscrire en numéraire.
 et verse(sons)(1) :
 en espèces
 par chèque n°dutiré suragence.....
 par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n°

Ouvert àAgence

la somme de (en toutes lettres).....
 représentant le montant des actions demandées, soit 18,800 dinars par action.

Je (nous) reconnais(sons) avoir reçu une copie du prospectus d'OPV d'émission et d'admission et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, je (nous) demande(ons) la souscription au nombre de quotité ci-dessus indiquées, étant signalé que cette demande de souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire. Je (nous) reconnais (sons) avoir pris connaissance que la quantité demandée pourra être réduite à la quantité attribuée par la Commission de Dépouillement de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Je (nous) donne (ons) mandat par la présente à mon (notre) intermédiaire en bourse pour établir en mes (nos) lieu(x) et place(s) le bulletin de souscription définitif que je (nous) m'(nous)engage(ons) à signer dès la réalisation de l'opération.

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession, le second servira de souche

Reçu leàH.

Tunis, le2005, à.....H.

Cachet et signature de l'Intermédiaire en Bourse

Signature du client (2)

(1) Cocher la case correspondante
(2) Faire précéder la signature de la mention "Lu et Approuvé"



شركة البطارية التونسية أسد

شركة خفية الاسم رأس مالها 6.600.000 ديناراً
القيمة الاسمية لكل سهم 5 دنانير محررة كلياً
المقر الرئيسي : نهج الغولان، المنطقة الصناعية بن عروس
صندوق البريد عدد: 7/2013 بن عروس
السجل التجاري عدد B 14242 1997
الغرض : صناعة وإصلاح وبيع البطاريات الكهربائية
تم إيداع النظام الأساسي بمكتب الضبط بمحكمة بن عروس في 05/02/2002

عرض عمومي للبيع والترفع في رأس المال عن طريق الاكتتاب العمومي
قرار الجلسة العامة للمساهمين بتاريخ 21 ماي 2001 وقرار الجلسة العامة غير العادية بتاريخ 20 أكتوبر 2004

تأشيرة هيئة السوق المالية عدد 05.500 بتاريخ 31 جانفي 2005

صدرت النشرة القانونية بالرائد الرسمي للجمهورية التونسية تحت عدد 21 بتاريخ 03 فيفري 2005

مطلب اكتتاب في نصاب أسهم عدد صنف أ (مخصص للمؤسستين والأجانب)

إني الممضي أسفله:
بطاقة التعريف الوطنية
لعنوان
الهاتف
الجنسية
 المتصرف لحسابي الخاص :
 المتصرف بصفة¹
 ولي
 وكيل
 غير ذلك

حساب
بطاقة التعريف الوطنية
تاريخ و مكان الولادة
السجل التجاري
غير ذلك
العنوان
الهاتف
الجنسية

نطلب الاكتتاب في..... نصاباً يتكون كل منه من 3 أسهم قديمة بسعر اقتناء قدره 18.800 ديناراً للسهم الواحد و من سهم جديد يكتب فيه نقداً
بسعر إصدار قدره 18.800 ديناراً، أي بقيمة اسمية قدرها 5 دنانير و منحة إصدار قدرها 13.800.
يوافق..... نصاباً..... أسهم قديمة و..... أسهم جديدة يكتب فيها نقداً.
و بمقتضى ما تقدم أدفع (ندفع)¹ :
 نقداً
 بواسطة صك رقم..... مسحوب على..... الفرع.....
 بتحويل بنكي بتاريخ..... من حسابي (حسابنا) رقم..... المفتوح ب.....
فرع.....
مبلغ (بلسان القلم).....
يمثل قيمة الأسهم المطلوبة، أي ما يوافق 18.800 د للسهم الواحد.

أقر (نقر) أنني (أنتا) تسلمت (نا) نسخة من نشرة العرض العمومي للبيع والإصدار والإدراج، واطلعت (نا) على محتواها. وبناء على ذلك، أقبل (نقبل) الاكتتاب في عدد النصاب المذكورة أعلاه. علماً وأن هذا الاكتتاب لا يعني تنازلي (تنازلنا) عن حقي (حقنا) في المطالبة بجميع الوسائل بإصلاح أي ضرر يمكن أن ينجم إما عن نشر معلومات غير ضافية أو غير صحيحة أو كذلك عن حذف معلومات قد تؤثر على قرار قبولي (قبولنا) بالاكتتاب.
أقر بأنني (أنتا) على علم بإمكانية التخفيض في الكمية المطلوبة إلى الكمية التي تحددها لجنة الفرز لبورصة الأوراق المالية بتونس .
أوكل (نوكل) بموجب هذا المطلب وسيطي (وسيطنا) بالبورصة أن يعد عوضاً عني (عنا) بطاقة الاكتتاب النهائية وأتعهد بالتوقيع عليها بمجرد إنجاز العملية.

حرر في نظيرين واحتفظت (نا) بواحد منها والثاني يستعمل كجذع

تونس ، في على الساعة.....

سلم في على الساعة.....

إمضاء الحريف²

إمضاء و ختم الوسيط بالبورصة

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Société Anonyme au capital de 6.600.000 Dinars
Siège social : Rue du Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous
BP n° 7 – 2013 Ben Arous
Registre du Commerce n° B 14242 1997
Statuts déposés au greffe du tribunal de Ben Arous le 05/02/2002
Objet : La société a pour objet la fabrication, la réparation et la vente d'accumulateurs électriques

Offre publique de vente et augmentation de capital par voie de souscription publique

(Décisions de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 21 mai 2001 et de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 Octobre 2004)

Visa du Conseil du Marché Financier n°05.500 du 31/01/2005

Notice Légale publiée au JORT n°21 du 03/02/2005

DEMANDE DE SOUSCRIPTION AUX QUOTITÉS D' ACTIONS N° Catégorie B (Réservée au public)

Je soussigné
C.I.N
Adresse
Téléphone
Nationalité
 Agissant pour le compte de moi-même
 Agissant en qualité de (1) :
 tuteur
 mandataire
 autre
pour le compte de :
C.I.N
Date et lieu de naissance
R.C
Autre
Adresse
Téléphone
Nationalité

Demande(ons) par la présente à souscrire à quotités composées chacune de 3 actions anciennes au prix d'achat de 18,800 dinars l'une et d'une action nouvelle à souscrire en numéraire au prix d'émission de 18,800 dinars soit 5 DT de nominal et 13,800 DT de prime d'émission. Les quotités demandées correspondent àactions anciennes et.....actions nouvelles à souscrire en numéraire.

et verse(sons)(1) :

en espèces
 par chèque n°dutiré suragence.....

par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n°

Ouvert àAgence

la somme de (en toutes lettres).....

représentant le montant des actions demandées, soit 18,800 dinars par action.

Je (nous) reconnais(sons) avoir reçu une copie du prospectus d'OPV d'émission et d'admission et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, je (nous) demande(ons) la souscription au nombre de quotité ci-dessus indiquées, étant signalé que cette demande de souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

Je (nous) reconnais (sons) avoir pris connaissance que la quantité demandée pourra être réduite à la quantité attribuée par la Commission de Dépouillement de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Je (nous) donne (ons) mandat par la présente à mon (notre) intermédiaire en bourse pour établir en mes (nos) lieu(x) et place(s) le bulletin de souscription définitif que je (nous) m'(nous)engage(ons) à signer dès la réalisation de l'opération.

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession,
le second servira de souche

Reçu leàH.

Tunis, le2005, à.....H.

Cachet et signature de l'Intermédiaire en Bourse

Signature du client (2)

(1) Cocher la case correspondante

(2) Faire précéder la signature de la mention "Lu et Approuvé"

شركة البطارية التونسية أسد

شركة خفية الاسم رأس مالها 6.600.000 ديناراً
القيمة الاسمية لكل سهم 5 دنانير محررة كلياً
المقر الرئيسي : نهج الغولان، المنطقة الصناعية بن عروس
صندوق البريد عدد: 7/2013 بن عروس
السجل التجاري عدد B 14242 1997
الغرض : صناعة وإصلاح وبيع البطاريات الكهربائية
تم إيداع النظام الأساسي بمكتب الضبط بمحكمة بن عروس في 05/02/2002

عرض عمومي للبيع والترفع في رأس المال عن طريق الاكتتاب العمومي
قرار الجلسة العامة للمساهمين بتاريخ 21 ماي 2001 وقرار الجلسة العامة غير العادية بتاريخ 20 أكتوبر 2004

تأشيرة هيئة السوق المالية عدد 05.500 بتاريخ 31 جانفي 2005

صدرت النشرة القانونية بالرائد الرسمي للجمهورية التونسية تحت عدد 21 بتاريخ 03 فيفري 2005

مطلب اكتتاب في نصاب أسهم عدد صنف ب (مخصّصة للعموم)

إني الممضي أسفله:
بطاقة التعريف الوطنية
لعنوان
الهاتف
الجنسية
 المتصرف لحسابي الخاص :
 المتصرف بصفة¹
 ولي
 وكيل
 غير ذلك
حساب
بطاقة التعريف الوطنية
تاريخ و مكان الولادة
السجل التجاري
غير ذلك
العنوان
الهاتف
الجنسية
نطلب الاكتتاب في نصاباً يتكون كل منه من 3 أسهم قديمة بسعر اقتناء قدره 18.800 ديناراً للسهم الواحد و من سهم جديد يكتب فيه نقداً
بسعر إصدار قدره 18.800 ديناراً، أي بقيمة اسمية قدرها 5 دنانير و منحة إصدار قدرها 13.800.
يوافق..... نصاباً أسهم قديمة و أسهم جديدة يكتب فيها نقداً.
و بمقتضى ما تقدم أدفع (ندفع)¹ :
 نقداً
 بواسطة صك رقم مسحوب على الفرع.....
 بتحويل بنكي بتاريخ من حسابي (حسابنا) رقم..... المفتوح ب.....
فرع.....
مبلغ (بلسان القلم).....
يمثل قيمة الأسهم المطلوبة، أي ما يوافق 18.800 د للسهم الواحد.

أقر (نقر) أنني (أنتا) تسلمت (نا) نسخة من نشرة العرض العمومي للبيع والإصدار والإدراج، واطلعت (نا) على محتواها . وبناء على ذلك، أقبل (نقبل) الاكتتاب في عدد النصاب المذكورة
أعلاه . علماً وأن هذا الاكتتاب لا يعني تنازلي (تنازلنا) عن حقي (حقنا) في المطالبة بجميع الوسائل بإصلاح أي ضرر يمكن أن ينجم إما عن نشر معلومات غير ضافية أو غير صحيحة أو
كذلك عن حذف معلومات قد تؤثر على قرار قبولي (قبولنا) بالاكتتاب.
أقر بأنني (أنتا) على علم بإمكانية التخفيض في الكمية المطلوبة إلى الكمية التي تحددها لجنة الفرز لبورصة الأوراق المالية بتونس .
أوكل (نوكل) بموجب هذا المطلب وسيطي (وسيطنا) بالبورصة أن يعد عوضاً عني (عنا) بطاقة الاكتتاب النهائية وأتعهد بالتوقيع عليها بمجرد إنجاز العملية.

حرر في نظيرين واحتفظت (نا) بواحد منها والثاني يستعمل كجذع

تونس ، في على الساعة.....

سلم في على الساعة.....

إمضاء الحريف²

إمضاء و ختم الوسيط بالبورصة

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Société Anonyme au capital de 6.600.000 Dinars
Siège social : Rue du Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous
BP n° 7 – 2013 Ben Arous
Registre du Commerce n° B 14242 1997
Statuts déposés au greffe du tribunal de Ben Arous le 05/02/2002
Objet : La société a pour objet la fabrication, la réparation et la vente d'accumulateurs électriques

Offre publique de vente et augmentation de capital par voie de souscription publique
(Décisions de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 21 mai 2001 et de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 Octobre 2004)

Visa du Conseil du Marché Financier n°05.500 du 31/01/2005

Notice Légale publiée au JORT n°21 du 03/02/2005

DEMANDE DE SOUSCRIPTION AUX QUOTITÉS D' ACTIONS N° Catégorie B (Réservée au public)

Je soussigné
C.I.N
Adresse
Téléphone
Nationalité

Agissant pour le compte de moi-même
 Agissant en qualité de (1) :
 tuteur
 mandataire
 autre

pour le compte de :
C.I.N
Date et lieu de naissance
R.C
Autre
Adresse
Téléphone
Nationalité

Demande(ons) par la présente à souscrire à quotités composées chacune de 3 actions anciennes au prix d'achat de 18,800 dinars l'une et d'une action nouvelle à souscrire en numéraire au prix d'émission de 18,800 dinars soit 5 DT de nominal et 13,800 DT de prime d'émission. Les quotités demandées correspondent àactions anciennes et.....actions nouvelles à souscrire en numéraire.

et verse(sons)(1) :
 en espèces
 par chèque n°dutiré suragence.....
 par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n°

Ouvert àAgence

la somme de (en toutes lettres).....

représentant le montant des actions demandées, soit 18,800 dinars par action.

Je (nous) reconnais(sons) avoir reçu une copie du prospectus d'OPV d'émission et d'admission et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, je (nous) demande(ons) la souscription au nombre de quotité ci-dessus indiquées, étant signalé que cette demande de souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire. Je (nous) reconnais (sons) avoir pris connaissance que la quantité demandée pourra être réduite à la quantité attribuée par la Commission de Dépouillement de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Je (nous) donne (ons) mandat par la présente à mon (notre) intermédiaire en bourse pour établir en mes (nos) lieu(x) et place(s) le bulletin de souscription définitif que je (nous) m'(nous)engage(ons) à signer dès la réalisation de l'opération.

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession,
le second servira de souche

Reçu leàH.

Tunis, le2005, àH.

Cachet et signature de l'Intermédiaire en Bourse

Signature du client (2)

(1) Cocher la case correspondante
(2) Faire précéder la signature de la mention "Lu et Approuvé"



شركة البطارية التونسية أسد

شركة خفية الاسم رأس مالها 6.600.000 ديناراً
القيمة الاسمية لكل سهم 5 دنانير محررة كلياً
المقر الرئيسي : نهج الغولان، المنطقة الصناعية بن عروس
صندوق البريد عدد: 7/2013 بن عروس
السجل التجاري عدد B 14242 1997
الغرض : صناعة وإصلاح و بيع البطاريات الكهربائية
تم إيداع النظام الأساسي بمكتب الضبط بمحكمة بن عروس في 05/02/2002

عرض عمومي للبيع والترفع في رأس المال عن طريق الاكتتاب العمومي
(قرار الجلسة العامة للمساهمين بتاريخ 21 ماي 2001 وقرار الجلسة العامة غير العادية بتاريخ 20 أكتوبر 2004)

تأشيرة هيئة السوق المالية عدد 05.500 بتاريخ 31 جانفي 2005

صدرت النشرة القانونية بالرائد الرسمي للجمهورية التونسية تحت عدد 21 بتاريخ 03 فيفري 2005

مطلب اكتتاب في نصاب أسهم عدد صنف ب (مخصّصة للعموم)

إني الممضي أسفله:
بطاقة التعريف الوطنية
لعنوان
الهاتف
الجنسية
 المتصرف لحسابي الخاص :
 المتصرف بصفة¹
 ولي
 وكيل
 غير ذلك

حساب
بطاقة التعريف الوطنية
تاريخ و مكان الولادة
السجل التجاري
غير ذلك
العنوان
الهاتف
الجنسية

نطلب الاكتتاب في..... نصاباً يتكون كل منه من 3 أسهم قديمة بسعر اقتناء قدره 18.800 ديناراً للسهم الواحد و من سهم جديد يكتب فيه نقداً
بسعر إصدار قدره 18.800 ديناراً، أي بقيمة اسمية قدرها 5 دنانير و منحة إصدار قدرها 13.800 د.

يوافق..... نصاباً..... أسهم قديمة و..... أسهم جديدة يكتب فيها نقداً.
و بمقتضى ما تقدم أدفع (ندفع) !
 نقداً
 بواسطة صك رقم..... مسحوب على..... الفرع.....
 بتحويل بنكي بتاريخ..... من حسابي (حسابنا) رقم..... المفتوح ب.....
فرع.....
مبلغ (بلسان القلم).....
يمثل قيمة الأسهم المطلوبة، أي ما يوافق 18.800 د للسهم الواحد.

أقر (نقر) أنني (أنتا) تسلمت (نا) نسخة من نشرة العرض العمومي للبيع والإصدار والإدراج، واطلعت (نا) على محتواها. وبناء على ذلك، أقبل (نقبل) الاكتتاب في عدد النصاب المذكورة أعلاه. علماً وأن هذا الاكتتاب لا يعني تنازلي (تنازلنا) عن حقي (حقنا) في المطالبة بجميع الوسائل بإصلاح أي ضرر يمكن أن ينجم إما عن نشر معلومات غير ضافية أو غير صحيحة أو كذلك عن حذف معلومات قد تؤثر على قرار قبولي (قبولنا) بالاكتتاب.
أقر بأنني (أنتا) على علم بإمكانية التخفيض في الكمية المطلوبة إلى الكمية التي تحددها لجنة الفرز لبورصة الأوراق المالية بتونس .
أوكل (نوكل) بموجب هذا المطلب وسيطي (وسيطنا) بالبورصة أن يعد عوضاً عني (عنا) بطاقة الاكتتاب النهائية وأتعهد بالتوقيع عليها بمجرد إنجاز العملية.

حرر في نظيرين واحتفظت (نا) بواحد منها والثاني يستعمل كجذع

سلم في..... تونس، في..... على الساعة.....

سلم في..... تونس، في..... على الساعة.....

إمضاء الحريف²

إمضاء و ختم الوسيط بالبورصة

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Société Anonyme au capital de 6.600.000 Dinars
Siège social : Rue du Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous
BP n° 7 – 2013 Ben Arous
Registre du Commerce n° B 14242 1997
Statuts déposés au greffe du tribunal de Ben Arous le 05/02/2002
Objet : La société a pour objet la fabrication, la réparation et la vente d'accumulateurs électriques

Offre publique de vente et augmentation de capital par voie de souscription publique

(Décisions de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 21 mai 2001 et de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 Octobre 2004)

Visa du Conseil du Marché Financier n°05.500 du 31/01/2005

Notice Légale publiée au JORT n°21 du 03/02/2005

DEMANDE DE SOUSCRIPTION AUX QUOTITÉS D' ACTIONS N°

Catégorie C (Réservée aux salariés et revendeurs de la société ASSAD)

Je soussigné
C.I.N
Adresse
Téléphone
Nationalité

Agissant pour le compte de moi-même
 Agissant en qualité de (1) :
 tuteur
 mandataire
 autre

pour le compte de :
C.I.N
Date et lieu de naissance
R.C
Autre
Adresse
Téléphone
Nationalité

Demande(ons) par la présente à souscrire à quotités composées chacune de 3 actions anciennes au prix d'achat de 18,800 dinars l'une et d'une action nouvelle à souscrire en numéraire au prix d'émission de 18,800 dinars soit 5 DT de nominal et 13,800 DT de prime d'émission. Les quotités demandées correspondent àactions anciennes et.....actions nouvelles à souscrire en numéraire.

et verse(sons)(1) :

en espèces
 par chèque n°dutiré suragence.....

par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n°

Ouvert àAgence

la somme de (en toutes lettres).....

représentant le montant des actions demandées, soit 18,800 dinars par action.

Je (nous) reconnais(sons) avoir reçu une copie du prospectus d'OPV d'émission et d'admission et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, je (nous) demande(ons) la souscription au nombre de quotité ci-dessus indiquées, étant signalé que cette demande de souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

Je (nous) reconnais (sons) avoir pris connaissance que la quantité demandée pourra être réduite à la quantité attribuée par la Commission de Dépouillement de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Je (nous) donne (ons) mandat par la présente à mon (notre) intermédiaire en bourse pour établir en mes (nos) lieu(x) et place(s) le bulletin de souscription définitif que je (nous) m'(nous)engage(ons) à signer dès la réalisation de l'opération.

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession,
le second servira de souche

Reçu leàH.

Tunis, le2005, à.....H.

Cachet et signature de l'Intermédiaire en Bourse

Signature du client (2)

(1) Cocher la case correspondante

(2) Faire précéder la signature de la mention "Lu et Approuvé"

شركة البطارية التونسية أسد

شركة خفية الاسم رأس مالها 6.600.000 ديناراً
القيمة الاسمية لكل سهم 5 دنانير محررة كلياً
المقر الرئيسي : نهج الغولاذ، المنطقة الصناعية بن عروس
صندوق البريد عدد: 7/2013 بن عروس
السجل التجاري عدد B 14242 1997
الغرض : صناعة وإصلاح و بيع البطاريات الكهربائية
تم إيداع النظام الأساسي بمكتب الضبط بمحكمة بن عروس في 05/02/2002

عرض عمومي للبيع والترفع في رأس المال عن طريق الاكتتاب العمومي
قرار الجلسة العامة للمساهمين بتاريخ 21 ماي 2001 وقرار الجلسة العامة غير العادية بتاريخ 20 أكتوبر 2004

تأشيرة هيئة السوق المالية عدد 05.500 بتاريخ 31 جانفي 2005

صدرت النشرة القانونية بالرائد الرسمي للجمهورية التونسية تحت عدد 21 بتاريخ 03 فيفري 2005

مطلب اكتتاب في نصاب أسهم عدد صنف ج (مخصّص لأجراء وموزعي شركة أسد)

إني الممضي أسفله:
بطاقة التعريف الوطنية
لعنوان
الهاتف
الجنسية
 المتصرف لحسابي الخاص :
 المتصرف بصفة¹
 ولي
 وكيل
 غير ذلك
حساب
بطاقة التعريف الوطنية
تاريخ و مكان الولادة
السجل التجاري
غير ذلك
العنوان
الهاتف
الجنسية
نطلب الاكتتاب في..... نصاباً يتكون كل منه من 3 أسهم قديمة بسعر اقتناء قدره 18.800 ديناراً للسهم الواحد و من سهم جديد يكتب فيه نقداً
بسعر إصدار قدره 18.800 ديناراً، أي بقيمة اسمية قدرها 5 دنانير و منحة إصدار قدرها 13.800.
يوافق..... نصاباً..... أسهم قديمة و..... أسهم جديدة يكتب فيها نقداً.
و بمقتضى ما تقدم أدفع (ندفع)¹ :
 نقداً
 بواسطة صك رقم..... : مسحوب على..... الفرع.....
 بتحويل بنكي بتاريخ..... من حسابي (حسابنا) رقم..... المفتوح ب.....
فرع.....
مبلغ (بلسان القلم).....
يمثل قيمة الأسهم المطلوبة، أي ما يوافق 18.800 د للسهم الواحد.

أقر (نقر) أنني (أنتا) تسلمت (نا) نسخة من نشرة العرض العمومي للبيع والإصدار والإدراج، واطلعت (نا) على محتواها. وبناء على ذلك، أقبل (نقبل) الاكتتاب في عدد النصاب المذكورة أعلاه. علماً وأن هذا الاكتتاب لا يعني تنازلي (تنازلنا) عن حقي (حقنا) في المطالبة بجميع الوسائل بإصلاح أي ضرر يمكن أن ينجم إما عن نشر معلومات غير ضافية أو غير صحيحة أو كذلك عن حذف معلومات قد تؤثر على قرار قبولي (قبولنا) بالاكتتاب.
أقر بأنني (أنتا) على علم بإمكانية التخفيض في الكمية المطلوبة إلى الكمية التي تحددها لجنة الفرز لبورصة الأوراق المالية بتونس .
أوكل (نوكل) بموجب هذا المطلب وسيطي (وسيطنا) بالبورصة أن يعد عوضاً عني (عنا) بطاقة الاكتتاب النهائية وأتعهد بالتوقيع عليها بمجرد إنجاز العملية.

حرر في نظيرين واحتفظت (نا) بواحد منها والثاني يستعمل كجذع

تونس ، في على الساعة.....

سلم في على الساعة.....

إمضاء الحريف²

إمضاء و ختم الوسيط بالبورصة

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Société Anonyme au capital de 6.600.000 Dinars
Siège social : Rue du Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous
BP n° 7 – 2013 Ben Arous
Registre du Commerce n° B 14242 1997
Statuts déposés au greffe du tribunal de Ben Arous le 05/02/2002
Objet : La société a pour objet la fabrication, la réparation et la vente d'accumulateurs électriques

Offre publique de vente et augmentation de capital par voie de souscription publique
(Décisions de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 21 mai 2001 et de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 Octobre 2004)

Visa du Conseil du Marché Financier n°05.500 du 31/01/2005

Notice Légale publiée au JORT n°21 du 03/02/2005

DEMANDE DE SOUSCRIPTION AUX QUOTITÉS D' ACTIONS N° Catégorie C (Réservée aux salariés et revendeurs de la société ASSAD)

Je soussigné
 C.I.N
 Adresse
 Téléphone
 Nationalité

Agissant pour le compte de moi-même
 Agissant en qualité de (1) :
 tuteur
 mandataire
 autre

pour le compte de :
 C.I.N
 Date et lieu de naissance
 R.C
 Autre
 Adresse
 Téléphone
 Nationalité

Demande(ons) par la présente à souscrire à quotités composées chacune de 3 actions anciennes au prix d'achat de 18,800 dinars l'une et d'une action nouvelle à souscrire en numéraire au prix d'émission de 18,800 dinars soit 5 DT de nominal et 13,800 DT de prime d'émission. Les quotités demandées correspondent àactions anciennes et.....actions nouvelles à souscrire en numéraire.

et verse(sons)(1) :
 en espèces
 par chèque n°dutiré suragence.....
 par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n°

Ouvert àAgence

la somme de (en toutes lettres).....
 représentant le montant des actions demandées, soit 18,800 dinars par action.

Je (nous) reconnais(sons) avoir reçu une copie du prospectus d'OPV d'émission et d'admission et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, je (nous) demande(ons) la souscription au nombre de quotité ci-dessus indiquées, étant signalé que cette demande de souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire. Je (nous) reconnais (sons) avoir pris connaissance que la quantité demandée pourra être réduite à la quantité attribuée par la Commission de Dépouillement de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Je (nous) donne (ons) mandat par la présente à mon (notre) intermédiaire en bourse pour établir en mes (nos) lieu(x) et place(s) le bulletin de souscription définitif que je (nous) m'(nous)engage(ons) à signer dès la réalisation de l'opération.

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession,
le second servira de souche

Reçu leàH.

Tunis, le 2005, àH.

Cachet et signature de l'Intermédiaire en Bourse

Signature du client (2)

(1) Cocher la case correspondante
(2) Faire précéder la signature de la mention "Lu et Approuvé"



شركة البطارية التونسية أسد

شركة خفية الاسم رأس مالها 6.600.000 ديناراً
القيمة الاسمية لكل سهم 5 دنانير محررة كلياً
المقر الرئيسي : نهج الغولان، المنطقة الصناعية بن عروس
صندوق البريد عدد: 7/2013 بن عروس
السجل التجاري عدد B 14242 1997
الغرض : صناعة وإصلاح و بيع البطاريات الكهربائية
تم إيداع النظام الأساسي بمكتب الضبط بمحكمة بن عروس في 05/02/2002

عرض عمومي للبيع والترفع في رأس المال عن طريق الاكتتاب العمومي
قرار الجلسة العامة للمساهمين بتاريخ 21 ماي 2001 وقرار الجلسة العامة غير العادية بتاريخ 20 أكتوبر 2004

تأشيرة هيئة السوق المالية عدد 05.500 بتاريخ 31 جانفي 2005

صدرت النشرة القانونية بالرائد الرسمي للجمهورية التونسية تحت عدد 21 بتاريخ 03 فيفري 2005

مطلب اكتتاب في نصاب أسهم عدد صنف ج (مخصّص لأجراء وموزعي شركة أسد)

إني الممضي أسفله:
بطاقة التعريف الوطنية
لعنوان
الهاتف
الجنسية
 المتصرف لحسابي الخاص :
 المتصرف بصفة¹
 ولي
 وكيل
 غير ذلك

حساب
بطاقة التعريف الوطنية
تاريخ و مكان الولادة
السجل التجاري
غير ذلك
العنوان
الهاتف
الجنسية

نطلب الاكتتاب في..... نصاباً يتكون كل منه من 3 أسهم قديمة بسعر اقتناء قدره 18.800 ديناراً للسهم الواحد و من سهم جديد يكتب فيه نقداً
بسعر إصدار قدره 18.800 ديناراً، أي بقيمة اسمية قدرها 5 دنانير و منحة إصدار قدرها 13.800.
يوافق..... نصاباً..... أسهم قديمة و..... أسهم جديدة يكتب فيها نقداً.
و بمقتضى ما تقدم أدفع (ندفع)¹ :
 نقداً
 بواسطة صك رقم..... : مسحوب على..... الفرع.....
 بتحويل بنكي بتاريخ..... من حسابي (حسابنا) رقم..... المفتوح ب.....
فرع.....
مبلغ (بلسان القلم).....
يمثل قيمة الأسهم المطلوبة، أي ما يوافق 18.800 د للسهم الواحد.

أقر (نقر) أنني (أنتا) تسلمت (نا) نسخة من نشرة العرض العمومي للبيع والإصدار والإدراج، واطلعت (نا) على محتواها. وبناء على ذلك، أقبل (نقبل) الاكتتاب في عدد النصاب المذكورة أعلاه. علماً وأن هذا الاكتتاب لا يعني تنازلي (تنازلنا) عن حقي (حقنا) في المطالبة بجميع الوسائل بإصلاح أي ضرر يمكن أن ينجم إما عن نشر معلومات غير ضافية أو غير صحيحة أو كذلك عن حذف معلومات قد تؤثر على قرار قبولي (قبولنا) بالاكتتاب.
أقر بأنني (أنتا) على علم بإمكانية التخفيض في الكمية المطلوبة إلى الكمية التي تحددها لجنة الفرز لبورصة الأوراق المالية بتونس .
أوكل (نوكل) بموجب هذا المطلب وسيطي (وسيطنا) بالبورصة أن يعد عوضاً عني (عنا) بطاقة الاكتتاب النهائية وأتعهد بالتوقيع عليها بمجرد إنجاز العملية.

حرر في نظيرين واحتفظت (نا) بواحد منها والثاني يستعمل كجذع

تونس ، في على الساعة.....

سلم في على الساعة.....

إمضاء الحريف²

إمضاء و ختم الوسيط بالبورصة

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Société Anonyme au capital de 6.600.000 Dinars
Siège social : Rue du Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous
BP n° 7 – 2013 Ben Arous
Registre du Commerce n° B 14242 1997
Statuts déposés au greffe du tribunal de Ben Arous le 05/02/2002
Objet : La société a pour objet la fabrication, la réparation et la vente d'accumulateurs électriques
Augmentation de capital de 6.600.000 Dinars à 7.200.000 Dinars
(Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 Octobre 2004 dont PV enregistré le 25/11/2004)

Visa du Conseil du Marché Financier n°05.500 du 31/01/2005

Notice Légale publiée au JORT n°21 du 03/02/2005

Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible n° 513200638 7
ouvert auprès de la BIAT – Agence Siège –

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je (nous) soussigné (s) (Nom Prénom).....

Pièce d'identité..... Sexe (1) M F

Agissant pour le compte de..... Qualité.....

Nationalité..... Age..... Profession.....

Adresse

Déclare (ons) souscrire à (en toutes lettres).....actions nouvelles portant jouissance en dividende à partir du 01/01/2004.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu copie du prospectus d'émission et pris connaissance de son contenu. Sur cette base j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre d'actions ci-dessus indiqué. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'information dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) : (1)

en espèces

par chèque n° du tiré sur.....agence.....

par virement en date du..... effectué sur mon (notre) compte n°.....

Ouvert àAgence.....

la somme de (en toutes lettres).....

représentant le montant des actions souscrites à raison de 18,800 dinars par action soit 5 dinars de nominal, majoré d'une prime d'émission égale à 13,800 dinars par action.

fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession, le second servant de souche

Tunis, le 2005

Signature (2)

(1) Cocher la case correspondante

(2) Faire précéder la signature de la mention "Lu et Approuvé"

شركة البطارية التونسية أسد

شركة خفية الاسم رأس مالها 6.600.000 ديناراً
القيمة الاسمية لكل سهم 5 دنانير محررة كلياً
المقر الرئيسي : نهج الغولاذ، المنطقة الصناعية بن عروس
صندوق البريد عدد 7: 2013 بن عروس
السجل التجاري عدد B 14242 1997

تم إيداع النظام الأساسي بمكتب الضبط بمحكمة بن عروس في 2002/02/05
الغرض : صناعة وإصلاح و بيع البطاريات الكهربائية

الترفيغ في رأس المال من 6 600 000 دينار إلى 7 200 000 دينار
(قرار الجلسة العامة غير العادية بتاريخ 20 أكتوبر 2004 وقد سجل المحضر في 2004/11/25)

تأشير هيئة السوق المالية عدد 05.500 بتاريخ 31 جانفي 2005

صدرت النشرة القانونية بالرائد الرسمي للجمهورية التونسية تحت عدد 21 بتاريخ 03 فيفري 2005
تقع الدفوعات المتعلقة بالإكتتاب بالحساب المجمع عدد 7 / 513200638
المفتوح بدفاتر البنك التونسي العربي الدولي، فرع المقر الرئيسي

بطاقة إكتتاب عدد

إني الممضي أسفله:
بطاقة التعريف الوطنية
المتصرف لحساب
الجنسية
لعنوان

.....
الجنس ا.....
.....
.....
.....
.....

ذكر أنثى

أصرح (نصرح) بالإكتتاب (بلسان القلم) في..... أسهم جديدة، يقع الإنتفاع بمرايحتها ابتداء من 2004/01/01
أقر (نقر) أنني (أنا) تسلمت (نا) نسخة من نشرة الإصدار واطلعت (نا) على محتواها وبناء على ذلك أقبل (نقبل) الإكتتاب في عدد الأسهم المذكورة أعلاه. علماً وأن هذا الإكتتاب لا
يعني تنازلي (تنازلنا) عن حقّي (حقنا) في المطالبة بجميع الوسائل بإصلاح أي ضرر يمكن أن ينجم إما عن نشر معلومات غير ضافية أو غير صحيحة أو كذلك عن حذف معلومات
قد تؤثر على قرار قبولي (قبولنا) بالإكتتاب.
وبمقتضى ما تقدم أدفع (ندفع) ا:

نقدا
 بواسطة صك رقم مسحوب على الفرع.....
 بتحويل بنكي بتاريخ من حسابي (حسابنا) رقم..... المفتوح ب.....
فرع.....
مبلغ (بلسان القلم).....
يمثل قيمة الأسهم المكتتبه، ما يوافق 18.800 د للسهم الواحد أي بقيمة اسمية قدرها 5 دنانير ومنحة إصدار قدرها 13.800 د.

حرر في نظيرين واحتفظت (نا) بواحد منها والثاني يستعمل كجذع

تونس ، في على الساعة.....

الإمضاء²

(1) ضع علامة X في المكان المناسب
(2) أضف بخط اليد قبل الإمضاء «اطلعت و وافقت»

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Société Anonyme au capital de 6.600.000 Dinars
Siège social : Rue du Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous
BP n° 7 – 2013 Ben Arous
Registre du Commerce n° B 14242 1997
Statuts déposés au greffe du tribunal de Ben Arous le 05/02/2002
Objet : La société a pour objet la fabrication, la réparation et la vente d'accumulateurs électriques
Augmentation de capital de 6.600.000 Dinars à 7.200.000 Dinars
(Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 Octobre 2004 dont PV enregistré le 25/11/2004)

Visa du Conseil du Marché Financier n°05.500 du 31/01/2005

Notice Légale publiée au JORT n°21 du 03/02/2005

Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible n° 513200638 7
ouvert auprès de la BIAT – Agence Siège –

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je (nous) soussigné (s) (Nom Prénom).....

Pièce d'identité..... Sexe (1) M F

Agissant pour le compte de..... Qualité.....

Nationalité..... Age..... Profession.....

Adresse

Déclare (ons) souscrire à (en toutes lettres).....actions nouvelles portant jouissance en dividende à partir du 01/01/2004.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu copie du prospectus d'émission et pris connaissance de son contenu. Sur cette base j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre d'actions ci-dessus indiqué. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'information dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) : (1)

en espèces

par chèque n° du tiré sur.....agence.....

par virement en date du..... effectué sur mon (notre) compte n°.....

Ouvert àAgence.....

la somme de (en toutes lettres).....

représentant le montant des actions souscrites à raison de 18,800 dinars par action soit 5 dinars de nominal, majoré d'une prime d'émission égale à 13,800 dinars par action.

fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession, le second servant de souche

Tunis, le 2005

Signature (2)

(1) Cocher la case correspondante

(2) Faire précéder la signature de la mention "Lu et Approuvé"

شركة البطارية التونسية أسد

شركة خفية الاسم رأس مالها 6.600.000 ديناراً
القيمة الاسمية لكل سهم 5 دنانير محررة كلياً
المقر الرئيسي : نهج الغولاذ، المنطقة الصناعية بن عروس
صندوق البريد عدد 7: 2013 بن عروس
السجل التجاري عدد B 14242 1997

تم إيداع النظام الأساسي بمكتب الضبط بمحكمة بن عروس في 05/02/2002
الغرض : صناعة وإصلاح و بيع البطاريات الكهربائية

الترفيح في رأس المال من 6 600 000 دينار إلى 7 200 000 دينار
(قرار الجلسة العامة غير العادية بتاريخ 20 أكتوبر 2004 وقد سجل المحضر في 25/11/2004)

تأشير هيئة السوق المالية عدد 05.500 بتاريخ 31 جانفي 2005

صدرت النشرة القانونية بالرائد الرسمي للجمهورية التونسية تحت عدد 21 بتاريخ 03 فيفري 2005
تقع الدفوعات المتعلقة بالإكتتاب بالحساب المجمع عدد 7 / 513200638
المفتوح بدفاتر البنك التونسي العربي الدولي، فرع المقر الرئيسي

بطاقة إكتتاب عدد

إني الممضي أسفله:
بطاقة التعريف الوطنية
المتصرف لحساب
الجنسية
لعنوان

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

أصرح (نصرح) بالإكتتاب (بلسان القلم) في..... أسهم جديدة، يقع الإنتفاع بمرايحتها ابتداء من 01/01/2004
أقر (نقر) أنني (أنا) تسلمت (نا) نسخة من نشرة الإصدار واطلعت (نا) على محتواها وبناء على ذلك أقبل (نقبل) الإكتتاب في عدد الأسهم المذكورة أعلاه. علماً وأن هذا الإكتتاب لا
يعني تنازلي (تنازلنا) عن حقّي (حقنا) في المطالبة بجميع الوسائل بإصلاح أي ضرر يمكن أن ينجم إما عن نشر معلومات غير ضافية أو غير صحيحة أو كذلك عن حذف معلومات
قد تؤثر على قرار قبولي (قبولنا) بالإكتتاب.
وبمقتضى ما تقدم أدفع (ندفع) !:

نقدا
 بواسطة صك رقم : مسحوب على الفرع.....
 بتحويل بنكي بتاريخ من حسابي (حسابنا) رقم المفتوح ب.....
فرع.....
مبلغ (بلسان القلم).....
يمثل قيمة الأسهم المكتتبه، ما يوافق 18.800 د للسهم الواحد أي بقيمة اسمية قدرها 5 دنانير ومنحة إصدار قدرها 13.800 د.

حرر في نظيرين واحتفظت (نا) بواحد منها والثاني يستعمل كجذع

تونس ، في على الساعة.....

الإمضاء²

(1) ضع علامة X في المكان المناسب
(2) أضف بخط اليد قبل الإمضاء «اطلعت و وافقت»

Annexe: Liste des intermédiaires en Bourse

INTERMEDIAIRES		ADRESSE
BEST INVEST	BEST INVEST	Centre Babel Bloc C Montplaisir – 1002 TUNIS
ARAB FINANCIAL CONSULTANTS	AFC	4, Rue 7036 Menzah IV – 1004 TUNIS
AMEN INVEST	AI	150, Avenue de la Liberté – 1002 TUNIS
STB CAPITALIS	STB C	34, Rue Hédi Karray El Menzah IV – 1004 TUNIS
BNA CAPITAUX	BNA C	Immeuble ENNOUZHA Rue 8301 Montplaisir – 1002 TUNIS
COMPAGNIE GESTION ET FINANCES	CGF	Centre Babel – Bloc A 3ème étage, Rue Jean Jacques Rousseau Montplaisir – 1002 TUNIS
COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT	CGI	16, Avenue Jean Jeaurs 1002 TUNIS
COFIB CAPITAL FINANCES	COFIB CAPITAL	51, Avenue Jugurtha – Mutuelleville 1002 TUNIS
LA FINANCIERE DE PLACEMENT ET DE GESTION	FPG	70-72 Avenue Habib Bourguiba 1000 TUNIS
INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL	INI	1, Rue Kamel Ataturk – 1001 TUNIS
SOCIETE MAC S.A	MAC S.A	Green Center Bloc C 2 ème étage Rue du lac Constance les Berges du Lac - 1053 Tunis
MAXULA BOURSE	MAXULA	Centre Nawrez Bloc B Appt. 22 les Berges du Lac, 2045 Tunis
SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE	SBT	Place du 7 Novembre – 1000 TUNIS
SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE	SCIF	Complexe Kheireddine Pacha – Bloc A -1002 Tunis
SOCIETE INTERNATIONALE D'INTERMEDIATION ET DE CONSEIL EN FINANCE ET INVESTISSEMENT	SICOFI	Rue 8300, Immeuble CIMEF 2ème Etage Montplaisir - 1002 Tunis
SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE	SIFIB BH	1, Rue 8000, Angle 11 Avenue Kheireddine Pacha 1002 Tunis
SUD INVEST	SIN	116, Avenue de la Liberté – 1002 Tunis
SOCIETE FINANCIERE DE GESTION	SOFIGES	12, Rue d'Athènes – 1000 Tunis
TUNISIE VALEURS	T.VAL	78, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
TUNISO-QATARIE D'INTERMEDIATION BOURSIERE	TQIB	Centre Urbain Nord BP 226 – 1080 TUNIS CEDEX
TUNISO-SAOUDIENNE D'INTERMEDIATION	TSI	32, Rue Hédi Karray – El Menzah IV – 1004 TUNIS
UNIVERSELLE DE BOURSE	UB	97, Avenue de la Liberté - 1002 Tunis
UNION FINANCIERE	UFI	Immeuble Maghrébia Tour A 4ème Etage - BP 66 1080 BP 66 – 1080 TUNIS CEDEX
UNION DE GESTION FINANCIERE	UGF	3, Rue Jenner Place d'Afrique – 1002 Tunis

